

- 1 -

ANNALES PARLEMENTAIRES

DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1925-1926

SÉNAT

SÉANCES DU 10 NOVEMBRE 1925 AU 30 OCTOBRE 1926.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Note : La table contient l'indication des « Pièces imprimées par ordre de la Chambre » ou « Documents parlementaires »
ABRÉVIATIONS : *Doc.* (Documents parlementaires). *Ann.* (Annales parlementaires).

A

Accidents du travail. — V. 1° Industrie, commerce et travail. —
2° Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

Accident survenu au Palais de justice de Liège. — V. Interpellations,
au nom de M. Van Belle.

Accise. — V. Finances : Impôts : Douanes, accises, taxes de con-
sommation, etc.

Accords de Locarno. — V. Affaires étrangères.

Acquisition de la nationalité. — V. Code civil : Indigénat.

Actes authentiques. — V. Affaires étrangères. Droit international.

Affaires étrangères.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — V. plus loin la sous-rubrique : Industrie,
commerce et travail.

ACCORDS DE LOCARNO. — V. Locarno.

AGRICULTURE. — *Travailleurs agricoles.* — V. plus loin la sous-
rubrique : Industrie, commerce et travail : Conventions de
Genève.

AMÉRIQUE. — V. Finances : Dette de la Belgique envers les Etats-
Unis d'Amérique.

ARGENTINE (CONVENTION RELATIVE AUX ACCIDENTS DU TRAVAIL). —
V. plus loin la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail.

CHEMINS DE FER.

Tarifs. — *Projet de loi approuvant la convention internationale
concernant le transport des marchandises par chemins de fer
(C. I. M.), ainsi que la convention internationale relative au
transport des voyageurs et des bagages par chemins de fer
(C. I. V.), signées à Berne, le 23 octobre 1924.*

Doc. — Rapport fait par M. Digneffe, n° 149.

Ann. — Rapporteur M. Digneffe. Dépôt du rapport : Réunion du
9 juin 1926.

L'article unique est adopté sans observations, p. 936.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des
99 membres présents, p. 936 (16 juin 1926). — Le projet est
soumis à la sanction royale.

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1925-1926.

Affaires étrangères (suite)

CONVENTIONS INTERNATIONALES. — V. sous la même rubrique géné-
rale les objets ou pays auxquels ces conventions se rappor-
tent.

COUR PERMANENTE DE JUSTICE INTERNATIONALE. — Voyez plus loin
la sous-rubrique : Droit international.

DETTES DE LA BELGIQUE ENVERS LES PUISSANCES ÉTRANGÈRES. —
V. Finances : Dettes de la Belgique.

DOUANES. — V. la sous-rubrique : Finances.

DROIT D'ASSOCIATION. — V. plus loin : Industrie, commerce et
travail : Convention de Genève.

DROIT INTERNATIONAL.

*Projet de loi portant approbation de l'adhésion de la Belgique à
la compétence obligatoire de la Cour permanente de justice
internationale.*

Doc. — Rapport fait par M. Lafontaine, n° 80.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Lafontaine, p. 586 (2 mars 1926).

Motion d'ordre de M. le baron Descamps, qui demande l'ur-
gence pour ce projet de loi, afin que le Sénat puisse le
discuter immédiatement, ce projet étant connexe aux accords
de Locarno qui viennent d'être votés, p. 588. — M. Vander-
velde, m. a. ét., appuie la demande de M. le baron Descamps
et, le Sénat étant unanime, l'urgence est déclarée, p. 588.

M. Lafontaine donne lecture de son rapport, p. 588.

Discussion générale : Est entendu : M. Lafontaine, rapp. qui
répond à certaines observations faites par M. Feron au cours
de la discussion sur les accords de Locarno, p. 588. — Obser-
vation de M. de Brouckere, p. 588.

L'article unique est adopté sans observations, p. 588.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des
98 membres présents, p. 596 (3 mars 1926). Le projet est
soumis à la sanction royale.

Traité avec les Pays-Bas. — *Projet de loi approuvant la
convention conclue entre la Belgique et les Pays-Bas sur la
compétence judiciaire territoriale, sur la faillite, sur l'autorité
et l'exécution des décisions judiciaires, des sentences arbi-
trales et des actes authentiques.*

Doc. — Rapport fait par M. Lafontaine, n° 232.

Ann. — Rapporteur M. Lafontaine. Dépôt du rapport : 27 juil-
let 1926.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1282.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 89 mem-
bres présents, p. 1310 (29 juillet 1926). — Le projet de loi est
soumis à la sanction royale.

Affaires étrangères (suite)

ESPAGNE. — V. la sous-rubrique : Finances : Douanes.

FINANCES.

Douanes. — Arrangement avec l'Espagne. — Projet de loi modifiant le tarif des douanes.

Doc. — Projet de loi, n° 16.

Rapport fait par M. De Clercq, n° 23.

Ann. — Dépôt du rapport par M. De Clercq, p. 62 (16 décembre 1925).

Motion d'ordre de M. Wauters, m. i. t. p. s., qui demande que la discussion de ce projet urgent soit portée à l'ordre du jour de la séance du jeudi 17 décembre, à 3 heures, p. 76.

Adhésion du Sénat, p. 76.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 92.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 94 voix contre une et 7 abstentions, p. 92 (17 décembre 1925). — Se sont abstenus : MM. Dens, Dochen, Henricot, A. Huysmans, Lamborelle, Leurquin et Lippens, p. 92. — Le projet est soumis à la sanction royale.

GÈNÈVE (CONVENTION DE). — V. plus loin la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail.

HYGIÈNE ET SANTÉ.

Maladies vénériennes. Traitement. Facilités à donner aux marins.
— V. la sous-rubrique : Marine.

INDUSTRIE, COMMERCE ET TRAVAIL.

Accidents du travail. — Projet de loi approuvant la convention relative à la réparation des dommages résultant des accidents du travail, signée à Buenos-Ayres, le 24 décembre 1924 entre la Belgique et la République argentine.

Doc. — Rapport fait par M. le baron Houtart, n° 29.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron Houtart, p. 99 (22 décembre 1925.)

L'article unique est adopté sans observations, p. 131.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 120 membres présents, p. 146 (29 décembre 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Conventions de Genève. — Projet de loi portant approbation des projets de conventions élaborées par la Conférence internationale du travail et concernant respectivement l'emploi de la céruse dans la peinture, les droits d'association et de coalition des travailleurs agricoles, l'âge minimum d'admission des jeunes gens au travail en qualité de soutiers ou chauffeurs et l'examen médical obligatoire des enfants et des jeunes gens employés à bord des bateaux.

Doc. — Rapport fait par M. François, n° 146.

Ann. — Rapporteur M. François. Dépôt du rapport, réunion du 9 juin 1926.

L'article unique est adopté sans observations, p. 935, 936.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 95 membres présents, p. 936 (16 juin 1926). Le projet est soumis à la sanction royale.

Durée du travail. Convention de Washington. — Projet de loi portant approbation de la Convention de Washington, tendant à limiter à huit heures par jour et à quarante-huit heures par semaine le nombre des heures de travail dans les établissements industriels.

Doc. — Rapport fait par M. Lafontaine, n° 203.

Amendement proposé par MM. Segers, Dens, le baron de Mofarts, Digneffe et Thiébaud, n° 226.

Ann. — Rapporteur : M. Lafontaine. Dépôt du rapport : 15 juillet 1926.

Motion d'ordre de M. Rongy qui demande que la commission de l'industrie et du travail examine ce projet de loi le plus promptement possible, p. 523. — M. le président comte t'Kint de Roodenbeke fait remarquer qu'il appartient au président des commissions de convoquer celles-ci, p. 923.

M. Jaspar, p. m. ayant prié le Sénat de fixer au jeudi 22 juillet l'examen du projet de loi créant la Société nationale des Chemins de fer belges, M. Volckaert rappelle que la convention de Washington avait été fixée à ce même jour et demande que l'on s'en tienne à la décision du bureau, p. 1099. —

Affaires étrangères : INDUSTRIE, COMMERCE ET TRAVAIL. Durée du travail. Convention de Washington (suite)

M. Jaspar, p. m., estime que le projet sur la Société nationale des Chemins de fer présente un caractère d'urgence plus grand que celui relatif à la convention de Washington, mais déclare que ce projet étant au programme du nouveau gouvernement sera certainement discuté et pourra être mis à l'ordre du jour immédiatement après le projet sur la Société nationale des Chemins de fer, p. 1099, 1100. — Observations de MM. Lafontaine, Moyersoën, Volckaert, Jaspar, p. m., Feron (qui appuie la proposition de M. Jaspar, p. m.), Lekeu (qui demande que le Sénat prenne l'engagement de discuter le projet sur la convention de Washington avant de se séparer), p. 1100. — M. Jaspar, p. m., et la droite déclarent être d'accord avec M. Lekeu, p. 1100.

Avant d'ouvrir la discussion générale, M. le président comte t'Kint de Roodenbeke rappelle que le temps de parole est limité à vingt minutes et exprime l'espoir que le projet sera voté pendant la séance en cours, p. 1176.

Discussion générale.

Discours de MM. Dupret (qui introduit à nouveau sa proposition qu'il avait faite et qui a été rejetée en commission, tendant à remettre l'examen du projet jusqu'après le dépôt du rapport sur l'enquête concernant les effets de la loi des huit heures et termine son discours en déposant cette proposition et en donnant lecture), le R. P. Rutten (qui explique, au nom de ses collègues, représentant plus particulièrement les organisations ouvrières chrétiennes, le vote affirmatif qu'ils vont émettre), Damas (qui motive, avec enthousiasme, son vote affirmatif, convaincu que la loi des huit heures peut être un puissant instrument d'émancipation pour la classe ouvrière), Mertens (qui exprime son sentiment à raison de sa collaboration au bureau international du travail et convie le Sénat à voter la convention), Segers (qui défend un amendement qu'il a présenté et dont le rapport de M. Lafontaine ne fait pas mention, puis déclare qu'il reste sceptique sur l'empressement que l'Allemagne mettra à ratifier la convention), p. 1176 à 1190. — Interr. de MM. Lekeu, Dupret, Baeck, Segers, Huisman Van den Nest, Volckaert, Ronvaux, Vinck, Quinchon, Fraiture, Moyersoën, le baron Casier, p. 1176 à 1188.

Pendant le discours de M. Segers, M. le président lui fait, à plusieurs reprises, observer qu'il a épuisé son temps de parole, puis une prolongation du temps de parole ayant été accordée à M. Segers et celui-ci ne terminant pas son discours, M. le président retire la parole à M. Segers et suspend la séance, p. 1188 à 1190. — Au moment de la reprise de la séance, M. le président déclare avoir appris que M. Segers n'avait pas entendu qu'il lui retirait la parole. M. le président déclare qu'il n'a aucun reproche à faire à M. Segers. M. le président propose ensuite de décider que le débat sera clos ce jour-là, en prolongeant, au besoin, la séance, 1190.

Motion d'ordre de M. Moyersoën qui estime qu'il est impossible de terminer le débat ce jour-là, qui demande que l'on revienne, vu l'importance de la question en discussion sur la décision prise de limiter le temps de parole, et demande que l'on donne au Sénat le temps de discuter, p. 1190. — M. Vandervelde, m. a. ét., estime que, quant à l'incident qui a surgi, il ne peut y avoir aucun doute, la décision de limitation pouvait être appliquée à M. Segers, mais demande, d'autre part, que l'on accorde à M. Segers le moment de réplique qu'il avait demandé pour achever, puis attire l'attention du Sénat sur la gravité du débat et fait remarquer que l'amendement de M. Segers est le contrepied du vote de la Chambre; rappelle que la ratification fait partie du programme du gouvernement, estime qu'il faut laisser parler le ministre et espère que, après cela, l'accord se fera entre la Chambre et le Sénat sur la ratification sans réserve, p. 1190, 1191. — M. Lekeu remercie M. Vandervelde, m. a. ét., des paroles d'apaisement qu'il vient de prononcer et, en demandant que l'on respecte la décision de limiter le temps de parole, déclare que son parti ne veut nullement étouffer le débat, s'incline devant la proposition de continuer quelque peu la parole à M. Segers, p. 1190, 1191. — Observations de MM. Seeliger, Van Overbergh, Moyersoën (qui rappelle qu'il a demandé la liberté de parole pour tout le monde), p. 1190, 1191. — Après un premier vote par lequel le Sénat maintient la limitation du temps de parole, M. Moyersoën, estimant que le Sénat n'a pas compris sur quelle proposition précise l'on votait, M. le président remet aux voix la proposition de M. Moyersoën tendant à ce que le temps de parole soit illimité pour tout le monde, et cette proposition est rejetée, p. 1191. — M. le président déclare que, par exception, M. Segers pourra achever son discours, p. 1191. — M. Segers remercie le Sénat de sa décision en ce qui le concerne, mais déclare renoncer aux observations

Affaires étrangères : INDUSTRIE, COMMERCE ET TRAVAIL. Durée du travail. Convention de Washington (suite)

qu'il comptait présenter, celles-ci n'ayant plus trait au fond de la question; déclare que, après ce qui vient d'être dit au banc du gouvernement, il désire se concerter avec ses amis. p. 1191.

Reprise de l'ensemble de la discussion. Discours de M. Wauters, m. i. t. p. s. (qui défend la question de la limitation tout en déclarant qu'il comprend le fondement de certaines hésitations), p. 1191 à 1196. — Interr. de M. Segers, du Four, Dupret, Mertens, Seeliger, Baeck, le baron Casier, Moyersoen, Solau, Fraiture, p. 1191 à 1195.

M. le président déclare, à ce moment, que la discussion sera continuée le lendemain et devra être continuée sans interruptions jusqu'à ce que le vote soit acquis, p. 1197. — Adhésion du Sénat, p. 1197.

Reprise de la discussion. Discours de MM. Digneffe (qui déclare que, cosignataire de l'amendement présenté par M. Segers, il se rallie à tous les arguments qu'il a produit), Dens, (qui défend l'amendement qu'il a signé avec M. Segers, déclare que, personnellement, il avait eu l'intention de déposer un amendement subordonnant la ratification de la Belgique à celle de tous les autres pays, que, d'une part, il est adversement résolu des trop longues heures de travail mais, d'autre part, il estime que la loi de huit heures est pour beaucoup dans l'encombrement du port d'Anvers et conclut en déclarant que, faute de la garantie demandée par l'amendement qu'il a présenté avec M. Segers, il aura le regret de ne pouvoir voter la ratification), le baron Casier (qui motive son vote négatif), p. 1197 à 1200. — Interruptions de MM. Mertens Wauters, m. i. t. p. s., Renier, Fraiture, de Brouckere, Volckaert, p. 1197 à 1199. — Discours de MM. Liebaert (qui commence par déclarer qu'il est et a toujours été partisan de la loi des huit heures, fait remarquer que tel n'est pas l'objet du débat qui se borne à la ratification de la Convention de Washington, développe les motifs pour lesquels il combat ce projet d'internationalisation et termine en déclarant qu'il reste confondu à la pensée que la Belgique pourrait invoquer l'appui de l'étranger contre sa propre souveraineté), Thiébaud (qui déplore que le gouvernement demande le vote de la convention sans attendre les résultats de l'enquête sur les huit heures, et termine en estimant qu'il conviendrait de ne pas voter la convention), Carpentier (qui prend la parole afin que la classe ouvrière ne puisse pas croire, surtout après certaines déclarations qui ont été faites, que le parti libéral est adversement de la ratification de la convention), Mertens (qui commence par déclarer inexact les affirmations, disant que la convention en discussion donne aux pays étrangers un droit de regard en Belgique, puis développe les motifs pour lesquelles il engage le Sénat à ratifier purement et simplement la convention), Lamborelle (qui indique brièvement, à son tour, les motifs pour lesquels il est heureux d'apporter l'appui de son vote au projet en discussion), p. 1241 à 1245. — Interruptions de MM. Wauters, m. i. t. p. s.; Leyniers, Demoulin, De Visch, Segers, p. 1242 à 1245. — M. Feron déclare renoncer à la parole à raison des déclarations faites par M. Carpentier, p. 1245.

M. le président donne lecture de l'article unique et de l'amendement présenté par MM. Segers et consorts, puis estime que la proposition de M. Dupret, tendant à ajourner la discussion jusqu'après le dépôt de certaines pièces et de certaines justifications, vient à disparaître, p. 1245. — M. Dupret déclare, après diverses observations, que sa proposition vient, en effet, à disparaître, p. 1245. — L'appel nominal est demandé par l'extrême gauche sur l'amendement de MM. Segers et consorts, p. 1245. — L'appel nominal étant régulièrement demandé, il y est procédé et l'amendement de MM. Segers et consorts est rejeté par 82 voix contre 42 et 5 abstentions, p. 1245. — Se sont abstenus : MM. Leyniers, Liebaert, le baron Delvaux de Fenffe, le vicomte du Bus de Warnaffe et le Duc d'Ursel, p. 1246.

L'article unique est adopté, p. 1246.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 102 voix contre 16 et 11 abstentions, p. 1246 (28 juillet 1926). — Se sont abstenus : MM. Leyniers, Simonis, Van Ormelingen, le vicomte A. Vilain XIII, le vicomte G. Vilain XIII, le comte Cornet d'Elzjus de Peissant, le baron de Moffarts, de Pierpont Surmont de Volsberghe, le baron Descamps, le duc d'Ursel et Henricot, p. 1246. — Le projet des soumis à la sanction royale.

Affaires étrangères : INDUSTRIE, COMMERCE ET TRAVAIL (suite)

Repos hebdomadaire. — Projet de loi portant approbation de la Convention concernant l'application du repos hebdomadaire dans les établissements industriels, élaborée à Genève par la Conférence internationale du travail, et signée à Paris, le 28 janvier 1924, par la Belgique et par la France.

Doc. — Rapport fait par M. Carnoy, n° 151.

Ann. — Rapporteur M. Carnoy. Dépôt du rapport : réunion du 9 juin 1926.

L'article unique est adopté sans observation, p. 936.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 93 membres présents, p. 936 (16 juin 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Traité avec la Lettonie. — Projet de loi approuvant le traité de commerce et de navigation entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Lettonie.

Doc. — Rapport fait par M. Polet, n° 178.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Polet, p. 972 (6 juillet 1926).

L'article unique est adopté sans observations, p. 1063.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 89 membres présents, p. 1077 (14 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Traité avec la Tchéco-Slovaquie. — Projet de loi approuvant le traité de commerce entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Tchéco-Slovaquie.

Doc. — Rapport fait par M. Volckaert, n° 222.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Volckaert, p. 1127 (22 juillet 1926).

L'article unique est adopté sans observations, p. 1254.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 97 membres présents, p. 1254 (28 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

INONDATIONS. — Crues de la Meuse, de la Sambre, de l'Escaut et de la Lys. — Services français.

Ann. — A l'occasion d'une interpellation de M. Digneffe au sujet des inondations qui viennent de se produire dans la vallée de la Meuse, M. le baron Rolin Jaquemyns, m. i. h., fait remarquer la nécessité d'une entente avec les services français afin d'éviter dans l'avenir des catastrophes semblables à celles qui viennent de se produire, p. 299. — V. pour le surplus la rubrique : Interpellations, au nom de M. Digneffe.

LETTONIE (TRAITÉ AVEC LA). — V. la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail.

LOCARNO.

Projet de loi portant approbation des accords de Locarno.

Doc. — Rapport fait par M. le baron Descamps, n° 79. — Annexe I : Traité entre l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, n° 79. — Annexe II : Convention d'arbitrage entre l'Allemagne et la Belgique, n° 79.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron Descamps, p. 534 (23 février 1926).

Discussion générale : Discours de MM. Lafontaine (qui développe le bien et le mal qu'il a à dire du traité de Locarno), le comte de Broqueville (qui estime que le devoir est de servir la pensée qui consacre les accords de Locarno, et termine en félicitant M. Vandeveldé, m. a. ét., aux noms de ceux qu'émeuvent les grandes pensées, comme pour ceux qui veulent la sécurité dans la clavicoyance, sur la place qu'il a occupé à Locarno), Vandeveldé, m. a. ét. (qui répond aux discours qui viennent d'être prononcés, et défend les accords de Locarno), Feron (qui déclare qu'il votera les accords de Locarno, qui ont apporté une amélioration indiscutable au traité de Versailles, mais s'élève contre la confusion qui s'établit entre le pacifisme actif et le pacifisme qui n'est qu'un esprit d'indifférence internationale), Digneffe (qui déclare également qu'il émettra un vote affirmatif, mais exprime ses craintes pour l'avenir, estimant qu'il ne faut point considérer les accords de Locarno comme le point de départ d'une ère de paix générale définitive), Lekeu (qui fait diverses observations à l'occasion du discours de M. Digneffe), le baron Descamps, rap. (qui ajoute quelques brèves

Affaires étrangères : LOCARNO. Approbation des accords de Locarno (suite)

considérations à celles qu'il a émises dans son rapport), p. 577 à 587. — Interruptions de MM. le comte de Broqueville, de Brouckere, Lekeu, Lafontaine, Volckaert, p. 581 à 587.

L'article unique est adopté, p. 587.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 110 membres présents, p. 596 (3 mars 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale, p. 596.

MARINE.**Maladies vénériennes.**

Projet de loi portant approbation de l'arrangement relatif aux facilités à donner aux marins du commerce pour le traitement des maladies vénériennes, signé à Bruxelles le 1^{er} décembre 1924.

Doc. — Rapport fait par M. François, n° 179.

Ann. — Dépôt du rapport par M. François, p. 972 (6 juillet 1926).

L'article unique est adopté sans observations, p. 1063.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 90 membres présents, p. 1077 (14 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PAYS-BAS. — Droit international. — V. sous la même rubrique générale : Affaires étrangères la sous-rubrique : Droit international.

Revision des traités de 1839. — V. plus loin : Traité avec les Pays-Bas.

POSTES.

Union postale universelle : Colis postaux. — Projet de loi approuvant l'arrangement de l'Union postale universelle, signé à Stockholm, le 82 août 1924, concernant les colis postaux et son règlement d'exécution.

Doc. — Rapport fait par M. le duc d'Ursel, n° 89.

Ann. — Rapporteur : M. le duc d'Ursel.

L'article unique est adopté sans observations, p. 699, 700.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 94 membres présents, p. 705 (17 mars 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

RUSSIE. — Société belges en Russie. — V. 1° Code de commerce : Sociétés belges en Russie. — 2° Finances : Impôts : Exonération en faveur des sociétés belges exploitant en Russie.

TCHÉCO-SLOVAQUIE (TRAITÉ DE COMMERCE AVEC LA). — V. la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail.

TRAITÉ ENTRE LA BELGIQUE ET LES PAYS-BAS.

Projet de loi approuvant le traité portant revision du traité signé à Londres, le 19 avril 1839, entre la Belgique et les Pays-Bas.

Doc. — Rapport fait par M. le baron Descamps, n° 233. — Texte des traités : Annexe au n° 233.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron Descamps, p. 1183 (27 juillet 1926).

Discussion générale. Discours de M. Vandervelde, m. a. ét. (qui estime, le Sénat ayant lu le rapport de M. le baron Descamps qui complète si bien le rapport fait par M. Van Cauwelaert, que l'assemblée trouvera inutile qu'il reproduise sous une autre forme les déclarations qu'il a faites récemment à la Chambre, fait remarquer que, aux Pays-Bas, on a bien voulu reconnaître que ces déclarations avaient été nettes et sincères, termine en déclarant que ce sera à l'honneur des gouvernements des deux pays d'avoir effacé les malentendus et préparé une coopération toujours plus intime entre la Belgique et les Pays-Bas), Segers (qui exprime l'espoir que le traité sera unanimement admis par le Sénat, exprime sa satisfaction de se rencontrer, en cette circonstance, avec M. Vandervelde, rend hommage aux hommes d'Etat hollandais qui ont donné à la Belgique des marques de sympathie et de bienveillance au cours des négociations, et termine en souhaitant que ce traité soit un trait d'union définitif entre la Belgique et les Pays-Bas), le vicomte G. Vilain XIII (qui parle de l'écoulement des eaux des Flandres belges, par les polders tant belges

Affaires étrangères : TRAITÉ ENTRE LA BELGIQUE ET LES PAYS-BAS. Revision du traité signé à Londres (suite)

que hollandais, et termine en faisant remarquer combien il importe que les délégués belges à la commission hollandobelge s'inspirent des intérêts généraux de la Belgique, en tenant compte des engagements pris), le baron Descamps (qui commence par exprimer ses remerciements pour les appréciations bienveillantes qui viennent d'être émises sur son rapport, puis attire l'attention sur la gratitude que l'on doit à M. Segers en cette circonstance, attire également l'attention du Sénat sur l'importance du projet qui va être voté, et salue dans ce traité un gage précieux de la politique d'entente), p. 1296 à 1300.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1300.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 106 membres présents, p. 1300 (29 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Agiotage. — V. Interpellations, au nom de M. Lebon.

Agriculture.

ECOLE MÉNAGÈRE SUPÉRIEURE AGRICOLE DE LAEKEN. — V. Finances : Domaine : Loi domaniale.

TRAVAILLEURS AGRICOLES. (ASSOCIATION ET COALITION DES). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Conventions de Genève.

Aliénation d'immeubles. — V. Finances.

Allémand (Emploi de l'). — V. Armée : Code pénal militaire : Langue allemande.

Allocations aux victimes civiles de la guerre. — V. Pensions : Réajustement.

Amélioration de la situation financière. — V. Finances : Situation financière.

Amendes pénales. — V. Finances : Impôts.

Amérique. — V. Finances : Dette de la Belgique envers les Etats-Unis d'Amérique.

Amortissement de la dette publique. — V. Finances : Notamment la sous-rubrique : Fonds d'amortissement.

Animaux (Protection des). — V. Code pénal : Protection des animaux.

Anseele, ministre des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 58.

Inondations : Communication du gouvernement à ce sujet. Commence par déclarer que les chemins de fer ont peu souffert de la catastrophe, puis expose au Sénat, au nom de M. Laboulle, m. t. p., indisposé, quelles sont les mesures que le gouvernement compte prendre pour empêcher le retour d'une pareille catastrophe, p. 283, 284.

Interpellation de M. Dinneffe au sujet des mesures que compte prendre le gouvernement pour faire exécuter d'urgence les travaux réclamés depuis plus de trente ans, pour mettre le pays de Liège à l'abri des conséquences des inondations comme celles qui viennent de ravager toute la vallée de la Meuse. Observations, p. 286 à 288. — Discours : Répond brièvement aux observations présentées et déclare que son collègue des travaux publics fera l'impossible pour donner satisfaction aux membres du Sénat, p. 289, 290, 298.

Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 308, 310 à 313, 317. — Discours : Prend la parole pendant un discours de M. Renier, afin d'éclairer le débat, p. 328. — Observations, p. 333. — Répond aux observations prononcées, p. 340 à 356 et 357 à 366. — Observations, p. 369 à 373. — Discours : Répond aux discours de M. Segers et déclare que M. Despret aurait dû commencer sa

Ansele (suite)

campagne au Sénat, les Chambres législatives ignorant l'idée exacte, intime et précise du grave problème qu'il a posé devant le pays, p. 374, 375. — Observations, p. 378.

Discussion des articles. Tableau 1^{er} : Dépenses d'exploitation. Art. 52. Propose un amendement à cet article, p. 390. — Tableau VI : Recettes extraordinaires. Art. 8. Déclare se rallier à l'amendement proposé par la commission, p. 403.

Compte rendu des opérations des chemins de fer, services de l'électricité, marine, postes, télégraphes et téléphones pendant les années 1920 à 1922. Dépose ce rapport, p. 357.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat. Discours : Répond à M. Digneffe, p. 593 à 599. — Répond à un discours de M. Liebaert et fait encore diverses observations, p. 600, 601, 603. — Propose de remettre la suite de la discussion à une séance ultérieure, p. 603.

Reprise de la discussion. Discours : Répond à l'interpellation p. 725 à 731. — Répond brièvement au discours de M. Digneffe, p. 735. — Observations, p. 736.

Projet de loi domaniale. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il y a, dans l'affaire de la convention avec Schaerbeek, un accord parfait entre les départements des finances et des chemins de fer et que, cette attitude étant prise depuis de longues années, il ne peut que se rallier, ou ne pas se rallier, à la conception de ses prédécesseurs; se contente, en conséquence, de discuter la question de principe et de simple honnêteté, p. 1067. — Fait encore diverses observations en réponse à M. Moyersoen, p. 1068, 1069.

Projet de loi créant la Société nationale des chemins de fer belges. Discussion générale. Observations, p. 1134. — Discours : Estime que les critiques formulées et les observations présentées n'ont pas touché au principe même de la loi estime donc que le Sénat en accepte le principe à l'unanimité puis répond aux observations présentées, p. 1138, 1139.

Projet de loi portant réglementation du contrat d'engagement maritime. Dépose ce projet de loi, p. 1254.

Projet de loi portant révision du Code disciplinaire et pénal de la marine marchande. Dépose ce projet de loi, p. 1254.

Approbation des accords de Locarno. — V. Affaires étrangères : Locarno.

Argentine (convention relative aux accidents du travail). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Accidents du travail.

Armée.

AVANCEMENT DES OFFICIERS.

Proposition de loi modifiant la loi du 15 septembre 1924 sur la proposition et l'avancement des officiers (due à l'initiative de M. Calonne).

Doc. — Développements, n° 26. — Proposition de loi : Annexe au n° 26.

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. Calonne, p. 77 (17 décembre 1925).

Vote et adoption de la prise en considération de cette proposition de loi et renvoi à la commission de la défense nationale, p. 100 (22 décembre 1925).

CODE DE PROCÉDURE PÉNALE MILITAIRE.

Emploi des langues. Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 concernant le titre II du Code de procédure pénale militaire. — V. le n° 31 de la session extraordinaire de 1925.

Doc. — Amendements proposés par MM. Calonne, Hénault, Genard, Mousty, Damas et Diriken, n° 14.

Rapport fait par M. Du Bost, n° 25. — Annexe. Texte du rapport déposé sur le même objet, le 10 juin 1924, n° 25.

Amendement proposé à l'article 2 par MM. Paulsen, Mertens, Pirard et Van Roosbroeck, n° 30.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 63.

Amendement présenté à l'article 7 par M. Deswarte, n° 63.

Rapport complémentaire fait par M. Du Bost, n° 108. — Annexe au rapport : Texte présenté par la commission de la justice, n° 108.

Proposition et amendements de M. Lebon, n° 118. — Amendement présenté à l'article 62 par M. Lebon, n° 119.

Armée : CODE DE PROCÉDURE PÉNALE MILITAIRE. Emploi des langues (suite)

Ann. — V. pour le dépôt du projet la page 321 des Annales de la session extraordinaire du 29 juillet 1925.

Dépôt du rapport par M. Du Bost, p. 62 (16 décembre 1925).

Dépôt d'amendements par MM. Paulsen et consorts, p. 99.

Discussion générale. M. le vicomte Poulet, p. m., m. j., propose l'ajournement de la discussion, des amendements nécessitant l'étude des départements de la justice et de la défense nationale ayant été présentés, p. 136. — M. Calonne s'oppose à l'ajournement et déclare être prêt à retirer les amendements qu'il avait présentés, p. 136. — M. le vicomte Poulet insiste pour l'ajournement, les amendements déposés engageant des questions de principe graves, p. 137. — M. Du Bost, rap., se rallie aux considérations émises par M. le vicomte Poulet, p. m., m. j., et estime que M. Paulsen devrait déposer une proposition de loi, p. 137. — M. le vicomte Poulet, p. m., m. j., et Du Bost, rap., font encore diverses observations, p. 137. — M. Calonne se rallie à l'ajournement par déférence pour M. Poulet, p. 137. — M. Paulsen motive et défend ses amendements, p. 137, 138. — Le Sénat décide unanimement d'ajourner la discussion jusqu'à la rentrée de janvier, p. 138.

Reprise de la discussion générale : Discours de M. Du Bost (qui fait remarquer que l'amendement présenté par M. Calonne modifie profondément les bases du projet, que d'autres amendements sont déposés, que le ministre de la justice a lui-même annoncé des amendements et propose, en conséquence, que, après avoir entendu M. Calonne (dont l'amendement constitue véritablement un nouveau projet de loi), le Sénat décide de renvoyer l'ensemble des amendements à la commission de la justice, p. 300. — Sententendus : MM. le baron Descamps (qui propose que M. Calonne développe plutôt son amendement devant la commission), Calonne (qui insiste pour développer immédiatement son amendement), le vicomte Poulet, p. m., m. j. (qui, tout en se ralliant au renvoi à la commission, propose d'entendre immédiatement M. Calonne), Deswarte (qui appuie la suggestion de M. le baron Descamps, p. 303, 301. — M. Calonne insiste sur sa demande; M. Van Fleteren demande le renvoi immédiat, p. 301. — M. le vice-président Lafontaine estime que, conformément à la procédure habituellement suivie lorsque des amendements soulevant des problèmes importants sont présentés, il conviendrait de renvoyer les amendements à la commission en la priant de faire diligence, p. 301. — M. Lekeu appuie la proposition de M. le président, p. 301, 302. — Observations de M. Calonne, p. 301. — M. Deswarte proteste contre une accusation de flamingantisme qui vient d'être portée contre lui, p. 301. — Interruptions de M. Calonne et observations de M. le vice-président Lafontaine, qui fait remarquer à M. Calonne que le président est seul chargé de diriger les débats, p. 302. — M. Hénault demande que, pour donner satisfaction à M. Calonne, on maintienne le projet à l'ordre du jour, p. 302. — M. Lekeu marque l'assentiment unanime de la gauche socialiste, p. 302. — M. le président déclare que M. le premier ministre est également d'accord sur le renvoi et prie M. Braun, président de la commission de la justice, de réunir celle-ci sans retard, p. 302. — Le renvoi à la commission est unanimement admis avec maintien du projet à l'ordre du jour, p. 302.

Dépôt par M. Du Bost du rapport complémentaire, p. 770 (28 avril 1926).

M. le président annonce que l'ordre du jour appelle l'examen de ce projet, p. 848. — M. Lebon fait remarquer que le ministre de la justice n'est pas présent, M. Wauters, m. i. t. p. s., déclare n'être pas prêt à soutenir cette discussion au nom du gouvernement et l'examen du projet est remis à une séance ultérieure, p. 848, 849.

Motion d'ordre de M. Calonne, qui demande que ce projet soit discuté sans retard, estimant que la question des langues qui y est visée amènerait une solution apaisante, p. 942. — M. Du Bost, rapporteur, estime qu'il est réellement urgent de voter le projet dans sa partie essentielle, qui est de réaliser des économies par la diminution du nombre des conseils de guerre permanents, déclare pourtant que la commission s'est ralliée à l'amendement de M. Ligy tendant à maintenir un conseil de guerre à Gand. M. Du Bost estime, d'autre part, que la commission spéciale du département de la justice venant d'étudier la révision du Code de procédure pénale militaire dans son entiereté, que le Sénat fera peut-être mieux d'attendre une discussion de ce projet général, p. 942. — M. Hymans, m. j., déclare être disposé à demander au Sénat de voter la proposition réduisant le nombre des juridictions militaires, le pays étant dominé par le besoin d'économies, déclare être disposé à se rallier à l'amendement de M. Ligy, mais déclare qu'il proposera la disjonction de la question linguistique, craignant, d'une part, que ce débat ne soit irritant et n'ayant, d'autre

Armée : CODE DE PROCÉDURE PÉNALE MILITAIRE. Emploi des langues (suite)

part, pas encore pu étudier le projet de façon à prendre position dans une question aussi délicate, p. 942. — M. Calonne se rallie à la mise à l'ordre du jour, à la condition que le Sénat reste juge de la question de disjonction, p. 942. — M. le président déclare que le Sénat prendra une décision lorsque la proposition de loi viendra en discussion, p. 942.

Langue allemande. Proposition de loi réglant l'emploi de la langue allemande dans la procédure à suivre à l'égard des prévenus militaires d'expression allemande (due à l'initiative de M. Paulsen et signée par MM. Paulsen, Hénault, Clesse, Calonne, Pirard et Vermeylen).

Doc. — Développements, n° 71. — Proposition de loi, n° 71.

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. Paulsen, p. 454 (10 février 1926).

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 471.

CONTINGENT.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1926.

Doc. — Rapport fait par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, n° 54.

Ann. — M. le président annonce que ce projet de loi a été transmis par la Chambre des représentants et qu'il a été envoyé à la commission de la défense nationale, p. 182.

Dépôt du rapport par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, n° 141 (29 décembre 1925).

Discussion générale. Discours de MM. Volckaert (qui fait une déclaration au nom du groupe socialiste et réclame la réduction du temps de service), Lekeu (qui fait une déclaration afin d'obtenir que le projet de réforme militaire soit incessamment déposé afin d'arriver par palier à la nation armée et termine son discours en soulignant que, grâce à Locarno, on peut espérer se rapprocher de l'heure du désarmement), Vauthier (qui, en présence des sommations qui viennent d'être adressées par deux membres du groupe socialiste, déclare que si le gouvernement ne répond pas qu'il entend conserver sa complète indépendance, il se trouvera obligé de voter contre le contingent), Ruzette (qui demande à son tour sur le gouvernement est d'accord sur la déclaration qui vient d'être faite par MM. Volckaert et Lekeu et qui déclare que, sur les bancs dont il fait partie, on est prêt à tous les sacrifices nécessaires à la défense du pays et au maintien de son indépendance), p. 258, 259. — Interruptions de MM. le baron Ruzette, Leyniers, Seeliger, Fraiture, Lekeu, Volckaert, le baron de Moffarts, p. 258, 259. — Discours de M. Pouillet, qui répond aux observations prononcées et qui déclare que, conformément à la déclaration ministérielle, le parlement sera saisi, au cours des vacances, spontanément, et non sur l'injonction de n'importe qui, d'un projet de loi réduisant le temps de service, p. 259, 260. — Interruptions de MM. Lekeu et Seeliger, p. 259, 260. — Sont encore entendus : MM. Lekeu (qui déclare notamment que c'est la volonté du pays exprimée clairement par le suffrage universel qui aura le dessus), Vauthier (qui fait à nouveau quelques observations au sujet de la sommation adressée au gouvernement par l'extrême gauche, mais annonce que, après la déclaration de M. Pouillet, p. m. j., il émettra un vote favorable sur le contingent), de Brouckere (qui, à son tour, prend acte de la déclaration du gouvernement et fait diverses observations quant aux discours qui ont été prononcés), p. 260, 261. — Interruptions de MM. le baron Ruzette, Lekeu, Vauthier, p. 260, 261.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 261.

M. Van Fleteren fait une déclaration pour motiver son vote, ainsi que celui de M. Van Schoor, p. 275, 276.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 121 voix et 2 abstentions, p. 276 (31 décembre 1925). — Se sont abstenus : MM. Bossuyt et Depontieu, p. 276. — Le projet est soumis à la sanction royale.

V. aussi plus loin la sous-rubrique : Milice : Réduction du contingent

DRAPEAUX.

Outrages au drapeau. — V. Code pénal.

Armée (suite)**DRAPEAUX DES RÉGIMENTS DISSOUS.**

Défilé du cortège des drapeaux des régiments dissous.

Ann. — M. le président comte d'Ant de Roodenbeke annonce qu'il comptait proposer au Sénat d'interrompre la séance quelques instants pour assister à ce défilé, qui devait passer devant le Palais de la nation, et pour saluer une dernière fois ces glorieux drapeaux de la guerre; M. le président informe le Sénat que l'itinéraire a été changé au dernier moment, exprime son regret de cette décision et sa conviction que ce regret sera partagé par toute l'assemblée, p. 428.

DURÉE DU SERVICE. — V. plus loin : Milice.**ECOLE MILITAIRE.**

Projet de loi modifiant à nouveau l'article 18 de la loi du 18 mars 1838 portant organisation de l'école militaire.

Doc. — Amendement proposé par le gouvernement, n° 158.

Rapport fait par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, n° 184.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, p. 1004 (7 juillet 1926).

Discussion de l'article unique. M. le président rappelle que le gouvernement propose une autre rédaction pour cet article, et ce texte est adopté, p. 1063.

Le texte du gouvernement pour l'article unique est immédiatement remis aux voix et est définitivement adopté, p. 1063.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 88 membres présents, p. 1077 (14 juillet 1926). — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

GARNISONS.

Tableau indiquant : 1° la répartition, par district de gendarmerie, des miliciens de la classe de 1925, entre tous les corps et services; 2° la division du territoire en six groupements de recrutement, conformément aux dispositions de la loi; 3° par district de gendarmerie, le nombre de miliciens désignés pour le service, pour l'armée d'occupation et les troupes d'armées; pour les garnisons situées au chef-lieu, à moins ou à plus de 50 kilomètres de leur résidence.

Déposé sur le bureau du Sénat, par M. le ministre de la défense nationale, pendant trente jours de session, conformément à l'article 6 de la loi du 15 août 1923 sur la milice, le recrutement et les obligations de service, p. 40 (15 décembre 1925).

MILICE.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. (Durée du service.)

Pas de documents.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, p. 853 (19 mai 1926). — M. le vicomte Pouillet, p. m., rappelle l'urgence de ce projet et demande qu'il soit examiné immédiatement après les projets financiers qui viennent d'être déposés (crédits provisoires et escompte des bons du trésor), p. 853. — M. Liebaert appuie cette demande, qui est admise, p. 853.

M. le vicomte du Bus de Warnaffe, donne lecture de son rapport, p. 860, 861.

Discussion générale. Discours de MM. Lekeu (qui défend le projet et estime qu'il est une première étape dans la réduction du temps de service), p. 861, 862. — M. Segers déclare renoncer à la parole, p. 862. — Discours de MM. Pierlot (qui motive son vote négatif), Feron (qui annonce le vote négatif de la gauche libérale, ce parti estimant que l'institution militaire de la Belgique doit être révisée afin d'être mise à la hauteur des nécessités de l'heure), Theunis (qui déclare qu'il votera contre le projet qu'il trouve dangereux pour la sécurité du pays), p. 862, 863. — Inter. de MM. Calonne, Lekeu, Paulsen, p. 862, 863. — M. le président inflige un rappel à l'ordre à M. Calonne, celui-ci ayant continué à interrompre malgré les observations qu'il lui a faites à ce sujet, p. 862. — M. Pouillet, p. m. j., m. d. n., *ad interim*, justifie brièvement le projet en discussion, p. 863 à 865. — Inter. de MM. Theunis, Digneffe, Pierlot, Segers, le vicomte du Bus de Warnaffe, Deswarte, p. 863, 864.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 864, 865.

Armée : MILICE. Modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. (Durée du service) (suite)

L'ensemble du projet de loi est adopté par 67 voix contre 37 et 3 abstentions p. 865 (19 mai 1926). — Se sont abstenus : MM. le chevalier Behaeghel de Bueren, Meyers, et Mullie, p. 866. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Motion d'ordre de M. Dewaele qui déclare qu'il a émis un vote affirmatif sur ce projet et fait une rectification au *Compte rendu analytique*, qui n'a pas mentionné son nom, p. 884.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service (Réduction du contingent.)

Doc. — Rapport fait par M. du Bus de Warnaffe, n° 218.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, p. 1090 (20 juillet 1926).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1214.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 100 membres présents, p. 1252 (28 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PENSIONS MILITAIRES. — V. la rubrique : Pensions : Reajustement.

Armes du royaume (Outrages aux). — V. Code pénal : Outrages au drapeau, à l'hymne national et aux armes du royaume.

Arnold, administrateur général des colonies.

Ann. — M. le président donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. Jaspar, p. m., portant à sa connaissance que le Roi a désigné M. Arnold pour assister M. le ministre des colonies dans la discussion du budget métropolitain du ministère des colonies, p. 1279. — Discussion générale de ce budget. Observations, p. 1304. — Discours : Répond aux observations présentées par MM. Volckaert et Fraiture, p. 1305 à 1307.

Arrangement douanier avec l'Espagne. — V. Affaires étrangères : Finances : Douanes.

Asou, sénateur provincial du Hainaut.

Doc. — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyers. — Amendements. Développements et amendement à l'article 8, n° 152.

Ann. — Projet de loi relatif à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion des articles. Art. 17. S'abstient au vote sur l'alinéa 2, p. 573.

Budget des sciences et arts pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite la question de la surcharge des programmes, p. 495, 496. — Observations, p. 515.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Discours : Défend une proposition de loi qu'il a présentée, quelques mois auparavant, sur la protection des animaux, puis signale au ministre quelques remarques qui lui ont été faites au sujet de l'application du règlement en ce qui concerne la situation de fortune personnelle des aliénés, p. 624 à 626.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 705.

Projet de loi accordant à l'école des mines et métallurgie du Hainaut le droit de délivrer à ses élèves des diplômes légaux. Appuie la demande de M. Lekeu tendant à insérer ce projet à l'ordre du jour du début de la semaine suivante, p. 869. — Discussion générale de ce projet de loi et du projet de loi portant modification de l'article 34 de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891 sur la collation des grades académiques et le programme des études universitaires. Discours : Estime que le projet est utile, en ce qui concerne l'école des mines et de métallurgie du Hainaut, p. 885, 886.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Article 8. Développe son amendement tendant à ajouter au § 11, à cet article, p. 965.

Assainissement financier. — V. Finances : a) Assainissement et stabilisation; b) Banque Nationale; c) Impôts; d) Situation financière; e) Pleins pouvoirs.

Assistance judiciaire. — V. Code de procédure civile.

Assistance publique.

INTÉRÊTS DE RETARD DUS PAR LES COMMUNES.

Projet de loi fixant à 5 p. c. le taux des intérêts de retard dus en exécution de l'article 36 de la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique. — V. Communes : Assistance publique.

Association et coalition des travailleurs agricoles. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Conventions de Genève.

Associations sans but lucratif.

V. Culte : Basilique du Sacré-Cœur à Koekelberg.

Assurances sociales.

CAISSES DE PRÉVOYANCE ((PENSIONS SERVIES PAR LES). — V. Pensions : Péréquation.

EMPLOYÉS, VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ.

Projet de loi ayant pour objet de modifier l'article 4, 1° de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés.

Doc. — Rapport fait par M. Jauniaux, n° 104.

Amendement proposé par M. A. Huysmans à l'article 1^{er}, n° 106.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Jauniaux, p. 761 (27 avril 1926).

Discussion générale.

Discours de MM. Henricot (qui motive son vote négatif et termine son discours en présentant au Sénat une proposition tendant à constituer une commission sénatoriale chargée de rechercher l'avis des employeurs et des employés au sujet du maintien ou de la révision de la loi du 10 mars 1925), Secliger (qui combat le projet présenté par M. Pecher à la Chambre, déclare qu'il votera la proposition du gouvernement et fait diverses observations notamment au sujet de l'organisation en régie de l'assurance pension), Segers (qui rappelle combien la loi a été votée hâtivement à la veille des élections de 1925, déclare qu'il votera la proposition de M. Henricot, tendant à la constitution d'une commission d'enquête sénatoriale, développe un ensemble de griefs dont il demande qu'il soit tenu compte de façon que, avant le 1^{er} janvier, une nouvelle loi soit votée, basée sur plus de justice et de liberté), Tschoffen (qui développe les motifs pour lesquels il estime que les principes de la loi n'ont pas été compris, sont heureux et doivent être maintenus, estime qu'en attendant mieux il faut accepter le projet réduisant la retenue et pour le surplus examiner les suggestions qui seront faites), p. 781 à 794. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Damas, Seeliger, de Brouckere, Arm. Huysmans, De Ley, Jauniaux, Ronvaux, Tschoffen, Wauters, m. i., t., p. s., Beauvain, Lekeu, Van Roosbroeck, Demoulin, Van Overbergh, Mousty, Huisman Van den Nest, Hicquet, Henricot, Delannoy, Thiébaud, Paulsen, Segers, p. 781 à 794.

M. le président donne à ce moment lecture de la proposition de M. Henricot tendant à constituer une commission d'enquête, p. 795. — Cette proposition étant appuyée par deux membres est traduite, imprimée et distribuée et la prise en considération est fixée à la semaine suivante, p. 795. — Voyez sous la même rubrique générale la sous-rubrique : Enquête.

Reprise de la discussion générale. Discours de MM. Jauniaux, rapporteur (qui ramène l'attention du Sénat sur la question visée par la loi : fixation de la cotisation à un taux unique et motive le vote affirmatif des socialistes sur le projet en discussion), Arm. Huysmans (qui estime que le gouvernement eût été mieux inspiré en acceptant la proposition présentée à la Chambre par M. Pecher, puis défend l'amendement qu'il a présenté et conclut en priant le Sénat de rejeter le projet en discussion, afin de ne préjuger en rien au statut définitif), Digneffe (qui développe les raisons pour lesquelles il estime que cette loi est un exemple de mauvais travail parlementaire et termine en déclarant que, à son avis, pour être éclairé, il faut accepter l'institution de la commission d'enquête préconisée par M. Henricot), Mertens (qui défend la loi, demande qu'elle soit maintenue et prie le Sénat de voter l'amendement de M. Arm. Huysmans, sur la rétroactivité du

Assurances sociales : EMPLOYÉS, VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ.*Assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré (suite)*

versement), Thiébaud (qui demande le rejet de la loi et le renvoi à une commission d'études), Delannoy (qui développe certaines considérations d'ordre technique et termine en déclarant qu'il a la conviction que les pouvoirs publics ne peuvent se désintéresser du sort des travailleurs à quelque rang social qu'ils appartiennent), le vicomte Berryer (qui estime que la loi est une détestable manifestation de la politique de classe, déclare qu'il avait préparé un amendement rétablissant l'égalité entre les employeurs et les employés mais que son amendement ayant été très froidement accueilli par ceux auxquels il avait demandé de le contresigner, il renonce à le déposer), Van Schoor (qui estime que la loi est l'aurore de l'émancipation des travailleurs intellectuels et déclare, en résumé, qu'il voudrait voir augmenter la cotisation patronale), p. 796 à 808. — Interruptions de MM. Henricot, Rongy, Paulsen, Leurquin, Volckaert, Dochen, Noif, Van Overbergh, de Brouckère, Lafontaine, Dumoulin, Hicquet, Lion, Dewaele, Wauters, m. i., t., p. s., le vicomte Berryer, Huysmans Van-den-Nest, Thiébaud, Dupret, Van Fleteren, Seeliger, Van Roosbroeck, p. 796 à 807. — M. Simonis motive son vote affirmatif, mais exprime le vœu que l'on puisse soustraire à la loi les employés qui ont précédemment fait preuve de prévoyance et que l'on puisse allouer une pension de survie aux ascendants vivant avec l'employé décédé avant eux, p. 809. — M. Wauters, m. i., t., p. s. (qui rappelle que le projet n'a qu'une portée restreinte, puis répond et commente les observations qui ont été présentées à cette occasion sur l'ensemble de la question de l'assurance des employés et déclare que la loi est remise sur le métier), p. 809 à 816. — Interruptions de MM. Delannoy, Simonis, Henricot, Vinck, Seeliger, Demoulin, Van Roosbroeck, Rongy, Digneffe, Casterman, Van Overbergh, Thiébaud, Van Belle, Tschoffen, Lippens, Hénault, Segers, p. 810 à 816. — Discours de MM. Rutten (qui résume les points acquis et engage le Sénat à voter le projet en discussion qui ne préjuge rien), Henricot (qui déclare se réserver de réfréter sans difficulté les arguments qui viennent d'être développés par M. Wauters, m. i., t., p. s., à l'occasion de la discussion de la proposition d'enquête qu'il a présentées), De Ley (qui déclare que les employés catholiques organisés approuvent la loi), p. 816, 817.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. M. le président rappelle le texte de l'amendement de M. Arn. Huysmans sur la rétroactivité du versement, p. 817. — Observations de MM. Digneffe au sujet de la réduction du taux de la participation des employés et réponse de M. Wauters, m. i., t., p. s., p. 817. — L'amendement de M. Huysmans auquel le gouvernement se rallie est adopté, p. 817. — L'ensemble de l'article 1^{er}, ainsi amendé, est adopté, p. 817.

Art. 2. Adopté sans observation, p. 817.

M. Feron motive son vote affirmatif, sous réserve du prochain dépôt d'un projet quant au régime définitif de la loi et se réserve, au surplus, d'appuyer énergiquement la proposition d'enquête parlementaire présentée par M. Henricot, p. 817. — Interruption de M. Segers, p. 817.

Le Sénat décide de passer immédiatement au vote sur l'article 1^{er} amendé et cet article est adopté définitivement, tel qu'il a été amendé en première lecture, p. 818.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 72 voix contre 42 et une abstention, p. 818 (5 mai 1926). — S'est abstenu : M. Simonis, p. 818. — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

ENQUÊTE.

Proposition tendant à constituer une commission d'enquête chargée de se rendre compte de l'avis des employeurs et des employés au sujet du maintien, de la révision, ou de l'abrogation de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés (due à l'initiative de M. Henricot).

Doc. — Développements, n° 112. — Proposition, n° 112.

Rapport fait par M. Jauniaux, n° 182.

Annexe : Questionnaire du ministère de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, n° 182.

Note de la minorité signée par M. Henricot, n° 182.

Ann. — M. Henricot annonce cette proposition d'enquête au cours de la discussion du projet de loi modifiant l'article 4, 1^{er}, de la loi du 10 mars 1925 sur l'assurance-pension des employés, p. 786.

Assurances sociales : ENQUÊTES. Maintien, révision ou abrogation de la loi relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés (suite)

M. le président annonce le dépôt de cette proposition, en donne lecture, et demande si elle est appuyée par deux membres, p. 795 (4 mai 1926). La proposition étant appuyée, la prise en considération est fixée à une séance ultérieure.

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 843.

Dépôt du rapport par M. Jauniaux, p. 1001 (7 juillet 1926).

OUVRIERS MINEURS.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 30 décembre 1924, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des ouvriers mineurs.

Doc. — Projet de loi, n° 209.

Rapport fait par M. Van Belle, n° 215.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Belle, p. 1099 (20 juillet 1926).

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1269, 1270.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, p. 1302 (29 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PENSIONS DE RETRAITE. — V. Pensions.**SOCIÉTÉS MUTUALISTES.**

Reconnaissance légale et compte des recettes et dépenses. — Projet de loi apportant des modifications à la loi du 23 juin 1894 sur les sociétés mutualistes.

Doc. — Rapport fait par M. Jauniaux, n° 93.

Ann. — Rapporteur : M. Jauniaux.

Discussion générale. Discours de M. Jauniaux, qui traite deux questions : Comment arriver à l'uniformité dans la répartition des subsides aux mutualités et rapports des mutualités avec les femmes assurées en matière d'indemnité de veuvage); Delannoy (qui, en qualité de vice-président de la commission permanente, et d'accord avec ses collègues, rend hommage au secrétaire de cette commission), p. 712, 713.

L'article unique est adopté sans observations, p. 713.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 116 membres présents, p. 732 (24 mars 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

V. aussi, éventuellement, la rubrique spéciale : Mutualité.

Ateliers (Règlements d'). — V. Industrie, commerce et travail : Règlements d'ateliers.**Ateliers de l'Etat. — V. Interpellations aux nom de M. Digneffe.****Automobiles (Taxe sur les). — V. Finances : Impôts : Contribution foncière, taxe sur les jeux et paris, spectacles ou divertissements publics, automobiles, etc.****Avancement des officiers. — V. Armée.****Baeck, sénateur de Bruxelles.**

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 57, 66, 71, 72, 75, 76. — M. le vicomte Vilain XIIII ayant motivé son vote négatif sur les budgets des départements qui ont à leur tête des ministres socialistes, fait des observations à cette occasion, p. 91.

Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion générale. Observations, p. 147.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles. Art. 165. Observations, p. 221.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Discussion des articles. Art. 7bis proposé par M. le baron de Moffarts. Observations, p. 229. — Art. 40. Observations, p. 238, 239.

Baek (suite)

- Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 318 à 320, 327, 369, 371, 372.
- Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat. Observations, p. 595, 600, 602, 732, 734.
- Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 721, 723.
- Projet de loi portant revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 12. Discussion au sujet des diverses propositions en présence, p. 974.
- Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1011, 1022.
- Projet de loi créant la Société nationale des Chemins de fer belges. Discussion générale. Observations, p. 1134.
- Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : S'inquiète au sujet de l'exécution des travaux d'agrandissement du canal de Charleroi à Bruxelles, en faveur des intérêts de la commune de Molenbeek, p. 1147. — Observations, p. 1148.
- Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations, p. 1181, 1186, 1192.

B

Baels, nommé ministre de l'agriculture et des travaux publics le 20 mai 1926.

Ann. — Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1121, 1124, 1127 à 1129. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 1148 à 1152. — Rectification, p. 1310.

Bagages (Conventions relatives au transport des). — V. Affaires étrangères : Chemins de fer.

Bail. — V. Code civil.

Banque nationale. — V. Finances.

Barnich, sénateur provincial d'Anvers.

Doc. — Projet de loi relatif à l'assainissement de la circulation fiduciaire et à la stabilisation monétaire. Rapport, n° 77.

Ann. — Projets de lois fiscales du gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet. M. le président ayant proposé d'ouvrir immédiatement la discussion générale sur ces projets, et M. Braun s'étant opposé à cette proposition, une réunion de la droite, à laquelle assisterait le ministre des finances devant avoir lieu à onze heures, déclare être prêt à prendre la parole, afin de faire gagner du temps au Sénat et s'engage à ne pas être long, de manière à permettre à la droite de se réunir, ainsi qu'elle en avait l'intention, p. 138. — Discussion générale. Discours : Prononce un discours d'union nationale afin que tous les partis s'unissent dans un même courage fiscal, p. 138 à 140. — Observations, p. 165, 166.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Washington pour le remboursement des dettes de la Belgique envers les Etats-Unis d'Amérique. Discussion générale. Discours : Combat le discours de M. Magnette, ainsi que son projet de résolution et conclut en déclarant qu'il estime l'accord satisfaisant, en félicitant les délégués d'avoir pu obtenir une solution avantageuse, p. 530 à 532.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Observations, p. 536, 554. — Discours : Estime inutile, son rapport n'ayant soulevé aucune critique, d'entreprendre un plaidoyer en faveur de projets qui paraissent avoir l'agrément du Sénat, p. 565, 566.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de l'organisation d'une exposition internationale pour célébrer le centenaire de l'indépendance de la Belgique. Observations, p. 656.

Situation financière : Projets financiers présentés par le nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar (fonds d'amortissement, etc.). Discussion générale d'ensemble. Discours : Estime qu'il convient de mettre une sourdine aux récriminations, que les impôts qui vont être votés, ne valent que pour

Barnich (suite)

un an, l'initiative parlementaire pouvant présenter l'année suivante d'autres formes d'impôts, qui se substitueraient à celles en discussion, et termine en déclarant que lui et ses amis sont d'accord pour faire pénitence, ne voulant pas que le franc devienne un multiple du néant et n'entendant pas que la classe ouvrière puisse, éventuellement, souffrir de la faim, p. 896 à 898.

Basilique nationale du Sacré-Cœur. — V. Culte.

Baudrux, sénateur provincial du Luxembourg.

Ann. — Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles. Art. 165. S'abstient au vote sur cet article, p. 223. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Baux à loyer. — V. Code civil : Bail.

Beauduin, sénateur coopté.

Doc. — Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1926. — Rapport, n° 235.

Ann. — Budget de l'agriculture pour 1926. Discussion générale. Discours : parle des concours de culture, de la question des drainages, de celle du défrichement et termine en réclamant pour les ouvriers agricoles les avantages accordés aux ouvriers industriels, p. 121-122. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 131.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 375.

Fait personnel de M. Despret au sujet des discours qui ont été prononcés relativement à la campagne qu'il mène en dehors du parlement. Observations, p. 412.

Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huisman van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la circulaire ministérielle du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 415.

Projet de loi relatif à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion des articles. Art. 17. S'abstient au vote sur l'alinéa 2, p. 573.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion des articles. Art. 54 réservé. Observations au sujet du discours de M. le vicomte Berryer, p. 703.

Budget des affaires étrangères pour 1926. Discussion générale. Discours : Fait un exposé de la question des sucres et forme le vœu pour qu'une entente se réalise entre tous les pays producteurs, p. 762-763. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 786.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 783.

Politique du gouvernement. Déclaration de M. Vandervelde, m. a. étr., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar, v. m. Discussion : Observations, p. 874.

Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour 1926. Dépose le rapport sur ce budget, p. 1090. — Discussion générale de ce budget, auquel ont été joints les budgets des travaux publics et des affaires économiques. Observations, p. 1121. — Donne lecture de son rapport sur le budget extraordinaire, ce rapport n'ayant pu être publié en temps utile à cause des fêtes nationales, mais commence par renouveler les protestations faites chaque année par le Sénat, au sujet de la transmission tardive, par la Chambre, du budget extraordinaire, p. 1121, 1122. — Reprise de l'ensemble de la discussion des trois budgets. Observations, p. 1128.

Projet de loi créant la Société nationale des Chemins de fer belges. Discussion générale. Discours : Pose quelques questions, non pour critiquer, mais pour éclairer la discussion et déclare qu'il émettra un vote affirmatif et fera tout pour le succès du placement des actions, p. 1133-1134.

Behaghel de Bueren (chevalier), sénateur d'Audenarde et Alost.

Ann. — Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 179.

Behaghel de Bueren (chevalier) (suite)

- Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables, administrées par l'Etat. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.
- Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.
- Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle notamment de l'insuffisance de la gare d'Audenarde, au point de vue des voyageurs, p. 307.
- Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice de recrutement et les obligations de service. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 865.
- Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

Berryer (Viconte), sénateur de Liège.

- Doc.* — Projet de loi portant revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Amendement à l'article 38 (cosign.), n° 156.
- Ann.* — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. Discussion des articles. Art. 121. Observations, p. 88. — Demande à prendre la parole pour motiver le vote qu'il a émis sur ce budget, p. 92.
- Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Observations, p. 106. — Discours : estime que contrairement à ce que vient de dire M. Vanderveide, m. a. ét., le projet en discussion ne fait pas partie du plan financier général du gouvernement et demande le respect de la transaction qui était intervenue l'année précédente, p. 108-109.
- Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion générale. Observations, p. 144. — Discussion des articles. Amendement de MM. Segers et consorts. Observations, p. 176.
- Projet de lois fiscales. Discussion générale. Observations, p. 186.
- Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Discussion des articles. Art. 1bis proposé par le baron de Moffarts. Observations, p. 229. — Art. 40 (redevance sur les mines). Combat cet article, p. 237, 238. — Observations, p. 239. — Remercie le ministre de l'adoucissement promis au texte en discussion, p. 239.
- Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Déclare que, tout en marquant son hostilité à plusieurs des impôts contenus dans le projet, il émettra un vote affirmatif, puisque l'établissement de ces impôts est, dit-on, nécessaire au rétablissement des finances du pays, p. 272.
- Par motion d'ordre signale au Sénat la situation lamentable dans laquelle se trouve la ville de Liège, par suite de la catastrophe causée par les inondations, p. 277.
- Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes et aéronautique pour 1926. Discussion générale. Discours : Fait entendre quelques récriminations au sujet des tribulations qu'il subit chaque mois au sujet du téléphone, p. 319, 320. — Observations, p. 334 à 336, 365, 370, 372. — Fait personnel de M. Despret au sujet des discours qui ont été prononcés en ce qui concerne la campagne qu'il mène en dehors du parlement. Observations, p. 407.
- Projet de loi relatif au statut du personnel des communes et des administrations subordonnées. Motion d'ordre de M. Calonne qui rappelle que ce projet est voté depuis un an par la Chambre et s'étonne que la commission sénatoriale n'ait pas encore entamé l'examen de cet objet. Fait diverses observations quant à la motion de M. Calonne; déclare, notamment, que le ministère de l'intérieur, ayant l'intention de créer une commission chargée de codifier les diverses dispositions prises en faveur des employés des communes, il a estimé inutile, comme président de la commission de l'intérieur, de faire étudier un projet qui serait immédiatement détruit, p. 430.
- Budget des sciences et des arts pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 638.
- Interpellation de M. Digneffe relative à l'organisation d'une exposition internationale pour célébrer le centenaire de l'indépendance nationale. Par motion d'ordre fait une rectification à une imputation faite à son égard par M. Lebon, au cours de l'interpellation et déclare que, quoiqu'il ait tenu un propos qui se rapproche de celui cité par M. Lebon, ayant dit « que l'on réalise des travaux indispensables moyennant quoi

Berryer (viconte)

- on pourrait songer à se passer de l'exposition », il n'a jamais songé à priver son arrondissement d'une exposition, alors que d'autres parties du pays en bénéficieraient, p. 665.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 665, 685, 687. — Discours : Proteste contre la réintégration de M. De Boom dans ses fonctions de bibliothécaire et estime que des mesures doivent être prises pour annuler cette réintégration, les pouvoirs publics devant donner l'exemple du respect de la légalité, p. 688, 689. — Discussion des articles. Art. 54 réservé : motive son vote affirmatif sur l'amendement de Mme Spaak, p. 703.
- Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 742, 743.
- Budget des affaires étrangères pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 758, 773.
- Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 801. — Discours : Estime que la loi est une détestable manifestation de la politique de classe, déclare qu'il avait préparé un amendement rétablissant l'égalité entre les employeurs et les employés, mais que son amendement ayant été très froidement accueilli par ceux auxquels il avait demandé de le contresigner, il renonce à le déposer, p. 807.
- Projet de loi instituant une procédure d'urgence, en matière d'expropriations pour cause d'utilité publique. Discussion générale. Observations, p. 844, 845.
- Politique du gouvernement : Déclaration de M. Vanderveide, m. a. ét., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspas, p. m. Discussion : Observations, p. 874, 875.
- Situation financière : Projets financiers présentés par le nouveau gouvernement présidé par M. Jaspas (fonds d'amortissement, etc.). Discussion générale d'ensemble. Observations, p. 899. — Discussion des articles du projet de loi relatif à la contribution foncière, aux taxes sur les jeux et paris, divertissements publics, automobiles, etc. Art. 6. Rompt une lance en faveur des jeux publics qui peuvent rapporter au pays, par suite de la venue des étrangers dans certaines villes balnéaires, p. 916.
- Projet de loi portant revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 12 : Amendement de M. Segers et de la commission. N'ayant pas été appelé à voter sur ces amendements lors du vote par appel nominal, proteste, par motion d'ordre, contre cette omission, p. 976. — Des protestations s'étant élevées à l'extrême gauche au sujet du vote sur l'amendement de la commission (majoration de 200 p. c.), estime que le vote est acquis, p. 976.
- Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1011.
- Projet de loi créant la Société nationale des Chemins de fer belges. Discussion générale. Observations, p. 1134. — Discours : Critique la disposition excluant les anciens ministres des chemins de fer de la société pendant une durée de deux années après leur départ du ministère, p. 1139, 1140.
- Proposition de loi modifiant la date des élections communales. Discussion générale. Discours : Combat le discours de M. Carpentier et engage le Sénat, avec l'énergie la plus décidée, à rejeter le projet, p. 1248, 1249.
- Blanmont.** — V. Communes : Limites séparatives : Chastre-Ville-roux-Blanmont et Cortil-Noirmont.
- Bois et forêts.** — V. Eaux et forêts.
- Poissons fermentées mousseuses.** — V. Finances : Impôts.
- Bonne fin de vente de marchandises belges à l'étranger.** — V. Industrie, commerce et travail.
- Bonnes mœurs (Publications, écrits, gravures, etc., contraires aux).** — V. Code pénal : Moralité publique.
- Bossuyt,** sénateur provincial de la Flandre occidentale.
- Ann.* — Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 276.
- Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes et aéronautique pour 1926. Discussion générale. Discours : Exprime au ministre la gratitude du syndicat chrétien pour la confiance qu'il accorde à la coopération de l'autorité et du travail, satisfaisant ainsi pleinement à un vœu de ce syndicat, puis traite diverses questions en faveur du personnel ouvrier, p. 313-314.

Bossuyt (suite)

Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Discours : Fait remarquer que la péréquation des instituteurs est tout à fait insuffisante et demande que leur situation soit améliorée, p. 467, 468.

Braffort, sénateur provincial du Luxembourg.

Ann. — Budget de l'agriculture pour 1926. Discussion générale. Discours : A l'occasion du budget en discussion, réclame la réorganisation des cadres administratifs dans tous les départements, puis engage le département de l'agriculture à porter son attention sur l'enseignement agricole à tous les degrés, p. 111-112.

Projets de lois fiscales. Discussion générale. Discours : Appuie la demande de M. le baron de Moffarts tendant à l'exonération des moteurs agricoles, p. 190, 191.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles. Art. 165. S'abstient au vote sur cet article, p. 223.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Discours : Motive son vote affirmatif qui ne sera pourtant qu'un vote de résignation, p. 566.

Notification de son décès, p. 577.

Braun, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Proposition de loi ayant pour objet d'autoriser la fabrique de l'église du Sacré-Cœur de Jésus, à Ganshoren (Koekelberg), à confier la construction d'une église-basilique à l'association sans but lucratif Les Amis de la Basilique nationale du Sacré-Cœur à Koekelberg, sur un terrain que la Fabrique possède au plateau de Koekelberg. Développements n° 31. Proposition de loi : Annexe au n° 31.

Projet de loi relatif aux vacances judiciaires. Rapport, n° 92.

Projet de loi portant modification des dispositions du chapitre VI, titre V, du livre 1^{er} du Code civil : « Des droits et des devoirs respectifs des époux ». Rapport, n° 101.

Projet de loi de surséance à certaines nominations judiciaires. Rapport, n° 141.

Ann. — Proposition de loi ayant pour objet d'autoriser la fabrique de l'église du Sacré-Cœur de Jésus, à Ganshoren (Koekelberg), à confier la construction d'une église-basilique à l'association sans but lucratif Les Amis de la Basilique nationale du Sacré-Cœur à Koekelberg, sur un terrain que la fabrique possède au plateau de Koekelberg. Dépose cette proposition de loi, p. 105.

Projets de lois fiscales présentées par le cabinet présidé par M. le vicomte Pouillet. M. le président ayant annoncé que divers membres demandaient l'ouverture de la discussion générale dès la séance en cours, fait remarquer que la droite doit tenir une réunion à onze heures, réunion à laquelle M. le ministre des finances doit assister, p. 138. — Déclare se rallier à la proposition tendant à commencer immédiatement la discussion, p. 138.

Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion des articles. Motive son vote sur l'amendement de MM. Segers et consorts, p. 175.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles. Art. 165. S'abstient au vote sur cet article, p. 223.

Proposition de loi tendant à proroger certains délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protêts et par la loi du 28 avril 1851 (article 443 du Code de commerce). Discussion de l'article unique. Observations, p. 409.

Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 511.

Annnonce du décès de MM. le comte de Limburg-Stirum et Braffort, sénateurs provinciaux du Luxembourg. Discours, p. 578.

Proposition de loi ayant pour objet d'autoriser la fabrique de l'église du Sacré-Cœur de Jésus, à Ganshoren (Koekelberg), à confier la construction d'une église-basilique à l'association sans but lucratif Les Amis de la Basilique nationale du Sacré-Cœur à Koekelberg, sur un terrain que la fabrique possède au plateau de Koekelberg. Par motion d'ordre, demande que le Sénat passe immédiatement à l'examen de

Braun (suite).

cette proposition de loi qui figure comme troisième objet à l'ordre du jour, p. 621. — Discussion générale. S'en réfère aux conclusions favorables de la commission et du rapporteur, p. 621.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 669.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 701, 707, 717, 718 742.

Annnonce du décès de M. A. Du Bois, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas. Discours, p. 872.

Politique du gouvernement : Déclaration de M. Vandervelde, m. a. ét., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion : Déclare, à la suite du discours prononcé par M. Segers, pouvoir renoncer à la parole, M. Segers ayant élogieusement exprimé la confiance de la droite dans le gouvernement qui vient d'être constitué, puis donne lecture de l'ordre du jour de confiance qu'il présente avec MM. Magnette et Leket, p. 879, 880.

Annnonce du décès de M. le baron de Kerchove d'Ousselghem, sénateur de Gand-Eecloo. Discours, p. 926.

Projet de loi de surséance à certaines nominations judiciaires. Discussion générale. Discours : Parle à cette occasion du projet de réduction du nombre des magistrats et termine en déclarant que l'amendement présenté par la commission, au projet en discussion, est retiré, p. 927.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Se rallie à la proposition de M. Deswarte tendant à renvoyer les amendements à l'examen de la commission de la justice, p. 928. — Discussion générale Observations, p. 934, 939. — Discussion des articles. Art. 6, p. 952, 953. — Amendement de la commission relatif au délai de prorogation pour la 3^e catégorie. Discussion, p. 956. — Observations, p. 957. — Au moment du vote par division, demande que l'on donne la priorité à l'amendement de la commission, p. 957.

Annnonce du décès de M. Vermeersch, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas. Discours, p. 1064.

Brevets d'invention (taxes sur les). — V. Finances : Impôts.

Budgets. — V. Finances.

Bureau définitif. — V. Chambres législatives-Sénat.

C

Cadastre. — V. Interpellations, au nom de M. le chevalier de Vrière.

Caisse nationale des pensions de la guerre. — V. Guerre.

Caisses de prévoyance (Pensions servies par les). — V. Pensions : Péréquation.

Caissier de l'Etat. — V. Finances : Banque nationale.

Calonne, sénateur de Tournai-Ath.

Doc. — Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899, comprenant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Amendements, n° 14.

Proposition de loi modifiant la loi du 15 septembre 1924 sur la position et l'avancement des officiers. Développements, n° 26. Proposition de loi : Annexe au n° 26.

Proposition de loi réglant l'emploi de la langue allemande dans la procédure à suivre à l'égard des prévenus militaires d'expression allemande (co sign.), n° 71.

Ann. — Proposition de loi modifiant la loi du 15 septembre 1924 sur la position et l'avancement des officiers. Dépose cette proposition de loi, p. 77.

Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 concernant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Discussion générale, M. le vicomte Pouillet, p. m., m. j., ayant proposé l'ajournement, déclare s'y opposer et être prêt à retirer les amendements qu'il avait présentés, p. 136. — Se rallie à l'ajournement, par déférence pour M. Pouillet, p. 137. — Reprise de la discussion générale. M. Du Bost ayant proposé le renvoi des amendements à la commission et M. le baron Descamps, ayant suggéré que les amendements soient développées en commission plutôt qu'à la Chambre, insiste

Calonne (suite)

pour défendre immédiatement devant la Chambre l'amendement qu'il présente, p. 300-301. — Insiste sur sa demande p. 301. — Fait encore diverses observations, p. 301, 302. — Par motion d'ordre, insiste pour que ce projet soit discuté sans plus de retard, estimant que la question des langues visée par ce projet amène une solution apaisante, p. 942. — Se rallie aux observations présentées par MM. Du Bost et Hymans, m. s. a., à condition que le Sénat reste juge de la question de disjonction mentionnée par M. Hymans, m. j., p. 942.

Projet de loi relatif au statut du personnel des communes et des administrations subordonnées. Par motion d'ordre, rappelle que ce projet a été voté près d'un an auparavant par la Chambre (le 5 mars 1925) et s'étonne que la commission sénatoriale n'ait pas encore entamé l'examen de ce projet, p. 429, 430. — Fait encore diverses observations en réponse à M. le vicomte Berryer, président de la commission de l'intérieur, p. 430. — Nouvelle motion d'ordre au même sujet, p. 1100.

Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 488.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 648. — Discours : Traite la question de la réforme de la justice, au point de vue socialiste, p. 651 à 653. — Observations, p. 714, 715.

Projet de loi portant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations du service. Discussion générale. Observations, p. 862.

Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1024.

Budget de la défense nationale pour 1926. Discussion générale. Discours : estime qu'il n'y a pas encore eu de compressions véritables, ni en personnel, ni en deniers publics et développe cette appréciation; déclare pourtant que son parti reconnaît la nécessité d'un cadre sérieux et solide et termine en exprimant l'espoir que le comte de Broqueville, m. d. n., qui a la confiance de l'armée, sera à même de réaliser les réformes qu'il vient d'indiquer, dès le début de la prochaine session, p. 1171 à 1174. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1251.

Proposition de loi modifiant la date des élections communales. Discussion générale. Observations, p. 1249. — Discours : Défend le projet, estimant que son adoption est une question de justice pour de nombreux ouvriers quittant le pays au mois de septembre pour aller travailler en France, p. 1250.

Canaux. — V. Interpellations au nom de M. de Vrière.

Candidats ingénieurs. — V. Enseignement supérieur : Diplôme légaux.

Cardinal Mercier.**NOTIFICATION DE SON DÉCÈS.**

Ann. — M. le président comte t'Kint de Roodenbeke annonce au Sénat le décès du cardinal Mercier, il prononce un discours à cette occasion et propose au Sénat de ne pas siéger le jeudi suivant, jour des funérailles, en signe de deuil, p. 325, 326. — M. Vandervelde, m. a. ét., s'associe, au nom du gouvernement, aux paroles qui viennent d'être prononcées par M. le président et annonce qu'il proposera ce jour même aux Chambres de faire à Mgr Mercier des funérailles nationales, s'inspirant du fait que Mgr Mercier a rendu au pays des services exceptionnels pendant la grande guerre, p. 326. — Marques unanimes d'assentiment du Sénat.

FUNÉRAILLES NATIONALES.

Projet de loi portant que les funérailles de S. E. le Cardinal Mercier, Archevêque de Malines, seront célébrées aux frais de l'Etat.

Ann. — M. le président annonce que la Chambre des représentants transmet ce projet au Sénat, en fait remarquer l'urgence et propose de le transmettre à la commission des finances qui se réunirait immédiatement et ferait rapport, p. 329 (26 janvier 1926). — Cette proposition est admise.

Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 331. — M. le baron de Mévius demande l'urgence et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 331. — L'article unique est adopté sans observations, p. 331.

Cardinal Mercier : FUNÉRAILLES NATIONALES (suite)

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre 2, (MM. Damas et Lion), p. 331 (26 janvier 1926). Le Projet est soumis à la sanction royale.

Motion d'ordre de M. De Ley, qui déclare qu'il a émis un vote affirmatif sur ce projet de loi, p. 366.

Carnoy, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Budget des sciences et des arts pour l'exercice 1926. Rapport, n° 61.

Projet de loi portant approbation de la convention concernant l'application du repos hebdomadaire dans les établissements industriels, élaborée à Genève par la conférence internationale du travail et signée à Paris, le 28 janvier 1924, par la Belgique et par la France. Rapport, n° 151.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Amendement à l'article 38 (consign.), n° 156.

Projet de loi domaniale. Amendement à l'article 2, n° 180.

Ann. — Budget des sciences et des arts pour 1926. — Dépose le rapport sur ce budget, p. 298. — Discussion générale. Discours : Répète certains points de son rapport et termine son discours en se réjouissant du ton général de la discussion qui vient d'avoir lieu et exprime l'espoir que ceci sera un démenti au bruit suivant lequel la majorité qui compose à ce moment le parlement serait de nature à détruire la culture intellectuelle du pays, p. 491 à 493. — Observations, p. 510, 516.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Discours : Proteste contre la diminution du crédit destiné à l'œuvre nationale de l'Enfance, p. 667 à 669. — Observations, p. 681.

Projet de loi accordant à l'école des mines et de métallurgie du Hainaut le droit de délivrer à ses élèves des diplômes légaux. S'abstient au vote sur l'ensemble de ce projet de loi, p. 890.

Projet de loi domaniale. Discussion générale. Discours : défend son amendement et appuie la proposition d'ajournement faite par M. le baron de Moffarts; estime que l'Etat doit comprendre que le Sénat demande une révision des conventions, p. 1072. — A la suite d'un discours de M. Huisman-Van den Nest, défend à nouveau son amendement, p. 1072, 1073.

Carpentier, sénateur provincial de la Flandre orientale.

Doc. — Proposition de loi ayant pour objet de compléter la loi du 10 mars 1925, relative aux distributions d'énergie électrique. Rapport, n° 153.

Projet de loi portant modification des limites séparatives des communes de Chastre-Villeroux-Blanmont et de Cortil-Noirmont (province de Brabant). — Rapport, n° 172.

Projet de loi complétant la loi du 10 mars 1925, relative aux distributions d'énergie électrique. (Texte amendé par la Chambre des représentants). Rapport, n° 213.

Ann. — Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Matagne, appelé à faire partie du Sénat comme membre effectif, en remplacement de M. Libouille, décédé. Dépose le rapport sur cette vérification complémentaire de pouvoirs et donne lecture de son rapport, p. 1.

Vérification complémentaire des pouvoirs de quelques sénateurs suppléants. En sa qualité de rapporteur propose, contrairement aux conclusions du rapport, M. Liebaert ayant récemment fourni les pièces justificatives à son élection, de valider ses pouvoirs, p. 10. — Discussion des conclusions du rapport. Discours. Fait remarquer que le rapport de la commission comporte diverses questions : les unes d'ordre administratif, qui se rapportent à la nature des documents à produire par les élus; les secondes qui soulèvent la discussion de principes constitutionnels : 1° le mandat prorogé peut-il être assimilé au mandat renouvelé; 2° à quel moment les conditions d'éligibilité, et notamment celles de l'âge, doivent-elles exister; 3° les candidats suppléants non éligibles d'une liste seront-ils remplacés par d'autres suppléants de cette liste; examne ces divers points, p. 10-11. — Discours. Répond à M. Moyersoen, p. 14. — Observations, p. 16. — Nouvelles observations au sujet de la validation des pouvoirs de M. Houben, p. 16.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Discours : Fait notamment ressortir l'augmentation du chiffre du budget, en ce qui concerne la partie administrative ainsi que l'augmentation du nombre des fonctionnaires, p. 50 à 52.

Carpentier (suite)

- Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la circulaire ministérielle du 16 novembre 1926. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 415, 421.
- Projet de loi approuvant l'accord conclu à Washington pour le remboursement des dettes de la Belgique envers les Etats-Unis d'Amérique. Dépose, au nom de M. Magnette, une proposition de résolution à ce sujet, p. 516.
- Projet de loi relatif à l'assainissement de la circulation fiduciaire et à la stabilisation monétaire. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 575.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle de la situation des communes qui ont eu à souffrir de l'occupation allemande et fait remarquer que leur population ne peut rembourser seule les emprunts contractés pendant la guerre, p. 666, 667.
- Vérification des pouvoirs de MM. le baron Delvaux de Fenffe et Pierlot, élus sénateurs provinciaux du Luxembourg en remplacement de MM. le comte de Limburg-Stirum et Braffort décédés. Fait rapport sur cette élection et donne lecture de son rapport, p. 756.
- Projet de loi relatif aux enquêtes sur la situation industrielle du pays. Appuie la demande de M. Moyersoën, rap., tendant à la remise de la discussion à la semaine suivante, p. 779. — Discussion générale. Discours. Demande notamment pourquoi le projet ne précise pas la limite des pouvoirs du ministre et est mé qu'il ne faut pas énerver le fonctionnement des industries par des lois à caractère inquisitorial, p. 818, 819.
- Proposition de loi présentée par M. Moyersoën et complétant la loi du 10 mars 1925, relative aux distributions d'énergie électrique. Dépose le rapport sur cette proposition de loi p. 931. — Dépose le rapport sur le texte amendé par la Chambre des représentants, p. 1090.
- Projet de loi portant modification des limites séparatives de communes de Chastre-Villeroux-Blanmont et de Cortil-Noirmont. Dépose le rapport sur ce projet de loi p. 954.
- Fait rapport sur la vérification complémentaire des pouvoirs de M. le vicomte Georges Vain XIII appelé à faire partie du Sénat comme sénateur effectif de l'arrondissement de Termonde-Saint-Nicolas en remplacement de M. Vermeersch décédé, p. 1090.
- Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Discours : prend la parole afin que la classe ouvrière ne puisse pas croire surtout après certaines déclarations qui ont été faites, que l'parti libéral est adversaire de la ratification de la Convention p. 1244.
- Proposition de loi modifiant la date des élections communales. Discussion générale. Discours : défend le projet et convie le Sénat à le voter à titre d'essai ainsi que l'a fait la Chambre p. 1247, 1248. — Observations, p. 1249, 1250.

Ca ton, ministre des colonies, démissionnaire le 20 mai 1926.

- Ann.* — Projet de loi d'emprunt de 500 millions de francs pour le compte de la colonie. Discussion générale. Observations p. 262, 263. — Répond brièvement aux observations qui viennent d'être présentées, p. 263 à 265. — Observations p. 267. — Répond au discours de M. Fraiture quant aux conditions d'émission, p. 265, 266. — Demande que l'autorisation d'emprunt lui soit donnée sans réserve, p. 266, 267. — Observations, p. 267.
- Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat, p. 593.
- Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 701, 702, 708.
- Casier**, sénateur suppléant de l'arrondissement Gand-Ecclou, appelé à faire partie du Sénat comme sénateur effectif en remplacement de M. le baron de Kerchove d'Ousselghem, décédé.
- Ann.* — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 942. — Prête serment, p. 942.
- Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Demande que l'on rectifie la route de Gand à Bruges au village de Waerschoot, p. 1131. — Observations, p. 1151.
- Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations p. 1188, 1192. — Discours : Motive son vote négatif, p. 1199, 1200.

Casier (suite)

- Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1926. (Texte amendé par la Chambre des représentants.) S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1302.
- Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.
- Casterman**, sénateur provincial du Hainaut.
- Ann.* — Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Discussion des articles. Art. 2. Observations, p. 226.
- Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 811, 814.
- Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 8, § 8. Défend l'amendement qu'il a présenté, p. 964. — Déclare maintenir cet amendement, p. 964. — Art. 12. Discussion, p. 976. — Observations au moment du vote sur l'ensemble du projet, p. 1098.
- Projet de loi créant la Société nationale des chemins de fer belges. Discussion générale. Observations, p. 1135.
- Centenaire de l'Indépendance de la Belgique (Exposition à cette occasion)**. — Voyez la rubrique : Interpellations, au nom de M. Digneffe.

Céruse. — V. : 1° Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Conventions de Genève. — 2° Industrie, commerce et travail : Hygiène professionnelle.

Chambres législatives-Sénat.**BUREAU DÉFINITIF.**

- Ann.* — M. le comte d'Kint de Roodenbeke est élu président, p. 1-2.
- M. Lafontaine est élu premier vice-président, p. 2.
- M. Magnette est élu deuxième vice-président, p. 2.
- M. le baron Descamps est élu troisième vice-président, p. 2.
- Secrétaires du Sénat :
- Sont élus : MM. Ryckmans, Delannoy, Du Bodt, Van Roosbroeck, Ligy et Seeliger, p. 2.

COMMISSION DU TRAVAIL PARLEMENTAIRE.

- Ann.* — Communication de M. le président au sujet de la nomination de cette commission, qui doit être reconstituée pour la session de 1925-1926. M. le président rappelle que les différents groupes sont chargés de déléguer deux de leurs membres et indique le nom des sénateurs qui seront adjoins au bureau et à la questure pour former cette commission, p. 6. — Aucune opposition n'est faite à cette communication.

COMMISSIONS PERMANENTES.*Liste des commissions permanentes.*

Doc. — N° 4.

Nomination et composition :

- Ann.* — Nominations et composition des commissions permanentes : 1° Justice; 2° Intérieur et hygiène; 3° Sciences et arts; 4° Finances; 5° Agriculture; 6° Travaux publics et affaires économiques; 7° Défense nationale; 8° Affaires étrangères; 9° Chemins de fer, marine, postes et télégraphes; 10 Industrie et prévoyance sociale; 11° Colonies, p. 6-7.
- Constitution de ces commissions, p. 26, 27.

DÉCÈS.

- Ann.* — Annonce du décès de M. Libioulle, sénateur de Charleroi-Thuin. Discours de MM. le président comte d'Kint de Roodenbeke, Vandervelde, m. a. ét., Magnette, Lekeu et le baron Descamps, p. 2 à 4.
- Annonce du décès de M. le comte Goblet d'Alviella, vice-président du Sénat, ministre d'Etat : M. le comte d'Kint de Roodenbeke prononce quelques mots à l'occasion du décès de M. le comte Goblet d'Alviella survenu pendant les vacances à la suite d'un accident, p. 4. M. Lekeu donne lecture d'une lettre que M. Lafontaine, président du groupe socialiste du Sénat, lui a adressée des Etats-Unis, p. 4.

Chambres législatives-Sénat : DÉCÈS (suite)

- Annnonce du décès de M. L. Hubert, ancien sénateur suppléant de Dinant-Philippeville, p. 281.
- Annnonce du décès de MM. le comte de Limburg-Stirum et Braffort, sénateurs provinciaux du Luxembourg. Discours de MM. le président comte t'Kint de Roodenbeke, Vandervelde, m. a. ét., Braun, Lafontaine, Feron et le baron de Moffarts, p. 577 à 579.
- Annnonce du décès de M. Vande Venne, ancien membre du Sénat, p. 633.
- Annnonce du décès de M. Raphaël de Spot, ancien sénateur de l'arrondissement de Furnes-Dixmude-Ostende, p. 756.
- Annnonce du décès de M. A. Du Bois, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas. Discours de MM. le président t'Kint de Roodenbeke, Jaspas, p. m., Braun, Magnette, Lekeu et le comte de Brouchoven de Bergeyck, p. 871, 872.
- Annnonce du décès de M. le baron de Kerchove d'Ousselghem, sénateur de Gand-Eecloo. Discours de MM. le président comte t'Kint de Roodenbeke, Jaspas, p. m., Braun, Lafontaine, Huisman Van den Nest et Libbrecht, p. 926.
- Annnonce du décès de M. Vermeersch, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas. Discours de M. le président comte t'Kint de Roodenbeke, Jaspas, p. m., Braun, Lekeu et Feron, p. 1064, 1065.

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR.

- Ann.** — Jour de l'ouverture de la session : M. le président propose de fixer la prochaine séance du Sénat au mercredi de la semaine suivante, 18 novembre, p. 6. — Observations de MM. Volckaert, Janssen, m. f. (qui annonce que les budgets suivants seront déposés et distribués pendant la semaine en cours : 1° Justice; 2° Intérieur et Hygiène; 3° Sciences et arts; 4° Agriculture; 5° Industrie, travail et prévoyance sociale; 6° Finances), le baron Descamps, Van Fleteren et Huisman Van den Nest (qui rappellent la question de la réglementation des loyers, afin que la discussion au Sénat n'en soit pas vinculée), p. 6. — M. Tschoffen, m. j., déclare que le projet sur les loyers sera prochainement déposé, mais qu'il ne peut préciser si ce sera à la Chambre ou au Sénat, p. 6. — M. le président déclare que les commissions se réuniront la semaine suivante pour l'examen des budgets, et que la prochaine séance du Sénat est fixée au mardi 24 novembre, p. 6.
- A la fin de la séance du 25 novembre, M. le président comte t'Kint de Roodenbeke fait diverses observations au sujet de la date de la prochaine réunion du Sénat, qu'il estime devoir avoir lieu le 3 décembre, M. le président prie les commissions dont les travaux permettent d'espérer à bref délai le dépôt du rapport de se réunir la semaine suivante, p. 38.
- Au cours de la séance du 23 décembre, M. le président comte t'Kint de Roodenbeke annonce que la commission du travail parlementaire propose au Sénat de siéger la semaine suivante les mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 décembre, matin et après-midi, afin de discuter et de voter les projets financiers et le budget des voies et moyens, p. 119. — Sont entendus : MM. Digneffe (qui proteste contre le peu de temps donné au Sénat pour l'examen de projets aussi importants), de Brouckere (qui estime que le Sénat doit faire un grand effort pour voter avant la fin de l'année le budget des voies et moyens, que celui-ci ne peut être voté que s'il contient des recettes certaines et que les projets d'impôts doivent donc être votés avant l'examen de ce budget), Van Overbergh (qui estime, vu la nécessité devant laquelle le Sénat se trouve, qu'il doit au besoin siéger la nuit ou même le jour de Noël, afin d'examiner soigneusement les projets qui lui sont soumis), Janssen, m. f. (qui estime, après les discours qui viennent d'être prononcés, que le Sénat comprendra unanimement la gravité de la situation, qu'il s'agit d'une question constitutionnelle, le budget des voies et moyens devant être voté avant la fin de l'année, qui déclare ensuite que le gouvernement n'a pris aucun engagement vis-à-vis de l'étranger, mais que, tout en restant complètement libre, il estime que le gouvernement avait l'obligation de déposer un budget des voies et moyens qui soit réellement équilibré, que ceci ne pouvait être fait qu'au moyen de nouveaux impôts; estime encore que, dans ces conditions, le Sénat fera un grand effort), p. 119 à 121. — Observations de MM. Lion, Van Fleteren, Deswarte, Lekeu, de Brouckere, p. 119, 120. — A la suite de cette discussion, la proposition faite par M. le président, au nom de la commission du travail parlementaire, est adoptée, p. 121. — Il est fait diverses observations au

Chambres législatives-Sénat : FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

- sujet de l'ouverture de la discussion des projets de loi financiers par MM. Braun, Barnich et de Brouckere au cours de la séance du matin du 29 décembre, et le Sénat finit par décider d'entamer immédiatement la discussion, p. 138.
- Au cours de la séance de l'après-midi du 29 décembre, M. le président propose de prolonger éventuellement la séance jusqu'à 6 heures, afin d'épuiser la discussion du projet sur les loyers, le vote sur les amendements et sur le projet aurait lieu le lendemain après-midi, la discussion des projets fiscaux serait continuée le lendemain matin, p. 146. — Observations diverses au sujet de l'heure des votes, au sujet de l'heure de l'ouverture de la séance du lendemain : MM. Deswarte, Digneffe, Vinck, Lekeu, Volckaert, Lafontaine, p. 146. — Les propositions de M. le président sont admises et il est entendu que l'on votera le lendemain après-midi sans limitation d'heure, que le Sénat tiendra éventuellement une séance du soir et que la séance du matin ne commencera qu'à dix heures, p. 146-147.
- Communication de M. le président relative à l'ordre du jour de la fin du mois de février : en ce qui concerne la suite du budget des sciences et des arts, les accords de Locarno, les trois projets financiers : accord de Washington, stabilisation monétaire et prorogation du privilège de la Banque nationale, p. 517.
- M. le vicomte Pouillet demande que le Sénat interrompe le jeudi suivant, 11 mars, la discussion du budget de la justice, devant se trouver ce jour-là à la Chambre des représentants pour l'examen du projet de loi relatif à la date des vacances judiciaires qui présente un grand caractère d'urgence; M. le vicomte Pouillet prie le Sénat d'aborder ce jour l'examen du budget de l'intérieur, p. 645, 646. — Observations de M. le baron Rolin Jacquemyns, m. i. h., qui fait observer que le rapport sur son budget vient seulement de lui être remis et qu'il n'est pas certain d'être en possession des renseignements administratifs qui lui seront nécessaires pour le jeudi, p. 646. — Le Sénat admet malgré cela la demande de M. Pouillet, m. j., étant entendu que la discussion du budget de l'intérieur ne sera que commencée le jeudi, p. 646.
- Fixation de l'ordre du jour après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspas : M. le vice-président Lafontaine annonce que M. le ministre de l'agriculture demande la remise du projet de loi relatif à la protection des bois et forêts, n'ayant pas eu le temps de l'étudier; que, pour le même motif, M. le ministre de la justice demande la remise de tous les projets intéressant son département et figurant à l'ordre du jour du Sénat, p. 868. — Le Sénat décide, à la proposition de M. le vice-président, de joindre la discussion du budget extraordinaire et du budget des affaires économiques, et M. Moyersoen, rap., demande la remise du projet de loi domaniale, ayant sollicité, postérieurement au dépôt de son rapport, des renseignements au ministère des finances et n'étant pas encore en possession des dossiers demandés, p. 868. — Toutes ces demandes sont unanimement admises, p. 868.
- M. le président comte t'Kint de Roodenbeke, après le vote des projets financiers du nouveau gouvernement, propose, le rapport de la loi sur les loyers n'étant pas prêt, que le Sénat s'ajourne au mardi en huit, 15 juin, et cette proposition est admise, p. 923. — M. Rongy demande, à cette occasion, que la commission de l'industrie et du travail se réunisse afin d'examiner divers projets intéressant le monde du travail et insiste notamment pour que celui ratifiant la Convention de Washington, relative à la durée du travail, soit examiné le plus promptement possible, p. 923.
- Il est fait, immédiatement après le vote de la loi sur les loyers, diverses observations au sujet de l'examen des projets de loi relatifs : à la création de la Société nationale des chemins de fer belges et à celui approuvant la Convention de Washington sur la durée de la journée de travail, p. 1099, 1100. — Voyez ces deux projets.
- M. le président annonce que la commission du travail parlementaire vient de se réunir et que, étant donné le grand nombre d'objets encore à l'ordre du jour, elle propose au Sénat de siéger la semaine suivante le mardi, le mercredi et le jeudi, matin et après-midi, et, éventuellement, encore vendredi; la commission du travail parlementaire propose, en outre, de limiter le temps de parole à vingt minutes pour les projets importants et à dix minutes pour les autres, p. 1132. — Observations de M. Lekeu, p. 1132. — Ces propositions sont admises, p. 1132.

Chambres législatives-Sénat : FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

A la fin de la séance du 28 juillet, M. le président annonce que, le Sénat ayant le désir de terminer ses travaux le lendemain, le bureau lui propose, d'accord avec le gouvernement, de maintenir, tel qu'il a été fixé, l'ordre du jour des séances du lendemain, à l'exception d'un certain nombre de projets de loi, qu'il indique, et qui ne présentent pas un caractère de grande urgence; l'interpellation de M. le baron de Steenhaut de Waerbeek serait également ajournée, p. 1270. — Adhésion du Sénat.

INCIDENTS.

Ann. — Projet de loi portant prorogation de la loi sur les loyers. Le tumulte étant à son comble, à l'extrême gauche, à l'occasion d'un amendement de M. Segers, M. le président comte t'Kint de Roodenbeke suspend la séance, p. 177.

Fait personnel de M. Despret au sujet de l'appréciation émise par M. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., au cours de la discussion du budget des chemins de fer, sur la campagne qu'il a entreprise, en dehors du parlement, ainsi qu'au sujet des discours prononcés ensuite par MM. Renier et Fraiture; M. Despret déclare que la politique n'est pas pour lui une profession et déclare qu'il doit être bien entendu, une fois pour toutes, que les socialistes ne le manœuvreront pas et qu'il revendique son droit de parler où il lui plaît, de quoi il lui plaît et sur quoi il lui plaît, en dehors du Sénat, p. 407-408. — Fait personnel de M. Renier en réponse aux observations de M. Despret, p. 412. — Voyez pour la discussion de ces incidents les pages : 407 et 408 et 412, ainsi que, éventuellement, le budget des chemins de fer, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat. Pendant le développement de son interpellation, M. Digneffe a, à plusieurs reprises, recouru à l'autorité présidentielle pour empêcher que l'on ne l'interrompe constamment, p. 590, 592. — M. le vice-président baron Descamps estime que l'on ne peut avoir ainsi constamment recouru à l'autorité présidentielle et estime que, vu le caractère agressif du discours de M. Digneffe, il ne doit pas s'étonner d'être assez fréquemment interrompu, p. 592, 593. — Voyez la rubrique : Interpellations, au nom de M. Digneffe (il est fait diverses observations au sujet de cet incident).

Interpellation de M. Digneffe au sujet de l'organisation d'une exposition internationale en 1930. Incident entre MM. le vicomte Berryer et Lebon relativement à une imputation faite par M. Lebon au sujet d'un discours de M. le vicomte Berryer au cours duquel il aurait renoncé à l'exposition en échange des travaux indispensables à exécuter dans l'arrondissement de Liège, p. 665. — Voyez la rubrique interpellations, au nom de M. Lebon.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur le milice, le recrutement et les obligations du service. Discussion générale. M. le président inflige un rappel à l'ordre à M. Calonne, celui-ci ayant continué d'interrompre malgré les observations qu'il lui a faites à ce sujet, p. 852. — V. Armée, milice.

Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Pendant le discours de M. Segers, M. le président lui fait remarquer à plusieurs reprises qu'il a épuisé son temps de parole, puis, une prolongation du temps de parole ayant été accordée à M. Segers, et celui-ci ne terminant pas son discours, M. le président lui retire la parole et suspend la séance, p. 1188-1190. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Durée du travail; Convention de Washington.

LISTES.

Liste alphabétique des membres du Sénat.

Doc. — N° 1.

Liste des membres du Sénat et de leurs suppléants (sortant en 1929).

Doc. — N° 2.

ORDRE DU JOUR. — V. plus haut : Fixation de l'ordre du jour.

PROCÉDURE PARLEMENTAIRE.

Ann. — Motion d'ordre de M. Dochen au sujet de la procédure à suivre pour la discussion des projets de lois fiscales et du budget des voies et moyens, p. 141.

Chambres législatives-Sénat : PROCÉDURE PARLEMENTAIRE (suite)

Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 comprenant le Titre II du Code de procédure pénale militaire. Discussion au sujet d'une proposition tendant au renvoi à la commission de la justice des nouveaux amendements qui ont été présentés, notamment au sujet d'un amendement de M. Calonne, qui tend, en réalité, à substituer un nouveau projet à celui en discussion, p. 300 à 302. — Voyez : Armée : Code de procédure pénale.

PROJETS ET PROPOSITIONS DE LOI.

Tableau des projets de loi dont le Sénat est saisi.

Doc. — I. Projets dont les rapports sont faits, n° 3.
II. Projets et propositions en commission, n° 3.

RÈGLEMENT DU SÉNAT.**Inscriptions.**

Ann. — Au cours de la discussion générale du projet de loi portant prorogation de la loi sur les loyers, M. Moyersoen fait observer qu'il s'est inscrit aussitôt après le dépôt du rapport et qu'aucune inscription ne peut être accueillie avant ce dépôt, que pourtant plusieurs orateurs ont pris la parole avant lui, p. 152. — Voyez, pour le surplus, la rubrique Code civil : Bail : Prorogation de la loi sur les loyers.

SUSPENSION DE SÉANCE.

Ann. — Au cours de la discussion d'un amendement de M. Segers au projet de loi portant prorogation de la loi sur les loyers, le tumulte étant à son comble à l'extrême gauche, M. le comte t'Kint de Roodenbeke suspend la séance, p. 177 (30 décembre 1925).

TRAVAUX DU SÉNAT.

Ann. — Au moment de lever la séance, le 31 décembre, le Sénat partant en vacances pour le 1^{er} janvier, M. le président comte t'Kint de Roodenbeke rend hommage à la bonne volonté et à l'assiduité du Sénat, grâce à laquelle il a été possible d'achever en temps utile la lourde tâche qui devait être accomplie. M. le président remercie aussi les services législatifs et administratifs, ainsi que tous les employés du Sénat du dévouement dont ils ont fait preuve; M. le président exprime le très vif regret que le Sénat n'ait pu discuter dans des conditions meilleures les importants projets qui lui ont été soumis et prie le gouvernement de mettre tout en œuvre pour que la situation fâcheuse faite au Sénat, et qui ne s'est que trop fréquemment renouvelée, ne se produise plus, p. 279. — V. aussi : Vacances du Sénat.

A l'occasion d'une demande d'urgence introduite pour le projet de loi relatif à la consolidation des dettes de la Belgique et de la colonie du Congo envers la Grande-Bretagne, M. Feron proteste contre la situation qui se reproduit souvent au Sénat et estime que la Chambre des représentants eût pu voter le projet plus rapidement, p. 711, 712. — M. Moyersoen, rap., appuie les observations de M. Feron, p. 712.

M. le président comte t'Kint de Roodenbeke donne lecture au Sénat d'une lettre de M. le vicomte Pouillet, premier ministre, annonçant la démission du ministère, et propose au Sénat de s'ajourner jusqu'à convocation ultérieure, p. 851. — Le Sénat admet unanimement la proposition de M. le président et MM. Lekeu et Deswarte font des observations au sujet de la réunion des commissions convoquées pour cette même après-midi, p. 851.

VACANCES DU SÉNAT.

Vacances du jour de l'an.

Ann. — Le Sénat se sépare le 31 décembre à 4 heures et demie, et à la proposition de M. le président décide de se réunir à nouveau le mardi 19 janvier, p. 279.

Vacances de Pâques.

Ann. — M. le président annonce que la commission du travail parlementaire propose au Sénat de s'ajourner après la séance en cours jusqu'à convocation par le bureau, convocation qui n'aurait pas lieu avant le 20 avril, p. 752. — M. Van Fleteren proteste contre cette proposition, estimant que le Sénat doit examiner le projet de loi sur la pension des employés avant de partir en vacances de Pâques, p. 752. — M. le président fait remarquer à M. Van Fleteren que, même si la Chambre

Code civil : BAIL. Prorogation des lois coordonnées sur les loyers (suite)

Ann. — Dépôt du rapport par M. Deswarte, p. 141 (29 décembre 1925). — M. Deswarte fait remarquer l'urgence du projet et, l'urgence étant réclarée, donne lecture de son rapport, p. 141. — M. le président donne lecture d'un amendement qui vient d'être présenté par MM. Segers, Leyniers, Ryckmans et Dupret, p. 141. — M. Van Fleteren fait remarquer que l'amendement n'est pas recevable, p. 142. — Sont entendus au sujet de la recevabilité et de l'interprétation du règlement : MM. Ryckmans, Van Fleteren, le président comte 't Kint de Roodenbeke et Lekeu (qui prie son collègue M. Van Fleteren de ne pas insister en présence des circonstances devant lesquelles se trouve le Sénat, qui n'a pas une minute à perdre, ayant l'obligation d'examiner des questions qui sont presque de salut public et qui ne peuvent être ajournées), p. 142. — M. le président déclare, dans ces conditions, l'incident clas, p. 142.

Discussion générale :

Discours de M. Huisman Van den Nest (qui proteste à nouveau contre la manière dont le Sénat se trouve devoir examiner le projet en discussion et présente quelques observations sur le point de savoir s'il est nécessaire et utile de voter, *ne varietur*, la proposition pure et simple de la loi, p. 142 à 144. — Interr. de MM. Van Fleteren, Lekeu, Solau, Mousty, Volckaert, Deswarte, le vicomte Berryer, p. 142 à 144.

M. le président propose au Sénat de prolonger, éventuellement, la séance, afin d'épuiser la discussion et cette proposition est admise, p. 146.

Reprise de la discussion générale. Discours de MM. Vauthier (qui combat le projet et motive son attitude nettement désapprobative), Segers (qui, malgré son désir de témoigner sa sympathie au ministre de la justice, développe les motifs pour lesquels il lui est impossible d'émettre un vote approbatif), Digneffe (qui estime qu'il lui reste peu de chose à dire et que les trois orateurs qui l'ont précédé, ayant développé les thèses qu'il comptait exposer, il peut simplement appuyer leurs observations et ne pas abuser des instants du Sénat), p. 147 à 149. — Interruptions de MM. Baeck, Van Fleteren, Huisman Van den Nest, le vicomte Pouillet, p. m., m. j., Deswarte, p. 147 à 149. — Discours de M. Pouillet, p. m., m. j. (qui répond aux observations présentées), p. 149 à 152. — Interr. de MM. Deswarte, Huisman Van den Nest, Van Fleteren, Interruptions de MM. Deswarte, rap., Huisman Van den Nest, Van Fleteren, Segers, Moyersoën, p. 149 à 151. — M. Digneffe répond brièvement à l'argumentation de M. Pouillet, p. m., m. j., p. 152. — Interruption de M. Pouillet, p. m. m. j., p. 152.

M. le président prie, à ce moment, les sénateurs qui voudraient encore prendre la parole de limiter la durée de leur discours, p. 152.

M. Moyersoën fait remarquer qu'il s'est inscrit le premier aussitôt après le dépôt du rapport, fait remarquer que, aux termes du règlement, aucune inscription ne doit être accueillie avant ce dépôt, que, cependant, d'autres orateurs ont pris la parole avant lui, p. 152. — Observations de MM. Huisman Van den Nest et Segers, p. 152. — M. le président déclare que c'est par suite d'une erreur du greffe que la chose s'est produite, p. 152.

Reprise de la discussion générale. Discours de M. Moyersoën (qui traite la question de la crise des logements et suggère des mesures à prendre pour encourager la construction de nouveaux immeubles), p. 152, 153. — Interr. de M. Deswarte, p. 153. — Discours de M. Deswarte, rap., qui défend le projet et termine son discours en émettant l'espoir qu'il se trouvera, au Sénat, une forte majorité pour suivre celle de la Chambre des représentants, p. 153 à 156. — Interruptions de MM. Huisman Van den Nest (qui déclare retirer l'amendement qu'il avait présenté et se rallier à celui de M. Segers), Van Fleteren, Segers, A. Huysmans, Liebaert, Lekeu, Moyersoën, Volckaert, Vauthier, de Brouckère, p. 153 à 156.

Discussion des articles.

M. le président rappelle au Sénat qu'il ne se trouve plus en présence que du texte du gouvernement transmis par la Chambre et d'un amendement de M. Segers dont il donne lecture, p. 175. — Sont entendus : MM. Braun (qui motive son vote), le vicomte Pouillet, p. m., m. j. (qui rappelle les déclarations qu'il a faites tant au cours de la discussion générale au Sénat qu'à la Chambre, déclarations annonçant la décision du gouvernement de déposer un projet de révision de la loi sur les loyers

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1925-1926,

Code civil : BAIL. Prorogation des lois coordonnées sur les loyers (suite)

pendant la session en cours et de faire voter ce projet avant que la Chambre ne se sépare), le vicomte de Brouhoven de Bergeyck (qui motive son vote négatif), Segers (qui propose de former bloc et demande si le Sénat est unanime pour faire fond sur les paroles de M. le premier ministre), p. 175 à 177. — Interr. de M. Van Fleteren (qui finit par déclarer que la gauche socialiste ne prend aucun engagement), p. 176, 177. — M. Segers déclare que si telle est l'attitude de la gauche socialiste, il ne pourra pas retirer son amendement, p. 177. — Observation de M. Huisman Van den Nest, p. 177. — M. Segers prie M. Deswarte, rap., de faire connaître au Sénat les intentions de la gauche socialiste, p. 177. — M. Van Fleteren déclare qu'il n'est pas question de faire bloc avec M. Segers, p. 177. — Le tumulte étant à son comble à l'extrême gauche, M. le président, comte 't Kint de Roodenbeke, suspend la séance, p. 177. — La séance est reprise et M. Deswarte, rap., est entendu, non comme rapporteur, mais au nom de la gauche socialiste et déclare que ce groupe est résolu de faire confiance au gouvernement, M. Deswarte estimant que le discours de M. Segers donne les meilleurs arguments contre toute prorogation de moins de douze mois, prie M. Segers de retirer son amendement, p. 177. — Interruption de M. Liebaert, p. 177. — M. Segers veut répondre à M. Deswarte et, à la suite d'une interruption de M. Rongy et de protestation de la gauche socialiste, M. Segers déclare que l'extrême gauche ne lui permettant pas de s'expliquer, il maintient son amendement, p. 177.

M. le président rappelle les termes de l'amendement de M. Segers, p. 177. — L'appel nominal est demandé par les membres de la droite et de l'extrême gauche, et l'amendement de M. Segers est rejeté par 79 voix contre 52 et 7 abstentions, p. 177. — Se sont abstenus : MM. Simonis, Vauthier, Weyler, le comte de Brouhoven de Bergeyck, Du Bois, le duc d'Ursel et le baron Gillès de Pelichy, p. 177, 178.

Les articles du projet du gouvernement transmis par la Chambre sont adoptés sans observation, p. 178.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 42 et 12 abstentions, p. 178 (30 décembre 1925). — Se sont abstenus : MM. Moyersoën, le baron Ruzette, Simonis, Vauthier, Weyler, le chevalier Behaghel de Bueren, De Clercq, le chevalier de Ghellinck d'Elsegheem de Pierpont Surmont de Volsberghe, Du Bost, le duc d'Ursel, le baron Gillès de Pelichy, p. 178, 179. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Interprétation. — *Projet de loi portant interprétation de l'article 27 des lois coordonnées sur les loyers des 20 février 1923, 27 décembre 1924 et 31 décembre 1925.*

Doc. — Rapport fait par M. De Clercq, n° 139.

Ann. — Rapporteur : M. De Clercq. Dépôt du rapport, réunion du 27 mai 1926.

L'article unique est adopté sans observation, p. 890, 891.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 90 membres présents, p. 891 (2 juin 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

REVISION. — *Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer.*

Doc. — Exposé des motifs, n° 110. — Annexe : Commission consultative de révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer : questions examinées par la commission, n° 110. — Projet de loi : Annexe au n° 110.

Rapport fait par M. Vauthier, n° 140.

Amendements proposés par M. Segers : Développements, n° 147.

— Texte du projet de loi et amendements proposés, n° 147.

Amendements proposés par M. A. Huysmans aux articles 6, 9, 12, 16, 17 et 32, n° 150.

Amendement proposé par M. Aşou : Développements, n° 152. — Amendement, n° 152.

Amendement proposé par M. De Clercq à l'article 2, n° 152.

Amendements proposés par M. Deswarte, n° 152.

Amendements proposés par M. Lebon aux articles 4, 15 et 16, n° 156.

Amendement proposé à l'article 38 par MM. Tschoffen, Rutten, Berryer, Carnoy, Van Overbergh et du Bus de Warnaffe, n° 156.

Amendement présenté à l'article 38 par MM. Digneffe, Du Bost et Ligy, n° 156.

Code civil : BAIL. Révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (suite)

Rapport complémentaire fait par M. Vauthier, n° 163. — Amendements présentés par la commission de la justice, n° 163.

Amendements proposés par M. A. Huysmans aux articles 11, 12 et 17, n° 164.

Amendements proposés par M. Segers, en remplacement d'amendements antérieurs aux mêmes articles, n° 169.

Amendements présentés à l'article 13 par M. Deswarte, n° 176.

Amendements présentés par le gouvernement à l'article 15, n° 176.

Texte adopté par le Sénat au premier vote, n° 181.

Rapport fait par M. Vauthier sur le texte adopté par le Sénat au premier vote, n° 188. — Amendements proposés par la commission, n° 188.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Pouillet, p. m., m. j., p. 770 (28 avril 1926). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Rapporteur : M. Vauthier. Dépôt du rapport : 2 juin 1926.

Avant l'ouverture de la discussion générale, M. Deswarte propose, par motion d'ordre, cinquante amendements ayant été déposés, de faire examiner ces amendements par la commission avant qu'ils ne soient discutés en séance publique, qu'il soit donc procédé immédiatement à la discussion générale et que l'on renvoie ensuite les amendements à la commission de la justice, le rapport de M. Vauthier ayant été rédigé avant le dépôt de ces amendements, p. 928. — MM. Braun et Van Fleteren se rallient à la proposition de M. Deswarte, p. 928. — M. le président, comte t'Kint de Roodenbeke, demande, la commission de la justice devant se réunir le surlendemain, jeudi, que les membres qui voudraient encore déposer des amendements le fassent avant cette date, p. 928.

Discussion générale :

Discours de MM. Hymans, m. j. (qui, venant de prendre la direction du département de la justice, croit utile d'indiquer au Sénat quelle est la position qu'il compte, au nom du gouvernement, prendre dans ce débat; déclare que, comme MM. les sénateurs, il vient seulement d'étudier le projet et, après mûr examen, croit pouvoir s'y rallier; prie donc le Sénat de voter le projet en le modifiant le moins possible), Segers (qui commence par estimer que tout le monde est d'accord sur l'idée qui est la base du projet : ménager par des mesures transitoires le retour au droit commun, puis estime notamment que la loi va encore beaucoup trop loin dans la restriction du droit de propriété et met en lumière divers points en développant les amendements qu'il a présentés), p. 929 à 931. — Interr. de MM. Vinck, Hubert, Lekeu, Deswarte, Hymans, m. j., Vauthier, Van Fleteren, p. 930, 931. — M. Vauthier, rap., répond aux considérations d'ordre général présentées par M. Segers, sans entrer dans la question des amendements, ceux-ci devant être renvoyés à la commission d'après la décision qui vient d'être prise, p. 931, 932. — Interr. de MM. Segers, A. Huysmans, Moyersoen, p. 932. — Discours de MM. Deswarte (qui commence par déclarer qu'il a pour devoir, au nom de son parti, d'être très sincère : déclare encore que son parti votera la loi, mais estime que l'on est loin d'être sûr que cette loi pourra être la dernière avant le retour au droit commun; cite l'exemple récent de l'Italie, commente les discours prononcés par MM. Segers et Vauthier et termine en disant que, en votant le projet du gouvernement, on n'aura pas fait une loi très bonne, mais au moins une loi de transition, p. 933 à 935. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Moyersoen, Hymans, m. j., Braun, Digneffe, Segers, p. 934, 935. — A la suite du discours de M. Deswarte, MM. Vauthier, rap., et Deswarte ont un échange de vues sur le point de savoir si la loi en discussion pourra être la dernière loi d'exception sur les loyers, p. 935. — M. Hymans, m. j., marque, à ce sujet, la pensée du gouvernement, p. 835. — Discours de MM. Vinck (qui commence par estimer que le point de vue développé par M. Deswarte doit être celui de tous ceux de son parti, puis adresse une prière au gouvernement tendant à ce que, avant l'expiration de la loi qui va être votée, il soit dressé une statistique pour le pays entier), Nolf (qui émet quelques idées objectives sur la question des loyers dans les communes industrielles avoisinant les grandes villes, défend notamment les intérêts des familles nombreuses, tout en déclarant que ce problème est tout à fait distinct du projet en discussion), Van Fleteren (qui défend les droits des locataires et déclare que, si ce n'était la discipline que lui impose la constitution du nouveau gouvernement, il ne se serait pas contenté d'une résistance forcément platonique), p. 937, 938. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Vauthier, rap., Hymans, m. j., p. 937, 938. — Discours de M. Hymans (qui

Code civil : BAIL. Révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (suite)

répond brièvement aux observations qui viennent d'être présentées et estime, au moment où la commission de la justice va se réunir pour examiner les amendements présentés, que le Sénat ferait œuvre utile en maintenant l'essence du projet présenté par le gouvernement, puis exprime l'espoir que la Chambre le suivrait dans ce cas, p. 938, 939. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Braun, Deswarte, Lekeu, p. 938, 939. M. le président déclare close la discussion générale et annonce que le projet va être renvoyé à la commission, conformément à la décision prise à l'ouverture de la discussion générale, p. 839.

A la réunion du 24 juin, M. Vauthier dépose le rapport complémentaire.

Avant que l'on aborde la discussion des articles, M. le président comte t'Kint de Roodenbeke fait appel à tous les auteurs d'amendements, afin qu'ils développent ceux-ci aussi brièvement que possible, afin que l'examen du projet en première lecture puisse être terminé le lendemain, p. 943.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. Adopté sans observations, p. 943.

Chapitre 1^{er}. — Des immeubles soumis à la loi.

Art. 2. Des immeubles auxquels la loi ne s'applique pas. 1° M. le président donne lecture d'une rédaction proposée par M. Deswarte et d'un texte proposé par la commission, p. 943. — M. Deswarte accepte le texte de la commission, n'y trouvant pas de discordance avec celui qu'il avait proposé, mais signale une rectification orthographique à faire, p. 943. — Le 1° est adopté tel qu'il est proposé par la commission et avec la correction signalée par M. Deswarte, p. 943. — 2° M. le président donne lecture d'un amendement proposé par M. Deswarte et d'un amendement proposé par la commission, p. 944. — M. Deswarte déclare être d'accord avec la commission, qui prend son texte, et le 2° est adopté tel qu'il est proposé par la commission, p. 944. — 2° bis proposé par M. De Clercq. M. le président donne lecture de cette disposition, p. 944. — M. De Clercq défend son amendement, p. 944. — M. Vauthier, rap., combat l'amendement et répète au Sénat ce qui a été dit à la commission de la justice, p. 944, 945. — Observations de MM. Moyersoen et De Clercq, p. 944, 945. — M. le président met l'amendement aux voix par assis et levé et, l'épreuve étant douteuse, déclare qu'il va être procédé à l'appel nominal, p. 945. — M. Deswarte demande à prendre la parole, M. le président déclare ne pouvoir lui accorder la parole le vote étant commencé, p. 945. — Le 2° bis proposé par M. De Clercq est adopté par 62 voix contre 53, p. 945. — Le 3° et le 4° sont adoptés sans observations, p. 945. — 5° M. le président donne lecture d'un amendement de M. Deswarte, p. 945. — M. Deswarte, dit que la commission est d'accord sur son amendement et M. Vauthier, rap., se rallie aux observations de M. Deswarte, p. 945. — M. Deswarte fait remarquer que son amendement est reproduit au § 1^{er} de l'article 12 et M. Vauthier, rap., déclare être d'accord, p. 945. — L'amendement de M. Deswarte est adopté, p. 945. — M. Deswarte retire son amendement tendant à ajouter « Forest » dans la nomenclature de Bruxelles et faubourgs, p. 945. — M. le président donne lecture d'amendements présentés par M. Deswarte et par la commission au sujet du chiffre de la population, p. 945. M. Deswarte se rallie à l'amendement de la commission et retire le sien, p. 945. — L'amendement de la commission est adopté, p. 945. — Le 6° de l'article est adopté, p. 945. — L'ensemble de l'article 2 est adopté tel qu'il vient d'être amendé, p. 945.

Art. 3. Adopté sans observations, p. 945.

Art. 3 bis (nouveau) proposé par M. Deswarte. M. le président donne lecture de cette disposition, p. 945, 946. — M. Deswarte défend son amendement, p. 946. — M. Vauthier combat l'amendement et conjure le Sénat de ne pas l'adopter, p. 946. — M. Deswarte retire la première partie de son amendement, p. 946. — La seconde partie de l'amendement de M. Deswarte est mise aux voix et est rejetée, p. 946.

Art. 4 (division en trois catégories des immeubles soumis à la loi). M. le président donne lecture du texte du projet et d'amendements présentés : 1° par M. Segers; 2° par M. Deswarte; 3° par M. Lebon, p. 946, 947. — M. Nolf déclare, au nom de M. Lebon, que son amendement est retiré, p. 947. — Discussion : MM. Segers (qui défend ses amendements), Deswarte, Vauthier, rap. (qui prie le Sénat de ne pas admettre les amendements de M. Segers), Van Fleteren, Hymans, m. j. (qui complète la mise en lumière que vient d'être faite par M. Vauthier, rap., du point essentiel du projet que le Sénat aborde à ce moment), p. 947, 948. — M. Segers fait encore diverses observations, puis retire son amendement, p. 948. —

Code civil : BAIL. Revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (suite)

Interruptions de MM. Van Roosbroeck, Hymans, m. j., p. 948. — M. De Clercq fait remarquer qu'il faut apporter au premier alinéa de l'article en discussion la même modification que celle apportée au § 5 de l'article 2. M. Vauthier déclare que la commission est d'accord, et l'amendement est adopté, p. 948. — M. le président donne lecture d'un amendement proposé par M. Deswarte tendant à ajouter un alinéa final. M. Deswarte déclare retirer son amendement et se rallier au texte admis par la commission pour l'article 2, 5°, p. 948. — M. le président indique, en conséquence, le texte de l'amendement qui est adopté, p. 948. — L'ensemble de l'article 4 est adopté tel qu'il vient d'être amendé, p. 948.

Art. 5. M. le président donne lecture d'un amendement présenté par M. Segers, mais estime que cet amendement vient à tomber. M. Segers déclare être d'accord, et l'article 5 est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 948.

Chapitre II. — De la prorogation des baux à loyer.

Art. 6. M. le président donne lecture du texte du projet du gouvernement et d'amendements présentés par M. Segers, p. 948, 949. — Discussion : MM. Segers (qui défend ses amendements), Vauthier (qui les combat), Paulsen, Moyersoën, Deswarte, De Clercq, Lekeu, Nolf, Digneffe, Braun, Van Fleteren, du Four, p. 949 à 953. — M. Moyersoën demande que l'on vote par division, p. 953. — M. Lekeu demande que le gouvernement fasse connaître son sentiment sur l'amendement de la commission de la justice. M. Hymans, m. j., veut répondre à M. Lekeu. M. Segers rappelle que la discussion est close; M. Lekeu déclare qu'il n'y a pas d'exemple que l'on ne permette pas au gouvernement de répondre, et M. le président déclare qu'il donnera la parole au ministre au moment où l'amendement de la commission sera mis aux voix, p. 953. — M. le président donne une nouvelle lecture de la première partie de l'amendement de M. Segers, et cet amendement est rejeté par assis et levé, p. 953. — M. le président estime que, par suite de ce vote, la seconde partie de l'amendement de M. Segers devrait venir à disparaître, mais M. Segers déclare le maintenir et demande l'appel nominal, p. 953. — M. le président donne lecture de la seconde partie de l'amendement de M. Segers, et ce paragraphe est rejeté par 75 voix contre 34, p. 953. — Amendement de la commission, qui raccourcit d'un an le dernier délai de prorogation pour la 3^e catégorie : petits logements (modification du § 1^{er} de l'article 6). Discussion : MM. Hymans, m. j. (qui demande le maintien du texte proposé par le gouvernement), Lekeu (qui appuie la demande de M. Hymans), Lebon (qui rappelle un amendement qu'il avait présenté et qu'il avait retiré en présence de l'amendement de la commission), Vauthier, rap., Van Fleteren, Deswarte, Braun, Moyersoën, Nolf, Van Overbergh, Digneffe, Dufrane, p. 955 à 957. — M. Moyersoën demande que l'on se rallie à la proposition transactionnelle faite par la commission, p. 957. — Observations de MM. Hymans, m. j., Deswarte et Braun, p. 957. — M. le président déclare que l'on va voter par division, p. 957. — La première partie de l'article, ainsi que la seconde partie, relatives aux inmeubles des deux premières catégories, sont adoptés, p. 957. — M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement pour la 3^e catégorie, M. Braun demande que l'on donne la priorité à l'amendement de la commission, p. 957. — M. Segers déclare qu'il doit en être ainsi, estimant que, sans cela, le droit d'amendement serait inopérant, p. 957. — M. le président estime que le texte du gouvernement était le plus étendu; il aurait dû être mis aux voix en premier lieu, mais admet la demande qui vient d'être formulée, le Sénat étant unanime à l'appuyer, p. 957. — L'amendement de la commission est adopté par 64 voix contre 55 et une abstention, p. 957. — S'est abstenu : M. le baron de Steenhault de Waerbeeck, p. 958. — Le premier alinéa est adopté tel qu'il vient d'être amendé, p. 958. — M. Deswarte déclare retirer un amendement qu'il avait présenté au 2^e alinéa, et le second alinéa est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 958. — § 2. M. Paulsen déclare qu'il reporte ses observations à l'article 38, et le § 2 est adopté, p. 958. — § 3. Adopté sans observations, p. 958. — § 4. M. le président donne lecture d'un amendement présenté par M. A. Huysmans, relatif aux cas de décès, p. 958. — Discussion : MM. A. Huysmans (qui défend son amendement), Vauthier, rap. (qui prie le Sénat de ne pas admettre l'amendement de M. A. Huysmans et de ne pas émettre d'opinion en ce qui concerne le commentaire produit par M. A. Huysmans au sujet de son texte), Deswarte (qui combat le discours de M. Vauthier), Tschoffen, Hymans, m. j., Van Roosbroeck, p. 958 à 960. — M. le président, au cours de cette discussion, demande que l'on abrège les observations présentées, afin que le Sénat

Code civil : BAIL. Revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (suite)

puisse aboutir, p. 959. — M. Ryckmans déclare renoncer à la parole, mais constate qu'il était inscrit, p. 960. — L'amendement de M. A. Huysmans est rejeté par assis et levé, p. 960.

Art. 7. Adopté sans observations, p. 960.

Art. 8. M. le président propose, afin que la discussion soit plus claire, que l'on procède par alinéa, et cette proposition est admise, p. 960. — § 1^{er}. M. le président donne lecture d'un amendement de M. Deswarte et d'un amendement de la commission, p. 960. — M. Deswarte déclare qu'il s'est déjà rallié, en commission, à l'amendement qu'elle a présenté et retire son amendement, p. 960. — Le § 1^{er} est adopté tel qu'il est amendé par la commission, p. 960. — §§ 2, 3 et 4. Adoptés sans observations, p. 960, 961. — § 5. M. le président donne lecture du texte présenté par le gouvernement et indique un amendement proposé par M. Segers, p. 961. — Discussion : M. Segers (qui défend son amendement), Vauthier, rap. (qui, tout en compatissant aux situations visées par M. Segers, prie le Sénat de ne pas adopter son amendement), p. 961. — Observations de M. Deswarte, A. Huysmans, Moyersoën, p. 961. — L'amendement de M. Segers est rejeté, p. 961. — M. le président donne lecture d'un amendement présenté par M. Deswarte à ce même paragraphe, p. 961. — La première partie de son amendement n'ayant pas été admise par la commission de la justice, M. Deswarte déclare retirer cette première partie, mais maintenir la seconde, qui a été admise, p. 961. — M. Vauthier, rap., déclare être d'accord, p. 961. — Le § 5 est adopté avec la deuxième partie de l'amendement de M. Deswarte, p. 961. — § 6. M. le président rappelle que la commission propose la suppression de ce paragraphe, p. 962. — M. Vauthier, rap., à la demande de M. Tschoffen, s'explique sur les motifs qui ont inspiré la proposition de la commission, p. 962. — Discussion : MM. Tschoffen (qui combat la proposition de la commission), Deswarte, Vauthier, rap., Van Overbergh, Moyersoën, Hymans, m. j., Feron, Hubert, p. 862, 863. — L'amendement de la commission tendant à supprimer le § 6 n'est pas adopté, p. 963. — M. le président rappelle le texte du projet, et le § 6 est adopté, p. 963. — § 7. Adopté sans observations, p. 963. — § 8. M. le président donne lecture du texte du projet et d'un amendement présenté par M. Casterman, p. 964. — Discussion : MM. Casterman (qui défend son amendement), Vauthier, rap. (qui fait le commentaire de l'amendement de M. Casterman et demande s'il a bien mesuré les conséquences de son amendement), Van Overbergh, De Clercq, p. 964. — M. Casterman déclare maintenir son amendement, p. 964. — L'amendement de M. Casterman est rejeté, p. 964. — M. Deswarte déclare retirer un amendement qu'il avait présenté et se rallier à l'amendement présenté par la commission, p. 964. — L'amendement de la commission est adopté, p. 964. — §§ 9 et 10. Adoptés sans observations, p. 964, 965. — M. le président donne lecture de deux amendements présentés : 1^o par M. Asou; 2^o par M. Deswarte et tendant tous deux à ajouter un § 11 à l'article 8, p. 965. — M. Asou développe son amendement, p. 965. M. Vauthier, rap., développe certaines considérations qu'il estime être de nature à faire rejeter l'amendement de M. Asou, p. 965. — M. Lebon appuie les observations de M. Vauthier, p. 965. — L'amendement de M. Asou est rejeté, p. 965. — M. Deswarte déclare retirer son amendement, p. 965. — M. Lebon attire en ce moment l'attention du Sénat sur une lacune qui se présente à l'alinéa 3 de l'article 8, p. 965, 966. — M. Deswarte déclare que l'erreur est manifeste et le Sénat admet la rectification à faire, p. 966. — L'ensemble de l'article 8 est adopté, p. 966.

Art. 9. M. le président donne lecture du texte figurant au projet et d'un amendement de M. A. Huysmans, p. 966. — M. A. Huysmans défend son amendement, p. 966. — M. Vauthier, rap., prie instamment le Sénat de ne pas admettre l'amendement de M. A. Huysmans, et cet amendement est rejeté, p. 967. — M. le président rappelle les termes d'un amendement de la commission et déclare que cet amendement est identique à un amendement présenté par M. Deswarte, p. 967. — L'amendement est adopté, p. 967. — M. le président donne lecture d'un amendement de la commission tendant à ajouter un alinéa à l'article 9; cet amendement est adopté et l'article 9, ainsi amendé, est adopté, p. 967.

Art. 10. Adopté sans observations, p. 967.

Art. 11. M. le président donne lecture du texte du projet et d'un amendement présenté par M. A. Huysmans, p. 967. — M. A. Huysmans développe son amendement, p. 967. — M. Vauthier, rap., déclare estimer que l'amendement de M. A. Huysmans procède d'une idée juste et être disposé à s'y rallier, p. 967. — M. Deswarte déclare ne pas faire d'opposition à l'amendement, sous réserve de meilleure rédaction avant le second vote, et M. Hymans, m. j., réserve son

Code civil : BAIL. Revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (suite)

avis jusqu'au second vote, p. 967. — L'amendement de M. A. Huysmans est adopté, p. 967. — M. le président donne lecture de l'amendement de la commission. M. Deswarte déclare être d'accord, et l'amendement de la commission est adopté, p. 967. — L'ensemble de l'article 11, ainsi amendé, est adopté, p. 967.

Chapitre III. — De la limitation du prix des loyers.

Art. 12. M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement, d'un amendement proposé par la commission pour le § 1^{er} et d'un amendement présenté par M. Deswarte, qui se confond avec celui de la commission, p. 968. — M. Deswarte déclare être d'accord, et l'amendement de la commission est adopté, p. 968. — M. le président donne lecture d'un amendement présenté par M. Lebon au § 1^{er} du 2^e alinéa, p. 968. — M. Lebon développe son amendement p. 968. — M. le président donne lecture d'un amendement présenté au § 1^{er} par M. A. Huysmans et prie M. A. Huysmans de développer immédiatement son amendement, afin que M. Vauthier, rap., puisse y répondre en même temps qu'à l'amendement de M. Lebon, p. 968. — M. A. Huysmans développe son amendement, p. 968, 969. — M. Vauthier, rap., prie le Sénat de ne pas admettre les amendements de MM. Lebon et A. Huysmans et de se rallier au texte de la commission, p. 969. — Discussion : MM. Segers, Deswarte, A. Huysmans, p. 969. — M. A. Huysmans demande la priorité pour son amendement et demande qu'il soit soumis à l'appel nominal, p. 969. — M. Deswarte estime que la question n'est pas assez importante pour qu'il soit procédé à l'appel nominal p. 969. — M. A. Huysmans insiste sur sa demande, p. 970. — Observations de MM. Vinck et Segers, p. 970. — La demande d'appel nominal étant appuyée par cinq membres, M. le président déclare qu'il aura lieu le mardi suivant, p. 970. — Au début de la séance du mardi, M. Deswarte estime que son groupe peut se rallier à l'amendement de M. A. Huysmans et que, une majorité semblant acquise à cet amendement, l'appel nominal lui paraît superflu, p. 971. — M. Lebon déclare, en ce qui le concerne, se rallier à l'amendement de M. A. Huysmans, p. 971. — M. Vauthier, rap., déclare admettre l'amendement, et l'amendement de M. A. Huysmans est adopté, p. 971, 972. — M. le président déclare que ce vote entraîne la disparition de l'amendement de M. Lebon, p. 972. — M. le président donne lecture d'un amendement proposé par M. Deswarte au § 1^{er}, p. 972. — M. Deswarte fait des observations au sujet de son amendement, indique les points sur lesquels il se trouve d'accord avec la commission et déclare ne maintenir que la fin de son amendement, p. 972. — L'amendement est adopté, p. 972. — M. le président donne lecture d'un amendement présenté par M. Segers, p. 972. — M. Vauthier, rap., fait remarquer au Sénat qu'il se trouve devant deux catégories d'amendements : ceux de la commission de la justice tendant à augmenter quelque peu les chiffres d'augmentation proposés par le gouvernement et ceux de M. Segers, tendant à majorer encore plus cette augmentation, p. 972. — M. Vauthier propose au Sénat d'écarter les amendements de M. Segers et de s'en tenir aux amendements de la commission, p. 972. — Discussion : MM. Segers (qui défend son amendement et déclare qu'il ne concerne que les petits propriétaires), Vauthier, rap. (qui combat à nouveau les amendements de M. Segers), Deswarte, Croquet (qui émet quelques considérations générales combattant la fixation et déclare qu'il votera contre la loi), Lekeu, Mahieu, Hymans, m. j., Digneffe, Baeck, p. 972 à 974. — M. Vauthier, rap., répond à MM. Deswarte et Croquet, p. 974, 975. — Interruptions de MM. Deswarte et Croquet, p. 974, 975. — Reprise de la discussion : MM. Deswarte, Moyersoen (qui fait remarquer que M. Deswarte vient de présenter la question des loyers comme un épisode de la lutte des classes), Van Fleteren, Quinchon, Vinck, Croquet, Hymans, m. j., Casterman, Lekeu, p. 975, 976. — M. le président déclare que l'on va procéder au vote par division, p. 976. — Le texte proposé par le gouvernement pour la première catégorie (immeubles obtenant un an de prorogation : 1927-1928, 225 p. c. de majoration) est adopté, p. 976. — Le texte proposé par le gouvernement pour la seconde catégorie (immeubles ou parties d'immeubles obtenant deux ans de prorogation) est adopté, p. 976. — Troisième catégorie (immeubles obtenant, d'après le texte du gouvernement, quatre ans de prorogation). M. le président donne lecture du texte du gouvernement, d'un amendement de M. Segers et de celui de la commission, p. 976. — M. le président met aux voix les majorations proposées par M. Segers et par la commission pour l'année 1927-1928, ces propositions étant identiques, p. 976. — L'épreuve étant douteuse, il est procédé au vote par appel nominal, et ce texte est adopté

Code civil : BAIL. Revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (suite)

par 63 voix contre 60 et 1 abstention, p. 976. — S'est abstenu : M. Polet, p. 976. — M. le vicomte Berryer n'ayant pas été appelé à voter, proteste, par motion d'ordre, contre cette omission, p. 976. — Le chiffre d'augmentation proposé par M. Segers, pour l'année 1927-1928, n'est pas adopté, p. 976. — M. le président met aux voix le chiffre proposé par la commission (majoration de 200 p. c. au lieu de 175 p. c., comme l'avait proposé le gouvernement), p. 976. — M. le président annonce que le dénombrement des voix donne 58 pour et 57 contre; que, dans ces conditions, l'amendement est adopté, vote qui élève de violentes protestations à l'extrême gauche; l'extrême gauche estimant l'épreuve douteuse, réclame l'appel nominal. M. le vicomte Berryer estime que le vote est acquis, mais M. le président déclare l'épreuve douteuse et met l'amendement aux voix par appel nominal, p. 976. — L'amendement est adopté par 64 voix contre 58 et 1 abstention, p. 977. — S'est abstenu : M. Polet, p. 977. — L'amendement de M. Segers proposant 250 p. c. d'augmentation pour les années 1929-1930 est rejeté, p. 977. — L'amendement de la commission fixant l'augmentation à 225 p. c. pour les 1929-1930 est adopté, p. 977. — M. le président déclare que les derniers alinéas du § 1^{er} n'ont donné lieu à aucun amendement, p. 977. — M. le président donne lecture d'un amendement présenté par M. A. Huysmans tendant à ajouter une disposition nouvelle à la fin du § 1^{er}, p. 977. — M. A. Huysmans défend son amendement, p. 977. — M. Vauthier, rap., prie le Sénat de ne pas s'y rallier et motive sa demande, p. 977. — M. A. Huysmans combat les observations de M. Vauthier, rap., p. 977, 978. — L'amendement de M. A. Huysmans est rejeté, p. 978. — L'ensemble du § 1^{er} est adopté, p. 978. — § 2. M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement d'un amendement présenté par M. Deswarte et d'un amendement présenté par la commission, p. 978. — Discussion : M. Deswarte (qui défend son amendement), Vauthier, rap., (qui, tout en déclarant qu'il peut se tromper, estime que l'amendement présenté par M. Deswarte devrait être rejeté, dans l'intérêt des locataires eux-mêmes), De C'erq, Liebaert, A. Huysmans, Van Fleteren, Hymans, m. j. (qui prie le Sénat d'admettre le texte de la commission), p. 876, 979. — M. Lebon déclare se rallier à l'interprétation de M. Deswarte, p. 979. — L'amendement de M. Deswarte est adopté, p. 979. — M. le président donne lecture de l'amendement de la commission et M. Vauthier, rap., défend cet amendement, p. 979. — M. le président rappelle les termes d'un amendement de M. Lebon, et M. Lebon déclare retirer cet amendement, mais fait diverses observations, p. 979, 980. — L'amendement de la commission est adopté, p. 980. — M. le président donne lecture d'un amendement présenté par M. A. Huysmans tendant à ajouter une disposition additionnelle au § 2, p. 980. — M. A. Huysmans défend son amendement; M. Vauthier, rap., déclare ne pouvoir s'y rallier et prie le Sénat de le rejeter, p. 980. — L'amendement de M. A. Huysmans est rejeté, p. 980. — M. Deswarte, avant que l'on ne procède au vote sur l'ensemble de l'article 12, fait remarquer une lacune au sujet de l'homologation et propose un amendement tendant à ce que la mention de l'homologation soit inscrite sur les deux originaux du bail, p. 980. — M. Vauthier, rap., déclare ne pas attacher grande importance à cette mesure et déclare ne pas s'opposer à la proposition de M. Deswarte, si elle peut faciliter la solution des questions, p. 980. — Observations de MM. De C'erq et Lebon, p. 980. — L'amendement de M. Deswarte est adopté, p. 980. — M. Van Fleteren motive son vote sur l'article 12; déclare qu'il n'a pas voulu faire un effort qu'il savait voué à l'insuccès et qui n'aurait fait que prendre du temps au Sénat, mais déclare, en son nom personnel, qu'il eût mieux valu ne faire qu'une majoration unique et plus modeste que celle prévue dans l'article 12, p. 980. — L'ensemble de l'article 12 est adopté tel qu'il vient d'être amendé, p. 980.

Art. 13. M. le président donne lecture du texte du projet et d'un amendement de M. Deswarte, p. 981. — Discussion : MM. Deswarte (qui défend son amendement), Moyersoen, Pirard, A. Huysmans, Segers, Magnette, Hymans, m. j. (qui estime que M. Deswarte s'écarter de la loi en discussion), Liebaert, Tschoffen, Vauthier, p. 981 à 983. — M. Vauthier, rap., combat l'amendement de M. Deswarte et essaie de convaincre le Sénat de la hardiesse des sophismes émis par M. Deswarte à l'appui de son amendement, Van Fleteren, Deswarte, Hymans, m. j. (qui commence par déclarer et démontrer qu'il n'a en rien manqué à ses engagements, qu'il a défendu un projet de loi qu'il a reçu des mains de son prédécesseur au ministère et termine en demandant au Sénat de maintenir ce projet et de ne pas en altérer profondément l'esprit par des amendements qui sont présentés à l'assemblée), Moyersoen, p. 987 à 989. — M. le président donne une nouvelle lecture

Code civil : BAIL. Revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (suite)

de l'amendement de M. Deswarte et cet amendement est rejeté, p. 989. — M. Cools déclare qu'il s'est abstenu, ayant pairé avec M. Weyler, p. 989. — M. le président met aux voix l'amendement subsidiaire de M. Deswarte tendant à la suppression de l'article 13; M. Van Fleteren demande l'appel nominal, et cette demande n'est pas appuyée, p. 989. — L'amendement de M. Deswarte est rejeté pas assis et levé, p. 989. — M. Van Fleteren proteste contre ce vote et déclare que l'appel nominal a été régulièrement appuyé, p. 989, 990. — Observations de MM. Deswarte et Ligy à ce sujet, p. 990. — L'appel nominal étant régulièrement demandé, M. le président annonce qu'il va mettre aux voix le texte du gouvernement, ce qui permettra aux membres qui sont partisans de la suppression proposée par M. Deswarte de voter contre le texte du gouvernement, p. 990. — L'article 13 est adopté par 74 voix contre 52 et 3 abstentions, p. 990. — Se sont abstenus: MM. Paulsen, Cools et De Ley, p. 990.

Art. 14. Adopté sans observations, p. 990.

Art. 15. M. le président donne lecture du texte du projet et d'amendements présentés: 1° par le gouvernement; 2° par la commission; 3° par M. Lebon, p. p. 990. — Discussion: MM. Vauthier, rap. (qui, tout en préférant le texte de la commission, admet l'amendement du gouvernement), Lebon (qui se rallie au texte proposé par le gouvernement, mais propose une modification de rédaction), p. 990, 991. — M. Vauthier, rap., se rallie aux observations de M. Lebon, sous réserve de revision avant le second vote, p. 991. — M. le président donne lecture de l'amendement du gouvernement rectifié d'après la proposition de M. Lebon, p. 991. — M. Hymans, m. j., accepte cette rédaction, sous réserve de revision avant le second vote, p. 991. — L'amendement, ainsi modifié, est adopté, p. 991. — M. le président rappelle que le gouvernement propose la suppression du 2° alinéa de l'article 15, p. 991. — Observations de MM. Lebon (qui fait remarquer qu'une partie de son amendement se confond avec cette proposition de suppression faite par le gouvernement), Deswarte, p. 991. — L'amendement est adopté, et le 2° alinéa est supprimé, p. 991. — Le dernier alinéa de l'article 15 est adopté, p. 991. — L'ensemble de l'article 15 est adopté tel qu'il vient d'être amendé, p. 991.

Art. 16. M. le président donne lecture du texte du projet et d'un amendement de M. A. Huysmans, p. 991. — M. A. Huysmans défend son amendement et M. Vauthier, rap., se rallie à l'amendement de M. A. Huysmans, p. 991. — L'amendement est adopté, p. 991. — M. le président donne lecture d'un amendement de la commission qui reprend un amendement de M. Lebon, p. 991. — M. Deswarte fait remarquer que cet amendement est la conséquence de la suppression du 2° alinéa de l'article 15, p. 991. — L'amendement de la commission est adopté, p. 991. — L'ensemble de l'article 16 est adopté tel qu'il vient d'être amendé, p. 991.

Art. 17. M. le président donne lecture du texte du projet, rappelle que la commission demande la suppression de l'article, puis donne lecture d'un amendement subsidiaire présenté par M. A. Huysmans pour le cas où l'article ne serait pas supprimé, p. 991, 992. — Discussion: MM. Van Fleteren, Vauthier, rap., Hymans, m. j., De Visch, Lekeu, Tschoffen, Lebon, Deswarte, De Clercq, Ligy, Liebaert, Lekeu, Ryckmans, A. Huysmans (qui termine ses observations en estimant, à la suite du débat qui vient d'avoir lieu, que le Sénat ferait chose sage en se ralliant au texte proposé par le gouvernement pour l'article 17), p. 992 à 996. — M. Deswarte déclare que, après réflexion, il craint que, sans l'article 17, il n'y ait pas de juste loyer, que, en conséquence, il compte concourir au maintien de cet article et propose par amendement de remplacer la date du 1^{er} janvier 1923 par celle du 24 octobre 1919, p. 996. — M. Hymans, m. j., déclare accepter cet amendement, p. 996. — M. Vauthier, rap., déclare s'y rallier également en son nom personnel, p. 996. — M. Lebon propose de remettre le vote sur l'article 17 à la fin de la discussion du projet, p. 996. — MM. Hymans, m. j., et Ligy estiment qu'il serait préférable, afin de ne pas faire perdre de temps au Sénat, de voter l'article immédiatement, sous réserve de revision au second vote, p. 996. — M. le président déclare qu'il va mettre l'article aux voix par division, p. 996. — Le § 1^{er} est adopté, p. 996. — M. le président donne une nouvelle lecture du § 2. M. Deswarte rappelle que son amendement se rattache à ce paragraphe, p. 996. — M. Tschoffen demande que l'on se prononce en premier lieu sur le § 2 du projet avant de statuer sur le changement de date proposé par M. Deswarte, p. 996. — Le § 2 de l'article 17 est mis aux voix par assis et levé et est rejeté, p. 996. — M. le président déclare que, par suite de ce vote, l'article 17 vient à tomber avec tous les amendements qui s'y rattachent, p. 996.

Code civil : BAIL. Revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (suite)

Chapitre IV. — De la réquisition des immeubles.

Art. 18 à 30. Adoptés sans observations, p. 997, 998.

Chapitre V. — Dispositions générales.

Art. 31. Adopté sans observations, p. 998.

Art. 32. M. le président donne lecture du texte du projet ainsi que d'un amendement de M. A. Huysmans, p. 998. — Sont entendus: MM. A. Huysmans (qui propose un sous-amendement à son amendement), Vauthier, rap. (qui demande le maintien du texte du projet), Deswarte, Hymans, m. j., p. 998. — L'amendement de M. A. Huysmans est adopté, p. 998. — L'ensemble de l'article 32, ainsi amendé, est adopté, p. 998.

Art. 33. M. le président donne lecture du texte du projet et d'un amendement de M. Deswarte, p. 998, 999. — M. De Clercq rappelle que, en commission, tout le monde avait été d'accord pour admettre un amendement qu'il indique, p. 999. — M. Deswarte se rallie à cet amendement; M. Hymans, m. j., déclare réserver son avis jusqu'au second vote, p. 999. — L'amendement de la commission est adopté et l'ensemble de l'article 33, ainsi amendé, est adopté, p. 999.

Art. 34 à 37. — Adoptés sans observations, p. 999.

Art. 38. M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement et d'amendements présentés par MM. Tschoffen et consorts aux deux premiers alinéas, p. 999. — Discussion: MM. Tschoffen (qui défend l'amendement qu'il a présenté avec MM. Rutten et consorts), Deswarte, Vauthier, rap. (qui estime que la question soulevée par M. Tschoffen est exceptionnellement embarrassante), Liebaert, Deswarte, Paulsen, De Clercq, Mousty, p. 1000, 1001. — M. Hymans, m. j., demande si le Sénat ne serait pas disposé à faire un effort pour terminer la discussion ce même jour, p. 1002. — Observations diverses de MM. Deswarte, le vice-président Lafontaine, Lekeu, Tschoffen, p. 1002. — La suite de la discussion est remise au lendemain, p. 1002.

Reprise de la discussion de l'article 38. MM. Hymans, m. j. (qui s'explique brièvement sur l'amendement de M. Tschoffen et en expose la portée, puis termine son discours en rendant hommage au talent avec lequel M. Vauthier, rap., a accompli ses fonctions de rapporteur), Deswarte (qui commence par rendre, à son tour, hommage au rapporteur, puis combat l'amendement de M. Tschoffen), Lekeu (qui déclare que M. Deswarte, chargé par son groupe de prendre la parole dans la loi sur les loyers, mérite le même éloge que M. Vauthier, rap.), Van Overbergh, Tschoffen, De Clercq, p. 1003 à 1006. — M. Tschoffen estimant que l'opposition faite à son amendement est due au manque de clarté des développements qu'il a présentés, s'efforce d'expliquer la portée de son amendement, p. 1006 à 1008. — Interruptions de MM. Deswarte, Paulsen, Van Fleteren, Hymans, m. j., Mousty, Lekeu, p. 1006 à 1008. — L'appel nominal est demandé par l'extrême gauche, et M. Deswarte estime que cet appel nominal est nécessaire, car voter l'amendement serait guillotiner la loi, p. 1008. — L'amendement de M. Tschoffen, dont M. le président donne une nouvelle lecture, est adopté par 67 voix contre 46 et 1 abstention, p. 1008. — S'est abstenu: M. Vauthier, rap., p. 1008. — Les deux derniers paragraphes de l'article 38 sont adoptés tels qu'ils figurent au projet, et l'ensemble de l'article 38 est adopté tel qu'il vient d'être amendé, p. 1008.

M. le président donne lecture d'une disposition transitoire présentée par amendement par M. Digneffe, p. 1008. — M. Vauthier, rap., estime qu'il y a confusion, l'amendement de M. Digneffe ayant déjà été adopté par le Sénat et ayant été rattaché à l'article 9, p. 1008. — M. Digneffe déclare qu'il en est bien ainsi et M. le président déclare donc que l'amendement vient à disparaître, p. 1008.

Chapitre VI. — Disposition transitoires.

Art. 39 et 40. Adoptés sans observations, p. 1009.

M. le président déclare que, ainsi que le prescrit l'article 54 du règlement, le projet sera soumis à l'examen de la commission de la justice et propose de fixer le second vote au jeudi de la semaine suivante (15 juillet 1926). Cette proposition est admise.

Vote en seconde lecture.

Avant d'ouvrir la discussion, M. le président rappelle que l'article 54 du règlement stipule que seuls les amendements adoptés et les articles rejetés en première lecture seront soumis à la seconde lecture, p. 1080.

Art. 2, 1°. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote, p. 1080. — Discussion: MM. Lebon (qui demande, à la suite de l'adoption d'un amendement présenté par M. Deswarte, que l'on précise si, oui ou non, le nouveau texte

Code civil : BAIL. Revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (suite)

de l'article 2 permet de porter atteinte à des situations acquises), Vauthier, rap. (qui estime que c'est seulement pour l'avenir que la loi dispose), Du Bost (qui appuie la demande de M. Lebon), Deswarte (qui, comme M. Vauthier, rap., estime que ce qui est jugé reste jugé), Moyersoen (qui, à la suite des explications données par M. Deswarte, prie le Sénat de ne pas maintenir l'amendement), p. 1080, 1081. — M. Vauthier, rap., donne au Sénat son interprétation du texte discuté et demande, dans le cas où son interprétation ne serait pas admise, que le Sénat ne maintienne pas l'amendement), Deswarte (qui se rallie à la thèse de M. Vauthier, rap., et interprète son amendement ainsi qu'il l'a indiqué), p. 1081. — MM. Du Bost, Moyersoen, Deswarte et Lebon font encore diverses observations au sujet de l'interprétation de l'amendement, p. 1081. — M. Vauthier, rap., tenant à éviter toute équivoque, estime que les considérations émises par M. Deswarte ne doivent aucunement influencer les juges de paix au sujet des situations créées avant la loi nouvelle, l'amendement de M. Deswarte ne pouvant avoir d'effet rétroactif, p. 1081, 1082. — Le § 1^{er} est adopté tel qu'il a été admis en première lecture, p. 1082. — 2^o M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'un amendement proposé par le gouvernement, p. 1082. — M. Deswarte signale une correction orthographique qui doit être apportée partout au texte de la loi, le mot « immeuble » devant être indiqué au singulier, p. 1082. — M. le président déclare qu'il sera tenu compte de l'observation de M. Deswarte, p. 1082. — L'amendement du gouvernement est adopté et le 2^o, ainsi amendé, est adopté, p. 1082. — 2^{o bis} proposé par M. De Clercq et adopté au premier vote. M. le président en donne lecture et rappelle que le gouvernement propose la suppression de cette disposition, p. 1082. — Discussion : MM. Hymans, m. j. (qui motive sa proposition de suppression), Deswarte (qui combat également le maintien de l'amendement de M. De Clercq), De Clercq (qui défend son amendement), p. 1082, 1083. — Interruptions de M. Van Fleteren, p. 1083. — M. Vauthier, rap., déclare se rallier aux considérations émises par M. Hymans, m. j., et prie le Sénat de ne pas maintenir l'amendement de M. De Clercq, p. 1083. — L'appel nominal est demandé par l'extrême gauche. M. le président rappelle les termes du 2^{o bis} et cette disposition est définitivement adoptée par 61 voix contre 53, p. 1084. — 5^o Le premier alinéa est adopté avec l'adjonction admise au premier vote, p. 1088. — Une disposition admise comme dernier alinéa du 5^o est aussi définitivement adoptée, p. 1088. — M. le président donne lecture du § 7^o proposé par amendement par le gouvernement, p. 1088. — M. Hymans, m. j., estime inutile de défendre cet amendement, MM. Vauthier, rap., et Deswarte étant d'accord, fait seulement remarquer que l'alinéa 3 du § 1^{er} de l'article 7 perd son utilité et pourrait disparaître si l'amendement du gouvernement était adopté, p. 1088. — M. Deswarte confirme son adhésion à l'amendement, mais fait remarquer une erreur dans le tableau des amendements du gouvernement, p. 1088. — Le Sénat est d'accord avec M. Deswarte, p. 1088. — Le § 7 proposé par le gouvernement est adopté, p. 1088. — L'ensemble de l'article 2 est définitivement adopté, p. 1088.

M. Moyersoen demande la remise de la suite de la discussion au mardi suivant, p. 1088. — Observations de MM. Hymans, m. j., et Van Fleteren, p. 1088. — La suite de la discussion est remise au mardi suivant (séance de l'après-midi), p. 1088.

Art. 4 et 6. Adoptés tels qu'ils ont été amendés en première lecture, p. 1090, 1091.

Art. 7. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'un amendement présenté par le gouvernement tendant à supprimer l'alinéa 3 du § 1^{er}, p. 1091, 1092. — M. Hymans rappelle que le Sénat avait donné son assentiment à cet amendement, l'alinéa visé devenant inutile par suite de l'insertion d'un paragraphe additionnel dans l'article 2, p. 1092. — L'amendement est unanimement adopté et l'article 7, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 1092.

Art. 8 et 9. Définitivement adoptés tels qu'ils ont été admis en première lecture, p. 1092, 1093.

Art. 11. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote, d'une nouvelle rédaction proposée par amendement par le gouvernement et d'une nouvelle rédaction proposée par la commission, p. 1093. — M. Vauthier, rap., déclare se rallier à l'amendement proposé par le gouvernement, tout en faisant remarquer qu'il ne s'agit que d'une question de rédaction, p. 1093. — L'amendement de la commission étant retiré, M. le président met aux voix le texte modifié proposé par le gouvernement, et l'article 11, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 1093.

Art. 12. M. le président donne lecture des deux premiers alinéas tels qu'ils ont été amendés au premier vote, p. 1093. —

Code civil : BAIL. Revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (suite)

M. Du Bost propose un amendement au deuxième alinéa. M. Deswarte estime que la suggestion de M. Du Bost est bonne, mais propose une autre rédaction qu'il estime meilleure, p. 1093, 1094. — M. Du Bost déclare se rallier à la rédaction proposée par M. Deswarte; M. Hymans, m. j., estime qu'il s'agit d'une simple question de rédaction, p. 1094. — L'amendement de M. Du Bost, sous-amendé par M. Deswarte, est adopté, p. 1094. — Les deux premiers alinéas, ainsi amendés, sont adoptés, p. 1094. — Le surplus du § 1^{er} (catégories) est adopté tel qu'il a été admis en première lecture, p. 1094. — § 2. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote, ainsi qu'un amendement proposé par le gouvernement, p. 1094. — Discussion au sujet de l'amendement du gouvernement : MM. Vauthier, rap., Lebon, Hymans, m. j., Tschoffen, Liebaert, Deswarte, p. 1094, 1095. — M. Hymans, m. j., déclare, à la suite d'une demande de M. le président, ne pas retirer son amendement, mais laisser au Sénat le soin de se prononcer, p. 1095. — L'amendement du gouvernement est rejeté et l'ensemble de l'article 12 est définitivement adopté, p. 1095.

Art. 15 et 16. Définitivement adoptés tels qu'ils ont été admis en première lecture, p. 1095.

Art. 17. M. le président rappelle que cet article a été supprimé au premier vote et rappelle que le gouvernement propose de rétablir cet article dans une forme dont il donne lecture, p. 1095. — Discussion : MM. Hymans, m. j. (qui défend sa proposition), Tschoffen (qui la combat), Vauthier, rap. (qui engage le Sénat à voter le nouveau texte proposé par le gouvernement), Deswarte (qui motive l'attitude de son groupe en ce qui concerne l'article 17 et engage le Sénat à rejeter l'amendement du gouvernement), p. 1096. — L'amendement du gouvernement est rejeté, ce qui entraîne la suppression définitive de l'article 17, p. 1096.

Art. 32. Définitivement adopté tel qu'il a été admis en première lecture, p. 1096.

Art. 33. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et rappelle un amendement proposé par le gouvernement, p. 1096, 1097. — M. Hymans, m. j., fait remarquer que l'amendement du gouvernement consiste en la suppression d'un amendement admis en première lecture et motive sa proposition; MM. Deswarte et De Clercq combattent l'amendement, p. 1097. — L'amendement du gouvernement est rejeté et l'article 33 est définitivement adopté tel qu'il a été admis au premier vote, p. 1097.

Art. 38. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'un nouveau texte proposé par la commission de la justice pour les deux premiers alinéas, p. 1097. — M. Vauthier, rap., motive l'amendement qu'il considère comme un amendement de conciliation, p. 1097. — M. Tschoffen se rallie à l'amendement de la commission et M. Deswarte déclare que la gauche socialiste accepte l'amendement à défaut de mieux, p. 1097. — L'article 38 est définitivement adopté avec l'amendement proposé par la commission, p. 1097.

Avant qu'il ne soit procédé au vote sur l'ensemble du projet, M. Deswarte fait, au nom de la gauche socialiste, une déclaration, afin d'exprimer leur désapprobation non seulement au sujet du projet primitif du gouvernement, mais au sujet des amendements admis. M. Deswarte déclare, en conséquence, que le vote affirmatif de son parti sera un vote de résignation, afin d'éviter un plus grand mal : le retour immédiat au droit commun, et ce vote affirmatif n'impliquera aucun engagement pour 1930, p. 1097, 1098. — M. Hymans, m. j., exprime ses regrets au sujet de la déclaration qui vient d'être faite par M. Deswarte; rappelle que ce projet avait été préparé et soigneusement revu par son prédécesseur, M. le vicomte Poulet; fait remarquer que le gouvernement s'est fidèlement tenu à la défense de ce projet; estime, en terminant, que le Sénat s'est efforcé de faire la loi la meilleure possible et qu'il est juste de dire que le débat s'est poursuivi dans un grand esprit de loyauté et de conciliation, p. 1098. — Interruptions de MM. Ligy, Lekeu, Volckaert, Casterman, Deswarte, p. 1098. — M. Feron motive son vote affirmatif et fait remarquer que, en ce qui concerne les points les plus débattus : la durée de la loi et l'amendement de M. De Clercq, le parlement et le gouvernement restent maîtres de leur intervention; estime, au surplus, que, à la Chambre, on arrivera à voter une loi qui conciliera tous les intérêts en cause, p. 1098.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 76 voix contre 35 et 6 abstentions, p. 1099 (20 juillet 1926). — Se sont abstenus : MM. de Pierpont Surmont de Volsberghe, Ligy, Mousty, Nolf, Ronvaux et Volckaert, p. 1099.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants, p. 1099.

Code civil (suite)

EXPROPRIATION. — V. la rubrique spéciale : Expropriations.

INDIGÉNAT.

Projet de loi concernant l'acquisition, le recouvrement et la perte de la nationalité.

Doc. — Projet de loi, n° 186.
Rapport fait par M. Vauthier, n° 210.

Ann. — Dépôt du rapport de M. Vauthier, p. 1090 (20 juillet 1926).
Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1279 à 1281.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 92 membres présents, p. 1310 (29 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

INTÉRÊT LÉGAL.

Projet de loi fixant le taux de l'intérêt légal à 5 1/2 p. c. en matière civile et à 6 1/2 en matière de commerce.

Doc. — Rapport fait par M. De Clercq, n° 35.

Ann. — Rapporteur : M. De Clercq.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 134.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 122 membres présents, p. 145 (29 décembre 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

LOYERS. — V. plus haut la sous-rubrique : Bail.

MARIAGE.

Projet de loi portant modification des dispositions du chapitre VI, titre V, du livre I du Code civil : « Des droits et des devoirs respectifs des époux. » — V. le n° 30, session extraordinaire 1925.

Doc. — Rapport fait par M. Braun, n° 101.

SOCIÉTÉS.

Projet de loi tendant à prolonger l'existence légale des sociétés belges exploitant en Russie. — V. Code de commerce : Sociétés belges exploitant en Russie.

SOCIÉTÉS CIVILES.

Projet de loi relatif aux sociétés civiles.

Doc. — Rapport fait par M. Du Bost, n° 137.

Ann. — Rapporteur : M. Du Bost. Dépôt du rapport, réunion du 27 mai 1926.

L'article unique est adopté sans observation, p. 891.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, p. 891 (2 juin 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Code de procédure civile.

Projet de loi modifiant les lois d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure. — V. Organisation judiciaire.

ASSISTANCE JUDICIAIRE ET PROCÉDURE GRATUITE.

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite.

Doc. — Texte amendé par la Chambre des représentants, n° 148.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Hymans, m. j., p. 1279 (29 juillet 1926). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Code pénal.

AMENDES PÉNALES.

Projet de loi portant modification aux lois sur le droit de timbre et les taxes assimilées au timbre et majorant les amendes pénales. — V. Finances : Droit de timbre, taxes assimilées au timbre et amendes pénales.

CODE DISCIPLINAIRE ET PÉNAL POUR LA MARINE.

Projet de loi portant révision du Code disciplinaire et pénal pour la marine marchande et la pêche maritime. — V. Marine : Code disciplinaire, etc.

Code pénal (suite)

MORALITÉ PUBLIQUE.

Projet de loi modifiant l'article 1^{er}, alinéa 1^{er}, de la loi du 20 juin 1923, et l'article 384 du Code pénal.

Doc. — Projet de loi, n° 117.
Rapport fait par M. Ligy, n° 138.

Ann. — Rapporteur : M. Ligy. Dépôt du rapport le 27 mai 1926.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 891, 892.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 92 membres présents, p. 892 (2 juin 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

OUTRAGES AU DRAPEAU, A L'HYMNE NATIONAL ET AUX ARMES DU ROYAUME.

Projet de loi réprimant les outrages au drapeau, à l'hymne national et aux armes du royaume.

Doc. — Exposé des motifs, n° 6. — Projet de loi : Annexe au n° 6.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Tschoffen, m. j., en son nom et au nom de M. le baron Rolin Jaequemyns, m. i., p. 6.
— Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

PROTECTION DES ANIMAUX.

Proposition de loi relative à la protection des animaux (due à l'initiative de M. Seeliger et signée par MM. Seeliger et Rutten.

Doc. — Développements, n° 113. — Proposition de loi. Annexe au n° 113.

Rapport fait par M. Deswarte, n° 191. — Texte proposé par la commission de la justice, n° 191.

Ann. — M. Seeliger dépose cette proposition de loi qu'il avait déjà présenté au cours de la session précédente, avec M. Wittemans, et qui est devenue caduque par suite de la dissolution, p. 800 (4 mai 1926).

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 851.

Dépôt, par M. Deswarte, du rapport sur cette proposition de loi, ainsi que sur la proposition similaire présentée par M. Asou, p. 1090 (20 juillet 1926).

Code pénal militaire. — V. Armée.**Code d'instruction criminelle.**

PRISONS (NOMBRE ET SIÈGE DES).

Projet de loi portant modification de l'article 603 du Code d'instruction criminelle.

Doc. — Exposé des motifs, n° 9. — Projet de loi, n° 9. — Rapport fait par M. de Pierpont Surmont de Volsberghe, n° 37.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Tschoffen, m. j., p. 14 (24 novembre 1925). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Dépôt du rapport par M. de Pierpont Surmont de Volsberghe, p. 132 (23 décembre 1925).

L'article unique est adopté sans observation, p. 135.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 123 membres présents, p. 144 (29 décembre 1925). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Code de commerce.

EFFET DE COMMERCE.

Proposition de loi sur la prorogation de certains délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protêts et par la loi du 10 avril 1951 (article 443 du Code de commerce en vue de venir en aide à certains inondés) (due à l'initiative de M. Digneffe).

Doc. — Développements, n° 60. — Proposition de loi, n° 60.
Rapport fait par M. De Clercq, n° 64.

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. Digneffe, qui en signale l'urgence et demande que la prise en considération soit fixée au lendemain, p. 292 (20 janvier 1926). — Observation de M. Deswarte, p. 292. — La demande de M. Digneffe est admise, p. 292.

Code de commerce : EFFET DE COMMERCE. Prorogation de certains délais (suite)

Discussion sur la prise en considération. M. Deswarte signale à l'assemblée que la commission de la justice a déjà été saisie de cet objet et qu'elle a désigné son rapporteur afin que le Sénat puisse discuter cette proposition de loi la semaine suivante, p. 300. — La proposition de loi est prise en considération et M. le président prie M. De Clercq, rap., de déposer son rapport d'urgence, p. 300.

Motion d'ordre de M. Digneffe qui demande que cette proposition de loi soit inscrite à l'ordre du jour immédiatement après la discussion du budget des chemins de fer, p. 356. — Cette demande est admise unanimement, p. 356.

Dépôt du rapport par M. De Clercq, p. 338 (26 janvier 1926).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique :

M. le président indique un amendement de la commission, p. 408. — Sont entendus : MM. Liebaert (qui motive son vote négatif), Seeliger (qui explique comment il est amené à défendre, contre le gouvernement qu'il soutient, une proposition de loi émanant d'un membre avec lequel il n'est généralement pas d'accord), Van Fleteren (qui soutient également la proposition de loi), le vicomte Poulet, p. m. (qui déclare que le gouvernement n'entend pas demander formellement au Sénat de rejeter la proposition en discussion, qu'il s'en référera à l'appréciation des sénateurs et renseigne le Sénat sur les résultats d'une consultation qu'il a prise auprès des procureurs généraux et des bâtonniers des barreaux), Vauthier (qui estime que l'autorité la plus compétente pour se prononcer dans les cas visés par la proposition de loi est le pouvoir judiciaire, alors que les auteurs de la proposition voudraient substituer l'autorité du gouvernement à celle du tribunal), Vinck (qui estime qu'en adoptant le projet et l'amendement portant que les zones sinistrées seront déterminées par arrêté royal, le Sénat aura rendu un vrai service au pays, en facilitant la procédure aux régions déjà si éprouvées par les inondations), p. 408 à 410. — Interr. de MM. Vinck, Van Fleteren, Lafontaine, Liebaert, Delannoy, Braun, Seeliger, p. 409, 410. — Sont encore entendus : MM. Liebaert (qui prononce un discours qu'il termine en déclarant à nouveau que le Sénat ferait chose sage en n'adhérant pas à la proposition en discussion), Lebon (qui motive son vote affirmatif), p. 410, 411. — Interr. de MM. Vinck et Liebaert, p. 411.

Le premier alinéa est adopté, p. 411. — L'amendement de la commission est adopté, p. 411. — Le deuxième alinéa est adopté, p. 411.

Le Sénat étant unanime, l'article unique est immédiatement remis aux voix et est définitivement adopté, p. 411.

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 70 voix contre 28 et 1 abstention, p. 411 (4 février 1926). — S'est abstenu : M. Feron, p. 411. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

INTÉRÊT LÉGAL : FIXATION DU TAUX.

Projet de loi fixant le taux de l'intérêt légal à 5 1/2 p. c. en matière civile et à 6 1/4 p. c. en matière de commerce.

Doc. — Rapport fait par M. J. De Clercq, n° 35.

Ann. — Rapporteur : M. De Clercq.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 134.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 122 membres présents, p. 145 (29 décembre 1925). Le projet est soumis à la sanction royale.

SOCIÉTÉS BELGES EN RUSSIE.

Prolongation de leur existence. — Projet de loi tendant à prolonger l'existence légale des sociétés belges exploitant en Russie.

Doc. — Projet de loi, n° 20.

Rapport fait par M. Paulsen, n° 25.

Amendement présenté par M. Liebaert, n° 32.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Paulsen, p. 99 (22 décembre 1925).

M. le président annonce le dépôt d'un amendement par M. Liebaert. (Art. 2 nouveau), p. 100. — Discussion générale. Sont entendus : MM. Liebaert (qui développe l'amendement qu'il a présenté tendant à la restitution des droits fiscaux etc., aux sociétés qui ont depuis le 22 février 1921 pris l'initiative de leur prorogation), Digneffe (qui appuie l'amendement de M. Liebaert), Janssen, m. f. (qui marque l'accord de principe du gouvernement quant à la proposition de M. Liebaert),

Code de commerce : SOCIÉTÉS BELGES EN RUSSIE. Prolongation de leur existence (suite)

p. 136. — Observation de M. Volckaert, p. 136. — MM. Liebaert, Volckaert et Digneffe font encore diverses observations, p. 136.

L'article unique est adopté sans observation, p. 136.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 126 membres présents, p. 145 (29 décembre 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Exonération pour les sociétés belges en Russie de l'obligation d'acquitter la taxe annuelle prévue par la loi du 2 janvier 1926.

— V. Finances : Impôts : Sociétés belges en Russie.

SOCIÉTÉS CIVILES.

Projet de loi relatif aux sociétés civiles.

Doc. — Rapport fait par M. Du Bost, n° 137.

Ann. — Rapporteur : M. Du Bost. Dépôt du rapport, réunion du 27 mai 1926.

L'article unique est adopté sans observation, p. 891.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, p. 891 (2 juin 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

Projet de loi complétant l'article 192 des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. (Titre IX du Code de commerce.)

Doc. — Rapport fait par M. Du Bost, n° 192.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Du Bost, p. 1070 (14 juillet 1926).

L'article unique est adopté sans observation, p. 1117.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 102 membres présents, p. 1144 (22 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Colis postaux. — V. Affaires étrangères : Postes.

Colonie. — V. Congo.

Combattants. — V. Guerre.

Commerce. — V. Industrie, commerce et travail.

Commission d'enquête au sujet du maintien, de la révision ou de l'abrogation de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. — V. Assurances sociales : Vieillesse et décès prématuré : Employés.

Commission du ducroire. — V. 1° Finances : Ducroire gouvernemental. — 2° Industrie, commerce et travail : Bonne fin de vente de marchandises belges à l'étranger.

Commissions permanentes. — V. Chambres législatives : Sénat.

Commission technique pour l'étude des services administratifs de l'Etat. — V. Organisation administrative.

Communes.**ASSISTANCE PUBLIQUE.**

Intérêts de retard.

Projet de loi fixant à 5 p. c. le taux des intérêts de retard dus en exécution de l'article 36 de la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique.

Doc. — Rapport fait par M. Ligy, n° 190.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 941 (30 juin 1926).

Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 1067 (14 juillet 1926).

CADASTRE. — V. Interpellations, au nom de M. le chevalier de Vrière.

Communes (suite)

CHASTRE-VILLEROUX-BLANMONT ET CORTIL-NOIRMONT. — V. la sous-rubrique : Limites séparatives.

CLASSIFICATION.

Projet de loi apportant des modifications à la classification des communes.

Doc. — Projet de loi, n° 161.
Rapport fait par M. Ligy, n° 175.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 968 (1^{er} juillet 1926).
Les articles sont adoptés sans observation, p. 1062, 1063.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 97 membres présents, p. 1076 (14 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

FISCALITÉ PROVINCIALE ET COMMUNALE. — V. Finances.

LIMITES SÉPARATIVES.

Chastre-Villeroux-Blanmont et Cortil-Noirmont. — Projet de loi portant modification des limites séparatives des communes de Chastre-Villeroux-Blanmont et de Cortil-Noirmont (province de Brabant).

Doc. — Rapport fait par M. Carpentier, n° 172.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Carpentier, p. 954 (30 juin 1926).
L'article unique est adopté sans observation, p. 1062.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 99 membres présents, p. 1076 (14 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

LISTES ÉLECTORALES.

Projet de loi dispensant temporairement les collègues des bourgmestre et échevins de l'obligation de publier annuellement la liste complète des électeurs. — V. Lois électorales.

PERSONNEL. — STATUT.

Traitements : Receveurs commis de carrière, techniciens, etc. — Projet de loi relatif aux receveurs, commis de carrière, employés, techniciens, agents de police, et, généralement, à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées.

Ann. — Motion d'ordre de M. Calonne, qui rappelle que ce projet de loi a été voté près d'un an auparavant, le 5 mars 1925, par la Chambre; s'étonne que la commission sénatoriale n'ait pas encore entamé l'examen de ce projet, p. 429, 430. — M. le président déclare que la motion de M. Calonne sera communiquée à la commission de l'intérieur; M. le vicomte Berryer, président de la commission de l'intérieur, fait diverses observations quant à la motion de M. Calonne, déclare notamment que le ministre de l'intérieur ayant l'intention de créer une commission chargée de codifier les diverses dispositions prises en faveur des employés des communes il a estimé inutile de faire étudier un projet qui serait immédiatement détruit, p. 430. — M. Calonne fait encore diverses observations en réponse à M. Berryer, p. 430. — L'incident est clos.

Nouvelle motion d'ordre de M. Calonne, qui insiste sur l'urgence de ce projet, p. 1100. — M. Jaspar, p. m., m. i. h., déclare qu'il essaiera d'en faire hâter l'examen par son administration afin de donner satisfaction à M. Calonne, p. 1100.

Compétence judiciaire territoriale. — V. Affaires étrangères : Droit international.

Compétence obligatoire de la Cour permanente de justice internationale. — V. Affaires étrangères : Droit international.

Compétence des juges de paix en matière civile et pénale.

V. Organisation judiciaire : Projet de loi modifiant les lois d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure.

Compte général de l'administration des finances pour l'année 1914. — Voyez : Finances : Cour des comptes.

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1925-1926.

Compte général de la colonie rendu pour l'exercice 1918. — Voyez : Congo : Finances.

Conditions d'éligibilité des sénateurs suppléants. — V. Lois électorales : Vérification de pouvoirs.

Congo.**CONSEIL COLONIAL.**

Ann. — M. le président annonce que le mandat confié par le Sénat à M. le lieutenant général Cabra prendra fin le 15 décembre suivant, propose de procéder à cette élection le mardi suivant et annonce que M. le lieutenant général Cabra sollicite le renouvellement de son mandat, p. 40.
M. Cabra est réélu membre du conseil colonial, p. 105.

DÉCRETS.

Projets de décrets transmis au Sénat pour être déposés sur le bureau pendant trente jours de session, conformément à l'article 15 de la loi du 18 octobre 1908 sur le gouvernement du Congo belge.

Ann. — Projet de décret approuvant la cession gratuite à la Société internationale forestière et minière du Congo d'un terrain de 6 hectares 20 ares à Tshikapa (rive gauche) et destiné à l'érection d'un hôpital. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 9 (24 novembre 1925).

Projet de décret prorogeant le droit de recherches minières accordé à M. Puck-Caudoir. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 9 (24 novembre 1925).

Projet de décret approuvant le renouvellement de permis spéciaux de recherches minières accordé par le comité spécial du Katanga. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 9 (24 novembre 1925).

Projet de décret approuvant une modification à la détermination des centres des cercles dans lesquelles la Compagnie du Kasai est autorisée à choisir les terres qui lui sont concédées par une convention du 15 septembre 1922. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 9 (24 novembre 1925).

Projet de décret approuvant la cession gratuite à la Société internationale forestière et minière du Congo d'un terrain de 4 hectares 20 ares, à Charlesville, et destiné à l'érection d'un hôpital. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 39 (15 décembre 1925).

Projet de décret approuvant une convention conclue, le 22 juillet 1924, entre le Comité spécial du Katanga et MM. De Haes et Huybrechts, pour la concession, à ces derniers, de terrains d'une superficie de 40,000 hectares, au Katanga, destinés à l'élevage du gros bétail. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 99 (22 décembre 1925).

Projet de décret approuvant le renouvellement de permis spéciaux de recherches minières accordés par le Comité spécial du Katanga. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 269 (31 décembre 1925).

Projet de décret approuvant une concession minière accordée à la Société Belgika. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 281 (19 janvier 1926).

Projet de décret approuvant des concessions de terres consenties par les gouverneurs de province du Congo belge. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 281 (19 janvier 1926).

Projet de décret prorogeant les concessions minières accordées à la Société minière du Kasai et à la Société minière du Luebo. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 439 (10 février 1926).

Projet de décret approuvant certaines cessions et concessions de terres consenties par les autorités locales de la province du Congo-Kasai et de la province orientale. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 487 (17 février 1926).

Projets de décrets : 1° Approuvant l'octroi de permis spéciaux de recherches minières par le Comité spécial du Katanga. — 2° Approuvant le renouvellement de permis spéciaux de recherches minières par le dit comité. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 517 (23 février 1926).

Projets de décrets : 1° Approuvant les concessions minières accordées au Crédit général du Congo, à la Société commerciale et minière, au Syndicat d'études et d'entreprises au Congo et à M. Delleur et à son groupe. — 2° Approuvant des cessions et concessions de terres consenties par les gouverneurs de province du Congo belge, et notamment la concession, en emphytéose, d'un terrain de 500 hectares à la Compagnie du Kasai. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 756 (27 avril 1926).

Congo : DÉCRETS. Projets de décrets transmis au Sénat (suite)

Projet de décret approuvant l'octroi d'une concession de mines à un groupement formé par MM. le général Tombeur, le général Lantonnais, le colonel Chalfin et le colonel Raling. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 867 (25 mai 1926).

Projet de décret approuvant l'octroi de permis spéciaux de recherches minières par le Comité spécial du Katanga. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 925 (15 juin 1926).

Projets de décrets :

- 1° Approuvant l'octroi de permis spéciaux de recherches minières par le Comité spécial du Katanga;
- 2° Approuvant le renouvellement de permis spéciaux de recherches minières par le dit comité;
- 3° Prorogeant la concession minière accordée à la société « American Congo Company »;
- 4° Approuvant l'octroi d'une concession minière à MM. Polet, Hoornaert et Colmant;
- 5° Approuvant l'octroi de permis spéciaux de recherches minières par le représentant du Comité spécial du Katanga;
- 6° Approuvant des permis spéciaux de recherches minières renouvelées par le représentant du Comité spécial du Katanga. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 941, 942 (15 juin 1926).

Projet de décret modifiant la convention du 24 août 1920 comportant la cession de la station agricole de Ganda-Sundi. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 1003 (6 juillet 1926).

FINANCES.**Budgés :**

Budget du ministère des colonies pour l'exercice 1926. (Dépenses métropolitaines.)

Doc. — Projet de loi, n° 5-XI. — Tableaux : n° 5-XI. Rapport fait par M. Leyniers, n° 223.

Ann. — Dépôt du rapport fait par M. Leyniers, p. 1132 (22 juillet 1926).

M. le président donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. Jaspar, p. m., portant à sa connaissance que le Roi a désigné M. Arnold, administrateur général des colonies, pour assister M. le baron Houtart, m. f. et c., dans la discussion de ce budget, p. 1279.

Discussion générale. M. Van Overbergh déclare, étant données les circonstances, renoncer à la parole, p. 1304. — Discours de MM. Volckaert (qui émet diverses critiques : contre la situation du petit personnel du musée colonial de Tervueren, contre la présence d'un administrateur général de la colonie en remplacement d'un ministre, contre l'abus des crédits supplémentaires, dont la plupart sont ouverts directement par le gouverneur du Congo, et appelle l'attention du Sénat sur le fait que l'on n'a pas de budget général pour la colonie pour l'année en cours), Fraiture (qui commence par faire remarquer que l'on a décidé de ne plus discuter le budget colonial que tous les deux ans, mais estime que l'on met le parlement devant le fait accompli, les conditions dans lesquelles le budget est présenté ne lui permettant plus de le discuter, ce qu'il considère comme inadmissible, puis parle de la question du travail forcé au Congo, un décret étant préparé à cet effet), p. 1304, 1305. — Interruptions de MM. Arnold, administrateur général des colonies, le baron Houtart, m. f. et c., p. 1304, 1305. — M. Arnold, administrateur général des colonies, répond aux observations présentées par MM. Volckaert et Fraiture, p. 1305 à 1307. — Interruptions de MM. Fraiture et Volckaert, p. 1306, 1307.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1307 à 1309.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 96 membres présents, p. 1309. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Crédits supplémentaires. — Projets de loi approuvant des ordonnances du gouverneur général réalisant des transferts et ouvrant des crédits supplémentaires au budget du Congo belge des exercices 1924 et 1925.

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers, n° 225.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 1132 (22 juillet 1926).

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1295.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre une (M. Volckaert), p. 1309 (29 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Congo : FINANCES (suite)

Régularisations et crédits supplémentaires. — Projet de loi allouant des crédits supplémentaires pour services ordinaires au budget du Congo belge de l'exercice 1925, autorisant des régularisations à charge de ce budget, de dépenses ordinaires appartenant à des exercices clos et ouvrant des crédits pour dépenses extraordinaires.

Doc. — Projet de loi, n° 205. — Articles amendés par la Chambre, n° 205.

Rapport fait par M. Leyniers, n° 224.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 1132 (22 juillet 1926). Discussion générale. M. Volckaert fait des observations au sujet de certains crédits et proteste contre la manière dont leur examen est soumis au parlement, annonce que, quoique président de la commission des colonies, il s'abstiendra au vote sur ce projet, p. 1282. — M. Houtart, m. f. et c., répond aux observations de M. Volckaert, p. 1282.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1283 à 1294.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 95 membres présents, p. 1309 (29 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Compte général de la colonie rendu pour l'année 1918.

Ann. — Cahier d'observations de la Cour des comptes transmis au Sénat en exécution de l'article 116 de la Constitution, p. 633.

Emprunt. — Projet de loi d'emprunt de cinq-cent millions de francs pour le compte de la colonie.

Doc. — Projet de loi, n° 27.

Rapport fait par M. Leyniers, n° 51.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 92 (17 décembre 1925). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 141 (29 décembre 1925). — M. Leyniers fait remarquer l'urgence du projet et prie le Sénat de le porter à son ordre du jour, de manière qu'il soit discuté avant le 31 décembre, p. 141.

Discussion générale. Discours de MM. Van Overbergh (qui annonce qu'il émettra un vote affirmatif et indique les motifs de son vote), Lippens (qui déclare également avoir l'intention d'émettre un vote affirmatif, mais fait diverses observations, estime notamment que la colonie ne doit pas devenir trop indépendante de la nation, mais déclare que, selon lui, rien ne doit être épargné pour développer la colonie), Leyniers, rap. (qui constate l'unanimité de la commission pour assurer les ressources indispensables à la colonie, puis fait quelques observations quant au taux d'émission des titres, ainsi qu'à l'emploi judicieux des fonds), p. 262, 263. — Interruptions de MM. Carton, m. c., Lippens, p. 262, 263. — M. Carton, m. c., répond brièvement aux observations qui viennent d'être présentées, p. 263 à 265. — Interruptions de MM. Lippens, Van Overbergh, Leyniers, Digneffe, p. 264. — M. Volckaert déclare qu'il émettra un vote affirmatif, mais fait quelques réserves au sujet de la modalité de l'emprunt, et M. Fraiture fait quelques observations au sujet des conditions d'émission, p. 265. — M. Carton, m. c., répond à ces observations, p. 265, 266. — Interruptions de MM. Fraiture et Volckaert, p. 265, 266. — Sont encore entendus : de Brouckere (qui déclare qu'il faudrait être d'accord sur l'importance des bénéfices à accorder à l'initiative privée et estime que, par les réserves qui ont été faites, le parti socialiste a indiqué la voie dans laquelle il voudrait que l'on s'engageât, que, pour le surplus, il fait confiance au gouvernement), Carton, m. c. (qui demande que l'autorisation d'emprunt lui soit donnée sans réserves), Janssen, m. f. (qui expose l'urgence qu'il y a à faire l'opération de l'emprunt), p. 266, 267. — Interruptions de MM. Carton, m. c., Lippens et Van Overbergh, p. 266, 267. — M. de Brouckere déclare s'incliner devant l'urgence, p. 267. — Observations de M. Carton, m. c., p. 267.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 267, 268.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 119 membres présents, p. 277 (31 décembre 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

LOI COLONIALE.

Projet de loi complétant l'article 30 de la loi coloniale.

V. les n° 19 et 60 de la session 1912-1913.

Doc. — Texte amendé par la Chambre des représentants, n° 124.

- Conseil colonial.** — V. Congo.
- Conseil d'enquête maritime.** — V. Marine.
- Conseils de prud'hommes.** — V. Industrie, commerce et travail : Prud'hommes.
- Conséquences du chômage des tuberculeux curables.** — V. Hygiène et santé : Tuberculose.
- Consommation (Droits de).** — V. Finances : Impôts.
- Consommation des boissons fermentées, mousseuses et des eaux minérales (Taxe).** — V. Finances : Impôts : Boissons mousseuses et eaux minérales.
- Constitution.**
Art. 56 et 56bis. Sénateurs suppléants. Conditions d'éligibilité. — V. Lois électorales : Vérification de pouvoirs.
- Construction de la Basilique nationale du Sacré-Cœur, à Koekelberg.** — V. Culte.
- Construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat.** — V. Interpellations au nom de M. Digneffe.
- Contingent.** — V. Armée : a) Contingent; b) Milice : Réduction du contingent de la levée annuelle.
- Contrat d'engagement maritime.** — V. Marine : Engagement maritime.
- Contribution foncière et contribution personnelle.** — V. Finances : Impôts.
- Conventions de Genève.** — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.
- Cools, sénateur provincial d'Anvers.**
Doc. — Projet de loi portant modification des lois relatives aux brevets d'invention, aux marques de fabrique et de commerce, aux dessins et modèles industriels et à la propriété industrielle en général. — Rapport, n° 34.
Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1926. — Rapport, n° 221.
Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour l'exercice 1926. — Rapport, n° 228.
Ann. — Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 467.
Politique du gouvernement : déclaration de M. Vanderveelde, m. a. ét., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion : Observations, p. 876.
Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 13. Déclare s'être abstenu sur l'amendement de M. Deswarte, ayant pairé avec M. Weyler, p. 989. — S'abstient au vote sur le texte du gouvernement, p. 990.
Budget des non-valeurs et remboursements pour 1926. — Dépose le rapport sur ce budget, p. 1117.
Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour 1926. — Dépose le rapport sur ce budget, p. 1117.
Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1149, 1152, 1153.
- Cornet d'Elzius de Peissant (comte), sénateur de Hasselt et Tongres-Maeseyck.**
Ann. — Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1246.
- Correspondances télégraphiques.** — V. Télégraphes.
- Cortil-Noirmont.** — V. Communes : Limites séparatives : Chastre-Villeroux-Blanmont et Cortil-Noirmont.
- Cour.**
RETOUR DU PRINCE LÉOPOLD.
Ann. — Motion d'ordre de M. Digneffe qui annonce que le Sénat vient de recevoir un avis annonçant que le retour du Prince Léopold, annoncé pour le jour même, a été remis au lendemain et que la haute assemblée est invitée à la réception qui aura lieu à l'hôtel de ville de Bruxelles, le lendemain à 2 heures. M. Digneffe propose, en conséquence, de retarder l'heure de l'ouverture de la séance, p. 312. — Assentiment du Sénat.
- Cour des comptes.**
COMPTE GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES POUR L'ANNÉE 1914 ET COMPTE GÉNÉRAL DE LA COLONIE POUR L'EXERCICE 1918. CAHIER D'OBSERVATIONS. — V. Finances. Cour des comptes.
DISSENTIMENT ENTRE LA COUR DES COMPTES ET LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR AU SUJET DE LA LIQUIDATION D'ORDRES DE VIREMENT AU PROFIT DES SŒURS DE CHARITÉ A NAMUR. — V. Finances : Cour des comptes.
- Cour permanente de justice internationale.** — V. Affaires étrangères : Droit international.
- Crédit à l'industrie.** — V. Finances.
- Cours et tribunaux.** — V. Organisation judiciaire.
- Crédits provisoires.** — V. Finances : Budgets.
- Crédits supplémentaires.** — V. Finances : Budgets.
- Crockaert, sénateur suppléant de Bruxelles.**
Rapport complémentaire sur son élection, p. 10. — Ses pouvoirs ont été validés le 25 novembre 1925.
- Croquet, sénateur de Charleroi-Thuin.**
Ann. — Projets de lois fiscales (Projets présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet. Discussion générale. Discours : Explique son regret de voir, à ce moment, augmenter les impôts sur l'industrie, p. 171, 172.
Budget des affaires étrangères pour 1926. Discussion générale. Discours : Combat les griefs développés contre les industriels, dans le rapport présenté à la Chambre par M. Piérard, notamment au sujet du développement des industries belges à l'étranger, p. 763 à 766. — Observations, p. 768, 769. — Discours : Répond à la critique faite de son discours par M. de Brouckere, rap., p. 775.
Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 12. Discussion au sujet des divers amendements en présence. Emet quelques considérations générales combattant la fixation et déclare qu'il votera contre la loi, p. 973. — Fait encore des observations, p. 975.
- Crues de la Meuse, de la Sambre, de la Lys et de l'Escaut.** — V. 1° Inondations; 2° Affaires étrangères : Inondations.
- Culte.**
BASILIQUE NATIONALE DU SACRÉ-CŒUR.
Proposition de loi ayant pour objet d'autoriser la Fabrique de l'église du Sacré-Cœur de Jésus, à Ganshoren (Koekelberg) à confier la construction d'une église-basilique à l'association sans but lucratif : Les Amis de la Basilique nationale du Sacré-Cœur à Koekelberg, sur un terrain que la Fabrique possède au plateau de Koekelberg (due à l'initiative de M. Braun et signée par MM. Braun, comte de Brouhoven de Bergeyck, de Pierpont-Surmont de Volsberghe, Ligy et le baron Ruzette).
Doc. — Développements, n° 31. — Proposition de loi : Annexe au n° 31.
Rapport fait par M. Vauthier, n° 66.

Culte : BASILIQUE NATIONALE DU SACRÉ-CŒUR. Construction d'une église basilique à Koekelberg (suite)

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. Braun, p. 105 (22 décembre 1925).

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 134 (29 décembre 1925.)

Dépôt du rapport par M. Vauthier, p. 408 (4 février 1926).

Motion d'ordre de M. Braun, demande que le Sénat passe immédiatement à l'examen de cette proposition de loi qui figure comme troisième objet à l'ordre du jour, p. 621. —

Discussion générale. Observations de M. Braun (qui s'en réfère aux conclusions favorables de la commission et du rapporteur), Vauthier, rap. (qui estime que le ministre de la justice ne fait aucune opposition), le vicomte Pouillet, p. m., m. j., (qui déclare être d'accord), p. 621.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 622.

L'ensemble de la proposition de loi est acceptée par 84 voix contre 8, p. 638 (9 mars 1925). — La proposition de loi est transmise à la Chambre des représentants, p. 638.

D**Damas, sénateur de Liège.**

Doc. — Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 comprenant le Titre II du Code de procédure pénale militaire. Amendements (cosign.), n° 14.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Discours : Expose les difficultés des organisations professionnelles à obtenir l'application des réformes sociales votées par le parlement, p. 48 à 50.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 782.

Projet de loi de péréquation des pensions. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1110.

Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle de la liquidation des dommages de guerre, p. 1120.

Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Discours : Motive, avec enthousiasme, son vote affirmatif, convaincu que la loi des huit heures peut être un puissant instrument d'émancipation pour la classe ouvrière, p. 1182, 1183.

Danhier, sénateur provincial du Hainaut.

Ann. — Projet de loi de péréquation des pensions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1110.

Date des élections. — V. Lois électorales : Elections communales.**de Broqueville (comte), sénateur coopté, nommé ministre de la défense nationale le 20 mai 1926.**

Ann. — Budget des sciences et des arts pour 1926. — Discussion générale. Observations, p. 509.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Washington pour le remboursement des dettes de la Belgique envers les Etats-Unis d'Amérique. Discussion générale. Discours : Annonce qu'il émettra un vote affirmatif sur l'accord, estime que la Belgique doit se garder de continuer à exaspérer le sentiment public en Amérique et qu'il ne faut pas oublier la générosité passée des Etats-Unis, p. 532, 533.

Projet de loi portant approbation des accords de Locarno. Discussion générale. Observations, p. 581. — Discours. Estime que le devoir est de servir la pensée qui consacre les accords de Locarno et termine en félicitant M. Vandervelde, m. a. ét., au nom de ceux qu'émeuvent les grandes pensées, comme pour ceux qui veulent la sécurité dans la clairvoyance, sur la place qu'il a occupée à Locarno, p. 582, 583.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 715.

Projet de loi domaniale. Discussion générale. Observations, p. 1069, 1070.

Budget de la défense nationale pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1175, 1204. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 1205 à 1209.

de Brouhoven de Bergeyck (comte), sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

Doc. — Proposition de loi ayant pour objet d'autoriser la Fabrique de l'église du Sacré-Cœur de Jésus, à Ganshoren (Koekelberg) à confier la construction d'une église-basilique à l'association sans but lucratif : Les Amis de la Basilique nationale du Sacré-Cœur à Koekelberg, sur un terrain que la Fabrique possède au plateau de Koekelberg (co-sign.). Annexe au n° 31. Projet de loi établissant une taxe spéciale de consommation sur les boissons fermentées mousseuses et sur les eaux minérales. Rapport, n° 45.

Ann. — Projets de lois fiscales. Projets présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet. Discussion générale. Observations, p. 164.

Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion des articles. Motive son vote négatif sur le projet de loi, p. 176. — S'abstient au vote sur un amendement de M. Segers, p. 177.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Discours : Rappelle à nouveau deux points qu'il a soulevés lors des discussions précédentes : 1° au sujet des communications entre Anvers et Gand; 2° concernant le tarif relatif aux familles nombreuses, puis appuie les observations de M. Lebon quant au passage d'eau de la Tête-de-Flandre, p. 318, 319. — Observations, p. 352.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Washington pour le remboursement des dettes de la Belgique envers les Etats-Unis d'Amérique. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 541.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle du projet de réduction du nombre des magistrats, qu'il estime trop radical, puis de la question des vacances, ainsi que de la protection morale de l'enfance, p. 640.

Annonce du décès de M. A. Du Bois, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas. Discours, p. 872.

Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Attire l'attention sur la nécessité de réparer la route de Tamise à Cruybeke, p. 1120, 1121. — Observations, p. 1127, 1130.

de Brouckere, sénateur coopté.

Doc. — Projet de loi portant modification de certains droits d'entrée, d'accise, du droit proportionnel de consommation sur les tabacs fabriqués et établissant un droit de statistique. Rapport, n° 44.

Budget des affaires étrangères pour l'exercice 1926. Rapport, n° 98.

Ann. — Projet de loi relatif à l'emploi de la céruse et autres pigments blancs de plomb. Discussion générale. Observations, p. 30.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. Discussion générale. Observations, p. 72. — Discussion des articles. Art. 121. Discussion, p. 83 à 85.

Projets financiers présentés par gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet. M. le président ayant proposé de siéger les 29, 30 et 31 décembre, matin et après-midi, pour discuter et voter les projets financiers et le budget des voies et moyens, estime que le Sénat doit faire un grand effort pour voter avant la fin de l'année le budget des voies et moyens, que celui-ci ne peut être voté que s'il contient des recettes certaines et que les projets d'impôts doivent donc être votés avant l'examen de ce budget, p. 120. — Fait encore des observations, p. 120. — M. le président ayant proposé, à la demande de plusieurs membres, d'ouvrir immédiatement la discussion générale sur ces projets de loi, déclare estimer qu'une telle décision ne peut guère être prise qu'avec l'assentiment unanime du Sénat et marque l'adhésion de la gauche socialiste, p. 138. — Discussion générale. Discours : Constate que le vote que la gauche socialiste va émettre ne lie ce parti à aucune méthode particulière de stabilisation du franc, et termine son discours en déclarant que le gouvernement issu de la majorité démocratique saura prendre les mesures nécessaires pour mener sa tâche à bien, p. 159 à 163. — Observations, p. 165, 166, 168, 187.

de Brouckere (suite)

- Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Discussion des articles. Art. 40. Observations, p. 239.
- Projet de loi portant modification de certains droits d'entrée, d'accise, du droit proportionnel de consommation sur les tabacs fabriqués et établissant un droit de statistique. Discussion des articles. Au moment de l'ouverture de cette discussion, fait remarquer au Sénat les modifications introduites par la Chambre en ce qui concerne les tabacs, p. 245.
- Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion générale. Observations, p. 156.
- Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1926. Discussion générale. Discours : Prend acte, à son tour, de la déclaration du gouvernement et fait diverses observations quant aux discours qui ont été prononcés, p. 261.
- Projet de loi d'emprunt de 500 millions de francs pour compte de la colonie. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il faudrait être d'accord sur l'importance des bénéfices à accorder à l'initiative privée, estime que les réserves qui ont été faites par le parti socialiste ont indiqué la voie dans laquelle il voudrait que l'on s'engage et que, pour le surplus, il fait confiance au gouvernement, p. 266. — Observations, p. 267. — M. Janssen, m. f., ayant exposé l'urgence qu'il y aurait à faire l'opération de l'emprunt, s'incline devant l'urgence, p. 267.
- Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes et aéronautique pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 370, 384.
- Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 370, 384.
- Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la C. M. du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 420, 433. — Discussion du budget proprement dit. Discours : sans rentrer dans la discussion de l'interpellation, traite la question de l'enseignement en flamand et en français et termine son discours en faisant remarquer combien il est surtout nécessaire pour l'avenir de la Belgique de lui maintenir son rang intellectuel en donnant aux enfants une base solide d'enseignement dont ils ont besoin, p. 471 à 477. — Observations, p. 509, 510.
- Projet de loi approuvant l'accord conclu à Washington pour le remboursement des dettes de la Belgique envers les Etats-Unis d'Amérique. Discussion générale. Observations, p. 524
- Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Observations, p. 545, 548, 554, 556. — Discours : Combat le discours de M. Despret et estime que, depuis l'armistice, la Belgique s'est relevée, déclare que le parti socialiste maintiendra le franc, l'équilibre financier et l'ordre dans le pays, p. 559 à 560. — Discussion des articles du projet relatif à l'assainissement de la circulation fiduciaire et à la stabilisation monétaire. Pose une question à M. Janssen, m. f., au sujet de la date de la ratification par les Chambres de la convention à intervenir entre le gouvernement et la Banque nationale, au sujet du mode de remboursement du solde de la dette de l'Etat envers la Banque (reprise des marcs), p. 567. — Discussion des articles du projet portant prorogation de la durée de la Banque nationale. Art. 6. Pose une question au ministre des finances, au sujet du droit d'émission, p. 567-568. — Observations, Rappelle le texte de l'article 3, p. 568-569.
- Projet de loi portant approbation des accords de Locarno. Discussion générale. Observations, p. 581.
- Projet de loi portant approbation de l'adhésion de la Belgique à la compétence obligatoire de la Cour permanente de justice internationale. Discussion générale. Observations, p. 588.
- Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat, p. 590.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion des articles. Art. 54, réservé. Discussion. Observations au sujet du discours de M. le vicomte Berryer, p. 703, 704.
- Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 742.
- Budget des affaires étrangères pour 1926. Discussion générale. Propose, l'heure habituelle de la levée des séances étant proche et afin que le ministre ne doive pas scinder son discours, de remettre au lendemain la suite de la discussion, p. 766. — Reprise de la discussion. Discours : Répond, en sa qualité de rapporteur, aux observations présentées, à l'exception de celles développées par M. Lafontaine, dont la thèse est trop rapprochée de la sienne pour qu'il ait à lui répondre, p. 767 à 770. — Observations, p. 775.

de Brouckere (suite)

- Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 782 à 784, 786, 798, 805.
- Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. A la suite d'observations de MM. Jaspar, p. m., m. i., et Lekeu, au sujet de la procédure à suivre pour l'examen de ce projet, propose, d'accord avec le Sénat, de tenir une séance de nuit et estime que c'est au cours de cette séance que la procédure devra être fixée, p. 1047.
- Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations, p. 1198, 1199.
- Décès.** — V. Chambres législatives-Sénat.
- Décès prématuré.** — V. Assurances sociales : a) Employés; b) ouvriers mineurs.
- Décisions judiciaires (Autorité et exécution des).** — V. Affaires étrangères : Droit international.
- De Clercq, sénateur d'Audenarde et Alost.**
- Doc.* — Projet de loi modifiant le tarif des douanes. Rapport, n° 23.
- Projet de loi fixant le taux de l'intérêt légal à 3 1/2 p. c. en matière civile et à 6 1/2 p. c. en matière de commerce. Rapport, n° 35.
- Proposition de loi sur la prorogation de certains délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protêts et par la loi du 10 avril 1851 (art. 443 du Code de commerce). Rapport, n° 64.
- Projet de loi portant interprétation de l'article 27 des lois coordonnées sur les loyers des 20 février 1923, 27 décembre 1924 et 31 décembre 1925. Rapport, n° 139.
- Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyers. Amendement à l'article 2, n° 152.
- Ann.* — Projet de loi modifiant le tarif des douanes. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 62.
- Projet portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 179.
- Proposition de loi tendant à proroger certains délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protêts et par la loi du 28 avril 1851 (art. 443 du Code de commerce). Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 338.
- Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la C. M. du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 421.
- Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 715.
- Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 2. 2° bis. Défend son amendement, p. 944. — Observations, p. 945. — Art. 4. Fait remarquer qu'il faut apporter au premier alinéa de l'article 4 la même modification que celle apportée au § 5 de l'article 2, p. 946. — Art. 6. Discussion, p. 950. — Art. 8. paragraphe 8. Discussion, p. 964. — Art. 12. § 2. Discussion, p. 978, 979. — Observations au sujet de la question de l'homologation, p. 980. — Art. 17. — Discussion, p. 994. — Art. 33. Rappelle que, en commission, tout le monde avait été d'accord pour admettre un amendement qu'il indique, p. 999. — Art. 38. Discussion, p. 1001, 1005. — Vote en seconde lecture. Art. 2, 2° bis, qu'il avait proposé et qui a été admis en première lecture. Défend à nouveau son amendement, p. 1082, 1083. — Art. 33. Combat l'amendement du gouvernement, p. 1097.
- Budget des dotations pour 1926. Discussion générale. Discours : Fait la même déclaration que M. Feron au sujet de l'indemnité parlementaire, dont il estime le relèvement équitable, p. 1303.
- de Cock de Rameyen, sénateur de Malines et Turnhout.**
- Ann.* — Interpellation de M. Digneffe au sujet des inondations dans la région de Liège. Discussion. Discours, p. 291, 292.
- Budget extraordinaire. Budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Demande que les travaux en vue de prévenir les inondations des deux Nèthes soient activés, p. 1124.
- Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

de Coninck de Mærckem (baron), sénateur de Furnes-Dixmude-Ostende.

Ann. — Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

De Decker, sénateur suppléant d'Anvers.

Rapport complémentaire sur son élection, p. 10. Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925.

Défense familiale contre les conséquences du chômage des tuberculeux curables. — V. Hygiène et santé : Tuberculose.

Défilé des drapeaux des régiments dissous. — V. Armée : Drapeaux.

de Ghellinck d'Elseghem (chevalier), sénateur provincial de la Flandre orientale.

Doc. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour l'exercice 1926. Rapport, n° 15.

Projet de loi portant modification des lois du 24 décembre 1903 et du 27 août 1919 et abrogation de la loi du 7 août 1921 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Rapport, n° 214.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 57. — Discours : Commente son rapport, p. 67-68. — Fait encore des observations, p. 69. — Discussion des articles. Art. 121. Observations, p. 88.

Budget de l'agriculture pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 96.

Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 février 1924. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 179.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession ainsi que du régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite la question de la loi de cadenas pour la magistrature, notamment en ce qui concerne les juges de paix, ainsi qu'en ce qui concerne une protestation de la Cour d'appel de Bruxelles, parle à cette occasion de la modification de la date des vacances, de la suppression des fermes annexées aux écoles de bienfaisance, de la censure des films cinématographiques et de la protection morale de l'enfance, p. 626 à 629.

Interpellation de M. Lebon sur les mesures à prendre en présence des krachs financiers qui se succèdent, pour protéger l'épargne contre les entreprises de l'agiotage, p. 636.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de l'organisation d'une exposition internationale pour célébrer le centenaire de l'indépendance de la Belgique. Observations, p. 658.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite la question des subsides alloués pour travaux d'hygiène, notamment en ce qui concerne la construction d'égoûts, parle de la question des logements à bon marché ainsi que de la situation financière des communes, p. 671-672.

Projet de loi domaniale. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1087.

Projet de loi portant modification des lois des 24 décembre 1903 et du 27 août 1919 et abrogation de la loi du 7 août 1921 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1099.

de Kerchove d'Ousselghem (baron), sénateur de Gand-Eccloo.

Ann. — Annonce de son décès, p. 925.

Délais prévus par la loi sur les protêts. — V. Code de commerce : Effets de commerce.

Delannoy, sénateur provincial du Brabant, secrétaire du Sénat.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.
Commission permanente des sociétés mutualistes : Est élu comme délégué du Sénat à cette commission, p. 15.

Delannoy (suite)

Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poullet. Discussion générale. Observations, p. 158.

Projet de loi autorisant le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. Discussion générale. Observations, p. 270.

Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes et aéronautique pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 380 à 382, 387.

Proposition de loi tendant à proroger certains délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protêts et par la loi du 28 avril 1851 (art. 443 du Code de commerce). Discussion de l'article unique. Observations, p. 409.

Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la C. M. du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 419, 445, 450. — Discussion générale du budget proprement dit. Observations, p. 460, 462, 463, 508, 609.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Observations, p. 547, 548.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 680. — Discussion des articles. Art. 54 réservé. S'abstient au vote sur l'amendement de Mme Spaak, p. 704.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 702, 714, 718.

Projet de loi apportant des modifications à la loi du 23 juin 1894 sur les sociétés mutualistes. Discussion générale. Discours : En qualité de vice-président de la commission permanente, et d'accord avec ses collègues, rend hommage au secrétaire de cette commission, p. 713.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat. Observations, p. 734.

Interpellation de M. le chevalier de Vrière au sujet des heures de travail des pontonniers et du dommage que l'Etat cause à la navigation en établissant des ponts de maçonnerie au lieu de ponts tournants sur le canal de Gand à la mer, par Bruges. Observations, p. 754.

Budget des affaires étrangères pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 757.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 791. — Discours : Développe certaines considérations d'ordre technique et termine en déclarant qu'il a la conviction que les pouvoirs publics ne peuvent se désintéresser du sort des travailleurs, à quelque rang social qu'ils appartiennent, p. 804 à 807. — Observations, p. 810, 815.

Projet de loi relatif aux diplômes légaux à accorder par l'école des mines et de métallurgie du Hainaut et projet de loi relatif aux diplômes à accorder par l'institut Saint-Louis, à Bruxelles, et le collège Notre-Dame de la Paix, à Namur. Discussion générale de ces deux projets : Observations, p. 889.

Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1022, 1026, 1039.

Projet de loi créant la Société nationale des chemins de fer belges. Discussion générale. Observations, p. 1136.

Delaunoy, sénateur suppléant de Charleroi-Thuin.

Ann. — Rapport complémentaire sur son élection, p. 10 à 16. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925.

De Ley, sénateur de Malines et Turnhout.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Discours. Parle de l'enseignement technique et de l'inspection du travail, p. 64, 65. — Observations, p. 65.

Projet de loi portant que les funérailles de S. E. le cardinal Mercier seront célébrées aux frais de l'Etat. Par motion d'ordre, fait une rectification au *Compte rendu analytique* et déclare qu'il a émis un vote affirmatif sur ce projet de loi, p. 366.

Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Discours. Demande la généralisation de l'indemnité de résidence pour les instituteurs, puis traite la question du 4° degré et de l'enseignement post-scolaire, p. 478.

De Ley (suite)

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Discours. Traite la question de l'immoralité et se rallie aux conclusions de ses collègues qui viennent de traiter la même question, p. 639, 640.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 782. — Discours : Déclare que les employés organisés catholiques approuvent la loi, p. 816, 817.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 13. S'abstient au vote sur le texte du gouvernement, p. 990.

Budget de la défense nationale pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1251.

de Liedekerke (comte P.), nommé ministre des affaires économiques le 15 décembre 1925, ce département est supprimé et le comte P. de Liedekerke est nommé ministre de l'agriculture le 20 février 1926; il est démissionnaire le 20 mai 1926.

Projet de loi relatif à la protection de certains bois et de certains forêts appartenant à des particuliers. Dépose ce projet de loi, p. 579.

de Limburg Stirum (comte), sénateur provincial du Luxembourg.

Doc. — Projet de loi maintenant l'octroi d'une indemnité de vie chère aux titulaires de pensions. Rapport, n° 33.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur la situation des employés du commerce et de l'industrie, au point de vue de la loi sur la caisse de pensions, p. 61.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Discussion des articles. Art. 26. Discussion, p. 234, 235. — Déclare, en présence du discours de M. Janssen, m. f., retirer l'amendement qu'il avait présenté, p. 235.

Projet de loi autorisant le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. Discussion générale. Discours : Exprime notamment l'espoir que, tenant compte de l'avis du conseil supérieur des forêts, le gouvernement prendra des mesures pour qu'aucune coupe de bois ne puisse être faite par surprise, p. 271.

Notification de son décès, p. 577.

Delvaux de Fenffe (baron), élu sénateur provincial du Luxembourg, en remplacement de M. le comte de Limburg Stirum, décédé.

Doc. — Projet de loi contenant le règlement définitif du budget de l'exercice 1912. Rapport, n° 154.

Ann. — Vérification de ses pouvoirs, p. 756. — Prête serment, p. 756.

Projet de loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1912. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 927.

Budget de la défense nationale pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite notamment la question de la réduction du temps de service et de la préparation au service militaire, p. 1169 à 1171.

Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion de l'article unique. S'abstient au vote sur l'amendement de MM. Segers et consorts, p. 1246.

Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

de Meeus, sénateur suppléant de Hasselt-Tongres-Maeseyck.

Ann. — Rapport complémentaire sur son élection, p. 10. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925.

Demerbe, sénateur de Mons-Soignies.

Ann. — Interpellation de M. Digneffe au sujet des inondations dans le pays de Liège. Discussion : Discours, p. 300.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion des articles. Art. 54 réservé. S'abstient au vote sur l'amendement de Mme Spaak, p. 704.

Projet de loi accordant à l'école des mines et de métallurgie du Hainaut le droit de délivrer à ses élèves des diplômes légaux et projet de loi portant modification au dernier alinéa de l'article 34 de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891 sur la col-

Demerbe (suite)

lation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Discussion générale. Discours : Appuie le projet en ce qui concerne l'école de Mons, p. 887.

Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Proteste contre le manque d'entretien des routes de l'Etat, p. 1122.

de Mévius (baron), sénateur de Namur et Dinant-Philippeville.

Doc. — Budget des voies et moyens pour l'exercice 1926. Rapport, n° 48.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1926. Rapport, n° 49.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1926. Rapport, n° 95.

Projet de loi relatif au tarif des douanes (tarifs spéciaux). Rapport, n° 115.

Budget de la dette publique pour l'exercice 1926. Rapport, n° 220.

Projet de loi autorisant des régularisations et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1924 et antérieurs à l'exercice 1925 et à l'exercice 1926. Rapport, n° 229.

Demandes de naturalisation. Rapports, n° 234.

Ann. — Projet de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Discussion générale. Discours : Commence par protester contre la situation dans laquelle le Sénat a été mis pour l'examen de lois d'une importance capitale, puis félicite le ministre des finances de ses initiatives, mais déplore les exemptions de taxe professionnelle et de supertaxes proposés pour la classe ouvrière, estimant que celles-ci ne sont proposées que dans un but électoral, p. 163 à 165. — Observations, p. 185.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Inondations. A l'occasion d'une motion d'ordre de M. le vicomte Berryer à ce sujet, appelle à son tour l'attention du gouvernement sur la situation des populations de Namur et des environs, p. 277.

Projet de loi portant que les funérailles de Son Eminence le cardinal Mercier, archevêque de Malines, seront célébrées aux frais de l'Etat. Dépose le rapport sur ce projet de loi, demande l'urgence et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 331.

Projet de loi portant prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion des articles. Art. 6. Fait diverses observations et déclare que lui et ses amis sont des partisans absolus de l'indépendance complète de la banque d'émission vis-à-vis du gouvernement, p. 568. — Art. 17. Discussion : Défend ses amendements, p. 571, 572.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de l'exercice 1926. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 735.

Projet de loi modifiant le tarif des douanes. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 849.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de 1926. — Dépose le rapport sur ce projet de loi, en rappelé l'urgence et demande à pouvoir donner immédiatement lecture de son rapport, p. 853. — L'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 854.

Situation financière : projets financiers présentés par le nouveau gouvernement présidé par M. Jaspard, p. m. En sa qualité de vice-président de la commission des finances, et en l'absence de M. Lafontaine, président de cette commission, déclare que la commission désire que M. Houtart, m. f., ou M. Francqui, ou tous deux, si possible, assistent à la réunion de la commission et que celle-ci se réunira le matin ou l'après-midi, suivant les convenances de ces messieurs, p. 892. — Discussion générale d'ensemble de ces projets. Déclare renoncer au discours qu'il comptait présenter, mais signale au ministre des finances l'émotion des brasseurs, en voyant combien ils allaient encore être frappés, p. 900, 901. — Observations, p. 901.

Projet de loi allouant des crédits supplémentaires à valoir sur les budgets de 1926. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1090.

de Mévius (baron) (suite)

- Projet de loi relatif au réajustement des pensions des victimes civiles de la guerre et de certaines pensions militaires. Discussion générale. Observations, p. 1113.
- Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Rappelle la route excellente de Bruxelles à Namur, due à M. le baron Ruzette, alors ministre des travaux publics, et demande que l'on achève certains travaux; puis se joint à M. Digneffe pour réclamer les travaux de la Meuse, p. 1124. — Observations, p. 1127, 1151.
- Dépense des rapports sur des demandes de grande naturalisation et de naturalisation ordinaire, p. 1196. — Prie M. le président de faire figurer ces projets de loi de naturalisation à l'ordre du jour de la séance du lendemain, leur vote présentant une grande urgence pour certains des intéressés, p. 1196.
- Budget de la dette publique pour 1926. Dépense le rapport de ce budget, p. 1090. — Discussion générale. Discours : Insiste, notamment, sur l'importance des amortissements réalisés ainsi que sur la nécessité qu'il y a à ce que le capital soit respecté, celui-ci étant le fruit de l'intelligence, du travail et de l'économie, p. 1240. — Observations, p. 1273. — Pose une question à M. le baron Houtart, m. f., au sujet d'un point qui a jeté le trouble dans le public, en ce qui concerne le forfait conclu avec les contribuables, relativement au paiement anticipatif de la contribution foncière, supplément réclamé pour quatre années, p. 1274.
- Budget des dotations pour 1926. Discussion générale. Discours : En tant que membre de la commission des finances, fait remarquer que la décision prise, en comité secret, au sujet du relèvement de l'indemnité parlementaire, constitue uniquement l'adoption d'un principe, mais qu'il faudra, pour l'exécution de ce principe, le vote d'un crédit supplémentaire, p. 1303.

de Moffarts (baron), sénateur d'Arion-Marche-Bastogne et Neufchâteau-Virton.

- Doc.* — Projet de loi relatif à la protection de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. Amendement à l'article 3, n° 111.
- Projet de loi portant approbation de la Convention de Washington tendant à limiter à huit heures par jour et à quarante-huit heures par semaine le nombre des heures de travail dans les entreprises industrielles. Amendement (cosign.), n° 226.
- Ann.* — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 91.
- Budget de l'agriculture pour 1926. Discussion générale. Discours : Exprime son regret au sujet de la modicité des chiffres des crédits alloués à l'agriculture, p. 95 à 98. — Discussion des articles. Art. 82. Défend l'amendement qu'il présente, tendant à obtenir une majoration de crédit pour la voirie agricole, p. 130. — M. Vande Vyvere, m. a., estimant qu'il vaut mieux ne plus modifier les chiffres du budget, et, ayant déclaré que, si à la fin de l'année, les recettes sont bonnes, cette demande pourrait être renouvelée, déclare que, dans ces conditions, il prend acte des déclarations du ministre et n'insiste pas sur son amendement, p. 130.
- Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par le gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet. Discussion générale. Discours : Afin de faire gagner du temps au Sénat, indique seulement, sans les développer, les amendements qu'il a présentés et qui résument quelques desiderata du groupe agricole du Sénat, p. 179 à 181.
- Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles. Art. 65. Déclare que lui et les amis qui ont signé l'amendement qu'il présente en faveur de l'agriculture se rendent parfaitement compte qu'il n'y a aucun espoir de voir adopter l'amendement; demande, en conséquence, qu'il soit procédé au vote par assis et levé sur cet amendement, p. 203. — Art. 82. Observations au sujet de l'amendement qu'il présente (suppression de l'article), p. 207. — Déclare, après les explications données par M. Janssen, m. f., retirer son amendement, p. 207. — Art. 133 et 134. Discussion : fait diverses observations puis, en présence des déclarations de M. Janssen, m. f., retire l'amendement qu'il avait présenté, p. 214.
- Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Discussion des articles. Art. 2^{ter} qu'il propose. Déclare, à l'occasion de la discussion de cet article, qu'il ne veut pas insister sur chacun de ses amendements et demande uniquement qu'ils soient mis aux voix, p. 227. — Art. 7^{bis} qu'il propose. Fait diverses observations

de Moffarts (baron) (suite)

- sous réserve desquelles il finit par retirer son amendement, p. 228, 229. — Art. 8. Rappelle que M. le baron Houtart, m. f., a développé à l'article 2 les raisons d'être de cet amendement, p. 230. — Fait des observations en réponse à M. Janssen, p. 230. — Art. 24. Pose une question au ministre, au nom de M. Limage, p. 234.
- Projet de loi portant modification de certains droits d'entrée, d'accise, du droit proportionnel de consommation sur les tabacs fabriqués et établissant un droit de statistique. Discussion des articles. Art. 3 (droits sur les tabacs). Observations, p. 248. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.
- Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 259.
- Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes et aéronautique pour 1926. Discussion générale. Discours : Insiste sur l'achèvement du chemin de fer de Bertrix à Mnuo et demande que, pour les campagnes, on en revienne au système de deux présentations des quittances postales, quitte à faire payer une légère redevance supplémentaire, p. 322. — S'abstient au vote sur le rite texte amendé par la Chambre des représentants, p. 1302.
- Annouche du décès de MM. le comte de Limburg Stirum et Brafort, sénateurs provinciaux du Luxembourg. Discours, p. 579.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion des articles. Art. 54 réservé. S'abstient au vote sur l'amendement de Mme Spaak, p. 704.
- Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Discours. Traite la question des justices de paix, à l'occasion du projet de réduction du personnel des tribunaux, de la suppression, pendant ces dernières années, des subsides pour les constructions d'églises et enfin de la création des « Gardes rouges », p. 708, 709. — Observations, p. 721. — Des critiques ayant été élevées contre le discours qu'il a prononcé, déclare estimer que si des citoyens belges, quels qu'ils soient, ont violé la loi, ils doivent être poursuivis, p. 722, 723. — Observations, p. 723, 739.
- Budget des affaires étrangères pour 1926. — Discussion générale. Discours : Attire notamment l'attention de M. Vandervelde, m. a. ét., sur la question des certificats d'origine exigés en France, p. 762.
- Projet de loi relatif à la protection de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. Demande la remise de la discussion à la semaine suivante et motive sa demande, p. 847.
- Projet de loi accordant à l'école des mines et de métallurgie du Hainaut le droit de délivrer des diplômes légaux à ses élèves. S'abstient au vote sur l'ensemble de ce projet de loi, p. 890.
- Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite la question du régime des tabacs, p. 1026. — Observations, p. 1037.
- Projet de loi domaniale. Discussion générale. Discours : propose d'ajourner le vote sur ce projet de loi, estimant qu'il faudrait attendre le vote du projet de loi accordant les pleins pouvoirs au gouvernement avant de permettre à celui-ci d'élaborer de nouvelles conventions, p. 1071. — Répond brièvement au discours de M. Lekeu et motive à nouveau sa proposition d'ajournement, p. 1073.
- Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Commence par protester contre la manière dont le Sénat est appelé à examiner les budgets, déclare qu'il les votera cependant, à l'exception du budget des dotations, qui contient un article qu'il considère comme inconstitutionnel, et déplore, notamment, certaines mesures néfastes à l'agriculture, p. 1153.
- Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1246.
- Budget des dotations pour 1926. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il votera contre le budget, estimant, comme M. Digneffe, que ce budget comporte un article qu'il considère comme contraire à la Constitution, p. 1303. — Déclare, venant d'apprendre que le crédit dont vient de parler M. le baron de Mévius, n'existe pas encore au budget des dotations, qu'il émettra un vote affirmatif, p. 1303. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

Demoulin, sénateur de Charleroi-Thuin.

- Ann.* — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. Discussion générale. Discours. Traite la question des mutualités, notamment en ce qui concerne la lutte contre les maladies, p. 43 à 46. — Observations, p. 75, 76. — Discussion des articles. Art. 121. Discussion, p. 85, 87.

Demoulin (suite)

- Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Observations, p. 109.
- Inondations. A l'occasion d'une motion d'ordre de M. le vicomte Berryer à ce sujet, adresse un pressant appel au gouvernement en faveur des inondés du pays de Charleroi, p. 277-278.
- Interpellation de M. Digneffe au sujet des inondations dans le pays de Liège. Discussion : Discours, p. 297-298.
- Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes et aéronautique pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 317, 319.
- Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Observations, p. 554.
- Budget de la justice pour l'exercice 1926. Discussion générale. Observations, p. 709.
- Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 784, 801, 802, 811, 812.
- Projet de loi relatif aux enquêtes sur la situation industrielle du pays. Discussion générale. Observations, p. 819.
- Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1011.
- Projet de loi de péréquation des pensions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1110.
- Projet de loi approuvant la convention de Washington, relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations, p. 1243, 1244.

Dens, sénateur d'Anvers.

- Doc.* — Projet de loi instituant un conseil d'enquête maritime. Rapport, n° 159.
- Projet de loi portant approbation de la Convention de Washington tendant à limiter à huit heures par jour et à quarante-huit heures par semaine le nombre des heures de travail dans les établissements industriels. Amendement (cosign.), n° 226.
- Ann.* — Projet de loi modifiant le tarif des douanes. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 92.
- Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Discussion générale. Discours : Emet des doutes sur la réussite du projet de stabilisation de M. Janssen, m. f., p. 188, 189.
- Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes et aéronautique pour 1926. Discussion générale. Discours : Fait quelques réserves sur certaines tendances du rapport de M. Fraiture, puis attire l'attention sur la nécessité d'une politique énergique de tarifs de transit, afin de permettre le développement du port d'Anvers, p. 302 à 305. — Observations, p. 316. — Discours : Insiste à nouveau sur la question qu'il a développée la veille, et s'étonne que M. Lebon ait pu voir dans son discours une attaque contre l'administration communale d'Anvers, p. 321.
- Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Discours : Défend l'amendement qu'il a signé avec M. Segers. Déclare que, personnellement, il avait l'intention de déposer un amendement subordonnant la ratification de la Belgique à celle de tous les autres pays, déclare encore que, d'une part, il est adversaire résolu des trop longues heures de travail, que, d'autre part, il estime que la loi des huit heures est pour beaucoup dans l'encombrement du port d'Anvers, et conclut en déclarant que, faute de la garantie demandée par l'amendement qu'il a présenté avec M. Segers, il aura le regret de ne pouvoir voter la ratification, p. 1197 à 1199.
- Proposition de loi modifiant la date des élections communales. S'abstient au vote sur l'article unique, p. 1251.

de Pierpont Surmont de Volksberghe, sénateur provincial de Namur.

- Doc.* — Proposition de loi ayant pour objet d'autoriser la fabrique de l'église du Sacré-Cœur de Jésus, à Ganshoren (Koekelberg), à confier la construction d'une église-basilique à l'association sans but lucratif : Les Amis de la basilique nationale du Sacré-Cœur à Koekelberg; sur un terrain que la fabrique possède au plateau de Koekelberg (cosign.). Annexe au n° 31.
- Projet de loi portant modification de l'article 603 du Code d'instruction criminelle. Rapport, n° 37.

de Pierpont Surmont de Volksberghe (suite)

- Demandes de naturalisation ordinaire. Rapports n° 167 et n° 234.
- Demande de grande naturalisation. Rapports n° 167 et n° 234.
- Ann.* — Projet de loi portant modification de l'article 603 du Code d'instruction criminelle. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 132.
- Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 179.
- Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1099.
- Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1246.
- Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble de ce budget, p. 1304.

Deploige, sénateur provincial du Limbourg.

- Doc.* — Projet de loi accordant à l'Ecole des mines et de métallurgie du Hainaut le droit de délivrer à ses élèves des diplômes légaux de candidat ingénieur et d'ingénieur civil des mines. Note de la minorité, n° 121.
- Projet de loi modifiant, en ce qui concerne le taux du droit d'inscription au rôle et du droit d'inscription aux cours, les articles 18 et 19 de la loi du 15 juillet 1849, organique de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'Etat. Rapport, n° 231.
- Ann.* — Projet de loi portant modification du dernier alinéa de l'article 34 de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891 sur la collation des grades académiques et le programme des études universitaires. Fait des observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Derbaix, qui demande que la discussion de ce projet soit jointe à celle accordant à l'école des mines et de métallurgie du Hainaut le droit de délivrer à ses élèves des diplômes légaux, p. 885. — Discussion générale de ces deux projets de loi. Discours : Rappelle qu'il a exposé son point de vue et celui de ses amis dans une note de la minorité, puis motive brièvement son vote, p. 886-887. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi relatif à l'école des mines et de métallurgie du Hainaut, p. 890.
- Projet de loi modifiant, en ce qui concerne le taux du droit d'inscription aux cours, les articles 18 et 19 de la loi du 15 juillet 1849, organique de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'Etat. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1148.

Depontieu, sénateur de Courtrai-Ypres.

- Ann.* — Budget de l'agriculture pour 1926. Discussion générale. Discours : Attire l'attention sur la situation pénible des sinistrés de la guerre dans la région du front, dont certains attendent encore d'être indemnisés, p. 117.
- Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 276.

Derbaix, sénateur provincial du Hainaut.

- Ann.* — Projet de loi modifiant le dernier alinéa de l'article 34 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des études universitaires. Demande que ce projet de loi, qui avait été biffé à la suite d'un accord entre le ministre des sciences et des arts et la commission, soit réinscrit à l'ordre du jour, p. 869.
- Projet de loi accordant à l'école des mines et de métallurgie du Hainaut le droit de délivrer à ses élèves des diplômes légaux. Dépose, au nom de M. Matagne, le rapport sur ce projet de loi, p. 869. — Par motion d'ordre, demande que la discussion de ce projet soit jointe à celle du projet modifiant l'article 34 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires, p. 885. — Discussion générale de ces deux projets de loi. Discours : Demande que le Sénat suive l'exemple de la Chambre et vote ces projets sans plus de retard, p. 885.

De Ryckere, sénateur suppléant d'Anvers.

- Ann.* — Rapport complémentaire sur son élection. Discussion, p. 10 à 16. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925.

Descamps (baron), sénateur de Louvain, troisième vice-président du Sénat.

Doc. — Projet de loi portant approbation des accords de Locarno. Rapport, n° 79.

Projet de loi approuvant le traité portant révision du traité signé à Londres, le 19 avril 1839, entre la Belgique et les Pays-Bas. Rapport, n° 233.

Ann. — Elu troisième vice-président du Sénat, p. 2.

Annonce du décès de M. Libioule, sénateur de Charleroi-Thuin. Discours, p. 4.

Fixation de l'ordre du jour le jour de l'ouverture de la session. Observation, p. 6.

Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 comprenant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Discussion générale. Après des observations de M. Du Bost, rap., qui propose le renvoi à la commission des amendements présentés, propose que M. Calonne développe son amendement plutôt devant la commission que devant le Sénat, p. 300.

Projet de loi portant approbation des accords de Locarno. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 534. — Discussion générale. Discours : Ajoute quelques brèves considérations à celles qu'il a émises dans son rapport, p. 586-587.

Projet de loi relatif à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur l'alinéa 2, p. 573.

Projet de loi portant approbation de l'adhésion de la Belgique à la compétence obligatoire de la Cour permanente de justice internationale. Par motion d'ordre, demande l'urgence pour ce projet de loi, afin qu'il puisse être discuté le jour même, ce projet étant en quelque sorte connexe à celui relatif aux accords de Locarno, p. 588.

Projet de loi relatif à l'escompte des bons du trésor par la Banque nationale de Belgique. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 860.

Projet de loi portant révision du traité signé à Londres, le 19 avril 1839, entre la Belgique et les Pays-Bas. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1183 (27 juillet 1926). — Discussion générale. Discours : Commence par exprimer ses remerciements pour les appréciations bienveillantes qui viennent d'être émises sur son rapport, puis attire l'attention sur la gratitude que l'on doit à M. Segers, en cette circonstance; attire également l'attention du Sénat sur l'importance du projet qui va être voté et salué, dans ce traité, un gage précieux de la politique d'entente, p. 1299-1300.

Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1246.

Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

Despret, sénateur coopté.

Doc. — Proposition de loi exonérant les sociétés belges constituées pour l'exploitation d'entreprises industrielles ou commerciales sur le territoire de l'ancien empire russe de l'obligation d'acquitter la taxe annuelle prévue par la loi du 2 janvier 1926 (cosign.), n° 97.

Ann. — Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes et aéronautique pour 1926. Plusieurs discours ayant été prononcés, au cours de la discussion de ce budget, relativement à la campagne qu'il a entreprise pour la stabilisation monétaire, prend la parole pour un fait personnel en ce qui concerne le discours prononcé par M. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., ainsi que ceux prononcés par MM. Fraiture et Renier; déclare que la politique n'est pas pour lui une profession et qu'il doit être bien entendu, une fois pour toutes, que les socialistes ne le manœuvreront pas, qu'il revendique son droit de parler où il lui plaît, de quoi il lui plaît et sur quoi il lui plaît en dehors du Sénat, p. 407, 408. — Répond aux paroles prononcées par M. Renier, à l'occasion de cet incident, p. 412.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Observations, p. 543. — Discours : Déclare être partisan de la stabilisation, sous certaines réserves qu'il indique; déclare que la convention prorogant le privilège de la Banque nationale le satisfait, les points sur lesquels elle ne le satisfait point n'entraînant pas de sa part un vote négatif, puis s'explique sur la question de stabilisation et surtout sur la question de confiance; préconise l'institution d'une commission sur le modèle de la commission Dawes, termine en disant que, par la ligue de l'intérêt public qu'il a créée avec ses amis, un mouvement d'opinion

Despret (suite)

a été créé également dans le pays, et déclare estimer que le salut de la nation ne peut être assuré que dans l'harmonie de tous les intérêts, p. 551 à 558. — Observations, p. 559.

Proposition de loi modifiant la date des élections communales. Discussion générale. Observations, p. 1249.

Dessins et modèles industriels. — V. Finances* Impôts : Brevets d'invention, marques de fabrique et de commerce et propriété industrielle.

de Steenhault de Waerbeek (baron), sénateur de Bruxelles.

Ann. — Budget de l'agriculture pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 117.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèques, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 6. S'abstient au vote sur l'amendement de la commission, p. 958.

Deswarte, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Projet de loi portant prorogation des lois coordonnées des 20 février 1923 et 27 décembre 1924 sur les loyers. Rapport, n° 52.

Budget de la justice pour l'exercice 1926. Rapport, n° 62.

Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899, comprenant le titre II du Code de procédure pénale militaire. — Amendement à l'article 7, n° 63.

Projet de loi relatif à la protection de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. — Amendements, n° 123.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyers. — Amendements aux articles 2, 3, 4, 6, 8, 9, 12, 13 et 33, n° 152. — Amendements à l'article 13, n° 176.

Projet de loi prorogant les lois temporaires d'organisation judiciaire et de procédure. — Rapport, n° 189.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux (propositions Asou et Seeliger). Rapport, n° 191.

Ann. — Budget de l'agriculture pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 117.

Projets financiers du gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet : Discussion au sujet de l'examen de ces projets, ainsi que du budget des voies et moyens. Observations, p. 119, 120.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles. Art. 133 et 134. — Discussion, p. 214, 215. — Art. 165. Discussion, p. 222, 223.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Discussion des articles. Art. 7bis proposé par M. le baron de Moffarts. Observations, p. 229. — Art. 26. Discussion, p. 235. — Art. 40. Observations, p. 238. — Art. 50. Observations au sujet du délai d'application, p. 240.

Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Dépose le rapport sur ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 141. — Discussion générale. Observations, p. 143, 149, 151, 153. — Discours : Défend le projet et termine son discours en émettant l'espoir qu'il se trouvera au Sénat une forte majorité pour suivre la majorité de la Chambre des représentants, p. 153 à 156. — Discussion des articles. Une discussion ayant surgi et la séance ayant été suspendue, est entendu, après la reprise de la discussion, non comme rapporteur, mais au nom de la gauche socialiste; déclare que ce groupe est résolu à faire confiance au gouvernement et, estimant que le discours de M. Segers donne les meilleurs arguments contre toute prorogation de moins de douze mois, prie M. Segers de retirer son amendement, p. 177.

Fixation de l'ordre du jour de la séance du matin du 30 décembre : Observations au sujet de l'heure des votes et de l'heure d'ouverture de cette séance, p. 146.

Deswarte (suite)

- Projet de loi autorisant le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. Discussion générale : Discours : Exprime ses doléances : 1° au sujet d'un certain nombre de destructions abusives qui auraient eu lieu; 2° au sujet du renouvellement de la loi de cadenas, alors qu'une loi définitive aurait dû être déjà votée, p. 269 à 271.
- Proposition de loi qu'il a présentée, prorogeant les délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protêts et par la loi du 18 avril 1851 sur l'inscription au tableau des protêts. Observation au sujet de la prise en considération de cette proposition de loi, p. 292. — Au moment de la prise en considération, signale à l'assemblée que la commission de la justice a déjà été saisie de cet objet et qu'elle a désigné son rapporteur, afin que le Sénat puisse discuter cette proposition de loi la semaine suivante, p. 300.
- Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1890 comprenant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Discussion générale. M. Du Bost, rap., ayant proposé le renvoi à la commission de tous les amendements, appuie la suggestion de M. le baron Descamps, tendant à ce que M. Calonne, soit autorisé à développer devant la commission l'amendement qu'il présente, p. 301. — Proteste contre l'accusation de flammangisme qui vient d'être portée contre lui et fait diverses observations quant au fond de la question, p. 302.
- Budget de la justice pour 1926. Dépose le rapport sur ce budget, p. 298. — Discussion générale. Observations, p. 627, 628, 630, 631, 643, 648, 654. — Discours : Commence par faire remarquer combien la gestion gouvernementale est ménagère des deniers publics, puis traite certaines questions d'organisation judiciaire : question du transfert au Palais de Justice de Bruxelles, des salles d'audiences des justices de paix, taux des frais de justice; parle aussi de la question de la réforme du système pénitencier, de différents projets de loi qu'il serait urgent de discuter, de l'usage du français pour la procédure en justice à l'égard des Néerlandais, ainsi que de l'expulsion de certains ouvriers italiens, p. 700 à 703 et 705 à 708. — Observations, p. 714 à 718. — Fait des observations au sujet de la question soulevée par M. Pirard, dans son discours, et relative à la législation sur les loyers dans les cantons d'Eupen-Malmédy, p. 720. — Observations, p. 721. — Répond, non comme rapporteur du budget, mais en son nom personnel, au discours de M. le baron de Moffarts, en ce qui concerne le fascisme et les gardes rouges, p. 723, 724. — Observations, p. 742, 744. — Discussion des articles. Chap. IX. Observations, p. 748.
- Budget des sciences et des arts pour 1926, et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la C.-M. du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 415 à 417, 421, 422, 435, 437, 438. — Discussion générale du budget proprement dit. Observations, p. 493, 495, 507.
- Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Observations, p. 557, 565. — Discussion des articles. Art. 6, p. 568, 569.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 672, 675, 676.
- Démission du cabinet présidé par M. le vicomte Poulet. Estime, d'accord avec M. le président, que le Sénat doit s'ajourner jusqu'à convocation ultérieure, p. 851.
- Travaux du Sénat. M. le président ayant annoncé la démission du cabinet présidé par M. le vicomte Poulet et ayant proposé au Sénat de s'ajourner jusqu'à convocation ultérieure, fait des observations au sujet de la réunion des commissions convoquées pour cette même après-midi, p. 851.
- Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 864.
- Projet de loi relatif à la protection de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. Exprime le désir que la discussion vienne en ordre utile avant les vacances parlementaires, p. 868.
- Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Avant l'ouverture de la discussion générale, propose, par motion d'ordre, cinquante amendements ayant été déposés, de faire examiner ces amendements par la commission, avant qu'ils ne soient discutés en séance publique, qu'il soit donc procédé immédiatement à la discussion générale et que l'on renvoie ensuite les amendements à la commission de la justice, le rapport de M. Vauthier ayant été rédigé avant le dépôt de ces nombreux amendements, p. 928. — Discussion générale. Observations, p. 930, 931. — Discours : Commence par déclarer qu'il a pour devoir,

Deswarte (suite)

au nom de son parti, d'être très sincère; déclare encore que son parti votera la loi, mais estime que l'on est loin d'être sûr que cette loi pourra être la dernière avant le retour au droit commun; cite l'exemple récent de l'Italie, commente les discours prononcés par MM. Segers et Vauthier, rap., et termine en déclarant que, en votant le projet du gouvernement, on n'aura pas fait une loi très bonne, mais au moins une loi de transition, p. 933 à 935. — Observations sur le point de savoir si la loi en discussion pourra être la dernière loi d'exception sur les loyers, p. 935. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 939. — Discussion des articles. Art. 2; 1°. Accepte le texte de la commission, n'y trouvant pas de discordance avec celui qu'il avait proposé, mais signale une rectification orthographique à faire, p. 943. — 2°. Déclare être d'accord avec la commission qui prend son texte, p. 944. — 2° bis. Demande à prendre la parole au moment de la mise aux voix de l'amendement de M. De Clercq, p. 945. — 5°. Déclare que la commission est d'accord sur son amendement, p. 945. — Fait remarquer que son amendement est reproduit au paragraphe 1^{er} de l'article 12, p. 945. — Retire son amendement tendant à ajouter « Forest » dans la nomenclature des communes de Bruxelles et faubourgs, p. 945. — Se rallie à l'amendement de la commission et retire le sien, en ce qui concerne le chiffre de la population, p. 945. — Art. 3 bis nouveau qu'il propose. Défend son amendement, p. 946. — Retire la première partie de son amendement, p. 946. — Art. 4. Observations, p. 947, 948. — Déclare retirer son amendement et se rallier au texte admis par la commission pour l'article 2^{quinto}, p. 948. — Art. 6. Discussion, p. 950, 951, 953. — Amendement de la commission, relatif au délai de prorogation pour la troisième catégorie. Discussion, p. 955 à 957. — Déclare retirer un amendement qu'il avait présenté au 2° alinéa, p. 958. — Paragraphe 4. Discussion : Combat le discours de M. Vauthier, rap., p. 958, 960. — Art. 8. Déclare qu'il s'est déjà rallié en commission à l'amendement qu'elle avait présenté et retire, en conséquence, son amendement, p. 960. — Paragraphe 5 : Discussion, p. 961. — La première partie de son amendement n'ayant pas été admise par la commission de la justice, déclare retirer cette première partie, mais maintenir la seconde qui a été admise, p. 961. — Paragraphe 6. Discussion, p. 962, 963. — Paragraphe 8. Discussion, p. 964. — Déclare retirer un amendement qu'il avait présenté et se rallier à l'amendement de la commission, p. 964. — Après le rejet de l'amendement présenté par M. Asou et tendant à l'adjonction d'un alinéa 11, déclare retirer son amendement qui avait la même portée, p. 965. — M. Lebon ayant fait remarquer une lacune qui se présente à l'alinéa 3 de l'article en discussion, déclare que l'erreur est manifeste, p. 966. — Art. 11. Déclare ne pas faire opposition à un amendement de M. A. Huysmans, sous réserve de meilleure rédaction avant le second vote, p. 967. — Déclare être d'accord au sujet de l'amendement de la commission, p. 967. — Art. 12. Déclare être d'accord avec M. le président qui estime que l'amendement qu'il présente au paragraphe 1^{er} se confond avec l'amendement de la commission, p. 968. — Discussion, p. 969. — M. A. Huysmans ayant demandé l'appel nominal sur son amendement, estime que la question n'est pas assez importante pour qu'il soit procédé à un appel nominal, p. 969. — Le vote ayant été remis au mardi suivant, déclare, au début de cette séance, que son groupe peut se rallier à l'amendement de M. A. Huysmans et que, une majorité semblant acquise à cet amendement, l'appel nominal lui paraît superflu, p. 971. — Fait des observations au sujet de l'amendement qu'il présente au paragraphe 1^{er}, indique les points sur lesquels il se trouve d'accord avec la commission et déclare maintenir la fin de son amendement, p. 972. — Discussion au sujet des divers amendements en présence, p. 972 à 975. — Paragraphe 2. Discussion. Défend son amendement, p. 978, 979. — Avant que l'on procède au vote sur l'ensemble de l'article 12, fait remarquer une lacune au sujet de l'homologation et propose un amendement tendant à ce que la mention de l'homologation soit inscrite sur les originaux du bail, p. 980. — Art. 13. Défend son amendement, p. 981. — Discussion, p. 982, 983, 988, 989. — Fait remarquer qu'une demande d'appel nominal a été régulièrement appuyée. Art. 15. Alinéa 2 dont le gouvernement propose la suppression. Observations, p. 991. — Art. 16. Fait remarquer que l'amendement de la commission est la conséquence de la suppression du 2° alinéa de l'article 15, p. 991. — Art. 17. Discussion, p. 994 à 996. — Déclare que, après réflexion, il craint que, sans l'article 17, il n'y ait pas de juste loyer; que, en conséquence, il compte concourir au maintien de cet article et propose, par amendement, de remplacer la

Deswarte (suite)

date du 1^{er} janvier 1923 par celle du 24 octobre 1919, p. 996. — Paragraphe 2. Rappelle que son amendement se rattache à ce paragraphe, p. 996. — Art. 32. Discussion, p. 998. — Art. 33. Se rallie à l'amendement de M. De Clercq, p. 999. — Art. 38. Discussion, p. 1000, 1001. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 1002. — Reprise de la discussion de l'article 38. Commencé par rendre hommage, à son tour, au rapporteur, puis combat l'amendement de M. Tschoffen, p. 1004 à 1006. — Fait encore des observations, p. 1006 à 1008. — L'appel nominal étant demandé par l'extrême gauche, estime que cet appel nominal est nécessaire, car voter l'amendement de M. Tschoffen serait guil-lotiner la loi, p. 1008. — Vote en seconde lecture. Art. 2. Discussion. A la suite d'observations de M. Lebon relatives au respect des situations acquises, estime avec M. Vauthier, rapporteur, que ce qui est jugé reste jugé, p. 1080, 1081. — Se rallie à la thèse de M. Vauthier, rapporteur, au sujet de son amendement et l'interprète ainsi qu'il l'a indiqué, p. 1081. — Fait encore des observations au sujet de l'interprétation, p. 1081. — 2^e. Signale une correction orthographique qui doit être apportée partout au texte de la loi, le mot « immeuble » devant être indiqué au singulier, p. 1082. — 2^o bis proposé par M. De Clercq et adopté au premier vote. Discussion. Combat le maintien de l'amendement de M. De Clercq, p. 1083. — Paragraphe 7 proposé par le gouvernement. Confirme son adhésion à l'amendement, mais fait remarquer une erreur dans le tableau des amendements du gouvernement, p. 1088. — Art. 12. Propose une rédaction qu'il estime meilleure pour l'amendement de M. Du Bost, au deuxième alinéa, et déclare que la suggestion de M. Du Bost est bonne, p. 1093, 1094. — Paragraphe 2. Discussion au sujet de l'amendement du gouvernement, p. 1095. — Art. 17. Discussion. Motive l'attitude de son groupe en ce qui concerne cet article et engage le Sénat à rejeter l'amendement du gouvernement, p. 1096. — Art. 33. Combat l'amendement du gouvernement, p. 1097. — Art. 38. Accepte, faute de mieux, l'amendement de la commission, p. 1097. — Avant qu'il ne soit procédé au vote sur l'ensemble du projet, fait, au nom de la gauche socialiste, une déclaration afin d'exprimer sa désapprobation, non seulement au sujet du projet primitif du gouvernement, mais au sujet des amendements admis; déclare, en conséquence, que le vote affirmatif de son parti sera un vote de résignation, afin d'éviter un plus grand mal : le retour immédiat au droit commun, et que ce vote n'impliquera aucun engagement pour 1930, p. 1097, 1098. — Fait encore des observations, p. 1098. Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1011. Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 1047. — M. le président ayant proposé au Sénat de se réunir à 20 h. 30 pour l'examen de ce projet, encore en discussion à la Chambre, déclare estimer que le projet ne sera pas voté à la Chambre pour 20 h. 30, p. 1048. Projet de loi prorogeant les lois temporaires d'organisation judiciaire et de procédure. Dépose le rapport sur ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 1087. Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Dépose le rapport sur ces deux propositions de loi, p. 1090. Projet de loi créant la Société nationale des chemins de fer belges. Discussion générale. Observations, p. 1136 à 1138.

Dettes de la Belgique envers des pays étrangers. — V. Finances.

Dette publique. — V. Finances.

De Visch, sénateur de Gand-Eecloo.

Ann. — Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat. Observations, p. 600. Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 689. Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 17. Observations, p. 993. Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations, p. 1244. Proposition de loi modifiant la date des élections communales. Discussion générale. Observations, p. 1249.

Devoirs des époux. — V. Code civil : Mariage.

de Vrière (chevalier), sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Ann. — Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Pouliet. Discussion générale. Discours. Soutien, comme M. Braffort, et le baron de Moffarts, les intérêts des petits cultivateurs, p. 191. Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Discussion des articles. Art. 26. Discussion, p. 235. Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes et aéronautique pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite la question du matériel abandonné, ainsi que celle des démolitions et reconstructions successives qui semblent tout à fait inutiles, p. 314-315. — Discours : Demande une modification à l'horaire d'un train partant de Gand, en faveur des habitants d'Aelre, Beernem et Oostcamp, p. 340. Interpelle M. le ministre des finances au sujet du grand intérêt qu'il y a à mieux entretenir le cadastre et de la nécessité urgente d'en rendre le double aux communes. Développe son interpellation, p. 337, 338. — Remercie le ministre des promesses qu'il vient de faire, p. 338. Interpelle M. le ministre des travaux publics au sujet des heures de travail des pontonniers et du dommage que l'Etat cause à la navigation en établissant des ponts en maçonnerie au lieu de ponts tournants sur le canal de Gand à la mer, par Bruges. Développe son interpellation, p. 752, 753. — Fait encore diverses observations, p. 754.

Dewaele, sénateur de Roulers-Thielt.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle de l'inspection du travail, de la journée de huit heures et des droits des syndicats en matière d'autorisation de travail supplémentaire, p. 65. Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Discours : Signale la situation lamentable de l'enseignement communal à Isegthem, p. 493-494. Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Par motion d'ordre déclare avoir émis un vote affirmatif sur ce projet et fait une rectification au *Compte rendu analytique* qui n'a pas mentionné son nom, p. 884. Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 801.

d'Huart (baron), sénateur de Namur-Dinant-Philippeville, questeur du Sénat.

Ann. — Budget de l'agriculture pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 97. Interpellation de M. Digneffe au sujet des inondations dans le pays de Liège. Discussion. Discours, p. 296. Budget de la justice pour l'exercice 1926. Discussion générale. Observations, p. 709.

Digneffe, sénateur de Liège.

Doc. — Proposition de loi sur la prorogation de certains délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protêts et par la loi du 10 avril 1851 (art. 443 du Code de commerce). Développements, n° 60. — Proposition de loi, n° 60. Proposition de loi exonérant les sociétés belges constituées pour l'exploitation d'entreprises industrielles ou commerciales sur le territoire de l'ancien empire russe de l'obligation d'acquitter la taxe annuelle prévue par la loi du 2 janvier 1926. Développements, n° 97. — Proposition de loi, n° 97. Projet de loi approuvant la Convention internationale concernant le transport des marchandises par chemins de fer (C. I. M.), ainsi que la Convention internationale relative au transport des voyageurs et des bagages par chemins de fer (C. I. V.), signées à Berne, le 23 octobre 1924. Rapport, n° 149. Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Amendement à l'article 38, n° 156. Projet de loi portant approbation de la Convention de Washington tendant à limiter à huit heures par jour et à quarante-huit heures par semaine le nombre des heures de travail dans les établissements industriels. Amendement (co-sign.), n° 226.

Digneffe (suite)

- Ann.** — Projets financiers du gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. M. le président ayant proposé de siéger les 29, 30 et 31 décembre, matin et après-midi, pour discuter et voter les projets financiers et le budget des voies et moyens, proteste contre le peu de temps donné au Sénat pour l'examen de projets aussi importants, p. 119, 120. — Discussion générale. Observations, p. 160. — Discours : Commence par protester à nouveau contre la manière dont le Sénat se trouve obligé d'examiner des projets de cette importance, puis indique les concessions par lesquelles il estime que le gouvernement, que préside M. le vicomte Poulet, s'est assuré le vote favorable des socialistes, p. 165 à 168.
- Projet de loi tendant à proroger l'existence légale des sociétés belges exploitant en Russie. Discussion générale. Appuie un amendement présenté par M. Liebaert, p. 136.
- Fixation de l'ordre du jour de la séance du matin du 30 décembre. Observations au sujet de l'heure des votes et de l'heure d'ouverture de cette séance, p. 146, 147.
- Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion générale. Discours : Estime qu'il lui reste peu de chose à dire, les trois orateurs qui l'ont précédé ayant développé les thèses qu'il comptait exposer et qu'il peut donc simplement appuyer leurs observations et ne pas abuser des instants du Sénat, p. 149. — Répond brièvement à l'argumentation de M. Poulet, p. m, m. j., p. 152.
- Projet de loi d'emprunt de 500 millions de francs pour compte de la colonie. Discussion générale. Observations, p. 264.
- Inondations : Motion d'ordre au sujet de la crue de la Meuse, qui occasionne dans le pays de Liège une véritable catastrophe, espère que le gouvernement accordera enfin les crédits sollicités depuis si longtemps pour les travaux de la Meuse, p. 268.
- Interpelle le gouvernement au sujet des mesures qu'il compte prendre pour faire exécuter d'urgence les travaux, réclamés depuis plus de trente ans, pour mettre le pays de Liège à l'abri des conséquences des inondations, comme celles qui viennent de ravager toute la vallée de la Meuse. Développe son interpellation, p. 284 à 289. — Discussion, p. 289. — Pendant le discours de M. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., fait remarquer à celui-ci que l'on pourrait recourir, pour les travaux réclamés, à l'initiative privée et rappelle qu'il en a été fait ainsi, de 1903 à 1905, sous le ministère de M. le comte de Smet de Naeyer, p. 290. — Observations, p. 294, 295. — M. Magnette ayant proposé que le Sénat envoie une délégation qui visiterait la région de Liège, déclare que cette délégation serait accueillie avec reconnaissance, p. 295. — Fait encore des observations, p. 299.
- Proposition de loi qu'il a présentée, prorogant les délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protêts et par la loi du 18 avril 1851 sur l'inscription au tableau des protêts en faveur de certains inondés. Dépose cette proposition de loi, en fait remarquer l'urgence et demande que la prise en considération soit fixée à la séance du lendemain, p. 292. — Par motion d'ordre, demande que cette proposition de loi soit inscrite à l'ordre du jour immédiatement après la discussion du budget des chemins de fer, p. 356.
- Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes et aéronautique pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 304, 384.
- Par motion d'ordre, fait part au Sénat d'un avis annonçant que le retour du prince Léopold, qui était fixé au jour même, est remis au lendemain et annonce que le Sénat est invité à la réception qui aura lieu à l'hôtel de ville de Bruxelles, le lendemain à 2 heures; propose, en conséquence, de retarder l'heure d'ouverture de la séance, p. 312.
- Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Observations, p. 542.
- Projet de loi portant approbation des accords de Locarno. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il émettra un vote affirmatif sur le projet, mais exprime ses craintes pour l'avenir, estimant qu'il ne faut point considérer les accords de Locarno comme le point de départ d'une ère de paix générale définitive, p. 586.
- Interpelle M. le ministre des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat. Développe son interpellation, p. 589 à 593. — Ayant fait appel à l'intervention du président au sujet des interruptions à son discours, M. le vice-président Descamps ayant estimé que, vu le caractère agressif de son discours, il n'y avait pas lieu de s'étonner de ces interruptions, fait diverses observations

Digneffe (suite)

- au sujet de cet incident, p. 593. — Reprise de la discussion. Discours, p. 593. — Observations, p. 594, 595, 598. — Discours, p. 600 à 602. — Observations, p. 603, 725. — Discours : Répond au discours qui vient d'être prononcé par M. Anseele, m. c. f., et analyse certains postes des deux comptes qui ont été opposés l'un à l'autre, comptes dont il résulte que les ateliers de l'Etat peuvent construire à meilleur compte que l'industrie privée, et termine en formant le vœu que le ministre qui s'est préoccupé de ne pas devoir renvoyer 250 ouvriers des ateliers de l'Etat se préoccupera de procurer du travail à l'industrie privée qui va se trouver dans l'obligation d'en licencier plusieurs milliers, p. 732 à 735. — Fait encore des observations, p. 736.
- Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite quelques questions d'intérêt général, celle du domicile de secours, celle des droits de succession entre époux sans enfants, celle des frais de justice; demande que les honoraires dus aux avocats soient remboursés au gagnant, termine en parlant des bruits qui courent au sujet de la grâce qui serait accordée éventuellement aux assassins du lieutenant Graff, ainsi qu'au sujet de la mise en liberté de Borms, p. 643, 644. — Observations, p. 742, 743.
- Interpelle le gouvernement au sujet de l'organisation d'une exposition internationale pour célébrer le centenaire de l'indépendance de la Belgique. Par motion d'ordre, demande à pouvoir développer immédiatement son interpellation, p. 654. — Développe son interpellation, p. 654 à 656. — Discussion de l'interpellation. Observations, p. 658, 659. — Proteste contre les déclarations qui viennent d'être faites par M. Poulet et estime qu'il est temps que le gouvernement mette fin à l'état d'incertitude existant et que, quoi qu'il en dise, c'est à lui à prendre position, p. 661.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 671. Discours : Parle de la situation financière, en ce qui concerne la ville de Liège, puis de la surveillance des denrées alimentaires, p. 672 à 674.
- Proposition de loi, qu'il a présentée, exonérant les sociétés belges constituées pour l'exploitation d'entreprises industrielles ou commerciales sur le territoire de l'ancien empire russe de l'obligation d'acquitter la taxe annuelle prévue par la loi du 2 janvier 1926. Dépose cette proposition de loi d'accord avec MM. Henricot, Theunis, le baron Houtart et Despret, p. 737. — Sa proposition de loi étant prise en considération, demande que la commission des finances fasse diligence pour son examen, p. 756.
- Budget des affaires étrangères pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 758, 759.
- Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Discours : Développe les raisons pour lesquelles il estime que cette loi est un exemple de mauvais travail parlementaire, et termine en déclarant que, à son avis, pour être éclairé, il faut accepter l'institution de la commission d'enquête préconisée par M. Henricot, p. 800 à 802. — Observations, p. 811, 812, 814, 815. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Observations au sujet de la réduction du taux de la participation des employés, p. 817.
- Projet de loi relatif aux enquêtes sur la situation industrielle du pays. Discussion générale. Observations, p. 819.
- Projet de loi portant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 863.
- Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyers. Discussion générale. Observations, p. 935. — Discussion des articles. Art. 6. Observations, p. 951, 952. — Amendement de la commission au sujet du délai de prorogation pour la troisième catégorie. Discussion, p. 956. — Art. 12. Discussion au sujet des diverses propositions en présence, p. 974. — Disposition transitoire qu'il avait présentée par amendement. Se rallie aux observations de M. Vauthier, rap., qui estime qu'il y a confusion, cet amendement ayant déjà été adopté et rattaché à l'article 9, p. 1008.
- Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Observations à l'occasion de la lecture du rapport sur le budget extraordinaire, p. 1121. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Discours : Se joint au rapporteur pour s'inquiéter de la situation de l'armée, parle également de l'entretien des routes et attire l'attention sur la nécessité d'activer les travaux de la Meuse, en vue de prévenir les inondations, p. 1122 à 1124. — Observations, p. 1128, 1150 à 1152.

Digneffe (suite)

Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Discours : Déclare que, cosignataire de l'amendement présenté par M. Segers, il se rallie à tous les arguments qu'il a produits, p. 1197.

Proposition de loi modifiant la date des élections communales. Discussion générale. Discours : Combat à son tour la modification de date, demande à ce que l'on s'en tienne à ce qui existe, la loi organique des élections communales fonctionnant depuis de nombreuses années à la satisfaction générale, p. 1249-1250.

Budget des dotations pour 1926. Discussion générale. Discours : Déclare que, comme tout le monde, il émettra un vote affirmatif, le budget comportant les dépenses des grands organismes de l'Etat, mais tient à protester contre le vote émis, en comité secret, par les deux Chambres, et tendant à augmenter l'indemnité des membres des deux assemblées, estimant que ce vote est inconstitutionnel, et, voulant, par sa protestation, exprimer le désir de conserver le bon renom du régime parlementaire, p. 1302.

Diplômes légaux. — V. Enseignement supérieur.

Diriken, sénateur coopté.

Doc. — Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 comprenant le Titre II du Code de procédure pénale militaire. Amendements (cosign.), n° 14.

Dispensaire antisiphylitique, à Namur. — V. Hygiène et santé.

Dissentiment entre la Cour des comptes et le ministère de l'intérieur. — V. Finances : Cour des comptes.

Distribution d'énergie électrique. — V. Industrie, commerce et travail : Electricité.

Divertissements publics (Taxe sur les). — V. Finances : Impôts : Contribution foncière, jeux, spectacles et divertissements, etc.

Dochen, sénateur de Huy-Warèmmes.

Ann. — Projet de loi modifiant le tarif des douanes. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 92.

Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Par motion d'ordre fait des observations au sujet de la procédure à suivre pour la discussion; estime que les orateurs qui désirent traiter la question de l'assainissement financier devraient le faire après le vote des nouveaux impôts, p. 141.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Washington pour le remboursement des dettes de la Belgique aux Etats-Unis d'Amérique. Discussion générale. Discours : Défend la proposition de résolution de M. Magnette, estime qu'il n'a pas agi par des sentiments de xénophobie et motive son vote négatif, p. 533-534.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Discours. Expose les motifs pour lesquels il ne pourra donner un vote affirmatif au projet d'assainissement financier, dont il souhaite néanmoins le succès, succès auquel il espère avoir contribué en indiquant au gouvernement les obstacles à vaincre et les embûches à éviter, p. 535 à 541. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi relatif à la stabilisation monétaire et à l'assainissement de la circulation fiduciaire, p. 575.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion des articles. Art. 54 réservé. S'abstient au vote sur l'amendement de Mme Spaak, p. 704.

Budget de la justice pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 751.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de l'exercice 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 752.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 797.

Situation financière : Projets financiers présentés par le nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar (fonds d'amortissement, etc.). Discussion générale d'ensemble. Discours : Déclare qu'il comptait expliquer au Sénat comment il en

Dochen (suite)

était arrivé à voter affirmativement les nouveaux impôts, mais renonce à la parole, afin de les faire voter plus rapidement et convie les autres orateurs à faire comme lui, p. 900.

Projet de loi de péréquation des pensions. Discussion des articles. Art. 7. Pose une question sur le point de savoir s'il est possible qu'une pension acquise soit diminuée, p. 1103.

Domages causés par la construction de ponts fixes au lieu de ponts mobiles. — V. Interpellations au nom de M. de Vrière.

Domages résultant des accidents du travail. — V. 1° Industrie, commerce et travail: Accidents du travail. — 2° Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Accidents du travail.

Domaine. — V. Finances.

Dotations des combattants. — V. Guerre : Combattants.

Douanes. — V. 1° Finances. — 2° Affaires étrangères : Finances : Douanes.

Drapeaux des régiments dissous. — V. Armée.

Drapeau (Outrages au). — V. Code pénal : Outrages au drapeau, à l'hymne national et aux armes du royaume.

Drèze, sénateur suppléant de Liège.

Rapport complémentaire sur son élection, p. 10. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925.

Droit d'association. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Convention de Genève.

Droit d'inscription dans les universités de l'Etat. — V. Enseignement supérieur : Universités de l'Etat.

Droits et devoirs des époux. — V. Code civil : Mariage.

Droit international. — V. Affaires étrangères.

Droits. — V. Finances : Impôts.

Du Bois, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

Ann. — Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion des articles. S'abstient au vote sur un amendement présenté par M. Segers, p. 177.

Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Discussion générale. Discours : Déclare accepter, dans son ensemble, la politique du gouvernement en matière fiscale, mais fait des réserves sur certains points de détail qu'il indique : avantages pour les familles nombreuses, les successions en ligne directe, la modification de la loi sur les débits de boisson, etc., p. 181, 182. Inondations : A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Digneffe à ce sujet, signale la situation en Flandre et en particulier à Termonde, p. 268.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Interpellation de M. Digneffe au sujet des inondations dans le Pays de Liège. Discussion. Discours, p. 290, 291.

Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes et aéronautique pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle notamment de l'insuffisance de la gare de Lebbeke, ainsi que de celle de Schellebelle; demande une levée supplémentaire des boîtes postales dans les communes industrielles aux alentours de Termonde, p. 323.

Du Bois (suite)

- Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la C. M. du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 418, 419, 421, 450.
- Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 624.
- Budget des affaires étrangères pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 773.
- Annnonce de son décès, p. 871.

Du Bost, sénateur de Bruxelles, secrétaire du Sénat.

- Doc.* — Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899, comprenant le Titre II du Code de procédure pénale militaire : Rapport, n° 25. — Rapport complémentaire, n° 108.
- Projet de loi relatif aux sociétés civiles. Rapport, n° 137.
- Projet de loi portant revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Amendement à l'article 38 (cosign.), n° 156.
- Projet de loi complétant l'article 192 des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. (Titre IX du Code de commerce.) Rapport, n° 192.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.

- Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 concernant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 62. — Discussion générale. Se rallie aux considérations émises par M. le vicomte Pouillet, p. m., m. j., quant à l'ajournement du projet, et estime que M. Paulsen, qui avait déposé des amendements, devrait présenter une proposition de loi, p. 137. — Fait encore des observations, p. 137. — Reprise de la discussion générale. Discours : Fait remarquer que l'amendement présenté par M. Calonne modifie profondément les bases du projet, et que d'autres amendements ont été déposés, que le ministre de la justice lui-même annonce des amendements, et propose, en conséquence, que, après avoir entendu M. Calonne, dont l'amendement constitue véritablement un nouveau projet de loi, le Sénat décide de renvoyer l'ensemble des amendements à la commission de la justice, p. 300. — Dépose le rapport complémentaire sur ce projet de loi, p. 770. — A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Calonne, estime qu'il est réellement urgent de voter le projet dans sa partie essentielle, qui est de réaliser des économies par la diminution du nombre des conseils de guerre permanents, déclare pourtant que la commission s'est ralliée à l'amendement de M. Ligy tendant à maintenir un conseil de guerre à Gand; estime, d'autre part, que la commission spéciale du département de la justice venant d'étudier la revision du Code de procédure pénale militaire dans son entièreté, le Sénat ferait peut-être mieux d'attendre une discussion de ce projet général, p. 942.

Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 179.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles. Art. 133 et 134. Discussion, p. 214, 215.

Projet de loi complétant l'article 192 des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1070.

Projet de loi portant revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Vote en seconde lecture. Art. 2. Discussion. Appuie la demande de M. Lebon sur le point de savoir si le nouveau texte de l'article 2 permet de porter atteinte aux situations acquises, p. 1080. — Fait encore des observations au sujet de l'interprétation de l'amendement de M. Deswarte, p. 1081. — Art. 12. Propose un amendement au 2° alinéa, p. 1093. — Déclare se rallier à la rédaction proposée par M. Deswarte pour son amendement, p. 1094.

Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

du Bus de Warnaffe (vicomte), sénateur d'Arlon-Marche-Bastogne et Neufchâteau-Virton.

Doc. — Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1926. Rapport, n° 54.

Projet de loi portant revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Amendement à l'article 38 (cosign.), n° 156.

Budget de la défense nationale pour 1926. Rapport, n° 174.

du Bus de Warnaffe (vicomte) (suite)

Projet de loi modifiant à nouveau l'article 18 de la loi du 18 mars 1838 portant organisation de l'école militaire. Rapport, n° 184.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Rapport, n° 218.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 91.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1926. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 141.

Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet. Discussion générale. Discours : Estime que l'Etat devrait participer, par son travail, aux mesures de sacrifices imposées aux Belges personnellement, p. 157 à 159.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 853. — Donne lecture de son rapport, p. 860, 861. — Discussion générale. Observations, p. 864.

Budget de la défense nationale pour 1926. Dépose le rapport sur ce budget, p. 955. — Discussion générale. Discours : Parle notamment de la question des hôpitaux ainsi que du service central de médicaments et de la suppression du corps des torpilleurs et marins, des écoles de sous-lieutenance et de celles des pupilles, p. 1174, 1175.

Projet de loi modifiant la loi organique de l'école militaire. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1004.

Projet de loi modifiant la loi de milice (Réduction du contingent.) Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1090.

Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1151.

Projet de loi approuvant la Convention de Washington, relative à la durée du travail. S'abstient au vote sur l'amendement de MM. Segers et consorts, p. 1246.

Duchatelet (Louis), sénateur suppléant de Tournai-Ath.

Ann. — Rapport complémentaire sur son élection, p. 10. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925.

Duchatelet (Médard), sénateur suppléant de Furnes-Dixmude-Ostende.

Ann. — Rapport complémentaire sur son élection, p. 10. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925.

Ducroire gouvernemental. — V. 1° Finances. — 2° Industrie, commerce et travail : Bonne fin de vente de marchandises belges à l'étranger.**du Four, sénateur de Malines et Turnhout.**

Ann. — Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Discussion des articles. Art. 51. Fait diverses observations au sujet de l'établissement éventuel d'un forfait pour les paris aux courses, p. 241.

Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes et aéronautique pour 1926. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur la situation faite à l'arrondissement de Turnhout au point de vue des communications ferroviaires, p. 378-379.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Discours : Prie le ministre de faire paraître au plus tôt l'arrêté royal relatif aux subsides à accorder aux commissions d'assistance publique par les provinces, en exécution de la loi réorganisant l'assistance publique, p. 640. — Observations, p. 719. — Discours : parle de l'application de la loi sur l'assistance publique, et, à la suite du discours de M. Pouillet, m. j., demande si, lorsqu'une loi constituant un fonds spécial a été votée, le gouvernement a le droit de ne pas organiser celui-ci, p. 745.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat. Observations, p. 735.

Situation financière : projets financiers du nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar, p. m. (fonds d'amortissement, etc.). Discussion générale d'ensemble. Discours : Proteste, au nom de la classe agricole, contre certaines injustices, et regrette que la nécessité d'aboutir rapidement ne lui permette pas de parler d'une anomalie dans la question de l'impôt foncier, p. 902.

Projet de loi portant revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 6. Discussion, p. 953.

du Four (suite)

Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations, p. 1191.

Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

Dufrane, sénateur de Mons et Soignies.

Ann. — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 6 : amendement de la commission relatif au délai de prorogation pour la 3^e catégorie, p. 956.

Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. Discussion générale. Observations, p. 1085.

Dupret, sénateur de Bruxelles.

Ann. — Projet de loi relatif à l'emploi de la céruse et autres pigments blancs de plomb. Discussion générale. Observation, p. 20. — Discours : Estime, notamment, qu'il n'est pas démontré que la loi du 20 août 1909 a été inopérante, que la loi en discussion porte inutilement entrave à la liberté individuelle et termine son discours en proposant des amendements aux articles 3 et 10, p. 22 à 26. — Observations, p. 30. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Déclare retirer l'amendement qu'il avait présenté, cet amendement étant devenu sans objet, p. 36. — Art. 3. Déclare, à la suite du vote émis sur l'article 1^{er}, retirer l'amendement qu'il avait présenté, cet amendement étant devenu sans objet, p. 36. — Art. 10. Motive l'amendement qu'il présente et qui est destiné à mettre la mise en vigueur de la loi en concordance avec la Conférence de Genève, p. 37. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 37.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Budget des voies et moyens pour l'exercice 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 275.

Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes et aéronautique pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 404.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de l'organisation d'une exposition internationale pour célébrer le centenaire de l'indépendance de la Belgique. Discours, p. 657, 658. — Observations, p. 660.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 802.

Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Demande si un jugement du tribunal de dommages de guerre, passé en force de chose jugée, c'est-à-dire après l'expiration du délai d'appel, est devenu exécutoire pour l'Etat comme pour les particuliers, p. 1147.

Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Discours : Introduit à nouveau la proposition qu'il avait faite et qui a été rejetée en commission, tendant à remettre l'examen du projet jusqu'après le dépôt du rapport sur l'enquête concernant les effets de la loi des huit heures et termine son discours en déposant cette proposition et en donnant lecture, p. 1176 à 1180. Observations, p. 1181, 1185, 1192 à 1195. — A la suite d'observations de M. le président, déclare estimer, après diverses observations, que sa proposition tendant à ajourner la discussion jusqu'après le dépôt de certaines pièces et de certaines justifications, vient, en effet, à disparaître, p. 1245.

Durée du service. — V. Armée : Milice.

Durée du temps scolaire. — V. Enseignement : Enseignement primaire.

d'Ursel (duc), sénateur d'Anvers.

Doc. — Projet de loi approuvant l'arrangement de l'Union postale universelle, signé à Stockholm, le 28 août 1924, concernant les colis postaux et son règlement d'exécution. Rapport, n° 89.

d'Ursel (duc)

Ann. — Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion des articles. S'abstient au vote sur un amendement présenté par M. Segers, p. 177. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 179.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Discussion des articles. Art. 24 (taxe sur les automobiles). Observations, p. 233, 234.

Projet de loi relatif aux taxes sur les jeux et paris, spectacles et divertissements publics, les automobiles ainsi qu'à la contribution foncière et personnelle. Discussion des articles. Art. 4. Fait remarquer au ministre la façon très sévère dont sont taxés les automobilistes et exprime l'espoir que la question sera à nouveau examinée lors de la refonte du système financier, p. 915.

Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. S'abstient au vote sur l'amendement présenté par MM. Segers et consorts, p. 1246. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1246.

Proposition de loi modifiant la date des élections communales. Discussion générale. Observations, p. 1249.

Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

E

Eaux et forêts.

BOIS ET FORÊTS.

Loi de cadenas. — Projet de loi prorogeant les lois antérieures autorisant le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers.

Doc. — Rapport fait par M. Mousty, n° 55.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 182 (30 décembre 1925). — Le projet est renvoyé à la commission de l'agriculture.

Rapporteur : M. Mousty.

Discussion générale. Discours de M. Deswarte (qui exprime ses doléances : 1° au sujet d'un certain nombre de destructions abusives qui auraient eu lieu; 2° au sujet du renouvellement de la loi de cadenas, alors qu'une loi définitive aurait dû déjà être votée), p. 269 à 271. — Interr. de M. le baron Ruzette et Delannoy, p. 270. — M. le vicomte Pouillet, p. m., répond à M. Deswarte en lieu et place de M. le ministre de l'agriculture, empêché, p. 271. — Discours de M. le comte de Limburg Stirum (qui exprime, notamment, l'espoir que, tenant compte de l'avis du conseil supérieur des forêts, le gouvernement prendra des mesures pour qu'aucune coupe de bois ne puisse être faite par surprise), p. 271.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 271, 272.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 118 membres présents, p. 276 (31 décembre 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale, p. 276.

Protection. — Projet de loi relatif à la protection de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers.

Doc. — Exposé des motifs, n° 83. — Projet de loi : Annexe au n° 83.

Rapport fait par M. le baron Ruzette, n° 109.

Amendements présentés par la commission, n° 109.

Amendement présenté à l'article 3 par M. le baron de Moffarts, n° 111.

Amendements présentés par M. Deswarte, n° 123.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. le comte de Liedekerke, m. a., p. 579 (2 mars 1926). — Le projet est renvoyé à la commission de l'agriculture.

Dépôt du rapport par M. le baron Ruzette, p. 770 (28 avril 1926).

M. le baron de Moffarts, demande la remise de la discussion à la semaine suivante et motive sa demande, p. 847. — Assentiment de M. Wauters, m. i. t. p. s., et du Sénat.

Après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspars, M. le président annonce que le ministre de l'agriculture demande la remise de ce projet n'ayant pas eu le temps de l'étudier et cette demande est admise, p. 868. — M. Deswarte exprime le désir que la discussion vienne en ordre utile avant les vacances parlementaires, p. 868.

Eaux minérales. — V. Finances : Impôts : Boissons moussueses et eaux minérales.

Ecoles. — V. Enseignement.

Ecole d'infirmières Saint-Elisabeth. — V. Hygiène et santé : Dispensaire antisiphilitique et école d'infirmières Sainte-Elisabeth à Namur.

Ecole militaire. — V. Armée.

Ecole des mines et de métallurgie du Hainaut. — V. Enseignement supérieur : Diplômes légaux.

Ecole supérieure ménagère agricole de Laeken. — V. Finances : Domaine : Loi domaniale.

Effets de commerce. — V. Code de commerce.

Electeurs (Listes des). — V. Lois électorales.

Elections communales. — V. Lois électorales.

Electricité. — V. Industrie, commerce et travail.

Employés. — V. Assurances sociales : Vieillesse et décès prématuré.

Emprunt. — V. Congo : Finances.

Energie électrique. — V. Industrie, commerce et travail : Electricité.

Engagement maritime. — V. Marine.

Enquête maritime. — V. Marine : Conseil d'enquête maritime.

Enquête sur la situation industrielle du pays. — V. Industrie commerce et travail : Situation industrielle.

Enregistrement (droits d'). — V. Finances : Impôts : Droits de timbre, d'enregistrement, etc.

Enseignement.

DIPLOMES LÉGAUX.

Ecole des mines et de métallurgie du Hainaut. — *Projet de loi accordant à l'école des mines et de métallurgie du Hainaut le droit de délivrer à ses élèves des diplômes légaux de candidat-ingénieur et d'ingénieur civil des mines.*

Doc. — Rapport fait par M. Matagne, n° 121. — Note de la minorité signée par M. Deploige, n° 121.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Derbaix, au nom de M. Matagne, p. 869 (25 mai 1926). — M. Lekeu demande que ce projet soit porté à l'ordre du jour du début de la semaine suivante; M. Asou appuie cette demande, qui est admise, p. 869.

Motion d'ordre de M. Derbaix qui demande que la discussion de ce projet soit jointe à celle du projet relatif à l'Institut Saint-Louis et au Collège Notre-Dame de la Paix (Projet modifiant le dernier alinéa de l'article 34 de la loi du 10 avril 1890), p. 885. — M. Lekeu appuie cette demande. Observations de M. Deploige, p. 885. — La demande de M. Derbaix est admise, p. 885.

Voyez donc plus loin la discussion générale des deux projets réunis puis le vote sur chacun des projets.

Institut Saint-Louis de Bruxelles et Collège Notre-Dame de la Paix à Namur. — *Projet de loi modifiant le dernier alinéa de l'article 34 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.*

Ann. — M. Derbaix demande, au nom de la commission des sciences et des arts, que ce projet, qui avait été rayé de l'ordre du jour à la suite d'un accord entre le ministre des sciences et des arts et la commission, soit réinscrit à l'ordre du jour, p. 869 (25 mai 1926).

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1925-1926.

Enseignement : DIPLOMES LÉGAUX. *Institut Saint-Louis de Bruxelles et Collège Notre-Dame de la Paix à Namur. Collation des grades académiques et programme des examens universitaires (suite)*

Motion d'ordre de M. Derbaix qui demande qu'il ne soit procédé qu'à une seule discussion générale sur ce projet et sur celui relatif à l'école des mines et métallurgie du Hainaut, p. 885. — M. Lekeu appuie cette demande. Observation de M. Deploige, p. 885. — La proposition de M. Derbaix est admise, p. 885. — Voyez donc plus loin la discussion générale des deux projets réunis, puis le vote sur chacun des projets.

Projet de loi portant modification du dernier alinéa de l'article 34 de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires (Institut Saint-Louis et Collège Notre-Dame de la Paix) et projet de loi accordant à l'école des mines et de métallurgie du Hainaut le droit de délivrer à ses élèves des diplômes légaux de candidat-ingénieur et d'ingénieur civil des mines.

Ann. — Discussion générale de ces deux projets de loi.

Discours de : MM. Derbaix (qui demande que le Sénat suive l'exemple de la Chambre et vote ces projets sans plus de retard), Asou (qui estime que le projet est utile en ce qui concerne l'école des mines et de métallurgie de Mons), Deploige (qui rappelle qu'il a exposé son point de vue et celui de ses amis dans une note de la minorité, puis motive brièvement son vote), Demberbe (qui appuie le projet en ce qui concerne l'école de Mons), Matagne (qui estime que l'école de Mons est digne de la faveur réclamée et prie le Sénat d'accorder de privilège demandé sans regret), Huysmans, m. s. a., (qui motive son adhésion aux deux projets), Lekeu (qui renonce à la parole, mais avertit son groupe qu'il y a partie liée entre les deux projets et les engage à les voter tous deux), p. 885 à 890. — Observations de MM. Lekeu et Delannoy, p. 885 à 889.

L'article unique du projet de loi modifiant le dernier alinéa de l'article 34 de la loi des 10 avril 1890-3 juillet 1891 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires (Institut Saint-Louis et Collège Notre-Dame de la Paix, à Namur), est adopté sans observations, p. 890.

Ann. — L'ensemble de ce projet de loi est adopté à l'unanimité des 104 membres présents, p. 890. (2 juin 1926.) — Le projet est soumis à la sanction royale.

Les articles du projet de loi accordant à l'école des mines et de métallurgie du Hainaut le droit de délivrer à leurs élèves des diplômes légaux de candidat ingénieur et d'ingénieur civil des mines sont adoptés sans observations, p. 890.

Ann. — L'ensemble de ce projet de loi est adopté par 95 voix contre une et 5 abstentions, p. 890, (2 juin 1926.) — Se sont abstenus: MM. Carnoy, le baron de Moffarts, Deploige, Rutten et Segers, p. 890. — Le projet est soumis à la sanction royale.

UNIVERSITÉS DE L'ÉTAT.

Droit d'inscription. — *Projet de loi modifiant, en ce qui concerne le taux du droit d'inscription au rôle et du droit d'inscription aux cours, les articles 18 et 19 de la loi du 15 juillet 1849, organique de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'Etat.*

Doc. — Rapport fait par M. Deploige, n° 231

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 20 juillet 1926, p. 1080.

Dépôt du rapport par M. Deploige, p. 1148 (27 juillet 1926).

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Durée du temps scolaire. Projet de loi fixant : a) le nombre de jours pendant lesquels les écoles primaires doivent être ouvertes; b) les dates des vacances.

V. les n° 177 et 182 (session 1922-1923), 209 et 239 (session 1923-1924).

Doc. — Amendement présenté par le gouvernement au texte adopté par la Chambre des représentants. Note justificative et amendement, n° 36.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE. — *Ecole supérieure ménagère agricole de Laeken.* — V. Finances : Domaine : Loi domaniale.

Entreprises belges en Russie. — V. 1° Code de commerce : Sociétés belges en Russie. — 2° Finances : Impôts : Exonération.

Entreprises industrielles et commerciales. — V. Industrie, commerce et travail : Sécurité et santé des ouvriers.

Epargne (mesures à prendre en vue de protéger l'). — V. Interpellations, au nom de M. Lebon.

Epoux (droits et devoirs des). — V. Code civil : Mariage.

Escaut. — V. 1° la rubrique : Inondations; 2° Affaires étrangères : Inondations.

Espagne (arrangement douanier avec l'). — V. Affaires étrangères : Finances : Douanes.

Etablissements industriels (repos hebdomadaires dans les). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Repos hebdomadaire.

Etats-Unis d'Amérique. — V. Finances : Dette de la Belgique envers les Etats-Unis.

Examen médical obligatoire des enfants et des jeunes gens employés à bord des bateaux. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Conventions de Genève.

Existence légale des sociétés belges exploitant en Russie. — V. Code de commerce : Sociétés.

Exonération d'impôts en faveur des sociétés belges exploitant en Russie. — V. Finances : Impôts.

Exploitation excessive de bois et forêts. — V. Eaux et forêts : Bois et forêts.

Exportations et importations. — V. Finances : a) Douanes; b) Impôts.

Exposition internationale pour célébrer le centenaire de l'indépendance de la Belgique. — Voyez la rubrique : Interpellations au nom de M. Digneffe.

Expropriations.

Projet de loi instituant une procédure d'urgence en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Doc. — Texte amendé par la Chambre des représentants, n° 96. Rapport fait par M. Vauthier, n° 100.

Ann. — Rapporteur : M. Vauthier. Dépôt du rapport (16 avril 1926).

Motion d'ordre de M. Vauthier, rap., qui demande, différents projets figurant à l'ordre du jour ayant été remis à la semaine suivante, que le projet relatif aux expropriations soit inscrit à l'ordre du jour de la séance du lendemain, p. 779.

Discussion générale. Discours de MM. Segers (qui déclare qu'il votera le projet mais fait remarquer, en soulignant une observation de M. Vauthier, rapporteur, qu'il serait peut-être désirable de sauvegarder mieux les droits des expropriés, le projet en discussion étant conçu dans l'intérêt de l'expropriant, et suggère différents remèdes à cette situation), Vauthier, rapporteur (qui déclare estimer que la procédure en vigueur doit être améliorée en faveur des expropriés, et, sans se prononcer sur les suggestions de M. Segers, prie le Sénat et le gouvernement de tenir bonne note de ses observations), Feron (qui, tout en estimant qu'il faut sauvegarder les droits des expropriés, combat les observations de M. Segers en ce qui concerne les expropriations par zones, ces expropriations étant d'intérêt général), Wauters, m. i., t., p. s. (qui n'entre pas dans les considérations juridiques et fait remarquer que ce projet, voté au Sénat, puis amendé par la Chambre, n'est qu'un projet épisodique, puis développe son avis personnel sur la question), p. 843 à 846. — Interruptions de MM. le vicomte Berryer, Segers, p. 844 à 846.

Les articles sont adoptés sans observations tels qu'ils ont été renvoyés par la Chambre des représentants, p. 846, 847.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 97 voix contre une, p. 848 (6 mai 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Eylenbosch, sénateur provincial de la Flandre orientale.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. Discussion générale. Observations, p. 69.

Faillite (Accord avec les Pays-Bas au sujet de). — V. Affaires étrangères : Droit international.

Fascisme. — Voyez Finances : Budgets : Budget de la justice pour 1926.

Feron, sénateur de Bruxelles.

Ann. — Budget des chemins de fer, mariné, postes, télégraphes et aéronautique pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 320, 368, 374. — Discours : Justifie les nombreuses interruptions qu'il a faites à certains discours et traite la question des régies, p. 379, 380. — Observations, p. 382.

Proposition de loi tendant à proroger certains délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protêts et par la loi du 28 avril 1851 (art. 443 du Code de commerce). S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 411.

Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellations de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la C. M. du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 421, 436, 450, 451. — Discours, p. 453. — Discussion générale du budget proprement dit, Observations, p. 490, 509. — Discours : Commence par estimer que, à la manière dont le budget est discuté, les suggestions et avis émis n'ont pas eu de solution positive, puis défend l'enseignement du français et termine en répondant au discours de M. Segers au point de vue confessionnel, p. 606 à 608. — Observations, p. 603. — Fait encore quelques observations au sujet de la déclaration qui vient d'être faite par M. Vinck, p. 610.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Observations, p. 557. — Discours : Motive son vote affirmatif sur les projets, en discussion, p. 564-565. — Discussion des articles du projet portant prorogation du privilège de la Banque nationale. Art. 6. observations, p. 568.

Annnonce du décès de MM. le comte de Limburg Stirum et Braffort, sénateurs provinciaux du Luxembourg. Discours, p. 579.

Projet de loi portant approbation des accords de Locarno. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il votera les accords de Locarno, qui apportent une amélioration indiscutable au traité de Versailles, mais s'élève contre la confusion qui s'établit entre le pacifisme actif et le pacifisme qui n'est qu'un esprit d'indifférence internationale, p. 584 à 586.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat. A l'occasion d'un incident soulevé par M. Digneffe, qui invoque l'intervention du président au sujet des nombreuses interruptions à son discours, proteste contre les paroles de M. le vice-président Descamps qui estime que, vu le caractère agressif du discours de M. Digneffe, celui-ci ne devrait pas s'étonner d'être l'objet d'interruptions, p. 593. — Reprise de la discussion. Discours, p. 736.

Projet de loi portant ratification des accords conclus à Londres, le 31 décembre 1925, concernant la consolidation des dettes de la Belgique et de la colonie du Congo envers la Grande-Bretagne. Discussion générale. Discours : Déclare ne pas s'opposer à la demande d'urgence, mais estime que cette déclaration d'urgence est la manifestation d'une situation qui se reproduit trop souvent au Sénat, et proteste contre cette situation en priant le bureau du Sénat et le gouvernement de faire en sorte que pareille état de choses ne se reproduise plus, p. 711. — Fait remarquer que le projet eût pu être voté plus rapidement à la Chambre, p. 712.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 718.

Budget des affaires étrangères pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 759, 773. — Discours : Attire l'attention sur les dangers de la politique de désarmement préconisée par M. Lafontaine, p. 775-776.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Motive son vote affirmatif sous réserve du prochain dépôt d'un projet de loi quant au régime définitif de la loi et se réserve au surplus d'appuyer énergiquement la proposition d'enquête parlementaire présentée par M. Henricot, p. 817.

Projet de loi instituant une procédure d'urgence en matière d'expropriations pour cause d'utilité publique. Discussion

Feron (suite)

générale. Discours : Déclare que, tout en estimant qu'il faut sauvegarder les droits des expropriés, il combat les observations faites par M. Segers à ce sujet en ce qui concerne les expropriations par zones, ces expropriations étant d'intérêt général, p. 845.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1926. Discussion générale. Motive son vote négatif et celui de ses amis de la gauche libérale, p. 854.

Projet de loi relatif à l'escompte des bons du trésor par la Banque nationale de Belgique. Discussion générale. Discours : au nom des membres de la gauche libérale qui, comme lui, émettront un vote affirmatif de nécessité, commente, en les approuvant, les paroles prononcées par M. Theunis, p. 856.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations du service. (Réduction du contingent.) Discussion générale. Discours : Annonce le vote négatif de la gauche libérale, ce parti estimant que l'institution militaire de la Belgique doit être révisée afin d'être mise à la hauteur des nécessités de l'heure, p. 862, 863.

Politique du gouvernement : Déclaration de M. Vandervelde, m. a. ét., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 876.

Projet de loi relatif à la contribution foncière, aux taxes sur les jeux et paris, spectacles et divertissements publics, automobiles, etc. Art. 6. Observations, p. 916.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 8. Paragraphe 6. Discussion, p. 963. — Motive son vote affirmatif sur l'ensemble du projet et fait remarquer que, en ce qui concerne les points les plus débattus, la durée de la loi et l'amendement de M. De Clercq, le parlement et le gouvernement restent maîtres de leur intervention; estime, au surplus que, à la Chambre, on arrivera à voter une loi qui conciliera tous les intérêts en cause, p. 1098.

Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. Fait la même proposition que M. de Brouckere au sujet de l'opportunité d'une séance de nuit dans laquelle sera fixée la procédure à suivre pour l'examen de ce projet, p. 1047-1048. — Discussion générale. Discours : Au nom de la gauche libérale, déclare que son parti, fidèle comme toujours à l'esprit constitutionnel et parlementaire le plus ferme, apportera son adhésion au gouvernement en pleine sécurité de conscience, p. 1085.

Annonce du décès de M. Vermeersch, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas. Discours, p. 1064, 1065.

Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Appuie la proposition de M. Jaspar, p. m., tendant à fixer la discussion immédiatement après celle du projet relatif aux chemins de fer belges, p. 1100. — Discussion générale. Déclare renoncer à la parole à raison des déclarations faites par M. Carpentier, p. 1245.

Projet de loi créant la Société nationale des chemins de fer belges. Appuie la proposition de M. Jaspar, p. m., tendant à inscrire ce projet en tête de l'ordre du jour de la séance du 22 juillet, p. 1100. — Discussion générale. Discours : Motive son vote affirmatif, estime que, selon la formule proposée, la responsabilité du ministre subsistera et sera même très lourde, p. 1139.

Budget des dotations pour 1926. Discussion générale. Discours : Afin qu'il n'y ait pas d'équivoque au sujet de son vote, déclare que, si pour des raisons constitutionnelles, il estime ne pouvoir s'associer à un vote en faveur du relèvement de l'indemnité parlementaire, il estime que ce relèvement est absolument juste et qu'il ne faut pas que des scrupules absolument justes soient exploités contre le parlement, p. 1303.

Finances.

Plan financier du gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. — V. 1° ci-dessous : a) Assainissement financier; b) Assainissement et stabilisation; c) Banque nationale. — 2° plus loin la sous-rubrique : Impôts les projets dont les documents portent les n°s 39, 41, 42 et 43. — 3° dans la sous-rubrique « Budgets » le budget des voies et moyens pour 1926.

Plan financier du gouvernement présidé par M. Jaspar. — V. plus loin les sous-rubriques : 1° Fonds d'amortissement. — 2° Impôts les projets portant les n°s 143, 144 et 145 des documents, ainsi que les modifications à la loi fiscale du 2 janvier 1926 : sous-rubrique : Droits de timbre et de succession. — 3° Situation financière. — 4° Pleins pouvoirs.

AGIOTAGE. — Voyez la rubrique : Interpellations au nom de M. Lebon au sujet des mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour protéger l'épargne contre les entreprises d'agiotage.

Finances (suite)

ALIÉNATION D'IMMEUBLES.

Rapport sommaire au sujet des aliénations d'immeubles réalisés par vente publique, de gré à gré ou par voie d'échange pendant la période du 1^{er} septembre 1924 au 31 août 1925.

Ann. — Adressé au Sénat par M. le ministre des finances, en exécution de l'article 4, alinéa 3, de la loi du 3 août 1922 et de l'article 5 de la loi du 31 mai 1923, p. 5.

ASSAINISSEMENT FINANCIER.

Plan financier du gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet.

Ann. — Au cours de la séance du 23 décembre, M. le président comte l'Kint de Roodenbeke annonce que la commission du travail parlementaire propose au Sénat de siéger la semaine suivante les mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 décembre matin et après-midi, afin de discuter et de voter les projets financiers et le budget des voies et moyens, p. 119. — Sont entendus : MM. Digneffe (qui proteste contre le peu de temps donné au Sénat pour l'examen de projets aussi importants), de Brouckere (qui estime que le Sénat doit faire un grand effort pour voter avant la fin de l'année le budget des voies et moyens, que celui-ci ne peut être voté que s'il contient des recettes certaines et que les projets d'impôts doivent donc être votés avant l'examen de ce budget), Van Overbergh (qui estime, vu la nécessité devant laquelle le Sénat se trouve, qu'il doit au besoin siéger la nuit ou même le jour de Noël afin d'examiner soigneusement les projets qui lui sont soumis), Janssen, m. f. (qui estime, après les discours qui viennent d'être prononcés, que le Sénat comprendra unanimement la gravité de la situation, qu'il s'agit d'une question constitutionnelle, le budget des voies et moyens devant être voté avant la fin de l'année; qui déclare ensuite que le gouvernement n'a pris aucun engagement vis-à-vis de l'étranger, mais que, tout en restant complètement libre, il estime que le gouvernement avait l'obligation de déposer un budget des voies et moyens qui soit réellement équilibré, que ceci ne pouvait être fait qu'au moyen d'impôts nouveaux; estime que, dans ces conditions, le Sénat fera un grand effort), p. 119 à 121. — Observations de MM. Lion, Van Fleteren, Deswarte, Lekeu, de Brouckere, p. 119, 120. — A la suite de cette discussion, la proposition faite par M. le président, au nom de la commission du travail parlementaire, est adoptée, p. 121.

V. pour la discussion générale d'ensemble des projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet, sous la même rubrique générale « Finances », la sous-rubrique « Impôts » (en tête de cette rubrique la discussion générale des projets fiscaux de ce gouvernement).

ASSAINISSEMENT ET STABILISATION.

Projet de loi relatif à l'assainissement de la circulation fiduciaire et à la stabilisation monétaire.

Ann. — Projet de loi, n° 74.

Rapport fait par M. Barnich, n° 77.

Stabilisation monétaire et circulation fiduciaire et Banque nationale. Prorogation de sa durée. — Projets de loi : 1° relatif à l'assainissement de la circulation fiduciaire et à la stabilisation monétaire; 2° prorogeant la durée de la Banque nationale de Belgique et modifiant certaines dispositions des lois combinées des 5 mai 1850, 20 mai 1872, et 26 mars 1900, relative à cette institution, ainsi que des lois du 10 mai 1850, 20 mai 1872 et 26 mars 1890, réglant le service du casier de l'Etat.

Ann. — M. Barnich est rapporteur du projet de loi sur l'assainissement de la circulation fiduciaire et M. le baron Houtart est rapporteur du projet de loi relatif à la prorogation de la durée de la Banque nationale.

M. le président propose de réunir la discussion générale de ces deux projets et cette proposition est unanimement admise, p. 535.

V. pour les documents du projet de loi relatif à la prorogation du privilège de la Banque nationale, ainsi que pour la discussion des articles de ce projet de loi, plus loin la sous-rubrique : Banque nationale.

Discussion générale des deux projets :

Discours de MM. Dochen (qui expose les motifs pour lesquels il ne pourra donner un vote affirmatif au projet d'assainissement financier dont il souhaite néanmoins le succès, succès auquel il espère avoir contribué en indiquant au gouvernement les obstacles à vaincre et les embûches à éviter), Seeliger (qui soutient le projet du gouvernement, estime que tous les bons citoyens

Finances : ASSAINISSEMENT ET STABILISATION. Stabilisation monétaire et circulation fiduciaire et Banque nationale. Prolongation de sa durée (suite)

doivent soutenir les efforts du gouvernement et déclare que lui et ses amis émettront un vote affirmatif sur les projets en discussion, p. 535 à 543. — Interr. de MM. Barnich, Theunis, Lekeu, Van Fleteren, Hicquet, Digneffe, p. 536 à 542. — Discours de M. Janssen, m. f., qui défend et motive les projets en discussion et termine en formant le vœu que, ainsi qu'il en a été à la commission des finances, les projets soient votés à l'unanimité, ou à la quasi unanimité, du Sénat, car il s'agit d'une question nationale sur laquelle les Belges doivent faire trêve aux divisions de partis, p. 543 à 549. — Interr. de MM. François, Despret, Van Overbergh, de Brouckere, Delannoy, Volckaert, p. 543 à 549. — Discours de M. Vauthier (qui motive brièvement le vote affirmatif qu'il va émettre sur les deux projets), p. 549, 550. — M. Janssen, m. f., demande s'il ne serait pas possible que le Sénat termine l'examen des projets en discussion pendant la semaine en cours, p. 550. — Observations diverses de M. Lekeu, Van Overbergh, le président, comte d'Kint de Roodenbeke, Volckaert, le comte de Brouchoven de Bergeyck, p. 550. — Discours de MM. Despret (qui déclare être partisan de la stabilisation sous certaines réserves qu'il indique, déclare que la convention prorogeant la durée de la Banque nationale le satisfait, que les points sur lesquels elle ne satisfait point, n'entraîneront pas, de sa part, un vote négatif, puis s'explique sur la question de stabilisation et surtout sur la question de confiance, préconise l'institution d'une commission sur le modèle de la commission Dawes, termine en disant que, par la ligue de l'intérêt public qu'il a créé avec ses amis, un mouvement d'opinion a été créé également dans le pays et déclare estimer que le salut de la nation ne peut être assuré que dans l'harmonie de tous les intérêts), de Brouckere (qui combat le discours de M. Despret et estime que, depuis l'armistice, la Belgique s'est relevée, déclare que le parti socialiste maintiendra le franc, l'équilibre financier et l'ordre dans le pays), Theunis (qui déclare ne prendre la parole que parce que on le lui a demandé, estimant que tout le monde est pratiquement d'accord, si pas sur les moyens, du moins sur le but à atteindre, puis passe rapidement en revue certains aspects de l'histoire monétaire du pays, et termine en répétant ce qu'il a dit devant le Sénat, le 4 mars 1925, c'est-à-dire en préconisant la prudence et la sagesse), Féron (qui motive son vote affirmatif sur les projets en discussion), Huisman Van den Nest (qui motive son vote négatif, étant loin d'être rassuré sur leur succès, estimant que la solution soumise au parlement est un quitte ou double susceptible, si la solution échoue, d'entraîner le pays dans la catastrophe financière finale), Barnich, rap. (qui estime inutile, son rapport n'ayant soulevé aucune critique, d'entreprendre un plaidoyer en faveur de projets qui paraissent avoir l'agrément du Sénat), Braffort (qui motive son vote affirmatif qui ne sera pourtant qu'un vote de résignation), p. 551 à 566. — Interr. de MM. François, Lekeu, Volckaert, de Brouckere, Van Fleteren, Theunis, Demoulin, Barnich, Van Overbergh, Renier, Hubert, Féron, Deswarte, Despret, Vandervelde, m. a. é., Janssen, m. f., Lippens, Fraiture, p. 553 à 566. — Au cours de cette discussion, M. le baron Houtart, rap., déclare renoncer à la parole, et M. le président, comte d'Kint de Roodenbeke demande, dans le cas où le Sénat entendrait terminer le jour même la discussion, que la séance soit prolongée au delà de six heures. La proposition de M. le président est unanimement admise, le Sénat désirant terminer le même jour les deux projets, p. 564.

Discussion des articles du projet de loi relatif à l'assainissement de la circulation fiduciaire et à la stabilisation monétaire.

Les articles sont adoptés sans observation, à l'exception de l'article 6 qui est réservé jusqu'après le vote du projet de loi prorogeant la durée de la Banque nationale, p. 566, 567. — M. de Brouckere pose, à ce moment, une question à M. Janssen, m. f., au sujet de la date de la ratification, par les Chambres, de la convention à intervenir entre le gouvernement et la Banque nationale au sujet du mode de remboursement du solde de la dette de l'Etat envers la Banque (reprise des marcs), et M. Janssen, m. f., répond à la question de M. de Brouckere déclare, notamment que les mots « en tous cas », ont disparu de l'alinéa 2 de l'article 4 de la convention, annexée à la loi de stabilisation, p. 567.

Après le vote du projet de loi relatif à la prorogation de la durée de la Banque nationale, le Sénat reprend le vote de l'article 6 qui avait été réservé : M. le président donne lecture du texte de l'article 6 qui est adopté sans observation, p. 575.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix et 4 abstentions, p. 575 (25 février 1926). — Se sont abstenus : MM. Carpentier, Dochen, Huisman Van den Nest et Liebaert, p. 575. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Finances (suite)

BANQUE NATIONALE.

Prorogation de sa durée. — Projet de loi prorogeant la durée de la Banque nationale de Belgique et modifiant certaines dispositions des lois combinées des 5 mai 1850, 20 mai 1872 et 26 mars 1900, relatives à cette institution, ainsi que des lois des 10 mai 1850, 20 mai 1872 et 26 mars 1900 réglant le service du caissier de l'Etat.

Doc. — Projet de loi, n° 73.

Rapport fait par M. le baron Houtart, n° 76.

Ann. — Pour la discussion générale, voir plus haut la sous-rubrique : Assainissement et stabilisation, la discussion générale du projet relatif à la Banque nationale ayant été jointe au projet relatif à l'assainissement de la circulation fiduciaire et à la stabilisation de la monnaie.

Discussion des articles du projet de loi portant prorogation de la durée de la Banque nationale.

Art. 1^{er} du projet de loi : Articles 1^{er}, 2, 3 et 4. Adoptés sans observation, p. 567.

Art. 6. M. de Brouckere pose une question à M. le ministre des finances au sujet du droit d'émission, et M. Janssen, m. f., répond à cette question; M. le baron de Mévius fait diverses observations et déclare que lui et ses amis sont des partisans absolus de l'indépendance complète de la banque d'émission vis-à-vis du gouvernement, et M. Janssen, m. f., répond à ces observations, p. 567, 568. — Sont encore entendus : MM. le baron Houtart, rapporteur (qui demande une précision au sujet du texte de l'article 6), Janssen, m. f., Moyersoën, de Brouckere (qui rappelle le texte de l'article 3), Féron, le baron Houtart, p. 568, 569. — L'article 6 est adopté, p. 569.

Articles 7, 8, 9, 12 et 16. Adoptés sans observations, p. 569, 570.

Art. 17. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants, d'un amendement présenté par MM. le baron de Mévius et consorts, p. 570. — Discussion : MM. le baron Houtart, rap., Moyersoën, le baron de Mévius, (qui défend ses amendements), Janssen, m. f., p. 570 à 572. — M. le président annonce que l'on procédera au vote par division, p. 572. — Le 1^{er} § de l'article 17 est adopté, p. 572. — M. le président donne lecture du 2^e alinéa, M. Moyersoën demande que l'on vote par appel nominal sur cette disposition et cette demande est régulièrement appuyée, p. 573. — Le 2^e alinéa est adopté par 63 voix contre 33 et 6 abstentions, p. 573. — Se sont abstenus : MM. Liebaert, Simonis, Vauthier, Asou, Beau-duin, et le baron Descamps, p. 573. — Le surplus des dispositions de l'article 17 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, ce qui entraîne la disparition d'un amendement présenté par MM. le baron de Mévius et consorts, tendant à la suppression du dernier alinéa, p. 573. — L'ensemble de l'article 17 est adopté, p. 573. — Les articles 18, 20, 23 et 26 sont adoptés sans observations, p. 573, 574. — L'ensemble de l'article 1^{er} du projet de loi est adopté, p. 574. — Art. 2 du projet de loi, Adopté sans observation, p. 574.

Art. 3 du projet de loi : M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre, M. le baron Houtart, rapporteur, signale que le dernier alinéa de cet article se trouve en opposition avec une des dispositions inscrites dans la loi, et M. Janssen, m. f., estime qu'on peut laisser subsister le texte tel qu'il est, p. 574, 575. — M. Houtart déclare ne pas insister, p. 575. — Et l'article 3 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 575.

Les articles 4 à 8 du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 575.

L'ensemble du projet de loi prorogeant la durée de la Banque nationale est adopté par 94 voix et 3 abstentions, p. 576 (25 février 1926). — Se sont abstenus : MM. Simonis, Huisman Van den Nest et Liebaert, p. 576. — Le projet est soumis à la sanction royale.

BONNE FIN DE VENTE DE MARCHANDISES BELGES A L'ÉTRANGER. — V. Industrie, commerce et travail : Bonne fin de vente, etc.

BUDGETS.

Ann. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour pendant la première séance de la session, M. Janssen, m. f., annonce au Sénat les budgets qui seront déposés pendant la semaine en cours; 1^o Justice; 2^o Intérieur et hygiène; 3^o Sciences et arts; 4^o Agriculture; 5^o Industrie, travail et prévoyance sociale; 6^o Finances, p. 6.

Finances : BUDGETS (suite)

Budget de 1912. — Projet de loi contenant le règlement définitif du budget de l'exercice 1912.

Doc. — Rapport fait par M. le baron Delvaux de Fenffe, n° 154.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron Delvaux de Fenffe, p. 927 (15 juin 1926).

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1051 à 1055.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 100 membres présents, p. 1076 (14 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Crédits provisoires :

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1926.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 49.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 182 (30 décembre 1925). — Le projet est transmis à la commission des finances.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 257, 258.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 120 voix contre 4, p. 275 (31 décembre 1925). Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1926.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 95.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 735 (24 mars 1926).

Les articles sont adoptés sans observation, p. 751, 752.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 76 voix contre 7 et une abstention, p. 752 (25 mars 1926). — S'est abstenu : M. Dochen, p. 752. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1926.

M. le président annonce que ce projet a été transmis par la Chambre, le 16 mai 1926, et que le gouvernement (cabinet démissionnaire présidé par M. Poulet) demande l'urgence. M. le président propose de suspendre la séance pour que la commission puisse se réunir et que le rapport soit immédiatement présenté, p. 853. — Cette proposition est admise et la séance est suspendue, p. 853.

Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 853. — M. le baron de Mévius rappelle l'urgence du projet et demande à pouvoir donner immédiatement lecture de son rapport, p. 853. — L'urgence est admise et M. le baron de Mévius donne lecture de son rapport, p. 854.

Discussion générale : Est entendu M. Feron, qui motive son vote négatif et celui de ses amis de la gauche libérale, p. 854. — Observation de M. Van Fleteren, p. 854.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 854, 855.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 94 voix contre 19, p. 855. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des affaires économiques pour l'exercice 1926.

Doc. — Rapport fait par M. le baron Gillès de Pélichy, n° 107.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron Gillès de Pélichy, p. 761 (27 avril 1926).

Pour la discussion générale, voyez plus loin la sous-rubrique : Budget extraordinaire, la discussion générale d'ensemble sur le budget des recettes et des dépenses extraordinaires, sur le budget des travaux publics et sur le budget des affaires économiques.

Les articles du budget des affaires économiques sont adoptés sans observation, p. 1156, 1157.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, p. 1247.

Budget des affaires étrangères pour l'exercice 1926.

Doc. — Projet de loi, n° 5-V. — Tableaux, n° 5-V.

Rapport fait par M. de Brouckere, n° 98.

Finances : BUDGETS. Affaires étrangères (suite)

Ann. — Rapporteur : M. de Brouckere. — Dépôt du rapport, 25 mars 1926.

Discussion générale. Discours de MM. Lafontaine (qui commence par proposer de modifier la dénomination du département et de l'appeler, éventuellement, « ministère de l'entente internationale », puis développe le grand rôle qui devrait être joué par la petite Belgique, et traite aussi la question du désarmement), le baron de Moffarts (qui attire l'attention de M. Vandervelde, m. a. ét., sur la question des certificats d'origine exigés en France), Beauduin (qui fait un exposé de la question des sucres, et forme le vœu qu'une entente se réalise entre tous les pays producteurs), Van Overbergh (qui pose deux questions au gouvernement : sur le point de savoir : 1° pourquoi le traité de travail avec la France n'a pas encore été voté par le parlement français; 2° où en est la question des conventions de travail avec les autres pays, notamment le grand-duché de Luxembourg, la Pologne, l'Italie et la Tchéco-Slovaquie), Croquet (qui combat les griefs développés contre les industriels dans le rapport présenté à la Chambre par M. Piéard, notamment au sujet du développement des industries belges à l'étranger), p. 756 à 766. — Interruptions de MM. Delannoy, Digneffe, Vandervelde, m. a. ét., le vicomte Berrver, Seeliger, Feron, Fraiture, Hubert, Van Overbergh, p. 757 à 759. — M. de Brouckere propose l'heure de la levée habituelle des séances étant proche, et afin que le ministre ne doive pas scinder son discours, de remettre au lendemain la suite de la discussion, p. 766. — Cette proposition est admise, p. 766. — Reprise de la discussion. Discours de MM. le vicomte Vilain XIII (qui demande des explications au ministre des affaires étrangères au sujet des conversations en cours entre le gouvernement belge et le gouvernement soviétique), p. 767. — Discours de M. de Brouckere, rap. (qui répond aux observations présentées, à l'exception de celles développées par M. Lafontaine, dont la thèse est tronquée rapprochée de la sienne pour qu'il ait à lui répondre), p. 767 à 770. — Interruptions de MM. Croquet, Van Overbergh, p. 768, 769. — Discours de M. Vandervelde, m. a. ét. (qui répond aux observations présentées, et termine son discours en déclarant que les socialistes ont raison lorsqu'ils disent qu'il y a dans le monde deux grandes forces de pacification : la classe ouvrière socialiste et les églises, tout au moins les églises qui n'ont pas un caractère étroitement national), p. 770 à 775. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Van Roosbroeck, le vicomte Berrver, Seegers, Du Bois, Feron, p. 770 à 773. — Discours de MM. Croquet (qui répond à la critique faite de son discours par M. de Brouckere, rap.), Feron (qui attire l'attention sur les dangers de la politique de désarmement préconisée par M. Lafontaine), p. 775, 776. — Interruptions de MM. de Brouckere et Lafontaine, p. 775, 776. — M. Vandervelde, m. a. ét., répond brièvement au discours de M. Feron, qu'il estime être plutôt adressé à M. Lafontaine qu'à lui-même, p. 776.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 776 à 779.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 60 voix contre 25 et une abstention, p. 786 (29 avril 1926). — S'est abstenu : M. Beauduin, p. 786. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget de l'agriculture pour l'exercice 1926.

Doc. — Projet de loi, n° 5 VIII. — Tableau : n° 5-VIII.

Développements du budget, n° 5-VIII. — Note-annexe : Art. 89 : Partie mobile des traitements et salaires, n° 5-VIII.

Rapport fait par M. Limage, n° 18.

Ann. — Rapporteur M. Limage : Dépôt du rapport, réunion du 9 décembre 1925.

Discussion générale. Discours de MM. Clesse (qui fait remarquer que le budget de l'agriculture se ressent de la compression, et qui parle notamment des engrais chimiques), Leurquin (qui traite la question de l'élevage chevalin et bovin, et la question des betteraves à sucre), le baron de Moffarts (qui exprime son regret au sujet de la modicité des chiffres des crédits alloués à l'agriculture), p. 93 à 98. — Interruptions de MM. Clesse, Van de Vyvere, m. a., le chevalier de Ghelincq d'Elseghem, Leurquin, Van Fleteren, le baron d'Huart, Limage, Seeliger, Lekeu, p. 96 à 98.

M. le président donne lecture d'amendements qui ont été présentés aux articles 23 et 82 par MM. Limage, le baron de Steenhault de Waerbeek et consorts, p. 110.

Finances ; BUDGETS. Agriculture (suite)

Reprise de la discussion générale. Discours de MM. Braffort (qui, à l'occasion du budget en discussion, réclame la réorganisation des cadres administratifs dans tous les départements, puis engage le département de l'agriculture à porter son attention sur l'enseignement agricole à tous les degrés), Limage, rap. (qui appuie les paroles de M. Braffort, et parle notamment de la nécessité de trouver de nouveaux débouchés étrangers pour l'élevage belge du contrôle du lait, du service des agronomes, de la nécessité d'intervenir auprès de la société des habitations à bon marché pour que l'on construisse des types de maisons pour ouvriers agricoles, etc.), Lion (qui borne ses observations à prier le Sénat de voter le budget de l'agriculture sans s'arrêter aux vues de la commission, et réclame, avec le rapporteur, l'application des lois sociales aux ouvriers agricoles, estimant que, jusqu'à présent, ils ont toujours été écartés du bénéfice de ces lois, et termine son discours en rappelant une calomnie qui aurait été répandue par le *Journal de Huy* au cours de la campagne électorale), Depontieu (qui attire l'attention sur la situation pénible des sinistrés de la guerre dans la région du front, dont certains attendent encore d'être indemnisés), Paulsen (qui demande qu'il soit mis un terme à la pratique du gavage des bêtes destinées à l'abatage), Mullie (qui parle de la voirie rurale, de l'entretien des cours d'eau non navigables ni flottables, de la production des pommes de terre, ainsi que du commerce des produits agricoles), p. 111 à 119. — Interruptions de MM. Van de Vyvere, m. a., Limage, Lekeu, le baron de Steenhaut de Waerbeek, Deswarte, p. 111 et 116, 117. — Discours de MM. Beauvain (qui parle des concours de culture, de la question du drainage, de celle du défrichement, et qui termine en réclamant pour les ouvriers agricoles les avantages accordés aux ouvriers industriels), p. 121, 122. — M. Van de Vyvere m. a., répond aux observations présentées, p. 122 à 124. — Interruption de M. Volckaert, p. 123.

Discussion des articles. Art. 12. M. Van de Vyvere déclare à ce moment qu'il propose une réduction de crédit à cet article, et, par contre, une majoration de crédit aux articles 23 et 55, p. 124, 125. — L'article 12 est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 125.

Art. 82. M. le président rappelle que M. le baron de Moffarts propose, par amendement, des augmentations de crédit au littéra C, p. 129. — M. le baron de Moffarts défend son amendement, p. 130. — M. Van de Vyvere, m. a., fait remarquer que le crédit pour la voirie agricole a déjà été majoré, et estimant qu'il vaut mieux ne plus modifier les chiffres du budget, déclare que, si, à la fin de l'année, les recettes sont bonnes, M. le baron de Moffarts pourra revenir à la charge, p. 130. — M. le baron de Moffarts prend acte de la déclaration du ministre et déclare, dans ces conditions, ne pas insister sur son amendement, p. 130. — L'article 82 est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 130.

Les autres articles du budget sont adoptés sans observation avec les amendements proposés par le gouvernement aux articles 23 et 55, p. 124 à 130.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 130.

L'article unique, contenant le budget, est adopté sans observation, p. 131.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 7 et 2 abstentions, p. 131 (23 décembre 1925). — Se sont abstenus : MM. Beauvain et Leurquin, p. 131. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes, pour l'exercice 1926.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XVIII. — Tableau I : Dépenses d'exploitation, n° 5-XVIII. — Tableau II : Recettes d'exploitation, n° 5-XVIII. — Tableau III : Tableau d'imputation des dépenses de l'administration centrale, n° XVIII. — Tableau IV : Recettes de l'administration centrale, n° 5-XVIII. — Tableau V : Dépenses extraordinaires, n° 5-XVIII. — Tableau VI : Recettes extraordinaires, n° 5-XVIII. — Développements du budget : Tableaux, n° 5-XVIII.

Rapport fait par M. Fraiture, n° 57. — Annexe : Question posée par la commission et réponse du ministre, n° 57

Amendements présentés par le gouvernement, n° 59.

Texte amendé par la Chambre des représentants, n° 185.

Rapport fait par M. Fraiture, n° 211.

Finances : BUDGETS. Chemins de fer, marine, postes, etc. (suite)

Ann. — Dépôt du rapport par M. Fraiture, p. 179 (30 décembre 1925).

Discussion générale. Discours de MM. Dens (qui fait quelques réserves sur certaines tendances du rapport de M. Fraiture, puis attire l'attention sur la nécessité d'une politique énergique de tarifs de transport afin de permettre le développement du port d'Anvers), Hicguet (qui rappelle que la commission des chemins de fer n'a cessé d'insister pour que les régies puissent se suffire elles-mêmes, sans grever le budget général, et termine son discours en faisant remarquer que jamais l'équilibre ne sera obtenu si, au fur et à mesure que les recettes augmentent les dépenses se gonflent dans une proportion égale, sinon supérieure), le chevalier Behaghel de Bueren (au sujet notamment de l'insuffisance de la gare d'Audenarde, au point de vue des voyageurs), A. Huysmans (qui développe certaines observations dont il voudrait que le ministre s'inspire, car elles lui feraient réaliser des millions d'économie), Toch (qui attire notamment l'attention du Sénat sur la nécessité de placer des appareils de sécurité aux passages à niveau non-gardés, ainsi que du repos dominical des agents des postes, puis traite la question du pilotage), le vicomte Vilain XIII (qui traite la question des six jours de congé payés pour le personnel, ainsi que la question de l'augmentation éventuelle des tarifs téléphoniques, puis fait remarquer une inutile et récente nomination à l'administration de l'aéronautique), Paulsen (au sujet du problème de la circulation à l'occasion des travaux de mise à grande section du canal de Charleroi), p. 302 à 312. — Interruptions de MM. Lebon, Weyler, Liebaert, Fraiture, Digneffe, Volckaert, Anseele, m. c. f. m. p. t. a., Toch, Renier, p. 302 à 312. — Discours de MM. Bossuyt (qui exprime au ministre la gratitude du syndicat chrétien pour la confiance qu'il accorde à la coopération de l'autorité et du travail, satisfaisant ainsi à un vœu de ce syndicat, et traite diverses questions en faveur du personnel ouvrier), le chevalier de Vrière (qui traite la question du matériel abandonné, ainsi que des démolitions et reconstructions successives qui semblent tout à fait inutiles), Lebon (qui, à la suite du discours de M. Dens, désirent ne pas entamer devant le Sénat une discussion qui pourrait sembler locale, prie les amis de M. Dens de porter la question qu'il a traitée devant le conseil communal d'Anvers, puis parle de la valeur du port d'Anvers), Van Coillie (qui demande, dans l'intérêt de l'État, comme dans celui de la ville de Roulers, que les travaux de surélévation de la voie ferrée, au centre de cette ville, soient exécutés le plus promptement possible), le R. P. Rutten (qui estime inutile d'interpeller le ministre au sujet des réformes réclamées par le personnel, la commission paritaire étant saisie de ces questions, demande donc que les travaux de cette commission soient activés, et rappelle, vu les sacrifices imposés aux personnes de condition moyenne, la nécessité absolue des économies), Henricot (qui déclare, comme M. Dens, qu'il est urgent d'adopter une politique de tarifs de transports, mais qu'il est non moins urgent d'adopter une politique d'approvisionnement de matériel et produits nécessaires à l'exploitation, qui devrait être une politique d'encouragement aux industries nationales), le comte de Brouhoven de Bergeyck (qui rappelle à nouveau deux points qu'il a soulevés lors des discussions précédentes : 1° au sujet des communications entre Anvers et Gand; 2° concernant le tarif relatif aux familles nombreuses, et appuie les observations de M. Lebon, quant au passage d'eau de la Tête-de-Flandre), le vicomte Berryer (qui fait entendre quelques récriminations au sujet des tribulations qu'il subit chaque mois au sujet des téléphones), Rongy (qui déplore la réintroduction de la céruse dans les travaux de peinture de l'administration des chemins de fer), Dens (qui insiste à nouveau sur la question qu'il a développée la veille et s'étonne que M. Lebon ait pu voir dans son discours une attaque contre l'administration communale d'Anvers), le baron de Moffarts (qui insiste à nouveau sur l'achèvement du chemin de fer de Bertrix à Muno, et demande que, pour les campagnes, l'on revienne au système de deux présentations des quittances postales, quitte à faire payer une légère redevance supplémentaire), Nolf (qui traite la question du chemin de fer de ceinture au nord d'Anvers), p. 313 à 323. — Interruptions de MM. Anseele, m. c. f. m. p. t. a., Henricot, Dens, Demoulin, Rongy, Seeliger, Baek Fraiture, Van Flerteren, Feron, Lebon, Volckaert, Renier, p. 313 à 322. — M. Renier demande à ne pas prendre la parole, très peu de membres étant en séance, p. 323. — M. le président estime la demande de M. Renier très regrettable, vingt minutes restant encore avant l'heure habituelle de la levée de la séance, estime qu'il doit consulter le Sénat, et que si le Sénat admettait la

Finances : BUDGETS *Chemins de fer, marine, postes, etc. (suite)*

demande de M. Renier, il ne faudrait pas que cela constitue un précédent, p. 323. — M. Du Bois demande à prendre la parole, et M. le président déclare que, dans ces conditions, il ne se verra pas obligé de consulter l'assemblée, p. 323. — Discours de M. Du Bois au sujet de l'insuffisance de la gare de Lebbeke, ainsi que de celle de Schellebelle; demande une levée supplémentaire des boîtes postales dans les communes industrielles aux alentours de Termonde, p. 323. — Discours de M. Renier (qui répond à certains points du discours de M. le comte de Limburg Stirum, et termine son discours en déclarant que le parti socialiste a l'impression que l'on voudrait importer en Belgique le système français, en transformant les régies en sociétés anonymes, que les socialistes, estimant que la propriété de la collectivité est sacrée, ce parti défendra cette propriété envers et contre tous), Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a. (qui donne quelques explications afin d'éclairer le débat), Leurquin (qui traite la question des frais de transport pour les produits agricoles, parle de la désinfection des wagons, des coupons de semaine, ainsi que des communications entre Wavre et Bruxelles), p. 326 à 330. — Interruptions de MM. Baeck, Rongy, Hicguet Henricot, A. Huysmans, p. 327 à 329. — Discours de M. Fraiture, rap. (qui répond brièvement, comme rapporteur, à certaines observations qui ont été présentées, p. 330 et 332 à 337. — Interruptions de MM. Hicguet, Seeliger, Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., le vicomte Berruyer, Segers, p. 332 à 337. — M. Fraiture, rap., propose, son discours ayant été interrompu la veille par l'interpellation de M. le chevalier de Vrière, que les autres orateurs inscrits prennent la parole avant qu'il ne la reprenne lui-même, p. 339. — Discours de MM. Mertens (qui parle en faveur des travailleurs de la marine), le chevalier de Vrière (qui demande une modification à l'horaire d'un train partant de Gand en faveur des habitants d'Aeltre, Beernem et Oostcamp), p. 339, 340. — M. Fraiture, rap., reprend et achève son discours, p. 340. — Interruption de M. Segers, p. 340. — Discours de M. A. Huysmans, qui demande que la modification de tarif postal ne soit pas appliquée à des cartes envoyées aux administrations communales, précédemment à l'augmentation de tarif, au sujet d'information de l'état civil pour l'application de la loi sur les pensions ouvrières, p. 340. — M. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., répond aux observations qui ont été présentées, p. 340 à 356. — Interruptions de MM. A. Huysmans, Lekeu, le vicomte Vilain XIII, Segers, Feron, Rongy, Van Overbergh, Thiébaud, Henricot, le comte de Brouchoven de Bergeyck, Fraiture, Hicguet, Renier, p. 340 à 356. — Suite du discours de M. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., p. 357 à 366. — Interruptions de MM. le vicomte Vilain XIII, Segers, le vicomte Berruyer, p. 364, 365. — Discours de M. Segers (qui répond aux observations présentées, la semaine précédente, par M. Fraiture, réfute les imputations formulées par M. Fraiture contre M. Delville, ancien ingénieur de l'administration des télégraphes et téléphones, actuellement échevin de la ville de Liège, fait remarquer combien est parfaite la régie des chèques postaux, puis développe la nécessité d'arriver à ce que la Belgique occupe, au point de vue de la téléphonie, le rang qui lui revient), p. 366 à 374. — Interruptions de MM. Fraiture, rap., Van Fleteren, Volckaert, Feron, Lekeu, Paulsen, Baeck, Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., Hubert, le vicomte Berruyer, de Brouckere, Lekeu, p. 367 à 373. — Discours de M. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a. (qui répond au discours de M. Segers, et déclare que M. Despret aurait dû commencer sa campagne au Sénat, les Chambres législatives ignorant l'idée exacte, intime et précise du grave problème qu'il a posé devant le pays), p. 374, 375. — Interruptions de MM. Segers, Feron, Van Overbergh, Lekeu, Beauvain, p. 374, 375. — Discours de MM. Thiébaud (qui fait diverses observations, quant à l'exploitation des chemins de fer, et fait un appel au ministre en ce qui concerne la nécessité des tarifs spéciaux), du Four (qui attire l'attention du ministre sur la situation de l'arrondissement de Turnhout au point de vue des communications ferroviaires), Paulsen (qui défend les intérêts de la commune d'Anderlecht), Feron (qui justifie les nombreuses interruptions qu'il a faites à certains discours, et traite la question des régies), A. Huysmans (qui prononce quelques paroles de remerciement au ministre au sujet de la suppression de la surtaxe réclamée à de nombreux employeurs), Renier (qui, vu l'ampleur prise par la discussion, revient sur un point qu'il n'avait qu'effleuré au sujet de la campagne menée par M. Despret, et termine ses observations en désavouant l'attitude de M. Despret, et en affirmant que son parti combattra sa politique, qu'il considère comme criminelle), p. 377 à 382. — Interruptions de MM. Anseele,

Finances : BUDGETS, *Chemins de fer, marine, postes, etc. (suite)*

m. c. f. m. p. t. t. a., le baron Houtart, De Lannoy, Segers, Van Fleteren, Lekeu, Fraiture, Moyersoën, Feron, p. 378 à 382. — Pendant le discours de M. Renier, M. le président comte t'Kint de Roodenbeke lui fait remarquer qu'il sort de la discussion du budget, p. 382. — M. Fraiture, rap., prononce encore quelques mots en réponse au discours du ministre, puis répond au discours de M. Segers, et termine en attaquant l'attitude de M. Despret, p. 382 à 387. — Interruptions de MM. Segers, Lekeu, Digneffe, Paulsen, Magnette, de Brouckere, Seeliger, Van Roosbroeck, Van Fleteren, Delannoy, p. 383 à 387.

Discussion des articles.

Tableau I : Dépenses d'exploitation. Art. 52. M. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., propose un amendement à cet article, et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 390.

Tableau VI : Recettes extraordinaires. Art. 8. M. le président indique un amendement proposé par la commission. M. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., déclare se rallier à cet amendement, et l'article 8, ainsi amendé, est adopté, p. 403.

Les autres articles des différents tableaux sont adoptés sans observation, avec des amendements proposés à divers articles par le gouvernement, ainsi qu'avec des articles nouveaux proposés également par le gouvernement; certains articles sont supprimés, p. 387 à 404.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, et la suppression de certains articles est définitivement confirmée, p. 404.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 72 voix contre 16 et 1 abstention, p. 404 (3 février 1926). — S'est abstenu : M. Dupret, p. 404. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Fait personnel :

Fait personnel de M. Despret au sujet : 1° de l'appréciation émise par M. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., sur la campagne qu'il a entreprise en dehors du parlement; 2° au sujet des discours prononcés ensuite par MM. Renier et Fraiture. M. Despret déclare que la politique n'est pas pour lui une profession et déclare qu'il doit être bien entendu, une fois pour toutes, que les socialistes ne le manœuvreront pas et qu'il revendique son droit de parler où il lui plaît, de quoi il lui plaît et sur quoi il lui plaît en dehors du Sénat, p. 407, 408. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Lekeu, Volckaert, Huisman-Van den Nest, le vicomte Berruyer, Moyersoën, p. 407, 408. — M. Renier demande la parole pour répondre à M. Despret, p. 412. — M. le président déclare qu'un fait personnel ne peut être discuté, p. 412. — Observation de M. Lekeu, qui insiste pour que la parole soit accordée à M. Renier, p. 412. — M. le président, comte t'Kint de Roodenbeke, déclare que, d'après la tradition, il est obligé de consulter le Sénat; personne ne faisant opposition, M. le président accorde la parole à M. Renier, mais déclare qu'il doit être entendu que M. Despret pourra lui répondre, p. 412. — M. Renier répond à M. Despret, p. 412. — Est entendu : M. Despret, p. 412. — Interruptions de MM. Huisman Van den Nest, Beauvain, Volckaert, Lekeu, Fraiture, p. 412. — M. Fraiture demande à prendre la parole et, M. le président le priant de ne pas insister, M. Fraiture renonce à sa demande, p. 412. — M. le président déclare l'incident clos, p. 412.

Texte amendé par la Chambre des représentants.

Dépôt du rapport par M. Fraiture, p. 1111 (20 juillet 1926).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1254 à 1269.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre 2 et 9 abstentions, p. 1302 (29 juillet 1926). — Se sont abstenus : MM. le baron Gillès de Pelichy, Moyersoën, Segers, Thiébaud, le baron van Zuylen, le vicomte A. Vilain XIII, le vicomte G. Vilain XIII, le baron Casier et le baron de Mofarts, p. 1302. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget de la défense nationale pour l'exercice 1926.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XII. — Tableaux, n° 5-XII.

Rapport fait par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, n° 174.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, p. 955 (1^{er} juillet 1926).

Discussion générale. Discours de M. le baron Delvaux de Fenffe (qui traite notamment la question de la réduction du temps de service et de la préparation au service militaire), p. 1169 à 1171. — M. le président rappelle à ce moment la décision prise de limiter le temps de parole à vingt minutes.

Finances : BUDGETS. Défense nationale (suite)

p. 1171. — Discours de MM. Calonne (qui estime qu'il n'y a pas encore eu de compression véritable ni en personnel ni en deniers publics et développe cette appréciation; déclare pourtant que son parti reconnaît la nécessité d'un cadre sérieux et solide et termine en exprimant l'espoir que le comte de Broqueville, m. d. n., qui a la confiance de l'armée, sera à même de réaliser les réformes qu'il vient d'indiquer, dès le début de la prochaine session), le vicomte du Bus de Warnaffe (qui parle notamment de la question des hôpitaux ainsi que du service central de médicaments, de la suppression du corps de torpilleurs et marins, des écoles de sous-lieutenance et de celles des pupilles), Ronvaux (qui suggère certaines mesures aux fins d'utiliser des bâtiments existant à Salzinnes et créés avant la guerre, pour y transférer l'hôpital militaire de Namur), p. 1171 à 1175. — Interruptions de MM. Lekeu, le comte de Broqueville, m. d. n., Ronvaux, p. 1172 à 1175. — Discours de MM. Van Schoor (qui parle de la situation dans laquelle se trouve la ville de Termonde par suite des nécessités issues de la guerre et termine en proposant, afin de donner tous les apaisements possibles au gouvernement, la nomination d'une commission instituée par les ministères de la défense nationale et des finances, avec le concours, par exemple, de l'union des villes, afin que l'on étudie les questions relatives à l'aménagement de la ville de Termonde), le baron Ruzette (qui déplore, en se plaçant au point de vue de l'utilité civile, la suppression du corps des torpilleurs et marins), Volckaert (qui parle des nombreux changements de garnison imposés aux officiers et des frais occasionnés par ces déplacements au point de vue budgétaire; parle aussi de la situation au camp de Béverloo, de la situation de l'armée d'occupation et du grand nombre de soldats ordonnances détachés du service de l'armée), Leurquin (qui défend les intérêts du personnel civil militarisé de l'institut cartographique qui a été exclu du bénéfice de la péréquation accordée, le 1^{er} décembre 1924, aux agents de l'Etat), p. 1201 à 1205. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., répond aux observations présentées, p. 1205 à 1209. — Interruptions de M. Rongy, p. 1206.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1209 à 1213.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 110 voix et 2 abstentions, p. 1251 (28 juillet 1926). — Se sont abstenus : MM. De Ley et Calonne, p. 1251. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget de la Dette publique pour l'exercice 1926.

Doc. — Projet de loi, n° 5-II. — Tableaux, n° 5-II. Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 220.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 1090 (20 juillet 1926).

Discussion générale. Discours de MM. Van Overbergh (qui répète des questions qu'il a déjà posées au cours de la discussion du budget des finances et auxquelles il n'a été répondu que d'une façon très vague : 1° sort qui sera fait aux titres de la dette publique belge consolidée; 2° mesures prises en vue de la revalorisation des rentes belges), Lafontaine (qui développe la pensée que la dette imposée aux alliés continentaux ne constituait pas une équitable répartition des charges de la guerre, estime qu'il faut provoquer une liquidation de la guerre et esquisse le procès qui devrait être soumis à la Cour de justice internationale), le baron de Mévius, rap. (qui insiste notamment sur l'importance des amortissements réalisés, ainsi que sur la nécessité qu'il y a à ce que l'on sente que le capital est respecté, celui-ci étant le fruit de l'intelligence, du travail et de l'économie; termine en combattant les droits de succession exagérés), p. 1237 à 1240. — Interruptions de MM. Fraiture, Lafontaine, p. 1239, 1240. — Discours de M. le baron Houtart (qui répond aux observations présentées), p. 1271 à 1274. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Lafontaine, Volckaert, Huisman Van den Nest, le baron de Mévius, p. 1271 à 1274. — M. Lafontaine ajoute quelques considérations à celles qu'il a développées la veille, p. 1274. — M. le baron de Mévius pose une question à M. le baron Houtart, m. f. et c., au sujet d'un point qui a jeté le trouble dans le public en ce qui concerne le forfait conclu avec les contribuables relativement au paiement anticipatif de la contribution foncière supplémentaire réclamée pour quatre années, et M. le baron Houtart répond à cette question; déclare que c'est un forfait absolu, sans rappel possible, p. 1274. — Interruptions de M. Moyersoën, p. 1274.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1275 à 1278.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 88 membres présents, p. 1309 (29 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Finances : BUDGETS (suite)**Budget des dotations pour l'exercice 1926.**

Doc. — Projet de loi, n° 5-III. — Tableau, n° 5-III. Rapport fait par M. Seeliger, n° 230.

Ann. — Rapporteur : M. Seeliger. Dépôt du rapport : séance du 22 juillet 1926.

Discussion générale. Discours de MM. Digneffe (qui déclare que, comme tout le monde, il émettra un vote affirmatif, le budget comportant les dépenses des grands organismes de l'Etat, mais tient à protester contre le vote émis, en comité secret, par les deux Chambres, et tendant à augmenter l'indemnité des membres des deux assemblées, estimant que ce vote est inconstitutionnel, et voulant, par sa protestation, exprimer son désir de conserver le bon renom du régime parlementaire), le baron de Moffarts (qui déclare qu'il votera contre le budget, estimant, comme M. Digneffe, qu'il comporte un article qu'il considère comme contraire à la Constitution), Feron (qui, afin qu'il n'y ait pas d'équivoque au sujet de son vote, déclare que si, pour des raisons constitutionnelles, il estime ne pouvoir s'associer à un vote en faveur du relèvement de l'indemnité, il estime que ce relèvement est absolument juste et qu'il ne faut pas que des scrupules absolument justes soient exploités contre le parlement), Lekeu (qui fait remarquer que les sénateurs habitant l'agglomération bruxelloise ont été unanimes à proposer au Sénat un amendement les excluant du relèvement de l'indemnité, voulant ainsi assurer le vote du Sénat en faveur de ceux d'entre eux qui, habitant la province, ne sont pas dans une situation qui leur permette de faire face aux charges que leur impose leur mandat), De Clercq (qui fait la même déclaration que M. Feron), le baron de Mévius (qui, en tant que membre de la commission des finances, fait remarquer que la décision prise en comité secret par le Sénat constitue uniquement l'adoption d'un principe, mais qu'il faudra, pour l'exécution de ce principe, le vote d'un crédit supplémentaire), p. 1302, 1303. — Interruptions de M. Volckaert, p. 1303. — M. le baron de Moffarts déclare, venant d'apprendre que le crédit dont vient de parler le baron de Mévius n'existe pas encore au budget des dotations, qu'il émettra un vote affirmatif sur le budget), p. 1303. — M. Segers déclare que le budget des dotations comportant le crédit nécessaire pour l'augmentation des membres de la Chambre figurant au budget et vu la décision prise par le Sénat au sujet de la majoration de l'indemnité des membres de la haute assemblée, il émettra un vote négatif, considérant l'augmentation qui vient d'être décidée comme contraire à la Constitution, p. 1303.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1303, 1304.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 75 voix contre 1 et 25 abstentions, p. 1304 (29 juillet 1926). — Se sont abstenus : MM. de Pierpont Surmont de Volsberghe, le baron Descamps, Du Bost, du Four, le duc d'Ursel, le baron Gillès de Pelichy, Leyniers, Liebaert, Ligy, Mahieu, Pierlot, le baron Ruzette, Ryckmans, Segers, Thiébaert, le baron van Zuylen, Verheyden, le vicomte A. Vilain XIII, le vicomte G. Vilain XIII, le chevalier Behaeghel de Bueren, le baron Casier, De Cocq de Rameyn, le baron de Coninck de Merckem, le baron Delvaux de Fenffe et le baron de Moffarts, p. 1304. — Le projet est soumis à la sanction royale, p. 1304.

Budget extraordinaire. — Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1926.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XVII. — Tableaux, n° 5-XVII. Rapport fait par M. Beauvuin, n° 235.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Beauvuin, p. 1090 (20 juillet 1926).

Budget des recettes et des dépenses extraordinaires. Budget des travaux publics. Budget des affaires économiques.**Discussion générale de ces trois budgets réunis.**

Ann. — Discours de MM. le baron Gillès de Pelichy, rapporteur des budgets des travaux publics et des affaires économiques (qui parle de la question de l'outillage, de l'apprentissage, des barrages-réservoirs productifs d'énergie électrique à établir dans la Haute-Belgique et de leur rôle dans la lutte contre les inondations, ainsi que de la question du port franc à Zeebrugge), Damas (qui parle de la liquidation des dommages de guerre), le comte de Brouhoven de Bergeyck (qui attire l'attention sur la nécessité de réparer la route de Tamise à Cruybeke), p. 1119 à 1121. — Interruptions de MM. Baels, m. a. t. p., Leyniers, Beauvuin, rapporteur du budget extraordinaire, p. 1121.

Finances : BUDGETS : Recettes et dépenses extraordinaires. Travaux publics. Affaires économiques. Discussion générale de ces trois budgets réunis (suite)

M. le président donne la parole à M. Beauduin pour qu'il donne lecture de son rapport sur le budget extraordinaire, celui-ci n'ayant pu être imprimé en temps utile à cause des Fêtes nationales, p. 1121. — M. Beauduin donne lecture de son rapport, mais commence par renouveler la protestation faite chaque année par le Sénat au sujet de la transmission tardive par la Chambre du budget extraordinaire, p. 1121, 1122. — Observation de M. Digneffe, p. 1121.

Reprise de la discussion générale des trois budgets : Discours de MM. Demerbes (qui proteste contre le manque d'entretien des routes de l'Etat), Digneffe (qui se joint au rapporteur pour s'inquiéter de la situation de l'armée, parle également de l'entretien des routes et attire l'attention sur la nécessité d'activer les travaux de la Meuse en vue de prévenir les inondations), de Cocq de Rameyen (qui demande que les travaux en vue de prévenir les inondations des Nèthes soient activés), le baron de Mévius (qui rappelle la route excellente de Bruxelles à Namur due au baron Ruzette, alors ministre des travaux publics, et demande que l'on achève certains travaux, puis se joint à M. Digneffe pour réclamer les travaux de la Meuse), Vande Moortele (qui attire l'attention du gouvernement sur la situation malheureuse dans laquelle se trouvent un grand nombre de personnes appartenant à la classe moyenne, puis intercède en faveur de la ville de Louvain pour le règlement de ses dommages de guerre), le baron van Zuylen (qui fait remarquer la richesse des forêts et déclare que, par déférence pour le Sénat, il renonce à déposer un amendement rétablissant un crédit pour l'agrandissement du domaine privé de l'Etat, puis proteste contre la discussion des budgets dans la bousculade des fins de session), p. 1122 à 1125. — Interruptions de MM. Van Overbergh, le baron Ruzette, Baels, m. a. t. p., p. 1123, 1124. — M. le président fait, à ce moment, remarquer qu'il y a encore neuf orateurs inscrits et les prie de condenser leurs observations, p. 1126. — Discours de MM. Van Overbergh (qui se borne à poser deux questions au ministre des affaires économiques : 1° relative au montant des crédits pour le paiement, en argent, des sinistrés; 2° quelle est la part affectée aux sinistrés dans les réparations payées à ce moment par l'Allemagne), Van Coillie (qui proteste contre la suppression du ministère des affaires économiques; souhaite de voir bientôt organiser un ministère du commerce et de l'industrie, puis parle de la malheureuse situation de nombreux sinistrés), Mullie (qui appuie les observations présentées par MM. Van Overbergh et Van Coillie en ce qui concerne les dommages de guerre), Volckaert (qui commence par protester contre la manière dont les budgets sont examinés dans la précipitation d'une fin de session et développe ses protestations), Paulsen (qui, tout en reconnaissant que la question financière et, en conséquence, la question des économies domine toutes les autres, parle cependant de la question des routes, notamment de la traversée d'Anderlecht, à l'entrée du nouveau pont sur la chaussée de Mons et la rue Wayez), Van Schoor (qui défend les intérêts de Termonde, notamment au point de vue des dommages de guerre et du transfert du tribunal à Gand), le baron Casier (qui demande que l'on rectifie la route de Gand à Bruges, au virage de Waerschoot), Rongy (qui rappelle certains travaux à faire à la route de Gembloux et à la chaussée de Perwez), p. 1126 à 1131. — Interruptions de MM. le comte de Brouchoven de Bergheyck, le baron de Mévius, Baels, m. a. t. p., Beauduin, rapporteur du budget extraordinaire, Digneffe, Van Schoor, Vinck, p. 1127 à 1130. — Discours de M. Dupret (qui demande si un jugement d'un tribunal de dommages de guerre, passé en force de chose jugée, c'est-à-dire après l'expiration du délai d'appel, est devenu exécutoire pour l'Etat comme pour les particuliers), Baeck (qui s'inquiète au sujet de l'exécution des travaux d'agrandissement du canal de Charleroi à Bruxelles, en faveur des intérêts de la commune de Molenbeek), le vicomte G. Vilain XIII (qui attire l'attention de M. Baels, m. a. t. p., sur l'état déplorable de la route de Tamise à Cruybeke), p. 1147, 1148. — M. Baels, m. a. t. p., répond aux observations présentées, p. 1148 à 1152. — Rectification, 1152. — Interruptions de MM. le baron Gillès de Pelichy, Baeck, Van Overbergh (qui développe les questions qu'il a posées au sujet des sommes à consacrer en réparations aux sinistrés), Cools, le baron Ruzette (au sujet des barrages-réservoirs susceptibles de produire de l'énergie électrique), Digneffe, Volckaert, Van Schoor, le baron de Mévius, Lekeu, le vicomte du Bus de Warnaffe, le baron Casier, Mousty, p. 1148 à 1152. — Discours de MM. Spille-

Finances : BUDGETS. Recettes et dépenses extraordinaires. Travaux publics. Affaires économiques. Discussion générale de ces trois budgets réunis (suite)

maeckers (qui attire l'attention sur la situation fâcheuse du pont à péage de Boom, ainsi que sur divers autres travaux urgents), le baron de Moffarts (qui commence par protester contre la manière dont le Sénat est appelé à examiner les budgets, déclare qu'il les votera cependant, à l'exception du budget des dotations, qui contient un article qu'il considère comme inconstitutionnel, et déplore notamment certaines mesures néfastes à l'agriculture), p. 1152, 1153. — Interruptions de M. Cools, p. 1153.

Voyez, pour le vote des articles et de l'ensemble des budgets des affaires économiques et des travaux publics; plus haut, la sous-rubrique : *Budget des affaires économiques et, plus loin, la sous-rubrique : Budget des travaux publics.*

Les articles du budget extraordinaire sont adoptés sans observations, p. 1157 à 1169.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 105 membres présents, p. 1247.

Budget des finances pour l'exercice 1926.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XIV. — Tableaux, n° 5-XIV. — Développements, n° 5-XIV. — Notes-annexes : Articles 36, 55, 59, 62 et 64 du projet de loi, n° 5-XIV.

Amendements présentés par le gouvernement : n° 56. — 2° série, n° 88. — 3° série, n° 160. — 4° série, n° 170. — 5° série, n° 183.

Rapport fait par M. Van Overbergh, n° 155. — Annexe I relative au fonds spécial, n° 155. — Annexe II relative au plan Dawes, n° 155.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Overbergh, p. 927 (15 juin 1926).

Discussion générale. Discours de M. Van Overbergh, rap. (qui s'attache à concentrer l'attention sur la politique financière au sujet de laquelle le pays attend des déclarations de la part du gouvernement), p. 1009 à 1012. — Interr. de MM. A. Huysmans, Van Fleteren, François, Lekeu, Rongy, Huisman Van den Nest, le baron Houtart, m. f. et c., Paulsen, le vicomte Berryer, Van Schoor, Vinck, Seeliger, Deswarte, Baeck, Demoulin, p. 1009 à 1012. — Discours de M. le baron Houtart, m. f. et c. (qui commence par traiter certains points de détail, puis fait un exposé général de la situation financière), p. 1012 à 1017. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Van Overbergh, Rongy, François, Moyersoen, p. 1013 à 1017. — Discours de MM. Van Berckelaer (qui commence par protester parce qu'aucun représentant du capital n'a demandé la parole dans le débat en cours et termine en disant que le seul remède contre l'asservissement du peuple belge aux banquiers du pays et de l'étranger est un prélèvement sur le capital), Mertens (qui commence par estimer que le discours de M. le baron Houtart, m. f., a été une véritable déception pour son parti, que le gouvernement n'a fait connaître aucune mesure efficace, et n'en a pas prise, mais renonce à développer ces différents points, attendant la déclaration qui doit être faite ce même jour par le gouvernement, à la Chambre des représentants), p. 1019 à 1022. — Interr. de MM. Delannoy, Baeck, p. 1022. — M. François estime, en présence de l'annonce d'une déclaration du gouvernement à la Chambre des représentants, qu'il vaut mieux remettre à plus tard la discussion de la question financière en général, déclare que M. Mertens a dit les choses essentielles qu'il comptait développer, espère que le gouvernement répondra aux questions posées et renonce momentanément à la parole, p. 1022. — Discours de MM. Huisman Van den Nest (qui, au nom de M. A. Huysmans, comme au sien, attire l'attention du ministre des finances sur la question irritante de la perception de l'impôt foncier), Van Schoor (qui, se faisant l'écho de critiques qui se font jour dans le public au sujet de la situation financière, réclame une enquête sur les infractions commises afin d'établir les responsabilités), Vande Moortele (qui traite la question du tabac, notamment au point de vue de l'industrie cigarière), le baron de Moffarts (qui traite à son tour la question du régime des tabacs), p. 1022 à 1026. — Interr. de MM. Seeliger, Calonne, Delannoy, p. 1023 à 1026. — Mullie (qui parle de la situation des producteurs agricoles en ce qui concerne le commerce du lait et du beurre), p. 1037. — M. le baron Houtart, m. f., répond aux observations présentées, p. 1037 à 1039. — Interr. de MM. Lekeu, le baron Ruzette, le baron de Moffarts,

Finances : BUDGETS. Finances (suite)

Vande Moortele, Van Overbergh, Seeliger, Delannoy, Volckaert, p. 1037 à 1039. — Est encore entendu : M. Mertens, qui déclare que la classe ouvrière veut bien avoir confiance, si on ne porte pas atteinte à la loi des huit heures, p. 1039.

Les articles du tableau sont adoptés sans observation, avec des amendements du gouvernement aux articles 2, 6, 7, 8, 22, 36, 40, 51, 52, 56, 59, 60, 61, 62, 64, 65, 66, 68, 69, 70 et 72, et avec un article 73 nouveau, proposé par amendement par le gouvernement, p. 1039 à 1043.

M. le président fait remarquer au Sénat que le projet primitif contenait un article unique contenant le budget dont les chiffres doivent être modifiés par suite des amendements qui viennent d'être apportés aux articles du tableau, p. 1043. — L'article, ainsi modifié, est adopté, p. 1043.

M. le président donne lecture d'un article 2 nouveau que le gouvernement propose, par amendement, d'insérer dans le projet de loi contenant le budget, et cet article est adopté, p. 1044. — M. le président fait remarquer que, par suite de l'adoption de l'article nouveau, l'article unique devient l'article 1^{er}, p. 1044. — Assentiment du Sénat, p. 1044.

Les articles amendés sont remis aux voix et sont adoptés, p. 1044.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 110 membres présents, p. 1069 (14 juillet 1926). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget du corps de gendarmerie pour l'exercice 1926.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XIII. — Tableau : n° 5-XIII. Rapport fait par M. Lekeu, n° 200.

Ann. — Rapporteur : M. Lekeu. Dépôt du rapport, 15 juillet 1926. Les articles sont adoptés sans observation, p. 1213, 1214.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 104 membres présents, p. 1251 (28 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour l'exercice 1926.

Doc. — Projet de loi, n° 5-X. — Tableau, n° 5-X. — Développements du budget, n° 5-X. — Note-annexe : Articles 132, 133 et 134 (nouveaux) du tableau et article 4 du projet de loi, n° 5-X.

Rapport fait par M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, n° 15.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 21.

Ann. — Rapporteur : M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem (Dépôt du rapport : réunion du 3 décembre 1925.)

Discussion générale.

Discours de MM. Jauniaux (qui traite la question des assurances sociales, tant au point de vue des ouvriers que de la loi sur les employés, estimant que cette loi doit être remise sur le métier), Demoulin (qui traite également la question des mutualités, notamment en ce qui concerne la lutte contre les maladies), Henricot (qui préconise certaines améliorations à apporter à l'application de la loi sur les pensions de vieillesse et la révision de la loi sur les pensions des employés), Damas (qui expose les difficultés que rencontrent des organisations professionnelles à obtenir l'application des réformes sociales votées par le parlement), Carpentier (qui fait ressortir l'augmentation du chiffre du budget en ce qui concerne la partie administrative, ainsi que l'augmentation du nombre des fonctionnaires), Van Berckelaer (qui traite notamment la question du logement et des conditions de travail des ouvriers, ainsi que les agissements de la Société des habitations à bon marché de la province d'Anvers), p. 50 à 54. — Interr. de MM. Volckaert, Wauters, m. i. t. p. s., Lion, le R. P. Rutten, Van Schoor, p. 43 et 51 à 54. — Discours de MM. le R. P. Rutten (qui demande, notamment, que le recensement de l'industrie et du commerce soit fait simultanément avec le recensement général de la population, qui parle aussi de l'entretien des locaux du ministère, de la situation du corps professoral industriel et professionnel, puis répond au discours de M. Van Berckelaer quant à l'inspection du travail), Van Roosbroeck (qui traite la question de l'enseignement technique et dit également quelques mots au sujet de l'inspection du travail), Van Belle (qui profite de la discussion du budget pour annoncer son intention d'interpeller le ministre au sujet de l'inspection du travail en ce qui concerne l'industrie du bâtiment), Matagne (qui

Finances : BUDGETS. Industrie, travail et prévoyance sociale (suite)

défend la question de l'amélioration de la situation du personnel des écoles industrielles), le comte de Limburg Stirum (qui attire l'attention du ministre sur la situation des employés du commerce et de l'industrie au point de vue de la loi sur la caisse de pensions), Lebon (qui commence par parler de l'octroi des subsides par les communes aux sociétés mutualistes non reconnues, puis attire l'attention du ministre sur l'utilité éventuelle de l'intervention de l'Etat dans l'érection d'un bâtiment servant de bureau pour l'enrôlement des ouvriers, puis termine en préconisant l'instauration de comités consultatifs au sein du personnel employé et ouvrier), Genard (qui parle de la vie chère), Paulsen (qui traite principalement des questions d'enseignement technique et professionnel, d'hygiène, de mutualité, de la pension des employés et des habitations ouvrières), De Ley (qui parle de l'enseignement technique et de l'inspection du travail), Dewaele (qui parle de l'inspection du travail, de la journée de huit heures et des droits des syndicats en matière d'autorisation d'heures de travail supplémentaires), Van Berckelaer (qui commente certains points des discours du R. P. Rutten et de M. De Ley), Verbrugge (qui parle de l'application de l'article 8 de la loi sur les accidents du travail), p. 55 à 67. — Interr. de MM. Moyersoen, Van Berckelaer, Baeck, le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap. Anseele; m. c. f. m. p. t. t. a., le R. P. Rutten, De Ley, Van Coillie, p. 56 à 66. — Discours de M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap. (qui commente son rapport), p. 67, 68. — Discours de M. Wauters, m. i. t. p. s. (qui répond aux observations présentées, p. 68 à 76. — Interr. de MM. Eylenbosch, Solau, le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, Rutten, Van Overbergh, Baeck, Lekeu, Volckaert, Liebaert, de Brouckere, Henricot, Paulsen, Thiébaud, Demoulin, Van Berckelaer, p. 69 à 76.

Discussion des articles.

Art. 72. M. Van Roosbroeck pose une question au sujet du paiement des frais d'interprètes aux conseils de prud'hommes, p. 80. — M. C. Huysmans, m. s. a., remplaçant le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, empêché, déclare que le ministre répondra par écrit à M. Van Roosbroeck, p. 80.

L'article 72 est adopté, p. 80.

Art. 121. M. le président rappelle un amendement proposé par le gouvernement, afin de pouvoir accorder certains crédits pour la lutte contre la tuberculose, p. 83. — Discussion : MM. le R. P. Rutten (qui propose un sous-amendement à l'amendement du gouvernement), de Brouckere, Van Overbergh, Lekeu, Moyersoen, Van Roosbroeck, Demoulin, Clesse, Van Fleteren, p. 83 à 86. — M. le président donne lecture d'un sous-amendement proposé par M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap., à l'amendement du gouvernement, p. 86. — Sont encore entendus : MM. Wauters, m. i. t. p. s., Jauniaux, p. 86 à 89. — Interr. de MM. Van Roosbroeck, Rutten, Jauniaux, Demoulin, Van Overbergh, Hubert, Lekeu, le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, le vicomte Berryer, Moyersoen, Volckaert, Van Belle, Liebaert, p. 86 à 89. — Le 1^{er} de l'article 121 est adopté sans observation, p. 89. — L'appel nominal est demandé par la gauche socialiste sur l'amendement de M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, et cet amendement est rejeté par 55 contre 50, p. 89. — Le 2^e est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 89. — L'ensemble de l'article 121 est adopté, p. 89.

Les autres articles sont adoptés sans observation avec des amendements du gouvernement aux articles 62, 129 et 133, p. 77 à 90.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 90.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 190, 191.

M. le vicomte A. Vilain XIII motive son vote négatif sur les budgets des départements qui ont à leur tête des ministres socialistes, p. 191. — Observations de MM. Volckaert, Baeck et Lekeu, p. 91.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 81 voix contre 12 et 6 abstentions, p. 91 (17 décembre 1925). — Se sont abstenus : MM. Thiébaud, le baron Van Zuylen, le vicomte A. Vilain XIII, le baron de Moffarts, le vicomte du Bus de Warnaffe et le baron Houtart, p. 91. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

M. le vicomte Berryer demande à prendre la parole pour motiver le vote qu'il vient d'émettre sur ce budget, et M. le président l'Kint de Roodenbeke déclare que, le règlement étant formel à cet égard, il ne peut accorder la parole à M. le vicomte Berryer, p. 92.

Finances : BUDGETS (suite)*Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour l'exercice 1926.*

Doc. — Projet de loi n° 5-VI. — Tableaux, n° 5-VI. — Développement du budget, n° 5-VI. — Note-Annexe : Art. 64, n° 5-VI. Amendements présentés par le gouvernement : n° 58. — 2° série, n° 82. — 3° série, n° 87.

Rapport fait par M. Vinck, n° 86. — Annexes : I. Questions posées au gouvernement, n° 86. — II. Statistique des maisons et des ménages du royaume en 1920 et 1924, n° 86.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Vinck, p. 631.

A la demande de M. le vicomte Pouillet, p. m., m. j., m. d. n. *ad interim*, le Sénat décide d'interrompre le budget de la justice et d'aborder, dès le jeudi suivant, la discussion du budget de l'intérieur, p. 645, 646. — M. le baron Rolin Jaquemyns, m. i. h., déclare être à la disposition du Sénat, mais fait remarquer que le rapport vient seulement d'être distribué et qu'il estime ne pas avoir pour le surlendemain la documentation administrative nécessaire, p. 646. — Le Sénat estime que la discussion du budget de l'intérieur ne devant pas être épuisée en une seule séance, M. le baron Rolin Jaquemyns pourra répondre le mardi suivant, p. 646.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Schoor (qui traite la question de la crise du logement et décrit, notamment, la situation désastreuse au point de vue sanitaire qui existe dans l'arrondissement de Termonde), Carpentier (qui parle de la situation des communes qui ont eu à souffrir de l'occupation allemande, et fait remarquer que leur population ne peut rembourser seule les emprunts contractés pendant la guerre), Carnoy (qui proteste contre la diminution du crédit destiné à l'Œuvre nationale de l'Enfance, et démontre la nécessité et l'obligation de soutenir l'enfance), Genard (qui traite la question du contrôle du lait et attire l'attention sur la nécessité du contrôle le plus sérieux), le chevalier de Ghellinck d'Elseghem (qui traite la question des subsides alloués pour travaux d'hygiène, notamment en ce qui concerne la construction d'égoûts, parle de la question des logements à bon marché, ainsi que de la situation financière des communes), Digneffe (qui parle également de la situation financière en ce qui concerne la ville de Liège, puis de la surveillance des denrées alimentaires), p. 663 à 664. — Interr. de MM. le vicomte Berryer, Lekeu, le baron Rolin Jaquemyns, m. i. h. (qui répond à certaines observations, notamment en ce qui concerne les infirmières-visiteuses, le contrôle des denrées alimentaires, la question des logements, etc.), Braun, Vinck, Mme Spaak, Digneffe, Van Schoor, Moyersoën, Deswarte, p. 665 à 672. — M. Vinck, rap., sans vouloir faire la paraphrase de son rapport, développe le passage concernant la statistique des ménages et des maisons, p. 674 à 677. — Interr. et observations de MM. Van Schoor, le baron Rolin Jaquemyns, m. i. h.; Deswarte, Moyersoën, p. 675 à 677. — M. le baron Rolin Jaquemyns, m. i. h., répond par diverses interruptions et par un discours concis aux observations présentées par M. Vinck, p. 675, 676.

Discours de M. Rolin Jaquemyns qui commence par remercier la commission du Sénat, et particulièrement le rapporteur, pour leur appréciation bienveillante sur les efforts qu'il a faits pour réaliser des économies sur le budget de l'intérieur, puis répond aux observations présentées et termine son discours en déclarant qu'il a mis à l'étude, dans son département, le retour aussi large que possible à l'autonomie communale, p. 679 à 686. — Interr. de MM. Delannoy, Van Roosbroeck, Van Fleteren, Carnoy, Volckaert, Vinck, Huisman Van den Nest, Moyersoën, Seeliger, le vicomte Berryer, p. 680 à 686. — M. Vinck, rap., signale, à ce moment, une réponse qu'il a reçue d'Ypres, faisant remarquer une erreur commise dans la statistique officielle quant au nombre de maisons et au nombre de ménages, p. 686. — Discours de Mme Spaak (qui déclare qu'elle aurait renoncé à la parole après le discours si documenté de M. Carnoy si la conclusion du débat n'avait été la réduction d'un million sur le crédit prévu pour les œuvres de l'enfance, tenant à combattre elle-même cette réduction), le vicomte Berryer (qui proteste contre la réintégration de M. De Boom dans ses fonctions de bibliothécaire, et estime que des mesures doivent être prises pour annuler cette réintégration, les pouvoirs publics devant donner l'exemple du respect de la légalité), le vicomte A. Vilain XIII (qui motive le vote négatif qu'il va émettre afin de protester contre l'attitude du gouvernement qui n'a pas fait respecter la liberté du travail lors des dernières grèves dans la métallurgie), Leurquin (qui s'associe aux considérations émises par M. Vinck, rap., et par M. Carpentier, relativement aux charges qui incombent à certaines communes du fait de l'occupation allemande, puis proteste contre le discours de

Finances : BUDGETS. Intérieur et hygiène (suite)

M. Genard, en ce qui concerne le commerce du lait, et termine en traitant la question des distributions d'eau), Lebon (qui défend la question de l'amnistie administrative critiquée par M. le vicomte Berryer), Jaumiaux (qui précise un point du discours de Mme Spaak en ce qui concerne le développement des colonies pour enfants débiles tuberculeux, à créer par les organisations mutualistes), p. 686 à 691. — Interruptions de MM. le vicomte Berryer, Lekeu, Lebon, De Visch, Genard, p. 687 à 689. — M. le baron Rolin Jaquemyns répond aux dernières observations présentées, p. 691, 692. — Interr. de MM. Thiébaud, Mousty, Moyersoën, Vinck, Lekeu, Paulsen, François, Liebaert, p. 691, 692. — M. Jaumiaux fait des observations afin de protester contre la présence comme fonctionnaires à la tête de l'Œuvre de l'Enfance, de personnalités du même parti, p. 692.

Avant d'aborder la discussion des articles, M. le président propose de réserver pour le lendemain le vote sur un amendement proposé par Mme Spaak à l'article 54 et cette proposition est admise, p. 692.

Discussion des articles. Les articles sont adoptés sans observation avec des amendements proposés par le gouvernement aux articles 6 et 19 et avec des articles 69 et 70 nouveaux proposés par amendement par le gouvernement, à l'exception de l'article 54, réservé d'après la décision du Sénat, p. 692 à 697.

Vote sur l'article 54 réservé : Œuvre nationale de l'Enfance. M. le président rappelle le texte de l'article et celui de l'amendement de Mme Spaak (augmentation d'un million), p. 703. M. le vicomte Berryer motive son vote affirmatif sur l'amendement de Mme Spaak, p. 703. — Observations de MM. Paulsen, Beauvain et de Brouckere au sujet du discours de M. le vicomte Berryer, p. 703, 704. L'appel nominal est régulièrement réclamé par l'extrême gauche sur l'amendement de Mme Spaak et cet amendement est rejeté par 61 voix contre 50 et 5 abstentions, p. 704. Se sont abstenus : MM. Dochen, Vauthier, Delannoy, Demerbes et le baron de Moffarts, p. 704. — L'ensemble de l'article 54 est adopté tel qu'il est libellé au budget, p. 704.

Les articles amendés et nouveaux sont remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 704.

L'article unique est adopté, p. 704.

M. Thiébaud motive son vote négatif sur l'ensemble du budget, p. 704.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 93 voix contre 10 et une abstention, p. 704 (17 mars 1926). — S'est abstenu : M. Asou, p. 705. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget de la justice pour l'exercice 1926.

Doc. — Projet de loi, n° 5-IV. — Tableaux, n° 5-IV. — Développement du budget, n° 5-IV. — Note-annexe : Art. 2 du projet de loi et articles 71, 73 et 75 du projet de loi, n° 5-IV.

Rapport fait par M. Deswarte, n° 62. — Annexe I, relative aux suppressions d'emplois au ministère de la justice, n° 62. — Annexe II, concernant les prisons, p. 62.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 78 et 81.

Amendement présenté à l'article 47 par MM. Rutten, Vinck et Vauthier, n° 85.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Deswarte, p. 298 (20 janvier 1926).

Discussion générale. Discours de MM. Van Schoor (qui attire l'attention du ministre sur les infractions qui se commettent dans l'application de la nouvelle loi sur l'assistance publique; demande l'intervention énergique de l'autorité compétente afin que cette loi, qui jouit de la sympathie générale et dont le Sénat a raison d'être fier, ne reste pas lettre morte, et termine en soumettant au ministre divers points au nom des anciens orphelins), Asou (qui défend une proposition de loi qu'il a présentée quelques mois auparavant sur la protection des animaux, puis signale au ministre quelques remarques qui lui ont été faites au sujet de l'application du règlement relatif à la comptabilité des aliénés), le chevalier de Ghellinck d'Elseghem (traite la question de la loi de cadenas pour la magistrature, notamment en ce qui concerne les juges de paix et une protestation de la Cour d'appel de Bruxelles, parle, à cette occasion, de la modification de la date des vacances, de la suppression des fermes annexées aux écoles de bienfaisance, de la censure des films cinématographiques et de la protection morale de l'enfance), Ryckmans (qui appuie le discours de M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem en ce qui concerne les questions de moralité publique, s'élève surtout contre les publications obscènes), p. 622 à 631. — Interr. de MM. Lekeu, Van Fleteren, Du Bois, Deswarte, Moyersoën,

Finances : BUDGETS. Justice (suite)

Van Overbergh, le vicomte Poulet, p. m., m. f., m. d. n., *ad interim*, François, 623 à 631. — M. Ryckmans reprend son discours qu'il termine en demandant au ministre de prendre des mesures pour défendre la jeunesse et l'enfance contre les mauvaises suggestions, p. 636 à 638. — Discours de MM. De Ley (qui traite également la question de l'immoralité et se rallie aux conclusions de ses collègues qui viennent de traiter cette question), du Four (qui prie M. le ministre de faire paraître au plus tôt l'arrêté royal relatif aux subsides à accorder aux commissions d'assistance publique par les provinces, en exécution de la loi réorganisant l'assistance publique), le comte de Brouchoven de Bergeyck (qui parle du projet de réduction du nombre des magistrats, qu'il estime trop radical, puis de la question des vacances, ainsi que de la protection morale de l'enfance), Mme Spaak (qui signale certaines réformes qui pourraient être apportées à l'asile-maternité d'Uccle où certaines économies pourraient être réalisées, tout en développant l'œuvre, puis plaide la cause des maisons maternelles), Digneffe (qui traite quelques questions d'intérêt général : celle du domicile de secours, celle des droits de succession entre époux sans enfant, celle des frais de justice; demande que les honoraires dus aux avocats soient remboursés au gagnant, termine en parlant des bruits qui courent au sujet de la grâce qui serait accordée, éventuellement aux assassins du lieutenant Graff, ainsi qu'au sujet de la mise en liberté de Borms), Vauthier (qui traite la question de la moralité publique, surtout au point de vue de la jeunesse, déclare être d'avis qu'il faut faire quelque chose dans le sens signalé par MM. Ryckmans et de Ghellinck, mais estime que ce qu'il y a de plus fâcheux, est le débordement de sensualité que l'on constate partout, dans la littérature, dans les théâtres et dans l'art, préconise une protestation publique des pères de famille), p. 639 à 645. — Interr. de MM. le vicomte Poulet, p. m., m. j., m. d. n. *ad interim*, Deswarte, M^{me} Spaak, Van Fleteren, p. 644, 645.

M. le vicomte Poulet, p. m., m. j., m. d. n., *ad interim*, prie le Sénat d'interrompre le surlendemain, jeudi, la discussion du budget de la justice, devant se trouver ce jour-là à la Chambre pour la discussion du projet de loi relatif aux vacances judiciaires, p. 645. — Observations de M. Van Fleteren, p. 646. La demande de M. le vicomte Poulet, p. m., m. j. est admise, p. 646.

Reprise de la discussion générale. Discours de MM. Mertens (qui plaide la cause des éducateurs et instituteurs des établissements de bienfaisance), Meyers (qui parle de la loi de cadenas pour la magistrature, demande que la Chambre vote sans retard le projet de loi modifiant la loi sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite et le Sénat le projet sur la réforme du jury, parle notamment de la suppression du ministère public près des juridictions civiles), Van Berckelaer (qui demande que l'on mette fin à la routine existante en ce qui concerne la naturalisation des diamantaires, puis traite la question de l'admission en Belgique d'ouvriers étrangers), Calonne (qui traite de la question de la réforme de la justice au point de vue socialiste), Tschoffen (qui fait remarquer que chaque fois qu'un ministre essaie de diminuer les charges de l'Etat, il est critiqué et défend la suppression de certaines exploitations agricoles annexées aux établissements d'éducation de l'Etat), Vinck (qui défend un amendement qu'il a présenté avec MM. Vauthier et Rutten à l'article 47 du budget afin de permettre la péréquation des traitements du personnel des écoles de service social), p. 647 à 654. — Interr. de MM. Calonne, Deswarte, Genard, le vicomte Poulet, p. m., m. j., m. d. n. *ad interim*, Toch, Ronvaux, p. 648 à 654.

M. Digneffe demande par motion d'ordre, le budget en discussion ne pouvant être terminé au cours de la séance, que l'on interrompe la discussion afin de lui permettre de développer son interpellation sur la question de l'exposition internationale en 1930, p. 654. — M. Poulet, p. m., m. j., m. d. n. *ad interim*, déclare être à la disposition du Sénat et la demande de M. Digneffe est admise, p. 654.

Reprise de la discussion générale. Discours de M. Deswarte (qui commence par faire remarquer combien la gestion gouvernementale est ménagère des deniers publics, puis traite certaines questions d'organisation judiciaire : question du transfert au Palais de Justice de Bruxelles des salles d'audiences des justices de paix; question du taux des frais de justice, parle aussi de la réforme du système pénitentier, de différents projets de loi qu'il serait urgent de discuter, de l'usage du français pour la procédure en justice à l'égard des Néerlandais, ainsi que de l'expulsion de certains ouvriers italiens, p. 700 à 703 et 705 à 708. — Interr. de MM. Braun, Pirard, Carton, m. c., Delannoy, Lebon, 701, 702 et 707. —

Finances : BUDGETS. Justice (suite)

Discours de M. le baron de Moffarts (qui traite la question des justices de paix à l'occasion du projet de réduction du personnel des tribunaux, de la suppression pendant ces dernières années des subsides pour les constructions d'églises et enfin de la création des « Gardes rouges »), p. 708, 709. — Interr. de MM. Paulsen, Carton, m. c., le baron d'Huart, Demoulin, p. 708 709. — M. le vicomte Poulet, p. m., m. j., m. d. n., *ad interim*, répond aux observations présentées, p. 713 à 719. — Interr. de MM. Liebaert Van Overbergh, Deswarte, rap.; Van Schoor, Delannoy, Meyers, Van Fleteren, Calonne, Volckaert, le comte de Broqueville, De Clercq, Segers, Braun, Feron, du Four, p. 713 à 719. — Discours de M. Pirard (qui attire l'attention sur la question de la législation sur les loyers dans les cantons d'Eupen et Malmédy, et termine en déclarant que les avocats du barreau de Verviers doivent apprendre la législation allemande pour plaider certains procès, le Code civil n'étant pas appliqué), p. 719, 720. — Interr. de M. Ligy et observations de M. Deswarte, rap., au sujet de la question soulevée par M. Pirard, p. 720, 721. — Discours de M. Volckaert (qui se joint à M. Deswarte, pour protester contre la facilité avec laquelle on expulse les ouvriers étrangers), Paulsen (qui proteste contre le discours de M. le baron de Moffarts qui a réclamé des poursuites contre les auteurs d'une circulaire antifasciste), p. 720 à 722. — Interr. de MM. Baeck, le baron de Moffarts, Deswarte, rap., p. 721. — Discours de M. le baron de Moffarts (qui estime que si des citoyens belges, quels qu'ils soient, ont violé la loi, ils doivent être poursuivis), p. 722, 723. — Interr. de MM. Volckaert, Van Fleteren, Ryckmans, Baeck, Moyersoen, le vicomte Poulet, p. m., m. j., m. d. n. *ad interim*, Mousty, Van Schoor, p. 722, 723. — M. Deswarte répond, non comme rapporteur du budget, mais en son nom personnel, au discours de M. le baron de Moffarts, p. 723, 724. — Interruptions de MM. le baron de Moffarts, Baeck, Moyersoen, Paulsen, p. 723, 724. — M. le vicomte Poulet, p. m., déclare à la suite d'observations faites au sujet du choix des ministres qui forment le cabinet qu'il préside, que ce cabinet a été formé d'après les principes constitutionnels, mais que, selon la tradition, les candidats ministre ont consulté leurs amis politiques avant d'accepter, p. 724. — M. Segers estime que M. Deswarte ne pourrait pas soutenir que le mouvement fasciste en Belgique justifie la création de milices rouges, p. 724. — M. Pirard, au nom de M. Deswarte, rap., qui s'est trouvé dans l'obligation de quitter la séance, commence par l'excuser de cette absence, puis fait une rectification aux *Annales parlementaires* en ce qui concerne le discours prononcé par M. Deswarte, le 17 mars (p. 706, 1^{re} colonne), p. 737. — Discours de M. le vicomte Poulet, p. m., m. j., m. d. n. *ad interim* (qui fait l'examen des critiques prononcées au Sénat à l'occasion de la discussion de son budget), p. 737 à 739 et 741 à 744. — Interr. de MM. Ronvaux, Volckaert, Pirard, Van Roosbroeck, Segers, Van Fleteren, le baron de Moffarts, Renier, le baron Ruzette, le vicomte Berryer, Digneffe, Braun, Deswarte, de Brouckere p. 737 à 739 et 742 à 744. — Discours de M. Van Roosbroeck (qui proteste contre des nominations exclusivement catholiques qui viennent d'être faites dans les commissions administratives des écoles de bienfaisance), Lebon (qui demande si la chambre flamande créée comme don de joyeuse entrée par M. le vicomte Poulet au moment où il a pris possession du portefeuille de la justice est établie à titre définitif), du Four (qui, au sujet de l'application de la loi sur l'assistance publique, demande, à la suite du discours de M. Poulet, p. m., m. j., si, lorsqu'une loi constituant un fonds spécial a été votée, le gouvernement a le droit de ne pas organiser celui-ci), p. 745. — M. le vicomte Poulet, p. m., m. j., répond à ces dernières observations, p. 745.

Discussion des articles :

Chapitre IX. — Office de la protection de l'enfance. — Institutions publiques de l'Etat. Le R. P. Rutten défend un amendement qu'il a proposé en faveur des écoles de service social, p. 748. — M. le vicomte Poulet, p. m., m. j., déclare admettre l'amendement du R. P. Rutten, à condition que des amendements qu'il propose, réduisant d'autres postes pour une somme équivalente, soient acceptés, p. 748. — Le Sénat se rallie à la proposition de M. Poulet, p. m., m. j., p. 748.

Art. 47. Adopté avec l'amendement proposé par le R. P. Rutten, p. 749.

Les autres articles sont adoptés sans observation avec des amendements du gouvernement aux articles 18, 44, 46 et 49, p. 746 à 750.

Finances : BUDGETS. Justice (suite)

- Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 750.
- Les articles du projet de loi contenant le budget sont adoptés, p. 750, 751.
- L'ensemble du projet de loi est adopté par 72 voix contre 7 et 1 abstention, p. 751 (25 mars 1926). — S'est abstenu : M. Dochen, p. 751. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1926.

Doc. Projet de loi n° 5. — XVI. — Tableau n° 5. — XVI
Rapport fait par M. Cools, n° 221.

Ann. Dépôt du rapport par M. Cools, p. 1117 (20 juillet 1926).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1215, 1216.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 105 membres présents p. 1252 (28 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour l'exercice 1926.

Doc. Projet de loi n° 5-XIX. — Tableaux n° 5-XIX.
Rapport fait par M. Cools, n° 228.

Ann. Dépôt du rapport par M. Cools, p. 1117 (20 juillet 1926).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 216 à 223.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 112 membres présents, p. 1252 (28 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour 1926.
V. plus haut : Budget extraordinaire.

Budget des sciences et des arts pour l'exercice 1926.

Doc. Projet de loi n° 5-VII. — Tableaux n° 5-VII. — Développements n° 5-VII. — Note annexe : article 10 (nouveau), n° 5-VII. — Annexe 1 aux développements : note relative aux engagements qui pourraient être contractés par l'administration des beaux-arts n° 5-VII. — Annexe 2 : Relevé des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'Etat, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense, n° 5-VII.

Rapport fait par M. Carnoy, n° 61.

Amendements présentés par le gouvernement : n° 65. — 2^e série : n° 67. — 3^e série, n° 70.

Amendement présenté à l'article 79 par Mme Spaak, MM. Van Schoor et Lekeu, n° 84.

Ann. Dépôt du rapport par M. Carnoy, p. 298 (20 janvier 1926).

Discussion générale du budget et discussion d'une interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de la circulaire de M. Huysman, m. s. a., datée du 16 novembre 1925, ordonnant une enquête sur les moyens directs ou indirects employés par les autorités scolaires dans le but de favoriser la dénationalisation des enfants des écoles gardiennes. M. Huisman Van den Nest développe son interpellation et déclare en terminant, se réserver de revenir sur divers points, après avoir entendu M. Huysmans, m. s. a., p. 404 à 406 et 413 à 417. — Interruptions de MM. A. Huysmans, C. Huysmans, m. s. a., Carpentier, Beauduin, Volckaert, Lekeu, Weyler, Deswarte, Lebon, Van Overbergh, p. 406 et 413 à 416. — Discussion de l'interpellation : Discours de M. Vermeylen, qui termine son discours en affirmant sa confiance dans la fermeté de M. Huysmans, m. s. a., espérant que celui-ci empêchera que l'on ne francise Bruxelles, ce qui porterait un coup à l'unité de la Belgique, Bruxelles étant le trait d'union entre Flamands et Wallons), p. 417 à 420. — Interruptions de MM. Deswarte, Huysmans, m. s. a., Huisman Van den Nest, Du Bois, Lebon, Van Overbergh, Nolf, Seeliger, Weyler, Lekeu, Delannoy, de Brouckere, p. 417 à 420. — M. Huysmans, m. s. a., répond à l'interpellation de M. Huisman Van den Nest, p. 420 à 422 et 430 à 438. — Interruptions de MM. Deswarte, Feron, De Clercq, Huisman Van den Nest, Carpentier, Volckaert, Du Bois, Lebon, Lekeu, Van Overbergh, Segers, Weyler, de Brouckere, Seeliger, Liebaert, A. Huysmans, p. 421, 422 et 431 à 438. — Discours de M. Huisman Van den Nest, p. 439 à 444. — Interruptions de MM. Vermeylen, Huysmans, m. s. a., Lekeu, Nolf, Lebon, Van Overbergh, Volckaert, p. 440 à 444. — Discours de M. Lekeu, p. 444 à 446. — Interruptions de MM. Hicquet, Huysmans, m. s. a.,

Finances : BUDGETS. Sciences et arts (suite)

Delannoy, Nolf, Lebon, p. 445, 446. — Discours de M. Vauthier, p. 446 à 448. — Interruptions de MM. Huysmans, Huisman Van den Nest, Delannoy, Paulsen, Vermeylen, p. 446 à 448. — M. Huysmans, m. s. a., répond aux observations présentées, p. 448 à 453. — Interruptions de MM. Vauthier, Lebon, Huisman Van den Nest, Liebaert, Delannoy, Du Bois, Feron, Ronvaux, Paulsen, Magnette, Vermeylen, Lekeu, Van Fleteren, Van Overbergh, p. 448 à 452. — Sont encore entendus : MM. Feron et Liebaert, p. 453, 454. — Interruptions de MM. Mousty, Huysmans, m. s. a., et Lekeu, p. 453. L'interpellation est close, p. 454.

Discussion générale du budget proprement dit.

Discours de MM. Van Schoor (qui rappelle la situation précaire de l'enseignement moyen à Termonde, puis parle de la crise que traverse l'enseignement primaire officiel en Flandre), Genard (qui demande notamment la diffusion du quatrième degré, puis parle de certaines situations scolaires anormales, ainsi que des conseils d'écoles et des carnets de l'instituteur), A. Huysmans (qui traite la question de l'étude de la seconde langue, c'est-à-dire de l'enseignement du français dans les écoles primaires de la partie flamande du pays), Mousty (qui traite la question du fonds des mieux doués), Simonis (qui attire l'attention du ministre sur la situation des instituteurs des cantons rattachés à la Belgique), Bossuyt (qui fait remarquer que la situation des instituteurs est tout à fait insuffisante et demande que leur situation soit améliorée), Lebon (qui revient sur la question de l'interpellation et exprime l'espoir que M. Huysmans, m. s. a. poursuivra son enquête avec énergie, puis parle des musées et des œuvres qui devraient y figurer, notamment en ce qui concerne le musée d'Anvers, puis demande que l'Opéra flamand d'Anvers soit mis sur un pied d'égalité avec la Monnaie), Vinck (qui exprime sa satisfaction de la question traitée dans l'introduction du rapport de M. Carnoy et insiste avec lui sur la nécessité de la formation de l'âme démocratique), p. 455 à 470. — Interruptions de MM. Lebon, Van Fleteren, Delannoy, Huysmans, m. s. a., Paulsen, Clesse, Vermeylen, Van Overbergh, Lekeu, Ronvaux, Simonis, Cools, Van Fleteren, p. 460 à 469. — Discours de MM. de Brouckere (qui, sans rentrer dans la discussion de l'interpellation de M. Huisman Van den Nest, traite la question de l'enseignement en flamand et en français et termine son discours en faisant remarquer combien il est surtout nécessaire pour l'avenir de la Belgique de lui maintenir son rang intellectuel en donnant aux enfants une base solide d'enseignement dont ils ont besoin), Ryckmans (qui parle de l'institut supérieur des beaux-arts d'Anvers), De Ley (qui demande la généralisation de l'indemnité de résidence pour les instituteurs, qui traite la question du 4^e degré et de l'enseignement post-scolaire), Lafontaine (qui traite à nouveau devant le Sénat la question du Palais mondial), Lamborelle (qui traite la question linguistique), p. 471 à 485. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Moyersoen, Segers, Van Roosbroeck, Van Fleteren, Liebaert, Clesse, le baron Ruzette, p. 475 à 482. — Discours de M. Segers (qui se félicite du discours prononcé par M. de Brouckere en ce qui concerne la liberté d'enseignement, fait part au gouvernement de quelques-unes des appréhensions qu'il éprouve malgré la largeur d'esprit de ce discours et termine en demandant à M. Huysmans, m. s. a., de respecter la liberté de la droite dans le cadre de la législation existante, en affirmant le désir qu'a la droite de respecter la liberté de ses adversaires), p. 487 à 491. — Interruptions de MM. Volckaert, Solau, Huysmans, m. s. a., Van Overbergh, Calonne, Magnette, Van Fleteren, Mousty, Feron, p. 488 à 491. — Discours de M. Carnoy, rap. (qui répète certains points de son rapport, puis termine son discours en se réjouissant du ton général de la discussion qui vient d'avoir lieu et exprime l'espoir que cela soit un démenti au bruit qui court que la majorité qui compose en ce moment le parlement soit de nature à détruire la culture intellectuelle du pays), p. 491 à 493. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Lekeu, Deswarte, p. 491 à 493. — Discours de MM. Dewaele (qui signale la situation lamentable de l'enseignement communal à Iseghem), Vauthier (qui exprime le désir que les musées soient rendus plus accessibles à la population), Rutten (qui demande notamment que le ministre s'efforce d'augmenter dans le budget de l'année suivante les crédits alloués aux institutions d'enseignement supérieur, puis ajoute quelques mots au discours de M. Segers en ce qui concerne la durée de présence des enfants à l'école), Asou (qui traite la question de la surcharge des programmes), Van Berckelaer (qui parle notamment du développement des bibliothèques publiques), Matagne (qui, en sa qualité de membre de la

Finances : BUDGETS. *Sciences et arts (suite)*

Centrale des instituteurs socialistes, répond quelques mots à M. Segers, qui connaît ainsi exactement les idées de cette association en ce qui concerne l'idée de patrie, puis attire l'attention du ministre sur quelques points des revendications du personnel enseignant, p. 493 à 500. — Interruptions de MM. Deswarte, Ronvaux, Van Overbergh, p. 495, 496. — Discours de Mme Spaak (qui demande notamment l'organisation d'un crédit pour organiser les vacances des enfants normaux), de MM. Pirard (qui parle des revendications des instituteurs des régions rédimées d'Eupen-Malmédy), Paulsen (qui réfute le discours de M. Segers et estime que ce discours s'inspire surtout du désir de déchirer la majorité gouvernementale), p. 501 à 505. — Interruptions de MM. Huysmans, m. s. a., Leurquin, Hicquet, Ronvaux et Segers, p. 502 à 505. — M. Huysmans, m. s. a., répond aux observations présentées, p. 505 à 516. — Interruptions de MM. Deswarte, Mathieu, Van Overbergh, Vermeylen, Delannoy, Weyler, Lekeu, le comte de Broqueville, Feron, de Brouckere, Carnoy, Lafontaine, Baron, Segers, Lebon, Volckaert, Ronvaux, Assu, Mme Spaak, p. 507 à 516.

M. le président annonce que M. le ministre des sciences et des arts, d'accord avec ses collègues du gouvernement, a demandé que la suite de la discussion de son budget soit remise à la semaine suivante (4 mars), p. 517. — Cette proposition est admise.

Reprise de la discussion générale. Discours de MM. François (qui demande au ministre quelles sont les mesures qu'il compte prendre vis-à-vis des administrations qui ne fournissent pas de locaux suffisants à l'enseignement, parle notamment de la section d'athénée à Thuin), Huysmans, m. s. a. (qui répond à M. François), Feron (qui commence par estimer que, à la manière dont le budget est discuté, les suggestions et avis émis n'ont pas eu de solution positive, puis défend l'enseignement du français et termine en répondant au discours de M. Segers au point de vue confessionnel), p. 605 à 608. — Interruptions de M. François, p. 606. — Est encore entendu : M. Huysmans, m. s. a., en réponse au discours de M. Feron, p. 608, 609. — Interruptions de MM. Delannoy, Feron, p. 609. — M. Vinck prononce, au nom de M. Lafontaine, appelé à Genève, un discours en réplique à M. Huysmans, m. s. a., et M. Feron fait quelques observations au sujet de la déclaration qui vient d'être faite par M. Vinck, p. 609, 610.

Discussion des articles.

Les articles 125, 137 et 138 sont supprimés, p. 620, 621.

Les articles 137 *ter* et *quater* et l'article 139bis et 146 (nouveaux) sont adoptés, p. 620, 621.

Les autres articles du budget sont adoptés sans observation avec des amendements du gouvernement aux articles 2, 6, 9, 10, 13, 14, 21, 22, 31, 34, 35, 44, 47, 52, 53, 56, 57, 68, 71, 79, 97, 102, 108, 112, 114, 115, 117, 119, 122 et 140, et avec une rectification signalée par M. le président au tableau figurant aux développements de l'article 17, p. 610 à 621.

Le Sénat décide de passer immédiatement au second vote et les votes émis en première lecture sont définitivement acquis, p. 621.

L'article unique contenant le budget est adopté, p. 621.

L'ensemble du budget est adopté par 89 voix contre 15 et 4 abstentions, p. 638 (9 mars 1926). — Se sont abstenus : MM. Liebaert, Segers, le baron van Zuylem et le vicomte Berryer, p. 638. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget du Sénat pour l'exercice 1926.

Le Sénat se constitue en comité secret pour examiner son budget, p. 1302 (29 juillet 1926). — Voyez plus haut : Budget des dotations.

Budget des travaux publics pour l'exercice 1926.

Doc. Projet de loi n° 5-IX. — Tableaux n° 5-IX. Rapport fait par M. le baron Gillès de Pelichy n° 193.

Ann. Dépôt du rapport par M. le baron Gillès de Pelichy p. 1067 (14 juillet 1926).

Pour la discussion générale voyez plus haut la sous-rubrique : Budget extraordinaire, la discussion générale d'ensemble sur le budget des recettes et des dépenses extraordinaires, le budget des travaux publics et le budget des affaires économiques.

Finances : BUDGETS. *Travaux publics (suite)*

Les articles du budget des travaux publics sont adoptés sans observation p. 1153 à 1156.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 112 membres présents, p. 1247 (28 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des voies et moyens pour l'exercice 1926.

Doc. Projet transmis par la Chambre des représentants n° 5-I. — Articles du tableau, amendés par la Chambre des représentants, n° 5-I. — Article supprimé par la Chambre, n° 5-I. Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 48.

Ann. Ce budget est transmis au Sénat par la Chambre des représentants, p. 182 (30 décembre 1925). — Le budget est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. le baron de Mévius.

V. 1° pour la fixation de la discussion de ce budget, les indications en tête de la rubrique : Finances, ou les pages 119 et 121 des *Annales* du Sénat; 2° pour la discussion générale, en tête de la sous-rubrique : Impôts la discussion générale d'ensemble des projets financiers du gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 252 à 257.

L'ensemble du budget est adopté par 113 voix contre 7 et 3 abstentions, p. 275 (31 décembre 1925). — Se sont abstenus : MM. Dupret, Vauthier et le vicomte Vilain XIII, p. 275. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Crédits supplémentaires. — Projet de loi autorisant des régularisations et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1924 et antérieurs à l'exercice 1925 et à l'exercice 1926.

Doc. Projet de loi n° 187.

Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 229.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 1090 (20 juillet 1926).

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1224 à 1237.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 110 membres présents, p. 1252 (28 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

CADASTRE. — V. Interpellations au nom de M. le chevalier de Vrière.

COUR DES COMPTES.

Compte général de l'administration des finances pour l'année 1914. et compte général de la colonie rendu pour l'exercice 1918. Cahier d'observations.

Ann. — Transmis au Sénat par la Cour des comptes en exécution de l'article 116 de la Constitution, p. 633.

Dissentiment entre la Cour des comptes et le ministre de l'intérieur et de l'hygiène à l'occasion de la liquidation d'ordres de paiement au profit de la Congrégation des Sœurs de Charité, à Namur, à titre de part d'intervention de l'Etat dans les frais de premier établissement et de fonctionnement du dispensaire antisyphilitique et de l'école d'infirmières Sainte-Elisabeth, à Namur.

Ann. — Exposé transmis au Sénat par la Cour des comptes en conformité de l'article 7 de la loi du 20 juillet 1921, p. 867.

CRÉDIT A L'INDUSTRIE.

Bilan de la Société nationale de crédit à l'industrie pour son sixième exercice social (1924-1925) et des rapports du conseil d'administration et du collège des commissaires, présentés à l'assemblée générale des actionnaires du 28 septembre 1925.

Ann. — Transmis par M. le ministre des finances, conformément à l'article 4 de la loi du 16 mars 1919, p. 5.

DETTE DE LA BELGIQUE ENVERS LES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Washington, le 18 août 1925, pour le remboursement des dettes de la Belgique envers les Etats-Unis d'Amérique et Proposition de résolution de M. Magnette concernant cet accord.

Doc. — Rapport fait par M. François, n° 72.

Proposition de résolution, présentée par M. Magnette, concernant cet accord : Développement et proposition de résolution, n° 75.

Finances : DETTES DE LA BELGIQUE ENVERS LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE (suite)

Proposition de résolution de M. Magnette concernant l'accord conclu à Washington, le 18 août 1925, pour le remboursement des dettes de la Belgique envers les États-Unis d'Amérique.

Ann. — Dépôt de cette proposition de résolution par M. Carpentier, au nom de M. Magnette, p. 516 (18 février 1926). — La discussion sur la prise en considération est fixée au mardi suivant, p. 516.

Discussion sur la prise en considération.

Avant d'ouvrir cette discussion, M. le président, comte d'Kint de Roodenbeke, demande si la proposition est appuyée par quatre membres. La proposition étant appuyée, M. le président ouvre la discussion, p. 518.

Discours de MM. Vandervelde, m. a. ét. (qui ne s'oppose pas, sous toutes les réserves les plus formelles, à la prise en considération de la résolution de M. Magnette, estimant que, en ce faisant, il fait gagner du temps, permettant ainsi au Sénat d'examiner la proposition de M. Magnette en même temps que l'accord, et déclare qu'il ne considère cette proposition que comme une simple note de la minorité), Magnette (qui défend brièvement sa proposition de résolution et déclare que, s'il l'a présentée sous cette forme et non sous forme d'amendement au projet de loi approuvant l'accord de Washington, c'est que ce projet formait un tout qu'il fallait accepter ou rejeter en bloc), p. 518.

La prise en considération est mise aux voix et n'est pas adoptée, p. 518.

Projet de loi approuvant l'accord pour le remboursement des dettes envers les États-Unis d'Amérique.

Ann. — Dépôt du rapport par M. François, p. 459 (11 février 1926). Voyez plus haut la proposition de résolution présentée par M. Magnette.

Discussion générale. Discours de MM. A. Huysmans (qui motive son vote affirmatif et termine en déclarant qu'il estime que la Belgique sera dégagée vis-à-vis des États-Unis d'Amérique le jour où l'Allemagne serait en défaut de paiement envers les alliés), Magnette (qui déclare ne pouvoir, à regret, se rallier à la proposition de ratification et estime de son devoir de la combattre de toutes ses forces), Vandervelde (qui combat le discours de M. Magnette, dont il s'est senti froissé dans ses sentiments de fierté pour la Belgique et termine en déclarant que, selon lui, on n'arrivera à la paix nécessaire au relèvement du pays qu'en réglant, aussi équitablement que possible, les problèmes en suspens), Barnich (qui combat le discours de M. Magnette ainsi que son projet de résolution et conclut en déclarant qu'il estime l'accord satisfaisant, en félicitant les délégués d'avoir pu obtenir une solution avantageuse), le comte de Broqueville (qui annonce qu'il émettra un vote affirmatif sur l'accord, estime que la Belgique doit se garder de continuer à exaspérer le sentiment public en Amérique et qu'il ne faut pas oublier la générosité passée des États-Unis), Dochen (qui défend la proposition de résolution de M. Magnette; estime qu'il n'a pas agi par des sentiments de xénophobie et motive son vote négatif), p. 518 à 534. — Interruptions de MM. François, Vandervelde, m. a. ét., de Brouckere, Magnette, Lekeu, Van Fleteren, p. 522 à 534.

L'article unique approuvant l'accord est adopté sans observation, p. 534.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 110 voix contre 10 et 1 abstention, p. 541 (24 février 1926). — S'est abstenu : M. le comte de Brouckere de Bergeyck, p. 541. — Le projet est soumis à la sanction royale.

DETTE DE LA BELGIQUE ET DE LA COLONIE BELGE ENVERS LA GRANDE-BRETAGNE.

Projet de loi portant ratification des accords conclus à Londres, le 31 décembre 1925, concernant la consolidation des dettes de la Belgique et de la colonie belge envers la Grande-Bretagne.

Doc. — Rapport fait par M. Moyersoen, n° 94.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Moyersoen, qui fait remarquer l'extrême urgence du projet, p. 711. — L'urgence est déclarée et M. Moyersoen donne lecture de son rapport, p. 711.

Discussion générale. Discours de MM. Feron (qui déclare de pas s'opposer à la motion d'urgence, mais estime que cette déclaration d'urgence est la manifestation d'une situation qui se reproduit trop souvent au Sénat, et proteste contre cette

Finances : DETTE DE LA BELGIQUE ET DE LA COLONIE BELGE ENVERS LA GRANDE-BRETAGNE. Ratification des accords conclus à Londres (suite)

situation en priant le bureau du Sénat et le gouvernement de faire en sorte que pareille situation ne se reproduise plus), Janssen m. f., (qui motive la demande d'urgence), p. 711, 712. — M. Feron fait remarquer que le projet eût pu être voté plus rapidement à la Chambre, et M. Moyersoen, rap., déclare être d'accord avec M. Feron, p. 712.

Les articles sont adoptés sans observation p. 712.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 117 membres présents, p. 732 (24 mars 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

DETTE PUBLIQUE. — V. les sous-rubriques : a) Assainissement financier; b) Impôt; c) Situation financière; d) Fonds d'amortissement.

DOMAINE.

Loi domaniale. Projet de loi domaniale.

Projet de loi, n° 99.

Rapport fait par M. Moyersoen, n° 116.

Amendement proposé à l'article 2 par MM. Carnoy, Leurquin et le baron Ruzette, n° 180.

Texte adopté par le Sénat au premier vote, n° 195.

Ann. Dépôt du rapport par M. Moyersoen p. 849 (6 mai 1926).

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar, M. Moyersoen, rap., demande la remise de cette discussion, n'ayant pas encore reçu les dossiers qu'il a demandés postérieurement au dépôt de son rapport, par suite des critiques qui ont été formulées au sujet de ce projet, p. 868. — Cette demande est unanimement admise, p. 868.

M. Lekeu demande que ce projet soit examiné le plus tôt possible, p. 939.

Discussion générale. Discours de M. Moyersoen, rap. (qui demande notamment que la convention avec Schaerbeek soit disjointe du projet et remaniée, estimant que l'Etat n'a pas, vu la situation financière difficile dans laquelle se trouve le pays, de motifs de céder des terrains sans en retirer le bénéfice auquel il a droit), p. 1045, 1046. — Interr. de MM. François, Lekeu, p. 1045, 1046. — Discours de M. Lekeu (qui combat le discours de M. Moyersoen et défend la convention avec Schaerbeek, cette convention ne devant profiter qu'à la chose publique), p. 1046. — Interruptions de MM. Moyersoen et Mertens, p. 1046. — M. Lekeu reprend son discours; continue à combattre la proposition de disjonction introduite par M. Moyersoen et refait au Sénat l'historique de la convention avec la commune de Schaerbeek, p. 1065, 1066. — Interruptions de M. Moyersoen p. 1066. — Discours de MM. Anseele (qui déclare qu'il y a dans l'affaire en question parfait accord entre les départements des finances et des chemins de fer et que, cette attitude étant prise depuis de longues années, il ne peut que se rallier ou ne pas se rallier à la conception de ses prédécesseurs; se contente, en conséquence, de discuter la question de principe et de simple honnêteté), Moyersoen (qui estime avoir rempli un devoir en éclairant le Sénat sur la convention avec Schaerbeek), p. 1067 à 1069. — Interruptions de MM. Moyersoen, Lekeu, Huysman Van den Nest, François, p. 1067 à 1069. — Discours de MM. Huysman Van den Nest (qui estime qu'il n'y a pas, dans la question soulevée par M. Moyersoen, toute les complications qu'il y aperçoit et convie le Sénat à voter la convention), le baron Ruzette (qui défend un amendement qu'il a présenté avec MM. Carnoy et Leurquin, au sujet de l'école supérieure ménagère agricole de Laeken), le baron de Moffarts (qui propose d'ajourner le vote sur ce projet de loi, estimant qu'il faudrait attendre le vote du projet de loi accordant les pleins pouvoirs au gouvernement, afin de permettre à celui-ci d'élaborer de nouvelles conventions), Leurquin (qui défend son amendement), Carnoy (qui défend son amendement et appuie la proposition d'ajournement de M. le baron de Moffarts et estime que l'Etat doit comprendre que le Sénat demande une révision des conventions), p. 1069 à 1072. — Interruptions de MM. Liebaert, le comte de Broqueville, m. d. n., Moyersoen, Lekeu, Mousty, p. 1069 à 1071. — Discours de MM. Huysman Van den Nest (qui combat la proposition d'ajournement ainsi que l'amendement de MM. Carnoy et consorts), Carnoy (qui défend à nouveau son amendement), Lekeu (qui combat également la proposition d'ajournement introduite par M. le baron de Moffarts), p. 1072 à 1073. — Interruptions de M. le baron

Finances : DOMAINE. Loi domaniale. Projet de loi domaniale (suite)

Ruzette, p. 1072, 1073. — M. le baron de Moffarts répond brièvement à M. Lekeu et motive à nouveau sa proposition d'ajournement, p. 1073. — M. le président déclare qu'il va mettre aux voix la proposition d'ajournement de M. le baron de Moffarts; M. Lekeu demande l'appel nominal; cette demande rencontrant de l'opposition, M. Lekeu y renonce, à condition que si l'épreuve était douteuse il y soit procédé, p. 1073. — La proposition d'ajournement de M. le baron de Moffarts est rejetée par assis et levé, p. 1073.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. Le 1^o et le 2^o de cet article sont adoptés, p. 1073, 1074. Une observation de M. Moyersoen tendant à disjoindre le n^o 10 de l'article 1^{er} n'est pas adoptée, p. 1074. — L'ensemble de l'article 1^{er} est adopté, p. 1073, 1074.

Art. 2. Le 1^o jusqu'au 10^o de cet article sont adoptés, p. 1074, 1075. — L'amendement de MM. Carnoy, le baron Ruzette et Leurquin, au sujet de l'école supérieure ménagère agricole de Laeken, au n^o 11, est adopté, p. 1075.

Art. 3. Adopté sans observation p. 1075, 1076.

M. Huisman-Van den Nest demande la remise du second vote à une séance ultérieure, par suite de l'adoption de l'amendement de MM. Carnoy et consorts, p. 1076. — M. le président déclare que l'amendement sera soumis à l'examen de la commission, p. 1076.

Second vote :

Au moment où va être abordé l'examen en seconde lecture, M. Moyersoen, rap., déclare que M. Carnoy retire cet amendement, la ville de Bruxelles ayant fait connaître les inconvénients de l'amendement et s'étant engagé à ne pas demander la disparition de l'école supérieure ménagère agricole pendant quinze ans et aussi longtemps que les plans d'urbanisation ne l'exigeront pas. M. Moyersoen déclare donc que la commission, d'accord avec les auteurs de l'amendement, propose au Sénat de revenir sur son vote, p. 1079. — M. Huisman Van den Nest, au nom de la ville de Bruxelles, remercie la commission de son esprit de conciliation et déclare être autorisé à confirmer l'engagement pris par la ville de Bruxelles, p. 1079. — Observations de M. Van Overbergh et Lekeu, p. 1079. — M. le président déclare que, l'amendement étant retiré, il ne reste plus qu'à voter sur l'ensemble du projet, p. 1079.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre 16 et 1 abstention p. 1087 (15 juillet 1926). — S'est abstenu : M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, p. 1087. — Le projet est soumis à la sanction royale.

DOUANES.

Arrangement avec l'Espagne. — V. Affaires étrangères.

Marchandises et valeurs. — *Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises et valeurs.*

Doc. — Rapport fait par M. Van Belle, n^o 24.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Belle, p. 46 (15 décembre 1925).

Discussion générale. Est entendu : M. Mullie (qui justifie son vote négatif), p. 131.

L'article unique est adopté sans observations, p. 131.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 10, p. 146 (29 décembre 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet portant modification de certains droits d'entrée, d'accise, du droit proportionnel de consommation, etc. (Projet présenté par le gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet. (Doc. n^o 43.) — V. plus loin la sous-rubrique : Impôts.

Projet de loi modifiant le tarif des douanes ainsi que certains droits d'accise et établissant ou revisant des taxes de consommation. (Projet présenté par le gouvernement présidé par M. Jaspar. (Doc. n^o 143.) — V. plus loin les sous-rubriques : 1^o Impôts. — 2^o Situation financière.

Prorogation des pouvoirs du gouvernement. — *Projet de loi relatif au tarif des douanes.*

Doc. — Rapport fait par M. le baron Houtart, n^o 53.

Finances : DOUANES. Prorogation des pouvoirs du gouvernement. Tarif des douanes (suite)

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 182 (30 décembre 1925). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

L'article unique est adopté sans observation, p. 261.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix contre 3, p. 276 (31 décembre 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Tarifs spéciaux. — *Projet de loi relatif au tarif des douanes.*

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Mévius, n^o 115.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 849 (6 mai 1926).

L'article unique est adopté sans observation, p. 869.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 109 membres présents, p. 869 (25 mai 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Marchandises provenant de la Tschécoslovaquie et de l'Autriche.

Ann. — Arrêtés royaux du 28 décembre 1925 concernant le régime douanier applicable aux marchandises originaires ou en provenance, d'une part, de la Tschécoslovaquie, d'autre part, de l'Autriche. Transmis par M. le ministre des finances, conformément à l'article 4 de la loi du 8 mai 1924, relative au tarif des douanes, complété par l'article 2 de la loi du 30 décembre suivant, p. 281 (19 janvier 1926).

DUCROIRE GOUVERNEMENTAL.

V. Industrie, commerce et travail : Bonne fin de vente de marchandises belges à l'étranger.

Cinquième rapport de la commission du ducroire instituée près le ministère de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, donnant la situation des engagements du Trésor, pris en exécution de la loi du 7 août 1921, à la date du 31 décembre 1925.

Ann. — Transmis au Sénat, en exécution de l'article 9 de la loi du 7 août 1921, p. 577 (2 mars 1926).

EPARGNE (DÉFENSE DE L'). — V. Interpellations au nom de M. Lebon.

ESCOMPTE DES BONS DU TRÉSOR.

Projet de loi relatif à l'escompte des bons du Trésor par la Banque nationale de Belgique.

Doc. — Pas de document. Ce rapport est lu en séance publique. — V. plus loin.

Ann. — M. le président annonce que ce projet vient d'être transmis par la Chambre des représentants (19 mai 1926) et que le gouvernement (cabinet démissionnaire présidé par M. le vicomte Pouillet) demande l'urgence, M. le président propose de suspendre la séance afin de permettre à la commission de se réunir immédiatement pour faire rapport au Sénat, p. 853. — La proposition de M. le président est admise et la séance est suspendue, p. 853, 855.

Dépôt du rapport par M. François, p. 855.

M. François demande, vu l'urgence du projet, à pouvoir donner immédiatement lecture de son rapport, p. 855. — L'urgence est admise, et M. François donne lecture de son rapport, p. 855.

Discussion générale. Discours de MM. Theunis (qui motive le vote affirmatif qu'il va émettre sur ce projet de loi, mais déclare que le premier devoir du gouvernement qui va être constitué devra être d'essayer de guérir le pays du poison de l'inflation qui va être voté par la force des circonstances), Segers (qui déclare qu'il ne vote le projet que vu la nécessité urgente de sauver le crédit de l'Etat, mais déclare que ce vote ne peut en aucune manière être considéré comme une approbation de la politique financière du gouvernement démissionnaire), Feron (qui, au nom des membres de la gauche libérale, qui, comme lui, émettront un vote affirmatif de nécessité, commente, en les approuvant, les paroles prononcées par M. Theunis), François (qui estime qu'il reste en Belgique assez de forces vives pour sauver le pays, et termine son discours en émettant l'espoir que le gouvernement en formation saura faire renaître la confiance et faire les réformes nécessaires), p. 855 à 857. — Interruptions de

Finances : ESCOMPTE DES BONS DU TRÉSOR. Escompte des bons du trésor par la Banque nationale (suite)

MM. Liebaert, Janssen, m. f., Van Fleteren, Vinck, Van Overbergh, Moyersoen, Lekeu, p. 855 à 857. — Discours de M. Janssen, m. f. (qui défend la politique qu'il a suivie, termine son discours en souhaitant que le gouvernement qui va être constitué fasse renaître la confiance dans toutes les couches de la population, puis fait une rectification au *Compte rendu analytique* en ce qui concerne le discours qu'il a prononcé à la Chambre, p. 857 à 859. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Lekeu, Vinck, p. 857 à 859. — M. Liebaert confirme les paroles de M. Janssen, m. f., en ce qui concerne la rectification qu'il a faite au *Compte rendu analytique* de la Chambre, p. 859.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. Adopté sans observation, p. 859.

Art. 2. Est entendu : M. Huisman-Vanden Nest, qui complète une phrase de l'exposé des motifs, en ce qui concerne l'interprétation de l'article 2, p. 859. — M. Janssen, m. f., déclare être d'accord avec M. Huisman-Van den Nest, p. 859. — L'article 2 est adopté, p. 859.

Art. 3. Adopté sans observation, p. 859.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 110 voix contre 10 et 3 abstentions, p. 859 (19 mai 1926). — Se sont abstenus : MM. le baron Descamps, Liebaert et Simonis, p. 860. — Le projet est soumis à la sanction royale.

FISCALITÉ PROVINCIALE ET COMMUNALE.*Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale.*

Doc. — Projet de loi, n° 17.

Rapport fait par M. Ligy, n° 22.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 46 (15 décembre 1925).

M. le baron Rolin Jaquemyns, m. i. h., appelle l'attention du Sénat sur l'urgence qu'il y aurait à voter ce projet de loi au point de vue de l'établissement des budgets et des comptes des communes, p. 91, 92.

La discussion est fixée au mardi suivant, 22 décembre, p. 92.

Discussion générale. Discours de MM. Vauthier (qui motive son vote favorable au projet et déclare qu'il n'est pas d'accord avec les conclusions du rapport de la commission de l'intérieur), Nolf (qui termine son discours en déclarant qu'il attendra les explications du ministre pour décider de son vote), Seeliger (qui défend à nouveau le principe de l'autonomie communale), Vinck (qui estime que le Sénat devrait être au moins presque unanime à approuver le retour à une autonomie communale, que ne doivent craindre que ceux qui n'ont pas confiance dans les institutions belges), Ligy, rap. (qui rappelle au Sénat les circonstances dans lesquelles est née la loi du 17 mars 1925, que le projet en discussion modifie), p. 100 à 106. — Interruptions de MM. Ligy, rap., Nolf, Mousty, Volckaert, le baron Rolin Jaquemyns, m. i. h., Seeliger, le vicomte Berryer, p. 102 à 106. — Discours de M. le baron Rolin Jaquemyns, m. i. h., qui répond aux diverses observations, p. 106 à 108. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Lekeu, Ligy, Segers, Vinck, Huisman Van den Nest, p. 107. — M. Paulsen déclare renoncer à la parole, p. 108. — Discours de M. Vandervelde, m. a. ét., qui, en l'absence de M. Poulet, p. m., empêché par son état de santé de défendre le projet au Sénat, déclare qu'il est désirable que les deux assemblées législatives poursuivent en commun, avec un même souci du bien public, l'adoption des projets fiscaux du gouvernement, que c'est pour ce motif que le gouvernement tout entier est solidaire dans la discussion en cours, p. 108. — Interruption de M. Moyersoen, p. 108. — Discours de MM. Mullie (qui déclare notamment qu'il ne pourra voter le projet en discussion que sous certaines déclarations du gouvernement), le vicomte Berryer (qui estime que, contrairement à ce que vient de dire M. Vandervelde, m. a. ét., le projet en discussion ne fait pas partie du plan financier général du gouvernement, et demande le respect de la transaction qui était intervenue l'année précédente), Huisman-Van den Nest (qui estime que la déclaration de M. Vandervelde, m. a. ét., doit avoir dépassé sa pensée, estimant que, entre le projet en discussion, la position politique du gouvernement et ses projets financiers, il n'y a aucune corrélation, et demande si M. Vandervelde, m. a. ét., a véritablement posé la question de cabinet), p. 108 à 110. — M. Vandervelde, m. a. ét., fait diverses

Finances : FISCALITÉ PROVINCIALE ET COMMUNALE. Modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 (suite)

observations au sujet de l'interprétation donnée à ses paroles par MM. le vicomte Berryer et Huisman-Van den Nest, et déclare qu'il n'est nullement mandaté par le gouvernement pour poser la question de cabinet, p. 109, 110. — Interruptions de MM. Lekeu, Van Fleteren, Demoulin, p. 109.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. M. le président déclare qu'il va être procédé à l'appel nominal sur cet article, et l'article 1^{er} est adopté par 75 voix contre 48 et une abstention, p. 110. — S'est abstenu : M. Nolf, p. 110.

Art. 2. Adopté sans observation, p. 110.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 74 voix contre 46 et une abstention, p. 110 (22 décembre 1925). — S'est abstenu : M. Nolf, p. 110. — Le projet est soumis à la sanction royale.

FONDS D'AMORTISSEMENT.

Projet de loi portant institution d'un fonds d'amortissement de la dette publique. (Projet faisant partie du plan financier du gouvernement présidé par M. Jaspar.)

Doc. — Projet de loi, n° 142.

Ann. — Le rapport, fait par M. Theunis, est lu en séance publique, p. 893 à 896 (séance du 5 juin 1926). — Pour la discussion et le vote, voir plus loin la sous-rubrique : Situation financière : Projets financiers du nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar.

IMPÔTS.

V. pour les plans financiers des deux gouvernements qui se sont succédés pendant la session 1925-1926 en tête de la rubrique Finances les indications utiles aux recherches.

Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet.

Ann. — V. en tête de la rubrique Finances, une proposition de M. le président, annonçant au Sénat que la commission du travail parlementaire propose à l'assemblée de siéger matin et après-midi, les mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 décembre, afin de discuter et de voter les lois fiscales et le budget des voies et moyens, p. 119. — Discussion de cette proposition, p. 119 à 121.

M. le président annonce que plusieurs membres du Sénat l'ont prié d'ouvrir dès la séance du matin en cours la discussion générale des projets de lois fiscales, p. 138. — M. Braun fait remarquer que la droite doit tenir une réunion à onze heures, réunion à laquelle le ministre des finances doit assister, p. 138. — M. Barnich déclare être prêt à prendre la parole afin de faire gagner du temps au Sénat et s'engage à ne pas être long, de manière à permettre à la droite de se réunir, ainsi qu'elle en avait l'intention, p. 138. — M. de Brouckere estime qu'une telle décision ne peut guère être prise qu'avec l'assentiment unanime du Sénat, et marque l'adhésion de la gauche socialiste, p. 138. — M. Braun déclare se rallier à la proposition tendant à commencer immédiatement la discussion, p. 138.

Discussion générale des projets de lois fiscales du gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet.

Discours de M. Barnich (qui prononce un discours d'union nationale, afin que tous les partis s'unissent dans un même courage fiscal), p. 138 à 140. — Interruptions de MM. le baron Houtart, Lekeu, Rongy, Moyersoen, p. 140.

Motion d'ordre de M. Dochen au sujet de la procédure à suivre pour la discussion. M. Dochen estime que les orateurs qui désireraient traiter la question de l'assainissement financier devraient le faire après le vote des nouveaux impôts, p. 141. — M. le président déclare que la motion de M. Dochen sera examinée au moment où l'on reprendra le débat sur les projets de lois fiscales, p. 141.

Reprise de la discussion générale des lois fiscales. V. Rectification de titre, p. 279. — Discours de MM. le vicomte du Bus de Warnaffe (qui estime que l'Etat devrait participer par son travail aux mesures de sacrifices imposées aux Belges personnellement), de Brouckere (qui constate que le vote que la gauche socialiste va émettre ne lie ce parti à

Finances : Impôts. Discussion générale des projets de lois fiscales du gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet (suite)

aucune méthode particulière de stabilisation du franc, et termine son discours en déclarant que le gouvernement issu de la majorité démocratique saura prendre les mesures nécessaires pour mener sa tâche à bien, p. 157 à 163. — Interruptions de MM. Delannoy, Fraiture, Moyersoen, Seeliger, Lekeu, Digneffe, A. Huysmans, Clesse, Van Roosbroeck, p. 158 à 162. — Discours de M. le baron de Mévius, rap. (qui commence par protester contre la situation dans laquelle le Sénat a été mis pour l'examen de lois d'une importance capitale, puis félicite le ministre des finances de ses initiatives, mais déplore les exemptions de taxes professionnelles et de supertaxe proposées pour la classe ouvrière, estimant que celles-ci ne sont proposées que dans un but électoral), p. 163 à 165. — Interruptions de MM. Martens, Henricot, Mertens, le comte de Brouchoven de Bergeyck, Barnich, de Bouckere, p. 163 à 165. — Discours de M. Digneffe, qui commence par protester contre la manière dont le Sénat se trouve obligé d'examiner des projets de cette importance, puis indique les concessions par lesquelles il estime que le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet d'est assuré le vote favorable des socialistes, p. 165 à 168. — A la suite des observations de M. Digneffe, M. le président déclare que le Sénat a été saisi régulièrement des projets d'impôts et que, seul, le budget des voies et moyens doit encore venir de la Chambre, p. 165. — Interruptions de MM. Barnich, Seeliger, Lekeu, de Brouckere, Solau, Clesse, le vicomte Poulet, p. m., m. j., p. 165 à 168. — Discours de MM. A. Huysmans (qui développe ses appréciations, puis déclare notamment que, rallié depuis longtemps à toute les mesures rationnelles propres à écarter toute nouvelle dépréciation du franc belge, il tient cependant à déclarer que le gouvernement en fonctions et la majorité sur laquelle il s'appuie assument toutes les responsabilités quant au sort même de la stabilisation), Croquet (qui explique son regret de voir, à ce moment, augmenter les impôts sur l'industrie), Lippens (qui indique, d'après lui, les trois caractéristiques regrettables de l'équilibre du budget belge pour 1926 : 1° manque d'aucun effort sérieux de compression, sauf en ce qui concerne la défense nationale; 2° arrêt radical des travaux d'outillage; 3° couverture du déficit par un intense recours à l'impôt; puis apporte au Sénat les suggestions qu'il estime susceptibles de suppléer dans une forte mesure le recours à l'impôt), p. 169 à 175. — Interruptions de MM. Van Belle, le vicomte Poulet, Rongy, Huisman-Van den Nest, p. 169 à 171.

Avant de reprendre la discussion, M. le président comte d'Kint de Roodenbeke fait appel aux orateurs pour qu'ils condensent leurs observations, p. 179. — M. Ryckmans fait diverses observations au sujet du moment où l'on votera, et M. le président lui répond qu'il a été entendu que l'on voterait pendant toute la durée de la séance, p. 179.

Reprise de la discussion générale. Discours de MM. le baron de Moffarts (qui, afin de faire gagner du temps au Sénat, indique seulement, sans les développer, les amendements qu'il a présentés et qui concrétisent quelques desiderata du groupe agricole du Sénat), Du Bois (qui déclare accepter dans son ensemble la politique du gouvernement en matière fiscale, mais fait des réserves sur certains points de détail qu'il indique : avantage pour les familles nombreuses, les successions en ligne directe, la modification de la loi sur les débits de boisson, etc.), p. 179 à 182. — Interruptions de MM. Clesse et Lekeu, p. 180, 181.

Discours de M. Janssen, m. f., qui commence par rappeler brièvement l'esprit dans lequel les projets en discussion ont été élaborés, puis examine l'ensemble des projets en répondant aux observations qui ont été présentées, p. 182 à 187. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Van Overbergh, le baron de Mévius, A. Huysmans, le vicomte Berryer, Lekeu, p. 185 à 187. — Discours de MM. Mertens (qui relève les attaques contenues dans les discours prononcés à la séance du matin), Dens (qui émet un doute sur la réussite du projet de stabilisation de M. Janssen, m. f.), Leurquin (qui déclare avoir peu de chose à ajouter au discours de M. le baron de Moffarts en ce qui concerne les impôts frappant l'agriculture, mais reprend pourtant l'exposé d'un amendement présenté à la Chambre par MM. Amelot et Pierco), Martens (qui réfute le discours de M. le baron de Mévius et estime que le dégrèvement d'impôts en faveur des ouvriers est juste, mais demande quelles mesures l'on compte prendre contre la bourgeoisie), Magnette (qui indique, au nom de ses amis politiques, quels sont les motifs qui les empêchent de se rallier, en prin-

Finances : Impôts. Discussion générale des projets de lois fiscales du gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet (suite)

cipe, aux projets gouvernementaux), Braffort (qui appuie la demande de M. le baron de Moffarts, tendant à l'exonération des véhicules agricoles), le chevalier de Vrière (qui soutient, comme MM. Braffort et le baron de Moffarts, les intérêts des petits cultivateurs), p. 187 à 191. — Interruptions de MM. de Brouckere, Volckaert, Vinck, Van Fleteren, p. 187 à 190.

V. plus loin les projets d'impôts, dont les documents portent les n° 39, 41, 42, 43, et plus haut le budget des voies et moyens, ainsi que les sous-rubriques : a) Assainissement et stabilisation; b) Banque nationale.

Brevets d'invention, marques de fabrique et de commerce et propriété industrielle. — Projet de loi portant modification des lois relatives aux brevets d'invention, aux marques de fabrique et de commerce, aux dessins et modèles industriels et à la propriété industrielle en général.

Doc. — Projet de loi, n° 19.

Rapport fait par M. Cools, n° 34.

Ann. — Rapporteur M. Cools.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 134, 135.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 10 et une abstention, p. 145 (29 décembre 1925). — S'est abstenu : M. Vauthier, p. 146. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Boissons fermentées mousseuses et eaux minérales. — Projet de loi établissant une taxe spéciale de consommation sur les boissons fermentées mousseuses et sur les eaux minérales. (Projet financier du gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet.)

Doc. — Projet de loi, n° 42.

Rapport fait par M. le comte de Brouchoven de Bergeyck, n° 45.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 182 (30 décembre 1925). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. le comte de Brouchoven de Bergeyck.

Pour la discussion générale de ce projet, voyez en tête de la sous-rubrique : Impôts, la discussion générale d'ensemble des projets financiers du gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. Sont entendus : MM. Leyniers, Simonis et Janssen, m. f., p. 250, 251. — L'article 1^{er} est adopté, p. 251.

Les autres articles sont adoptés sans observations, p. 250 à 252.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 113 voix contre 9 et 2 abstentions, p. 274 (31 décembre 1925). — Se sont abstenus : MM. Simonis et Vauthier, p. 275. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Contribution foncière, taxe sur les jeux et paris, spectacles et divertissements publics, automobiles et contribution personnelle. — Projet de loi portant modification des lois sur la contribution foncière, la taxe sur les jeux et paris, la taxe sur les spectacles ou divertissements publics, la taxe sur les automobiles et la contribution personnelle. (Projet financier du gouvernement présidé par M. Jaspar.)

Doc. — Projet de loi, n° 145.

Ann. — Le rapport fait par M. Theunis est lu en séance publique. V. p. 893 à 896. (Séance du 5 juin 1926.) Pour la discussion et le vote, voyez plus loin, la sous-rubrique : Situation financière.

Douanes, accises et taxes de consommation. — Projet de loi modifiant le tarif des douanes ainsi que certains droits d'accises, et établissant ou revisant des taxes de consommation. (Projet financier du gouvernement présidé par M. Jaspar.)

Doc. — Projet de loi, n° 143.

Ann. — Le rapport fait par M. Theunis est lu en séance publique. V. p. 893 à 896. (Séance du 5 juin 1926.) Pour la discussion et le vote, voyez plus loin la sous-rubrique : Situation financière.

Finances : Impôts (suite)

Droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, et péages des voies navigables. — Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime de péages des voies navigables administrées par l'Etat. (Projet financier du gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet.)

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 39. Rapport fait par M. Seeliger, n° 47.

Ann. — M. le président annonce que la Chambre transmet ce projet au Sénat, p. 133. — Le projet est renvoyé à la commission des finances, p. 133 (29 décembre 1925).

Rapporteur : M. Seeliger.

Voyez pour la discussion générale de ce projet en tête de la sous-rubrique : Impôts, la discussion générale d'ensemble des projets financiers du gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. M. Seeliger, rap., signale au Sénat les quelques erreurs qui se sont glissées dans le rapport par suite du peu de temps dont il a disposé pour le mettre complètement au point, la Chambre n'ayant voté les articles en seconde lecture que l'avant-veille au soir, p. 191 à 194. — L'article 1^{er} est adopté, p. 194.

Art. 65. M. le président rappelle un amendement présenté par MM. le baron de Moffarts et consorts, p. 203. — M. le baron de Moffarts déclare que lui, et les amis qui ont signé cet amendement en faveur de l'agriculture, se rendent parfaitement compte qu'il n'y a aucun espoir de voir adopter l'amendement, le baron de Moffarts demande, en conséquence, qu'il soit procédé au vote par assis et levé sur son amendement, p. 203. — L'amendement est rejeté et l'article 65 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre, p. 203.

Art. 75. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants, d'un amendement présenté par M. le baron de Moffarts et d'un sous-amendement présenté par MM. le baron de Coninck de Merckem et consorts, p. 204, 205. — A la proposition de M. le président, ces deux amendements sont joints, ils sont mis aux voix par assis et levé et sont rejetés, p. 205, 206.

Art. 82. M. le président rappelle que M. le baron de Moffarts propose la suppression de cet article, p. 207. — Observations de MM. le baron de Moffarts, Seeliger, p. 207. — M. Janssen, m. f., déclare qu'une déclaration dans le sens de l'amendement de M. le baron de Moffarts a été faite à la Chambre par M. Brusselmans, rapporteur du projet, p. 207. — M. le baron de Moffarts déclare, dans ces conditions, retirer son amendement, p. 207. — L'article 82 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 207.

Art. 133 et 134. M. le président donne lecture d'un amendement présenté par M. le baron de Moffarts : disposition tendant à remplacer les articles 133 et 134, p. 213. — Discussion : MM. Du Bost, Janssen, m. f., le baron Ruzette, Deswarte, Seeliger, p. 213, 214. — M. le baron de Moffarts fait diverses observations, puis, en présence des déclarations de M. Janssen, m. f., retire l'amendement qu'il avait présenté, p. 214. — Sont encore entendus : MM. Volckaert, Janssen, m. f., Seeliger, Du Bost, Paulsen, Deswarte, Moyersoens, p. 214, 215. — L'amendement de M. le baron de Moffarts étant retiré, le texte des articles 133 et 134, transmis par la Chambre des représentants, est adopté, p. 215.

Art. 165. (Droits de succession). Discours de M. Segers (qui motive son vote négatif sur cet article), le baron Houtart (qui développe les raisons pour lesquelles, lui et beaucoup de membres de la droite sont hostiles aux dispositions relatives aux droits de succession), p. 221, 222. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Lekeu, Paulsen, Baeck, Deswarte, Vinck, Volckaert, p. 221, 222. — M. Janssen, m. f., répond aux observations présentées, p. 222, 223. — Interruptions de MM. Deswarte, Lekeu, Volckaert, Segers, Seeliger, p. 223. — L'appel nominal est demandé et l'article 165 est adopté par 62 voix contre 41 et 4 abstentions, p. 223. — Se sont abstenus : MM. Leurquin, Baudrux, Braffort et Braun, p. 223.

Les autres articles sont adoptés sans observation, tels qu'ils ont été transmis par la Chambre des représentants, p. 191 à 225.

Sont entendus pour motiver leurs votes : MM. le baron Gillès de Pelichy (qui motive son vote négatif causé par la question des droits de succession), le R. P. Rutten (qui précise la

Finances : Impôts. Droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession et péages des voies navigables (suite)

portée du vote affirmatif qu'il va émettre), le vicomte Berlyer (qui déclare que, tout en marquant son hostilité à plusieurs des impôts contenus dans le projet, il émettra un vote affirmatif, puisque l'établissement de ses impôts est, dit-on, nécessaire au rétablissement des finances du pays), Moyersoens (qui déclare qu'il s'abstiendra afin de protester contre la manière dont un projet aussi important a été soumis aux délibérations du Sénat, qui s'est vu privé, en fait de son droit constitutionnel d'amendement), Mullie (qui motive son vote affirmatif, ainsi que celui de M. le baron de Coninck de Merckem et de M. Verheyden), le vicomte Vilain XIII (qui motive son vote négatif, estimant que le programme suivi par le gouvernement n'est inspiré que par continuation du programme socialiste), p. 272, 273.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 80 voix contre 20 et 21 abstentions, p. 273 (31 décembre 1925). — Se sont abstenus : MM. Baudrux, le chevalier Behaghel de Bueren, le comte de Brouchoven de Bergeyck, le chevalier de Ghelincx d'Elseghem, le baron de Mévius, le baron de Steenhaut de Waerbeek, Du Bois, Dupret, le baron Gillès de Pelichy, le baron Houtart, Liebaert, Mahieu, Meyers, Moyersoens, le baron Ruzette, Segers, Simonis, Thiébaud, Van Ormelingen, le baron Van Zuylen et Vauthier, p. 273. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Droits d'entrée, d'accise, de consommation sur les tabacs et droit de statistique. — Projet de loi portant modification de certains droits d'entrée, d'accise, du droit proportionnel de consommation sur les tabacs fabriqués et établissant un droit de statistique. (Projet financier du gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet.)

Doc. — Projet de loi, n° 43. présidé par M. le vicomte Poulet.)

Rapport fait par M. de Brouckere, n° 44.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 182 (30 décembre 1925). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. de Brouckere.

Pour la discussion générale de ce projet de loi, voyez en tête de la sous-rubrique : Impôts : la discussion générale d'ensemble des projets financiers du gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet.

Discussion des articles.

Au moment de l'ouverture de cette discussion, M. de Brouckere fait remarquer au Sénat les modifications introduites par la Chambre en ce qui concerne les tabacs, p. 245.

Art. 3. Droit proportionnel de consommation sur les tabacs. Sont entendus : MM. le baron de Moffarts et Janssen, m. f., p. 248. — L'article 3 est adopté, p. 248.

Les autres articles sont adoptés sans observation, p. 245 à 250.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 9 et 2 abstentions, p. 274 (31 décembre 1925). — Se sont abstenus : MM. le baron de Moffarts et Vauthier, p. 274. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Droit de timbre, taxe assimilées au timbre et amendes pénales. — Projet de loi portant modification aux lois sur le droit de timbre et les taxes assimilées au timbre et majorant les amendes pénales. (Projet financier du gouvernement présidé par M. Jaspas.)

Doc. — Projet de loi, n° 144.

Ann. — Le rapport fait par M. Theunis est lu en séance publique. V. p. 893 à 896. Séance du 5 juin 1926. — Pour la discussion et le vote, voyez plus loin la sous-rubrique : Situation financière.

Droits de timbre et de succession. Loi fiscale. — Projet de loi portant modification à la loi fiscale du 2 janvier 1926. (Projet financier du gouvernement présidé par M. Jaspas.)

Doc. — Rapport fait par M. Theunis, n° 171.

Ann. — Voyez plus loin pour l'ensemble des projets financiers du nouveau gouvernement présidé par M. Jaspas. M. Jaspas, la sous-rubrique : Situation financière.

Dépôt du rapport par M. Theunis, p. 943 (30 juin 1926).

M. le président, comte d'Kint de Roodebeke, rappelle l'urgence de ce projet qui fait partie du plan de relèvement financier

Finances : Impôts. Droits de timbre et de succession. Loi fiscale.
(Projet du gouvernement Jaspas) (suite)

du nouveau gouvernement et propose d'en fixer la discussion immédiatement après l'examen de la loi sur les loyers, p. 943.

— Cette proposition est admise, p. 943.
Les articles sont adoptés sans observations, p. 1044, 1045.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 108 membres présents, p. 1069 (14 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Impôts directs et taxes y assimilées. — Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. (Projet financier du gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet.)

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 41.
Rapport fait par M. François, n° 46. — Tableaux, n° 46.

Ann. — M. le président annonce que la Chambre transmet ce projet au Sénat, p. 133. — Le projet est renvoyé à la commission des finances, p. 133 (29 décembre 1925.)

Rapporteur : M. François.

Voyez pour la discussion générale de ce projet de loi, en tête de la sous-rubrique : Impôts : la discussion générale d'ensemble des projets financiers du gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet.

Discussion des articles.

Art. 2. Sont entendus : MM. le baron Houtart, (qui déclare que, tout en étant partisan de l'exonération faite au minimum vital, il estime les propositions faites, en partie injustifiées et entachées d'électoratisme), p. 226. — Interr. de M. Casterman, p. 226. — L'article 2 est adopté, p. 226.

Article 2bis proposé par amendement par MM. Braffort et consorts. M. le président donne lecture de cette disposition, p. 227. — Est entendu : M. Janssen, m. f., p. 227. — L'article 2bis proposé par MM. Braffort et consorts est rejeté par assis et levé, p. 227.

Article 2ter, proposé par amendement par M. le baron de Moffarts. M. le président donne lecture de cette disposition, p. 227. — M. le baron de Moffart déclare, à cette occasion, qu'il ne veut pas insister sur chacun de ses amendements et demande uniquement qu'ils soient mis aux voix, p. 227. — L'amendement de M. le baron de Moffarts est rejeté par assis et levé, p. 227.

Article 7bis, proposé par M. le baron de Moffarts. M. le président donne lecture de cette disposition, p. 228. — Sont entendus : MM. le baron de Moffarts, qui fait diverses observations, sous réserves desquelles il finit par retirer son amendement, Janssen, m. f., p. 228, 229. — Interruptions de MM. Volckaert, Deswarte, Baeck, Moyersoen, le vicomte Berryer, p. 229.

Art. 8. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants et d'un amendement de M. le baron de Moffarts, p. 229, 230. — M. le baron de Moffarts rappelle ce que M. le baron Houtart a développé à l'article 2, les raisons d'être de cet amendement, p. 230. — M. Janssen, m. f., déclare, à regret, que le gouvernement ne peut se rallier à l'amendement, et soulève la question des loyers, p. 230. — Observations de M. le baron de Moffarts en réponse à M. Janssen, p. 230. — L'amendement est rejeté et l'article 8 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 230.

Article 24 (taxes sur les automobiles). Sont entendus : MM. le duc d'Ursel, Janssen, m. f.; le baron de Moffarts (qui pose une question au ministre au nom de M. Limage), p. 233, 234. — M. Janssen, m. f., répond à la question de M. Limage, p. 234. — Interruption de M. Rongy, p. 234. — L'article 24 est adopté, p. 234.

Art. 26. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et d'amendements présentés : 1° par M. le baron de Moffarts; 2° par M. le comte Limburg Stirum, p. 234. — Discussion : MM. le comte de Limburg Stirum, le chevalier de Vrière, Deswarte, Mullie, Janssen, m. f., p. 234, 235. — M. le comte de Limburg Stirum déclare, en présence du discours de M. Janssen, m. f., retirer l'amendement qu'il avait présenté, p. 235. — L'amendement de M. le baron de Moffarts est rejeté par assis et levé et l'article 26 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 235.

Article 40. Redevance sur les mines. M. le vicomte Berryer (qui combat l'article 40), Janssen, m. f. (qui estime que le texte pourra être interprété de façon large pour l'application), p. 237 à 239. — Interr. de MM. Baeck, Deswarte, Leku, le vicomte Berryer, de Brouckere, p. 238, 239. — Sont encore entendus : MM. le vicomte Berryer (qui remercie le ministre de l'adoucissement promis au texte en discussion),

Finances : Impôts. Impôts directs et taxes y assimilées. (Projet du gouvernement Pouillet) (suite)

Moyersoen (qui proteste contre la façon fâcheuse de légiférer en votant des textes dont l'interprétation est abandonnée à l'administration), p. 239. — L'article 40 est adopté, p. 239.

Article 50. Observations de M. Deswarte au sujet du délai d'application, et réponse de M. Janssen, m. f., p. 240, 241. — L'article 50 est adopté, p. 241.

Article 51. M. du Four fait diverses observations au sujet de l'établissement éventuel d'un forfait pour les paris aux courses, et M. Janssen, m. f., répond à ces observations, p. 241. — L'article 51 est adopté, p. 241.

Les autres articles sont adoptés sans observation, tels qu'ils ont été transmis par la Chambre des représentants, p. 225 à 244.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 84 voix contre 19 et 20 abstentions, p. 273 (31 décembre 1925). — Se sont abstenus : MM. Baudrux, le chevalier Behaghel de Bueren, le comte de Brouhoven de Bergeyck, le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, le baron de Mévius, le baron de Steenhaut de Waerbeek, Du Bois, Dupret, le baron Gillès de Pélichy, le baron Houtart, Liebaert, Mahieu, Moyersoen, le baron Ruzette, Segers, Simonis, Thiébaud, Van Ormelingen, le baron Van Zuylen, Vauthier, p. 274. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Sociétés belges exploitant en Russie. Exonération d'impôts. — Proposition de loi exonérant les sociétés belges constituées pour l'exploitation d'entreprises industrielles ou commerciales sur le territoire de l'ancien empire russe, de l'obligation d'acquiescer la taxe annuelle prévue par la loi du 2 janvier 1926 (due à l'initiative de M. Digneffe et signée par MM. Digneffe, Henricot, Theunis, Houtart et Despret).

Doc. — Développements, n° 97. — Proposition de loi, n° 97. — Rapport fait par M. Huisman Van den Nest, n° 198. — Texte proposé par la commission, n° 198.

Ann. — M. Digneffe dépose cette proposition de loi d'accord avec MM. Henricot, Theunis, le baron Houtart et Despret, p. 737 (24 mars 1926).

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission des finances, p. 756 (27 avril 1926). — M. Digneffe fait remarquer l'extrême urgence de ce projet et prie le bureau de demander à la commission de procéder sans retard à son examen, p. 756. — M. le président déclare qu'il sera fait droit à la demande de M. Digneffe, p. 756.

Dépôt du rapport par M. Huisman Van den Nest, p. 1079 (15 juillet 1926).

Discussion de l'article unique : M. le président indique le texte proposé par la commission, pour cet article, et ce texte est adopté, p. 1117.

L'article unique est immédiatement remis aux voix et le texte de la commission est définitivement adopté, p. 1117.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 102 membres présents, p. 1144 (22 juillet 1926). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

INTÉRÊT LÉGAL.

Projet de loi fixant le taux de l'intérêt légal en matières civile et en matière de commerce. — V. Code civil : Intérêt légal.

LOI FISCALE.

Projet de loi modifiant la loi fiscale du 2 janvier 1926. — V. plus haut la sous-rubrique : Impôts : Droits de timbre et de succession.

MONNAIE. — V. 1° plus haut les sous-rubriques : a) Assainissement financier; b) Banque nationale. — 2° La sous-rubrique Impôts. — 3° Escompte des bons du trésor. — 4° La sous-rubrique : Situation financière et la sous-rubrique : Pleins pouvoirs.

PLEINS POUVOIRS. — V. plus loin : Situation financière : Pleins pouvoirs.

SITUATION FINANCIÈRE.

Pour le plan financier des deux gouvernements qui se sont succédés pendant la session 1925-1926, voir en tête de la rubrique Finance les indications utiles aux recherches.

V. Ensuite avant la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspas, la sous-rubrique : Escompte des bons du trésor et après la formation du cabinet Jaspas la rubrique : Politique du gouvernement.

Finances : SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Projets financiers du nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar.

Ann. — M. Jaspar, p. m., annonce que M. le ministre des finances vient de déposer sur le bureau de la Chambre les projets financiers annoncés dans la déclaration ministérielle et qui ont pour objet la création d'un fonds d'amortissement, ainsi que l'alimentation de celui-ci, p. 892. — Voyez éventuellement pour la déclaration du gouvernement la rubrique : Politique du gouvernement : Cabinet présidé par M. Jaspar. M. Jaspar indique les mesures de procédure prises par la Chambre pour voter ces projets sans retard, puis prie le Sénat d'envisager d'avoir à tenir une séance le surlendemain vendredi ou bien le samedi, espérant que, en faisant cet effort, la Haute assemblée consacrerait le vote de confiance émis par elle la veille, p. 892. — Le Sénat admet la demande de M. Jaspar, p. m., p. 892. — M. Liebaert fait remarquer que l'ensemble des mesures de redressement financier que présente le gouvernement comporte notamment un relèvement des douanes et accises et soulève la question de l'utilité de voter immédiatement une loi de cadenas pour empêcher la spéculation, p. 892. — M. Vinck propose que la commission des finances se réunisse le lendemain, p. 892. — M. le président comte t'Kint de Roodenbeke rappelle que M. Lafontaine, président de la commission des finances, est absent, mais que le baron de Mévius, vice-président, étant présent, il pourra sans doute fixer la réunion, p. 892. — M. le baron de Mévius déclare que la commission désire que M. Houtart, m. f., ou M. Francqui, ou tous deux, si possible, assistent à la réunion de la commission des finances et que la commission se réunira le matin ou l'après-midi, suivant les convenances de ces messieurs, p. 892. — M. Lekeu demande qu'il soit répondu à la question de M. Liebaert, M. Jaspar, p. m., déclare qu'il allait répondre à cette question, mais demande, sachant que M. le baron Houtart, m. f., comptait parler au Sénat de cette question, de pouvoir se mettre en communication avec lui avant de répondre, p. 892. — La séance est suspendue pendant quelques minutes, afin de permettre au premier ministre de se mettre en communication avec le ministre des finances. — M. Liebaert annonce que M. le ministre des finances lui a communiqué un texte dans lequel est inséré une loi de cadenas rétroactive, de manière à empêcher toute spéculation, que, en conséquence, le Sénat peut avoir tous ses apaisements, p. 892. — M. le président déclare que le Sénat sera convoqué par télégramme et que la commission des finances se réunira le lendemain à 2 heures, p. 892.

M. le président annonce au Sénat que la Chambre lui a transmis quatre projets de loi :

- 1° Portant institution d'un fonds d'amortissement;
- 2° Modifiant le tarif des douanes ainsi que certains droits d'accises et établissant ou visant des taxes de consommation;
- 3° Portant modification aux lois sur la contribution foncière, la taxe sur les jeux et paris, la taxe sur les spectacles ou divertissements publics, la taxe sur les automobiles et la contribution personnelle;
- 4° Portant modification des lois sur le droit de timbre et les taxes assimilées au timbre et majorant les amendes pénales, et que ces projets ont été renvoyés à la commission des finances.

M. le baron Houtart, m. f., avant que le rapporteur ne prenne la parole, tient à déclarer que si les textes que la Haute Assemblée doit discuter ont été révélés par certains organes de la presse avant que le Sénat n'en ait eu connaissance, le gouvernement n'y est pour rien et regrette cette indiscretion, p. 893. — M. le président comte t'Kint de Roodenbeke exprime l'espoir que pareil fait, qu'il allait relever, des protestations lui étant parvenues, ne se renouvellera plus, p. 893.

M. Theunis fait remarquer au Sénat dans quelles conditions il doit délibérer, déclare que la commission l'a autorisé à faire rapport verbalement comme rapporteur général des projets de loi de relèvement financier, prie le Sénat de l'autoriser à faire immédiatement cet exposé, à la suite duquel l'assemblée pourrait commencer immédiatement la discussion générale, p. 893. — Le Sénat accueille la proposition de M. Theunis, p. 893.

Rapport :

M. Theunis, rapporteur général, fait l'exposé des différents projets, commence par estimer que, comme sa commission, le Sénat estimera, dans les circonstances spéciales que traverse le pays, il faut accepter une procédure spéciale, et déclare que la commission a entendu avec un grand intérêt, l'exposé de la situation de la trésorerie faite par M. Francqui,

Finances : SITUATION FINANCIÈRE. Projets financiers du nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar. Rapport (suite)

ainsi que les vues du gouvernement au sujet du fonctionnement de la caisse d'amortissement, puis, pour le détail des questions techniques, les explications d'un certain nombre de hauts fonctionnaires du ministère des finances au sujet de la portée de certaines dispositions fiscales. M. Theunis conclut en disant que le but des projets est un but d'intérêt national et que c'est dans un esprit national qu'il convie le Sénat à voter, p. 893 à 896.

M. le président propose, pour gagner du temps, de faire porter la discussion générale sur les quatre projets, et cette proposition est admise, p. 896.

Discussion générale des quatre projets :

- 1° Portant institution d'un fonds d'amortissement;
- 2° Modifiant le tarif des douanes, ainsi que certains droits d'accise et établissant ou revisant des taxes de consommation;
- 3° Portant modification aux lois sur la contribution foncière, la taxe sur les jeux et paris, la taxe sur les spectacles ou divertissements publics, la taxe sur les automobiles et la contribution personnelle;
- 4° Portant modification des lois sur le droit de timbre et les taxes assimilées au timbre et majorant les amendes pénales.

M. le baron Houtart, m. f., remercie M. Theunis de l'approbation qu'il a donnée aux projets en discussion, et estime que sa mission personnelle, la commission des finances ayant été mise complètement au courant, et le Sénat connaissant l'exposé fait à la Chambre le mercredi précédent, est d'écouter les observations qui vont être présentées, p. 896. — Assentiment du Sénat.

Discours de MM. Barnich (qui estime qu'il convient de mettre une sourdine aux récriminations, que les impôts qui vont être votés ne valent que pour un an, l'initiative parlementaire pouvant présenter l'année suivante d'autres formes d'impôts qui se substitueraient à celle en discussion et termine en déclarant que lui et ses amis sont d'accord pour faire pénitence, ne voulant pas que le franc devienne un multiple du néant et n'entendant pas que la classe ouvrière puisse, éventuellement, souffrir de la faim), Tschoffen (qui, au nom des sénateurs qui s'inquiètent le plus particulièrement de la défense des travailleurs chrétiens développe ce que ces sénateurs pensent du problème qui préoccupe le Sénat et le pays), p. 886 à 899. — Interr. de MM. le baron Houtart, m. f., Lekeu, Van Fleteren, le vicomte Berryer, Segers, p. 897 à 899. — Discours de M. Jaspar, p. m., qui remercie MM. Barnich et Tschoffen de leur appui, qui commente le discours de M. Tschoffen, puis déclare accepter l'injonction qui lui est faite, de réaliser, étant au pouvoir, les opinions qu'il a défendues dans l'opposition, et espère, quand le moment sera venu, entendre un très beau discours de félicitations sur le travail fait par le gouvernement qui vient d'entrer en fonctions, p. 900. — Interruptions de MM. Tschoffen, p. 900.

M. le président comte t'Kint de Roodenbeke fait à ce moment remarquer qu'il y a encore neuf orateurs inscrits, les prie de résumer leurs observations vu la nécessité de terminer le débat ce même jour, p. 900.

M. Dochen déclare qu'il comptait expliquer au Sénat comment il en était arrivé à voter affirmativement sur les nouveaux impôts, mais renonce à la parole, afin de les faire voter plus rapidement et convie les autres orateurs à faire comme lui, p. 900. — M. le baron de Mévius renonce au discours qu'il comptait présenter, mais signale au ministre des finances l'émotion des brasseurs en voyant combien ils allaient encore être frappés, p. 900, 901. — M. Vande Moortele renonce également à prononcer un discours, mais fait remarquer la situation grave dans laquelle va être placée l'industrie cigarière, p. 901. — Observations de M. le baron de Mévius, p. 901. — M. le baron Houtart déclare qu'il ne négligera aucun effort pour donner satisfaction au baron de Mévius et à M. Vande Moortele, le gouvernement désirant enrichir le pays et non pas paralyser certaines de ses industries, déclare pour le surplus que le Sénat, paraissant désireux d'agir plutôt que de parler, il se trouve d'accord avec lui et se rassied, p. 901. — Discours de M. Van Coillie (qui parle principalement de la question de la simplification des taxes), p. 901, 902. — M. le baron Houtart, m. f., déclare que les questions traitées par M. Van Coillie seront examinées par son administration à l'occasion des arrêtés royaux d'application, puis répond encore à certaines observations formulées par M. Tschoffen, quant aux familles nombreuses, p. 902. — M. du Four proteste au nom de la classe agricole

Finances : SITUATION FINANCIÈRE. Projets financiers du nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar. Discussion générale (suite)

contre certaines injustices et regrette que la nécessité d'aboutir rapidement ne lui permette pas de parler d'une anomalie dans la question de l'impôt foncier, p. 902. — M. Paulsen fait remarquer que la classe ouvrière n'a aucune responsabilité dans la situation où se trouve le pays et souligne combien les sacrifices demandés à la classe ouvrière sont imposants, mais renonce à développer ces questions, afin de ne pas prolonger le débat), p. 902. — M. Lebon renonce à la parole, p. 902. — La discussion générale est close, p. 902.

Articles du projet de loi portant institution d'un fonds d'amortissement de la dette publique.

Ces articles sont adoptés sans observation, p. 902 à 904.

L'ensemble de ce projet de loi est adopté à l'unanimité des 123 membres présents, p. 904 (5 juin 1926). — Le projet soumis à la sanction royale.

Articles du projet de loi modifiant le tarif des douanes, ainsi que certains droit d'accises et établissant ou revisant des taxes de consommation.

Ces articles sont adoptés sans observation, p. 904 à 914.

L'ensemble de ce projet de loi est adopté à l'unanimité des 119 membres présents, p. 914 (5 juin 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Articles du projet de loi portant modification des lois sur la contribution foncière, la taxe sur les jeux et paris, la taxe sur les spectacles ou divertissements publics, la taxe sur les automobiles et la contribution personnelle.

Art. 1^{er}. M. Huisman Van den Nest demande que le paragraphe final de cet article soit interprété extensivement en ce qui concerne les immeubles hypothéqués en vue de travaux de reconstruction ou de transformation, p. 914, 915. — M. le baron Houtart, m. f., reconnaît que, au point de vue juridique, les observations de M. Huisman Van den Nest, reposent sur une idée juste, et déclare qu'il fera examiner ce point par son administration, p. 915. — L'article 1^{er} est adopté, p. 915.

Art. 2. Adopté sans observation, p. 915.

Art. 3. M. Moyersoen espère que le ministre des finances se déclarera d'accord avec la commission et acceptera que le paiement immédiat vaudra forfait et couvrira l'avenir pour éviter l'effet des fluctuations du revenu cadastral, p. 915. — M. le baron Houtart déclare qu'il considère le paiement anticipatif de la taxe échelonnée sur quatre années comme la libération forfaitaire et définitive de la propriété frappée par cette taxe extraordinaire, p. 915. — L'article 3 est adopté, p. 915.

Art. 4. M. le duc d'Ursel fait remarquer au ministre la façon très sévère dont sont traités les automobilistes et exprime l'espoir que la question sera à nouveau examinée lors de la refonte du système financier, p. 915. — M. le baron Houtart, m. f., déclare que dans le cas où l'application des nouvelles taxes sur les automobiles devraient entraîner certains fléchissements du rendement, le gouvernement ne manquerait pas d'en atténuer le taux; déclare, en terminant, qu'il sera tenu compte des observations de M. le duc d'Ursel, p. 915, 916. — L'article 4 est adopté, p. 916.

Art. 5. Adopté sans observations, p. 916.

Art. 6. M. le vicomte Berryer, rompt une lance en faveur des jeux publics qui peuvent rapporter au pays, par suite de la venue des étrangers dans certaines villes balnéaires, p. 916. — Interruptions de MM. Feron et Van Fleteren, p. 916. — Articles 7 et 8. Adoptés sans observation, p. 916, 917.

L'ensemble de ce projet de loi est adopté à l'unanimité des 123 membres présents, p. 917 (5 juin 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Articles du projet de loi portant modification aux lois sur le droit de timbre, et les taxes assimilées au timbre et majorant les amendes pénales.

Art. 1^{er}. M. Mullie fait des observations au sujet de l'augmentation de la taxe de transmission sur la viande indigène, alors que la viande frigorifiée entre en Belgique exempte de tous droits, p. 917. — M. Theunis estime que le doublement de la taxe sur la viande indigène est légitime, et M. Houtart déclare que, au dernier moment, les représentants de la classe ouvrière ont demandé la suppression de la taxe sur la viande frigorifiée, mais que, estimant que ceci con-

Finances : SITUATION FINANCIÈRE. Projets financiers du nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar. Modification aux lois sur le droit de timbre, etc. (suite)

stitue une fâcheuse politique, la classe ouvrière ayant un intérêt non équivoque au maintien du cheptel national, il a pris l'engagement de présenter un article rectificatif et qu'il tiendra son engagement, p. 917. — L'article 1^{er} est adopté, p. 917.

Art. 9. M. Lebon déclare qu'il ne votera pas contre cet article, ne voulant pas entraver l'effort du gouvernement, mais qu'il ne votera pas non plus affirmativement, craignant que ce projet élaboré en dehors des autorités responsables de la prospérité du port d'Anvers ne soit de nature à nuire au port national, p. 919. — L'article 9 est adopté, p. 919. —

Les autres articles de ce projet de loi sont adoptés sans observation, p. 917 à 923.

L'ensemble de ce projet de loi est adopté à l'unanimité des 120 membres présents, p. 923 (5 juin 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PLEINS POUVOIRS.

Projet de loi relatif à certaines mesures à prendre en vue de l'amélioration de la situation financière.

Doc. — Rapport fait par M. Vauthier, n° 202.

Ann. — M. Jaspar, p. m., annonce que ce projet de loi vient d'être déposé sur le bureau de la Chambre, fait remarquer que la situation dans laquelle se trouve le pays exige une procédure rapide, déclare que les sections de la Chambre délibèrent à ce moment sur le projet, que le rapport va être déposé et demande au Sénat de prévoir qu'il puisse le saisir ce même jour du projet, son caractère, et l'effet qu'il produira à l'étranger comme à l'intérieur devant certainement se doubler de la rapidité avec laquelle il serait voté, p. 1046, 1047. — Discours de M. Lekeu, qui, profondément ému, ainsi que ses amis, de la déclaration qui vient d'être faite, déclare qu'ils sont résolus à apporter au gouvernement un concours complet mais prie le premier ministre de faire confiance au Sénat jusqu'au lendemain et d'attendre qu'il soit saisi du projet, p. 1047. — M. Jaspar insiste pour que le Sénat soit aux côtés du gouvernement, estimant que ses prérogatives et sa réputation ne pourront qu'en grandir considérablement, p. 1047. — Observations de M. Lekeu (qui prie M. Jaspar de ne pas insister), p. 1047. — M. Jaspar déclare que ce n'est point pour le gouvernement, mais pour le pays qu'il insiste, et adresse un appel personnel à M. Lekeu, p. 1047. — M. Lekeu termine son discours, p. 1047. — M. de Brouckere déclare que le Sénat est d'accord pour tenir une séance de nuit et estime que c'est au cours de cette séance que la procédure devra être fixée, M. Feron fait la même proposition que M. de Brouckere, p. 1047, 1048. — Observation de M. Lekeu (qui déclare que la proposition de M. de Brouckere ne se différencie en rien de la sienne, p. 1048. — M. le président propose au Sénat de se réunir à 20 h. 30 m. et estime que le Sénat n'hésitera pas à siéger aussi longtemps qu'il le faudra pour accomplir sa tâche, p. 1048. — M. Deswarte estime que le projet ne sera pas voté à la Chambre pour 20 h. 30, M. Volckaert proteste contre la demande d'urgence, à moins que le gouvernement n'ait à prendre pendant la nuit des décisions d'une réelle importance, p. 1048. — M. Vandervelde, m. a. ét., affirme que le gouvernement n'a pas l'intention de prendre, la nuit même, des décisions d'importance capitale, mais prie le Sénat de réfléchir à l'effet moral d'un ajournement, et, au contraire, à l'effet moral d'une décision qui serait unanime, si vraiment le Sénat est disposé à faire confiance au gouvernement, p. 1048. — Interruption de M. Moyersoen, p. 1048. — Le Sénat décide, en conséquence de se réunir le soir à 20 h. 30, p. 1048.

A l'ouverture de la séance de nuit, M. le baron Houtart, m. f., au nom du gouvernement, commence par remercier les sénateurs qui ont bien voulu se réunir pour l'examen des pleins pouvoirs, puis déclare qu'un amendement a été proposé par M. Carton de Wiart, au sujet du point de départ de l'entrée en vigueur de la loi, une disposition stipulant l'application immédiate, ne se trouvant pas dans le projet et étant nécessaire; que, dès lors, l'unanimité de la Chambre était nécessaire pour passer immédiatement au second vote, que, dans les circonstances dans lesquelles on se trouve, quelques voix dissidentes sont inévitables, que, en conséquence, la Chambre ne pourra procéder au second vote. que le surlendemain jeudi, et le Sénat ne pourra aborder la discussion que le jeudi après-midi ou le vendredi matin, p. 1049. — M. Liebaert

Finances : PLEINS POUVOIRS. Mesures à prendre en vue de l'amélioration de la situation financière (suite)

fait remarquer pendant ce discours que le Sénat est nombreux, p. 1049. — M. Van Fleteren tient, étant donné le débat qui s'est produit lorsque la séance du soir a été annoncée, à faire remarquer que le groupe socialiste est présent au grand complet et que ce groupe était décidé à aller jusqu'au bout pour terminer l'examen du projet, p. 1049. — M. Lekeu tient à constater que le groupe socialiste est le plus nombreux, p. 1049.

M. président comte t'Kint de Roodenbeke propose que les commissions des finances et de la justice se réunissent le lendemain 15 juillet, à 1 h. 1/2, afin de désigner leurs rapporteurs et de hâter ainsi l'examen du projet de loi, p. 1077. — Observations de M. Lafontaine, p. 1077.

M. le président annonce que le président de la Chambre vient de lui faire savoir que le projet de loi relatif aux pleins pouvoirs vient d'être adopté par la Chambre par 135 voix contre 9 et 4 abstentions et propose, afin que les commissions des finances et de la justice puissent se réunir immédiatement que le Sénat suspende sa séance, p. 1084. — Cette proposition est admise et la séance est suspendue, p. 1084.

La séance est reprise. M. Vauthier dépose le rapport sur ce projet de loi, et, en raison du caractère du projet, demande l'urgence, p. 1084. — L'urgence est unanimement déclarée et M. Vauthier donne lecture de son rapport, p. 1084.

Discussion générale. Discours de MM. le baron Ruzette (qui, au nom du groupe agricole, déclare que ce groupe est disposé à voter au gouvernement des pouvoirs extraordinaires, mais sous la réserve que le gouvernement n'imposera aucune entrave à l'industrie agricole), Lafontaine (qui, tout en déclarant que ce n'est pas sans anxiété que le parti ouvrier consent à donner au gouvernement les pouvoirs requis, et indique dans quels sentiments son parti votera la loi), Lebon (qui annonce qu'il s'abstiendra et déclare en son nom comme au nom de quelques-uns de ses amis, que la démocratie chrétienne, sans dénier la nécessité de mesures extraordinaires, faire des réserves sur la procédure parlementaire et politique qui a été suivie en l'occurrence), Feron (qui, au nom de la gauche libérale, déclare que son parti, fidèle comme toujours à l'esprit constitutionnel et parlementaire le plus ferme apportera son adhésion au gouvernement en pleine sécurité de conscience), Mertens (qui pose une question au gouvernement en ce qui concerne le 6^e § du projet : coefficients de majoration des impôts), p. 1084, 1085. — M. Jaspar, p. m., répond aux observations présentées p. 1085, 1086. — Interruptions de M. Dufrane, p. 1085. — Discours de M. Paulsen (qui attire l'attention sur la nécessité de majorer les pensions de vieillesse et déclare qu'il compte que le gouvernement agira, vis-à-vis des mauvais Belges qui trahissent le pays, avec toute l'énergie nécessaire, que s'il en était autrement, il regretterait le vote affirmatif qu'il va émettre, p. 1086. — M. Hymans, en réponse à M. Paulsen, déclare que le gouvernement n'a aucune intention d'intenter des procès de tendance ni de créer des délits d'opinion, la Constitution et le décret sur la presse garantissant la liberté des opinions, mais que le gouvernement se réserve de poursuivre ceux qui, consciemment et volontairement ébranlent le crédit de l'Etat, p. 1086. — Approbation de M. Lekeu, p. 1086.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1086.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix et 2 abstentions, p. 1087 (15 juillet 1926). — Se sont abstenus : MM. Lebon et Van Coillie, p. 1087. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Applaudissements. (M. Jaspar, premier ministre, très entouré, reçoit de nombreuses félicitations.)

SUCCESSION. — V. plus haut la sous-rubrique : Impôts : Droits de timbre et de succession.

TIMBRE (DROITS DE). — V. plus haut la sous-rubrique : Impôts.

Fisc. — V. Finances : Impôts.

Fiscalité provinciale et communale. — V. Finances.

Fixation de l'ordre du jour. — V. Chambres législatives.—Sénat.

Fleuves. — V. 1^o la rubrique Inondations. — 2^o Affaires étrangères : Inondations.

Fonds d'amortissement de la dette publique. — V. Finances : Fonds d'amortissement.

Fonds national de défense familiale contre les conséquences du chômage des tuberculeux curables. — V. Hygiène et santé : Tuberculose.

Forêts. — V. Eaux et forêts.

Fraiture, sénateur coopté.

Doc. — Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes, pour l'exercice 1926. — Rapport, n^o 57.

Projet de loi modifiant et complétant la loi postale du 30 mai 1879. — Rapport, n^o 105.

Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour l'exercice 1926 (texte amendé par la Chambre des représentants). — Rapport, n^o 211.

Projet de loi prorogeant jusqu'au 31 décembre 1931 les dispositions de la loi du 1^{er} mars 1851 concernant les tarifs et règlements des correspondances télégraphiques. — Rapport, n^o 212.

Ann. — Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet. Discussion générale. Observations, p. 158.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 259.

Projet de loi d'emprunt de 500 millions de francs pour compte de la colonie. Discussion générale. Discours. Parle notamment des conditions d'émission de l'emprunt, p. 265. — Observations, p. 265.

Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1926. Dépose le rapport sur ce budget, p. 179. — Discussion générale. Observations, p. 303, 319, 320. — Discours : Répond brièvement, comme rapporteur, à certaines observations qui ont été présentées, p. 330, 331 et 332 à 337. — Propose, son discours ayant été interrompu la veille par l'interpellation de M. le chevalier de Vrière, que les autres orateurs inscrits prennent la parole avant qu'il ne la reprenne lui-même, p. 339. — Reprend et achève son discours, p. 340. — Observations, p. 341, 352 à 354, 366, 368, 371 à 373, 381. — Prononce encore quelques mots en réponse au discours du ministre, puis répond au discours de M. Segers, et termine en attaquant l'attitude de M. Despret, p. 382 à 387. — Fa-t personnel de M. Despret au sujet des attaques qui ont été dirigées contre lui. Demande à prendre la parole, p. 412. — M. le président l'ayant prié de ne pas insister, renonce à sa demande, p. 412. — Dépose le rapport sur le texte amendé par la Chambre des représentants, p. 1111 (20 juillet 1926).

Projets de loi relatifs : 1^o à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2^o à la prorogation du privilège de la Banque Nationale. Discussion générale. Observations, p. 565.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat. Observations, p. 590, 593, 731, 735.

Budget des affaires étrangères pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 759.

Projet de loi modifiant et complétant la loi postale du 30 mai 1879. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 762.

Projet de loi prorogeant jusqu'au 31 décembre 1931 les dispositions de la loi du 1^{er} mars 1851 concernant les tarifs et règlements des correspondances télégraphiques. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1090.

Projet de loi créant la Société nationale des chemins de fer belges. Discussion générale. Observations, p. 1133, 1134, 1138. — Discussion des articles. Art. 4. Pose une question au sujet de l'interprétation, p. 1140.

Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations, p. 1187, 1194, 1197.

Budget de la dette publique pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1239, 1240.

Budget du ministère des colonies pour 1926 (dépenses métropolitaines). Discussion générale. Discours : Commence par faire remarquer que l'on a décidé de ne plus discuter le budget colonial que tous les deux ans, mais estime qu'on met le parlement devant le fait accompli, les conditions dans lesquelles le budget est présenté ne lui permettant plus de le discuter, ce qu'il considère comme inadmissible, puis parle de la question du travail forcé au Congo, un décret étant préparé à cet effet, p. 1305. — Observations, p. 1306.

Franc (Stabilisation du). — V. Finances : a) Assainissement et stabilisation; b) Banque nationale; c) Escompte des bons du trésor; d) Impôts; e) Situation financière; f) Pleins pouvoirs.

François, sénateur de Charleroi et Thuin.

Doc. — Projet de loi portant modification à la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Rapport, n° 46.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Washington, le 18 août 1925, pour le remboursement des dettes de la Belgique envers les Etats-Unis d'Amérique. Rapport, n° 72.

Projet de loi portant approbation des projets de conventions élaborés par la conférence internationale du travail et concernant respectivement l'emploi de la céruse dans la peinture, les droits d'association et de coalition des travailleurs agricoles, l'âge minimum d'admission des jeunes gens au travail en qualité de soutiers ou de chauffeurs et l'examen médical obligatoire des enfants et des jeunes gens employés à bord des bateaux. Rapport, n° 146.

Projet de loi portant approbation de l'arrangement relatif aux facilités à donner aux marins du commerce pour le traitement des maladies vénériennes, signé à Bruxelles, le 1^{er} décembre 1924. Rapport, n° 179.

Projet de loi créant la Société nationale des chemins de fer belges. Rapport, n° 227.

Ann. — Inondations : A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Digneffe à ce sujet, signale les inondations de la Sambre, p. 268. — Observations à l'occasion d'une communication du gouvernement, p. 282. — Observations à l'occasion d'une interpellation de M. Digneffe, p. 299.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Washington pour le remboursement des dettes de la Belgique aux Etats-Unis d'Amérique. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 459. — Discussion générale. Observations, p. 522 à 524, 527, 528, 532, 534.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Observations, p. 543, 548, 553. Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat, p. 600.

Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Discours : Demande au ministre quelles sont les mesures qu'il compte prendre vis-à-vis des administrations qui ne fournissent pas de locaux suffisants à l'enseignement; parle notamment de la section d'athénée de Thuin, p. 605, 606. — Observations, p. 606.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 631, 715.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 692.

Projet de loi relatif à l'escompte des bons du trésor par la Banque Nationale de Belgique. Dépose le rapport sur ce projet de loi, en rappelle l'urgence et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 855. — Discussion générale. Discours : Estime qu'il reste en Belgique assez de forces vives pour sauver le pays et termine son discours en émettant l'espoir que le gouvernement en formation saura faire renaitre la confiance et faire les réformes nécessaires, p. 856, 857.

Projet de loi approuvant l'arrangement relatif aux facilités à donner aux marins du commerce pour le traitement des maladies vénériennes. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 972.

Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1010, 1017. — Discours : Estime, en présence de l'annonce d'une déclaration du gouvernement à la Chambre des représentants, qu'il vaut mieux remettre à plus tard la discussion de la question financière en général, déclare que M. Mertens a dit les choses essentielles qu'il comptait développer; espère que le gouvernement répondra aux questions posées et renonce momentanément à la parole, p. 1022.

Projet de loi domaniale. Discussion générale. Observations, p. 1045, 1067.

Projet de loi créant la Société nationale des chemins de fer belges. Dépose le rapport de ce projet de loi, rappelle l'urgence du projet, et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 1132. — Discussion générale. Observations, p. 1136, 1137. — Discussion des articles. Art. 4. Déclare être d'accord au sujet de l'interprétation donnée par M. Fraiture, p. 1140.

Funérailles du Cardinal Mercier. — V. Cardinal Mercier.

G

Garantie du gouvernement. — V. Industrie, commerce et travail : Bonne fin de vente de marchandises belges à l'étranger.

Gardes rouges. — Voyez finances : Budgets : Budget de la justice pour l'exercice 1926.

Garnison. — V. Armée.

Genard, sénateur de Nivelles.

Doc. — Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 comprenant le Titre II du Code de procédure pénale militaire. Amendements (cosign.), n° 14.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle de la vie chère, p. 62, 63.

Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Discours : Demande notamment la diffusion du quatrième degré, puis parle de certaines situations scolaires anormales, ainsi que des conseils d'école et des carnets de l'instituteur, p. 457 à 459.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale, p. 652.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite la question du contrôle du lait et attire l'attention sur la nécessité du contrôle le plus sérieux, p. 670-671. — Observations, p. 689.

Gillès de Pelichy (baron), sénateur de Roulers-Thielt.

Doc. — Budget des affaires économiques pour l'exercice 1926. Rapport, n° 107.

Budget des travaux publics pour 1926. Rapport, n° 193.

Ann. — Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion des articles. S'abstient au vote sur un amendement présenté par M. Segers, p. 177. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 179.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Motive son vote négatif, causé par la question des droits de succession, p. 272.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Inondation. A l'occasion d'une motion d'ordre de M. le vicomte Berryer à ce sujet, attire l'attention sur les inondations de la vallée de la Lys et de son affluent la Mandel, p. 278.

Budget des affaires économiques pour 1926. Dépose le rapport sur ce budget, p. 761.

Budget des travaux publics pour 1926. Dépose le rapport sur ce budget, p. 1067.

Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle de la question de l'outillage, de l'apprentissage, et notamment des barrages-réservoirs productifs d'énergie électrique à établir dans la haute Belgique, et de leur rôle dans la lutte contre les inondations, ainsi que de la question du port franc à Zeebrugge, p. 1119-1120. — Observations, p. 1148.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. (Texte amendé par la Chambre.) S'abstient au vote sur l'ensemble de ce budget, p. 1302.

Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

Goblet d'Alviella (comte), sénateur coopté, ancien vice-président du Sénat.

Ann. — Annonce de son décès, p. 4.

Greffes. — V. Organisation judiciaire.

Grefte (Droits de). — V. Finances : Impôts : Droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, etc.

Guerre.**CAISSE NATIONALE DES PENSIONS DE LA GUERRE.**

Projet de loi modifiant la loi du 23 janvier 1925 instituant une caisse nationale des pensions de la guerre.

Doc. — *Projet de loi, n° 204.*

Rapport fait par M. Pierlot, n° 216.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Pierlot, p. 1144 (22 juillet 1926).

L'article unique est adopté sans observation, p. 1145.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 90 membres présents, p. 1145 (22 juillet 1926). Le projet est soumis à la sanction royale.

V. aussi la rubrique : Pensions : Réajustement : Discours de M. Houtart, m. f. et c., p. 1113, 1114.

COMBATTANTS. — DOTATION. — *Projet de loi portant dérogation à l'article 2 de la loi du 10 août 1921 organisant la liquidation de la dotation des combattants.*

Doc. — *Projet de loi, n° 197.*

Rapport fait par M. Pierlot, n° 217.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Pierlot, p. 1144 (22 juillet 1926).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1214, 1215.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 73 membres présents, p. 1252 (28 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

VICTIMES CIVILES.

Projet de loi relatif au réajustement des allocations annuelles des victimes civiles de la guerre et de leurs ayants droit. — V. Pensions : Réajustement.

H**Habitations à bon marché.**

Rapport du conseil d'administration de la Société nationale des habitations à bon marché sur les opérations de l'exercice social 1925, et annexe à ce rapport.

Ann. — Transmis par M. le ministre des finances, conformément à l'article 17 de la loi du 11 octobre 1919 instituant la Société nationale des habitations et logements à bon marché, p. 867 (25 mai 1926).

Hénault, sénateur de Liège.

Doc. — *Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 comprenant le Titre II du Code de procédure pénale militaire. Amendements (cosign.), n° 14.*

Proposition de loi réglant l'emploi de la langue allemande dans la procédure à suivre à l'égard des prévenus militaires d'expression allemande (cosign.), n° 71.

Naturalisation ordinaires. Rapports, n° 168.

Ann. — *Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 comprenant le Titre II du Code de procédure pénale militaire. Discussion générale. Le renvoi des amendements à la commission ayant été proposé, déclare se rallier à cette proposition, mais demande que, pour donner satisfaction à M. Calonne, qui désire développer immédiatement son amendement, le projet soit maintenu à l'ordre du jour, p. 302.*

Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat, p. 591.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 814.

Henricot, sénateur provincial du Brabant.

Doc. — *Proposition de loi exonérant les sociétés belges constituées pour l'exploitation d'entreprises industrielles ou commerciales sur le territoire de l'ancien empire russe de l'obligation d'acquiescer la taxe annuelle prévue par la loi du 2 janvier 1926 (cosign.), n° 97.*

Henricot (suite)

Proposition de loi tendant à constituer une commission d'enquête chargée de se rendre compte de l'avis des employeurs et des employés au sujet du maintien, de la révision ou de l'abrogation de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Développements, n° 112. — Proposition de loi, n° 112.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Discours : Préconise certaines améliorations à apporter à l'application de la loi sur les pensions de vieillesse, ainsi que la révision de la loi sur les pensions des employés, p. 46 à 48. — Observations, p. 73.

Projet de loi modifiant le tarif des douanes. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 92.

Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet. Discussion générale. Observations, p. 163.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Observations, n. 315. — Discussion générale. Discours : Déclare, comme M. Dens, qu'il est urgent d'adopter une politique de tarifs de transports, mais qu'il est non moins urgent d'adopter une politique d'approvisionnement de matériel et de produits nécessaires à l'exploitation, qui serait une politique d'encouragement aux industries nationales, p. 317-318. — Observations, p. 351, 352.

Interpellation de M. Digneffe, au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat. Observations, p. 730, 736.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Discours : Motive son vote négatif et termine son discours en présentant au Sénat une proposition tendant à constituer une commission sénatoriale chargée de rechercher l'avis des employeurs et des employés au sujet du maintien ou de la révision de la loi du 10 mars 1925, p. 781 à 786. — Observations, p. 786, 787, 789, 793, 796 à 798, 802, 803, 810 à 815. — Discours : Déclare se réserver de réfuter sans difficulté les arguments qui viennent d'être développés par M. Wauters, m. i. t., p. s., à l'occasion de la discussion de la proposition d'enquête qu'il a présentée, p. 816.

Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1246.

Hicquet, sénateur de Namur et Dinant-Philippeville.

Ann. — Interpellation de M. Digneffe au sujet des inondations dans le pays de Liège. Discussion : Discours, p. 296.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Discours : Rappelle que la commission des chemins de fer n'a cessé d'insister pour que les régies puissent se suffire à elles-mêmes, sans grever le budget général et termine son discours en faisant remarquer que jamais l'équilibre ne sera obtenu si, au fur et à mesure de l'augmentation des recettes, les dépenses se gonflent dans une proportion égale sinon supérieure, p. 305 à 307. — Observations, p. 328, 329, 332, 334 à 353, 354.

Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellations de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la C. M. du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation, p. 445. — Discussion générale du budget proprement dit. Observations, p. 505.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Observations, p. 542.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de l'organisation d'une exposition internationale pour célébrer le centenaire de l'indépendance de la Belgique. Observations, p. 657.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 786, 801.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Vermeersch, sénateur suppléant de Termonde et Saint-Nicolas. Dépose le rapport sur cette vérification de pouvoirs et donne lecture de son rapport, p. 927.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. le baron Casier, sénateur suppléant de Gand-Eccloo, appelé à faire partie du Sénat comme sénateur effectif, en remplacement de M. le baron de Kerchove d'Ousselghem, décédé. Dépose le rapport sur cette vérification complémentaire de pouvoirs et donne lecture de son rapport, p. 942.

Houben, sénateur suppléant de Bruxelles.

Ann. — Rapport complémentaire sur son élection. Discussion p. 10 à 16. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925.

Houtart (baron), sénateur de Tournai-Ath, nommé ministre des finances, le 20 mai 1926.

Doc. — Projet de loi approuvant la Convention relative à la réparation des dommages résultant des accidents du travail, signée à Buenos-Ayres, le 24 décembre 1924, entre la Belgique et la République argentine. Rapport, n° 29.

Projet de loi relatif au tarif des douanes (prolongation des pouvoirs). Rapport, n° 53.

Projet de loi prorogeant la durée de la Banque nationale de Belgique et modifiant certaines dispositions des lois coordonnées des 5 mai 1850, 20 mai 1872 et 26 mars 1900 relatives à cette institution, ainsi que des lois des 10 mai 1850, 20 mai 1872 et 26 mars 1900, réglant le service du caissier de l'Etat. Rapport, n° 76.

Proposition de loi exonérant les sociétés belges constituées pour l'exploitation d'entreprises industrielles ou commerciales sur le territoire de l'ancien empire russe de l'obligation d'acquitter la taxe annuelle prévue par la loi du 2 janvier 1926 (cosign.), n° 97.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 91.

Projet de loi approuvant la convention relative à la réparation des dommages résultant des accidents du travail, signée à Buenos-Ayres, le 24 décembre 1924, entre la Belgique et la République argentine. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 99.

Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Discussion générale. Observations, p. 140.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrés par l'Etat. Discussion des articles. Art. 165. Développe les raisons pour lesquelles lui et beaucoup de membres de la droite sont hostiles aux dispositions relatives aux droits de succession, p. 222. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Discussion des articles. Art. 2. Déclare que, tout en étant partisan de l'exonération faite au minimum vital, il estime les propositions faites, en partie injustifiées et entachées d'électorisme, p. 226. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 379.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Déclare renoncer à la parole, p. 564. — Discussion des articles du projet de loi portant prorogation de la durée de la Banque nationale. Art. 6. demande une précision au sujet du texte de cet article, p. 568-569. — Art. 17. Discussion, p. 570-571. — Art. 3. du projet de loi. Signale que le dernier alinéa de cet article se trouve en opposition avec ces dispositions inscrites dans la loi, p. 574. — M. Janssen, m. f., ayant estimé que l'on peut laisser subsister le texte tel qu'il est, déclare ne pas insister, p. 575.

Situation financière : Projets financiers présentés par le nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar, p. m. (Fonds d'amortissement, etc.). Avant que le rapporteur ne prenne la parole, tient à déclarer que, si les textes qu'il doit discuter ont été révélés par certains organes de la presse avant que le Sénat n'en ait connaissance, le gouvernement n'y est pour rien et regrette cette indiscretion, p. 893. — Discussion générale des quatre projets financiers. Discours : Remercie M. Theunis, rapporteur, de l'approbation qu'il a donnée aux projets en discussion et estime que sa mission personnelle, la commission des finances ayant été mise au courant et le Sénat connaissant l'exposé fait à la Chambre le mercredi précédent, est d'écouter les observations qui vont être présentées, p. 896. — Observations, p. 897, 899. — Déclare qu'il ne négligera aucun effort pour donner satisfaction au baron de Mévius et à M. Vande Moortele, le gouvernement désirant enrichir le pays et non pas paralyser certaines de ses industries; déclare, pour le surplus, que le Sénat paraissant désireux d'agir plutôt que de parler, il se trouve d'accord avec lui et se rassied, p. 901. — Déclare encore que les questions traitées par M. Van Coillie seront examinées par son administration à l'occasion des arrêtés royaux d'application, puis répond encore à certaines observations formulées par

Houtart (baron) (suite)

M. Tschoffen, quant aux familles nombreuses, p. 902. — Discussion des articles du projet de loi relatif à la contribution foncière, aux taxes sur les jeux, paris, divertissements publics, à la contribution personnelle, etc. : Art. 1^{er}. Reconnaît que, au point de vue juridique, les observations de M. Huisman Van den Nest reposent sur une idée juste et déclare qu'il fera examiner ce point par son administration, p. 915. — Art. 3. Déclare, à la suite des observations de MM. Moyer-soen, qu'il considère le paiement anticipatif de la taxe échelonnée sur quatre années comme la libération forfaitaire et définitive de la propriété frappée de cette taxe extraordinaire, p. 915. — Art. 4. Déclare que, dans le cas où l'application des nouvelles taxes sur les automobiles devraient entraîner certains fléchissements du rendement, le gouvernement ne manquerait pas d'en atténuer le taux; déclare, en terminant, qu'il sera tenu compte des observations de M. le duc d'Ursel, p. 915, 916. — Discussion des articles du projet de loi relatif au droit de timbre et majorant les amendes pénales. Art. 1^{er}. Déclare que, au dernier moment, les représentants de la classe ouvrière ont demandé la suppression de la taxe sur la viande frigorifiée, mais que, estimant que ceci constitue une fâcheuse politique, la classe ouvrière ayant un intérêt non équivoque au maintien du cheptel national, il a pris l'engagement de présenter un article rectificatif et qu'il tiendra son engagement, p. 917.

Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1010. — Discours : Commence par traiter certains points de détail, puis fait un exposé général de la situation financière, p. 1012 à 1017. — Répond aux observations présentées, p. 1037 à 1039.

Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. A l'ouverture de la séance de nuit, commence par remercier, au nom du gouvernement, les sénateurs qui ont bien voulu se réunir pour l'examen des pleins pouvoirs, puis déclare qu'un amendement a été proposé par M. Carton de Wiart, au sujet du point de départ de l'entrée en vigueur de la loi, une disposition stipulant l'application immédiate ne se trouvant pas dans le projet et étant nécessaire; que, dès lors, l'unanimité de la Chambre était nécessaire pour passer immédiatement au second vote, que, dans les circonstances des lesquelles on se trouve, quelques voix dissidentes sont inévitables, que, en conséquence, la Chambre ne pourra procéder au second vote que le surlendemain jeudi et que le Sénat ne pourra aborder la discussion que le jeudi après-midi ou le vendredi matin, p. 1049.

Projet de loi relatif au réajustement des pensions de victimes civiles de la guerre et de certaines pensions militaires. Discussion générale. Discours : Répond brièvement aux observations présentées, rappelle que le gouvernement a trouvé le projet en discussion dans l'héritage de ses prédécesseurs, déclare que la question s'est posée pour le nouveau gouvernement de savoir s'il pouvait faire voter ce projet qui entraîne des charges considérables, mais que les invalides étant des créanciers privilégiés, le gouvernement a pris l'initiative de faire voter le projet malgré sa situation financière, puis répond notamment à certaines questions relatives à la Caisse nationale des pensions de la guerre, en ce qui concerne l'amélioration de la situation, p. 1113, 1114.

Projet de loi créant la Société nationale des chemins de fer belges. Discussion des articles. Art. 4. Déclare être d'accord au sujet de l'interprétation indiquée par M. Fraiture, p. 1140.

Budget de la dette publique pour 1926. Discussion générale. Discours : Répond aux observations présentées, p. 1271 à 1274. — Répond à une question posée par M. le baron de Mévius, rapporteur, en ce qui concerne la taxe foncière exceptionnelle et déclare que c'est un forfait absolu conclu avec les contribuables, sans rappel possible, p. 1274.

Projet de loi allouant des crédits supplémentaires pour services ordinaires au budget du Congo pour 1925. Discussion générale. Répond aux observations de M. Volckaert, p. 1282.

Budget métropolitain du ministère des colonies. Discussion générale. Observations, p. 1305.

Hubert, sénateur coopté.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. Discussion des articles. Art. 121. Observations, p. 87, 88.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 370.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Observations, p. 556.

Budget des affaires étrangères pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 759.

Hubert (suite)

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion générale. Observations, p. 930. — Discussion des articles. Art. 8, paragraphe 6. Observations, p. 963.

Huisman Van den Nest, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Projet de loi portant prorogation des lois coordonnées des 20 février 1923 et 27 décembre 1924, sur les loyers. Amendement à l'article unique, n° 40.

Proposition de loi exonérant les sociétés belges constituées pour l'exploitation d'entreprises industrielles ou commerciales sur le territoire de l'ancien empire russe de l'obligation d'acquitter la taxe annuelle prévue par la loi du 2 janvier 1926. — Rapport, n° 198.

Ann. — Fixation de l'ordre du jour le jour de l'ouverture de la session. Rappelle la question de la réglementation des loyers afin que la discussion au Sénat n'en soit pas vinculée, p. 6.

Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Observations, p. 107. Discours : Estime que la déclaration de M. Vandervelde, m. a. ét., doit avoir dépassé sa pensée, estimant que, entre le projet en discussion et la position politique du gouvernement et ses projets financiers, il n'y a aucune corrélation et demande si M. Vandervelde a véritablement posé la question de cabinet, p. 109, 110.

Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion générale. Discours : Proteste à nouveau contre la manière dont le Sénat se trouve devoir examiner le projet en discussion et présente quelques observations sur le point de savoir s'il est nécessaire et utile de voter, *ne varietur*, la prorogation pure et simple de la loi, p. 142 à 144. — Observations, p. 143 à 150. — Observations au sujet d'une protestation de M. Moyersoen quant à l'ordre des inscriptions, p. 152. — Reprise de la discussion générale. Déclare retirer l'amendement qu'il avait présenté et se rallier à celui de M. Segers, p. 153. — Observations, p. 154, 155. — Discussion des articles. Observation au sujet de l'amendement présenté par M. Segers, p. 177.

Projets de loi fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Discussion générale. Observations, p. 171.

Interpellation de M. Digneffe au sujet des inondations dans le pays de Liège. Discussion, p. 289.

Interpelle M. le ministre des sciences et des arts au sujet de la circulaire ministérielle du 16 novembre 1925, ordonnant une enquête sur les moyens directs ou indirects employés par les autorités scolaires dans le but de favoriser la dénationalisation des enfants des écoles gardiennes. Demande à développer son interpellation au cours de la discussion du budget des sciences et des arts, p. 338. — Développe son interpellation au cours de la discussion de ce budget et déclare, en terminant son discours, se réserver de revenir sur divers points après avoir entendu M. Huysmans, m. s. a., p. 404 à 406 et 413 à 417. — Discussion de l'interpellation. Observations, p. 417 à 419, 421, 434 à 438. — Discours, p. 439 à 444. — Observations, p. 447, 449 à 451.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Fait personnel de M. Degret au sujet de discours qui ont été prononcés, en ce qui concerne la campagne qu'il mène, en dehors du parlement. Observations, p. 407, 408.

Projets de loi relatifs : 1° A l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Discours : Motive son vote négatif, étant loin d'être rassuré quant au succès de ces projets, estimant que la solution soumise au parlement est un quitte ou double, susceptible, si la solution échoue d'entraîner le pays dans la catastrophe financière finale, p. 565. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi relatif à l'assainissement de la circulation fiduciaire et à la stabilisation monétaire, p. 575. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi relatif à la prorogation du privilège de la Banque Nationale, p. 576.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat, p. 593.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de l'organisation d'une exposition internationale pour célébrer le centenaire de l'indépendance de la Belgique. Discours, p. 656. — Observations, p. 659.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 684.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 786, 801, 802.

Projet de loi relatif à l'escompte des bons du trésor par la Banque nationale de Belgique. Discussion des articles. Art. 2. Complète une phrase de l'exposé des motifs, en ce qui concerne l'interprétation de cet article, p. 859.

Projet de loi portant modification aux lois sur la contribution foncière, sur les jeux et paris, spectacles et divertissements publics, les automobiles et la contribution personnelle. Dis-

Huisman-Van den Nest (suite)

ussion des articles. Art. 1. Demande que le paragraphe final de cet article soit interprété extensivement, en ce qui concerne les immeubles hypothéqués en vue de travaux de reconstruction ou de transformation, p. 914, 915.

Annnonce du décès de M. le baron de Kerchove d'Ousselghem, sénateur de Gand-Eecloo. — Discours, p. 926.

Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1010. — Discours : Au nom de M. A. Huysmans, comme au sien, attire l'attention du ministre des finances sur la question irritante de la perception de l'impôt foncier, p. 1022-1023.

Projet de loi domaniale. Discussion générale. Observations, p. 1067. — Discours : Estime qu'il n'y a pas, dans la question soulevée par M. Moyersoen, rap., au sujet de la convention avec Schaerbeek, toute la complication qu'il y aperçoit, et convie le Sénat à voter la convention, p. 1069-1070. — Combat la proposition d'ajournement introduite par M. le baron de Mofaris ainsi que l'amendement de MM. Carnoy et consorts, p. 1072, 1073. — Demande la remise du second vote à une séance ultérieure, par suite de l'adoption de l'amendement de MM. Carnoy et consorts, p. 1076. — M. Moyersoen ayant, au moment où va être abordé le vote en seconde lecture, déclaré que M. Carnoy retire son amendement, la ville de Bruxelles ayant fait connaître les inconvénients de cet amendement et s'étant engagé à ne pas demander la disparition de l'école supérieure ménagère agricole pendant quinze ans et aussi longtemps que les plans d'urbanisation ne l'exigeront pas. Au nom de la ville de Bruxelles, remercie la commission de son esprit de conciliation et confirme l'engagement qui a été pris, p. 1079.

Proposition de loi présentée par MM. Digneffe et consorts tendant à exonérer les sociétés belges constituées pour l'exploitation d'entreprises industrielles ou commerciales sur le territoire de l'ancien empire russe de l'obligation d'acquitter la taxe annuelle prévue par la loi du 2 janvier 1926. Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 1079.

Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations, p. 1181, 1188.

Budget de la dette publique pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1273.

Huit heures (Journée de). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Durée du travail.

Huysmans, ministre des sciences et des arts.

Projet de loi ayant pour objet de modifier l'article 4, 1°, de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. — Amendement à l'article 1er, n° 106.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion des articles. Art. 72. En lieu et place de M. le min. de l'i. t. p. s., empêché, déclare que celui-ci répondra par écrit à la question de M. Van Roosbroeck, relative aux frais de paiement des interprètes aux conseils de prud'hommes, p. 80.

Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de la circulaire ministérielle du 16 novembre 1925, ordonnant une enquête sur les moyens directs ou indirects employés par les autorités scolaires dans le but de favoriser la dénationalisation des enfants des écoles gardiennes. — Discussion de l'interpellation. Observations, p. 413 à 415, 417, 418. — Répond à l'interpellation, p. 420 à 422 et 430 à 438. — Observations, p. 440, 441, 442 à 447. — Répond aux observations présentées relativement à l'interpellation, p. 448 à 453. — Observations, p. 453. — Discussion générale du budget proprement dit. Observations, p. 460, 462, 463, 466, 467, 488, 490, 502, 503. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 505 à 516. — Répond au discours de M. François, p. 606. — Répond au discours de M. Féron, p. 608, 609.

Projet de loi accordant à l'école des mines et de métallurgie du Hainaut le droit de délivrer des diplômes légaux à ses élèves et projet de loi portant modification du dernier alinéa de l'article 3 de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891 sur la collation des grades académiques et le programme des études universitaires. Discussion générale. Discours : Motive son adhésion aux deux projets, p. 889.

Projet de loi de péréquation des pensions. — Discussion des articles. Art. 7. Déclare se rallier aux réponses faites par M. Moyersoen en ce qui concerne les observations présentées, p. 1103.

Huysmans (Armand), sénateur de Bruxelles.

Doc. — Proposition de loi instituant un fonds national de défense familial contre les conséquences du chômage des tuberculeux curables. Développements, n° 13. — Proposition de loi : Annexe au n° 13.

Projet de loi portant révision de la législation exceptoinnelle en matière de baux à loyer. — Amendements aux articles 6, 9, 12, 16, 17 et 32, n° 150. — Amendements aux articles 11, 12 et 17, n° 164.

Huysmans Armand (suite)

Ann. — Proposition de loi instituant un fonds national de défense familiale contre les conséquences du chômage des tuberculeux curables. Dépose cette proposition de loi, p. 29.

Projet de loi modifiant le tarif des douanes. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 92.

Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion générale. Observations, p. 154, 155.

Projets de loi fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Discussion générale. Observations, p. 161. — Discours : Développe ses appréciations et déclare notamment que, rallié depuis longtemps à toutes les mesures rationnelles, propres à écarter toute nouvelle dépréciation du franc belge, il tient cependant à déclarer que le gouvernement en fonctions et la majorité sur laquelle il s'appuie assume toute la responsabilité quant au sort même de la stabilisation, p. 169 à 171. — Observations, p. 185.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Discours : Développe certaines observations dont il voudrait que le ministre s'inspirât, car elles feraient réaliser des millions d'économies, p. 307 à 309. — Observations, p. 329. — Discours : Demande que la modification de tarif postal ne soit pas appliquée à des cartes envoyées aux administrations communales antérieurement à l'augmentation de tarif, au sujet des informations de l'éta-

civil pour l'application de la loi sur les pensions ouvrières, p. 340. — Observations, p. 342, 346, 351, 355. — Discours : Adresse quelques paroles de remerciements au ministre, au sujet de la suppression de la surtaxe postale réclamée à de nombreux employeurs, p. 380.

Budget des sciences et des arts et interpellation de M. Huysmans Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la C. M. du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 403, 415, 435, 437, 438. — Discussion générale du budget proprement dit. Discours : Traite la question de l'étude de la seconde langue, c'est-à-dire de l'enseignement du français dans les écoles primaires de la partie flamande du pays, p. 459 à 463.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Washington, pour le remboursement des dettes de la Belgique envers les Etats-Unis d'Amérique. Discussion générale. Discours : Motive son vote affirmatif et termine en déclarant qu'il estime que la Belgique sera dégagée vis-à-vis des Etats-Unis le jour où l'Allemagne serait en défaut de paiement envers les alliés, p. 510 à 522.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat, p. 594, 595, 598.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1924 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 782, 787, 790. — Discours : Estime que le gouvernement eût été mieux inspiré en acceptant la proposition présentée à la Chambre par M. Pecher, puis défend son amendement et conclut en priant le Sénat de rejeter le projet en discussion afin de ne préjuger en rien au statut définitif, p. 799-800.

Politique du gouvernement : Déclaration de M. Vandervelde m. a. ét., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspars. Discussion. Discours : Estime que la déclaration faite par M. Magnette reflète parfaitement le sentiment de la gauche libérale du Sénat et ne prend la parole que pour attirer l'attention du gouvernement sur quelques questions touchant au problème financier, p. 879. — S'abstient au vote sur l'ordre du jour présenté par MM. Braun, Lekeu et Magnette, p. 884.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion générale. Observations, p. 932. — Discussion des articles. Art. 6, § 4. Défend l'amendement qu'il présente, p. 958 à 960. — Art. 8, § 5. Observations, p. 961. — Art. 9. Défend l'amendement qu'il présente, p. 966. — Art. 11. Développe son amendement, p. 967. — Art. 12. Développe son amendement, p. 968, 969. — Discussion, p. 969. — Demande la priorité pour son amendement et demande qu'il soit soumis à l'appel nominal, p. 969. — Insiste sur sa demande, p. 970. — Défend son amendement tendant à ajouter une disposition nouvelle à la fin du § 1^{er}, p. 977. — Combat les observations de M. Vauthier, rap., p. 977, 978. — § 2 : Discussion, p. 979. — Défend son amendement tendant à ajouter une disposition additionnelle à ce paragraphe, p. 980. — Art. 13. Discussion, p. 981. — Art. 16. Défend un amendement qu'il a présenté, p. 991. — Art. 17. Observations, p. 992. — Termine ses observations en estimant, à la suite du débat qui vient d'avoir lieu, que le Sénat ferait chose sage en se ralliant au texte proposé par le gouvernement, pour cet article, p. 996. — Art. 32. Propose un sous-amendement à l'amendement qu'il a présenté, p. 998. — Observations, p. 998.

Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1009.

Hygiène et santé.

CÉRUSE (EMPLOI DE LA). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Conventions de Genève.

CÉRUSE ET AUTRES PIGMENTS BLANCS DE PLOMB.

Projet de loi relatif à l'emploi de la céruse et autres pigments blancs de plomb. — V. Industrie, commerce et travail : Hygiène professionnelle.

DISPENSARE ANTI-SYPHILITIQUE ET ÉCOLE D'INFIRMIÈRES SAINTE-ELISABETH A NAMUR.

Ann. — Dissentiment entre la Cour des comptes et le ministre de l'intérieur et de l'hygiène à l'occasion de la liquidation d'ordres de virement au profit de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Namur à titre de part d'intervention de l'Etat dans les frais de premier établissement et de fonctionnement de ce dispensaire et de cette école : Exposé transmis au Sénat par la Cour des comptes en conformité de l'article 7 de la loi du 20 juillet 1921, p. 867.

MALADIES VÉNÉRIENNES.

Projet de loi portant approbation de l'arrangement relatif aux facilités à donner aux marins du commerce pour le traitement des maladies vénériennes, signé à Bruxelles, le 1^{er} décembre 1924. — V. Affaires étrangères : Marine. Maladies vénériennes.

TUBERCULOSE.

Projet de loi instituant un fonds national de défense familiale contre les conséquences du chômage des tuberculeux curables. (Due à l'initiative de M. Huysmans et signés par MM. Huysmans, Vauthier et Lamborelle.)

Doc. — Développements, n° 13. — Proposition de loi : Annexe au n° 13.

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. A. Huysmans, p. 29 (25 novembre 1925). — Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de l'intérieur et de l'hygiène, p. 40.

Huysmans, nommé ministre de la justice le 20 mai 1926.

Ann. — Projet de loi de surséance à certaines nominations judiciaires. Discussion générale. Discours : Commence par remercier M. Braun, rap., de l'appui qu'il a donné au projet présenté par son prédécesseur, le remercie de sa dévouée collaboration aux travaux de la commission de la justice, déclare qu'il n'a rien à ajouter au discours de M. Braun, mais exprime pourtant l'espoir que, malgré l'affirmation de celui-ci, le projet portant réduction des cours et tribunaux sera voté avant la fin de l'année, p. 927, 928.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion générale. Discours : Venant de prendre la direction du ministère de la justice, croit utile d'indiquer au Sénat quelle est la position que, au nom du gouvernement, il compte prendre dans ce débat; déclare que, comme MM. les sénateurs, il vient seulement d'étudier le projet et, après mûr examen, croit pouvoir s'y rallier; prie donc le Sénat de voter le projet en le modifiant le moins possible, p. 928, 929. — Observations, p. 931, 934. — Un échange de vues ayant eu lieu entre MM. Vauthier, rap., et Deswarte, sur le point de savoir si la loi en discussion pourra être la dernière loi d'exception sur les loyers, marque, à ce sujet, la pensée du gouvernement, p. 935. — Observations, p. 938. — Discours : Répond brièvement aux observations qui viennent d'être présentées et estime, au moment où la commission de la justice va se réunir pour examiner les amendements présentés, que le Sénat ferait œuvre utile en maintenant l'essence du projet présenté par le gouvernement, puis exprime l'espoir que la Chambre le suivrait dans ce cas, p. 938, 939. — Discussion des articles. Art. 4. Discussion. Complète la mise en lumière qui vient d'être faite par M. Vauthier, rap., du point essentiel du projet que le Sénat aborde à ce moment, p. 947, 948. — Observations, p. 948. — Art. 6. Observation, p. 953. — Amendement de la commission relatif au délai de prorogation pour la troisième catégorie. Discussion : Demande le maintien du texte proposé par le gouvernement, p. 955, 956. — Observations, p. 957. — Paragraphe 4. Discussion, p. 959. — Art. 8, paragraphe 6. Discussion, p. 963. — Art. 11. Déclare réserver son avis jusqu'au second vote, en ce qui concerne un amendement de M. A. Huysmans, p. 967. — Art. 12. Discussion au sujet des diverses propositions en présence, p. 973, 976. — Paragraphe 2. Discussion : Prie le Sénat d'admettre le texte de la commission, p. 979. — Art. 13. Discussion : Estime que M. Deswarte s'écarte de la loi en discussion, p. 982. — Observations, p. 982, 983. — Discours : Commence par déclarer et démontrer qu'il n'a en rien manqué à ses engagements, qu'il a

Hymans (suite)

défendu un projet de loi qu'il a reçu des mains de son prédécesseur au ministère et termine en demandant au Sénat de maintenir ce projet et de ne pas en altérer profondément l'esprit par des amendements qui sont présentés à l'assemblée p. 989. — Art. 15. Accepte la rédaction proposée par M. Lebon pour le texte du gouvernement, sous réserve de révision avant le second vote, p. 991. — Art. 17. Discussion, p. 992 à 994, 996. — Déclare accepter l'amendement de M. Deswarte tendant à remplacer la date du 1^{er} janvier 1923 par celle du 24 octobre 1919, p. 996. — M. Lebon ayant proposé la remise du vote sur cet article à la fin de la discussion du projet déclare estimer qu'il serait utile, afin de ne pas faire perdre au temps au Sénat, de voter l'article immédiatement, sous réserve de révision au second vote, p. 996. — Art. 32. Discussion, p. 998. — Art. 33. Déclare réserver son avis jusqu'au second vote, en ce qui concerne l'amendement rappelé par M. De Clercq, p. 999. — Demande si le Sénat ne serait pas disposé à faire un effort pour terminer la discussion ce même jour, p. 1002. — Art. 38. S'explique brièvement sur l'amendement de M. Tschoffen, en expose la portée, puis termine son discours en rendant hommage au talent avec lequel M. Vauthier, rap., a accompli ses fonctions de rapporteur, p. 1003, 1004. — Discussion, p. 1007. — Vote en seconde lecture. Art. 2 : 2^obis proposé par M. De Clercq et qui a été adopté au premier vote. Discussion : Motive sa proposition de suppression, p. 1082. — Paragraphe 7, proposé par amendement par le gouvernement. Estime inutile de défendre cet amendement, MM. Vauthier, rap., et M. Deswarte étant d'accord, fait seulement remarquer que l'alinéa 3 du paragraphe 1 de l'article 7 perd son utilité et pourrait disparaître si l'amendement du gouvernement était adopté, p. 1088. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 1088. — Reprise de la discussion. Art. 7. Rappelle que le Sénat avait donné son assentiment à l'amendement du gouvernement, tendant à supprimer l'alinéa 3 du paragraphe 1^{er}, cet alinéa devenant inutile par suite de l'insertion d'un paragraphe additionnel dans l'article 2, p. 1092. — Art. 12. Alinéa 2. Estime qu'il s'agit d'une simple question de rédaction, en ce qui concerne l'amendement de M. Du Bost, sous-amendé par M. Deswarte, p. 1094. — Paragraphe 2. Discussion au sujet de l'amendement du gouvernement, p. 1094, 1095. — Déclare, à la suite d'une demande de M. le président, ne pas retirer son amendement, mais laisser au Sénat le soin de se prononcer, p. 1095. — Art. 17. Défend la proposition du gouvernement tendant à rétablir, dans une forme nouvelle, cet article supprimé au premier vote, p. 1095, 1096. — Art. 33. Fait remarquer que l'amendement du gouvernement consiste en la suppression d'un amendement admis en première lecture et motive sa proposition, p. 1097. — A la suite du discours de M. Deswarte, relatif au vote de la gauche socialiste sur l'ensemble du projet, exprime ses regrets au sujet de la déclaration qui vient d'être faite par M. Deswarte, rappelle que ce projet avait été préparé et soigneusement revu par son prédécesseur, le vicomte Poulet, fait remarquer que le gouvernement s'est fidèlement tenu à la défense de ce projet, estime, en terminant, que le Sénat s'est efforcé de faire la loi la meilleure possible et qu'il est juste de dire que le débat s'est poursuivi dans un grand esprit de loyauté et de conciliation, p. 1098.

Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899, concernant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Déclare être disposé à demander au Sénat de voter la proposition réduisant le nombre de juridictions militaires, le pays étant dominé par le besoin d'économies; déclare être disposé à se rallier à l'amendement de M. Ligy, mais annonce qu'il proposera la disjonction de la question linguistique, craignant, d'une part, que ce débat soit irritant, et n'ayant, d'autre part, pas encore pu étudier le projet de façon à prendre position dans une question aussi délicate, p. 942.

Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. Discussion générale. Discours : En réponse à M. Paulsen, déclare que le gouvernement n'a aucune intention d'intenter des procès de tendance ni de créer des délits d'opinion, la Constitution et le décret sur la presse garantissant la liberté des opinions, mais que le gouvernement se réserve de poursuivre ceux qui, consciemment et volontairement, ébranlent le crédit de l'Etat, p. 1086.

Projet de loi prorogeant les lois temporaires d'organisation judiciaire et de procédure. — Déclare qu'il n'a rien à ajouter au rapport, car il s'agit uniquement de la prorogation indispensable d'une loi, p. 1088.

Projet de loi modifiant les lois d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure. Dépose ce projet de loi, p. 1279.

Hymne national (Outrages à l'h). — V. Code pénal : Outrages au drapeau, à l'hymne national et aux armes du royaume.

Hypothèque (Droits d'). — V. Finances : Impôts. Droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, etc.

Immeubles (Aliénation d'). — V. Finances : a) Aliénation d'immeubles; b) Domaine.

Importations et exportations. — V. 1^o Finances : a) Douanes; b) Impôts. — 2^o Affaires étrangères. Finances. Douanes.

Impôts. — V. Finances.

Incidents. — V. Chambres législatives-Sénat.

Indemnité de salaire aux tuberculeux. — V. Hygiène et santé. Tuberculose.

Indemnité de vie chère. — V. Pensions.

Indigénat. — V. 1^o Code civil. — 2^o Naturalisations.

Industrie, commerce et travail.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Projet de loi approuvant la convention relative à la réparation des dommages résultant des accidents de travail, signée à Buenos-Ayres, le 24 décembre 1924, entre la Belgique et la République argentine. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail. Accidents du travail.

Projet de loi portant modification des lois du 24 décembre 1903 et du 27 août 1919 et abrogation de la loi du 7 août 1921, sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.

Doc. — Projet de loi, n^o 206.

Rapport fait par M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, n^o 214.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, p. 1099 (20 juillet 1926).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1239.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 106 membres présents, p. 1302 (29 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

ASSURANCES. — V. la rubrique spéciale : Assurances sociales.

BONNE FIN DE VENTE DE MARCHANDISES BELGES A L'ÉTRANGER.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi du 7 août 1921, autorisant le gouvernement à garantir, jusqu'à concurrence de 250 millions de francs, la bonne fin de vente de marchandises belges à l'étranger.

Doc. — Rapport fait par M. Moyersoen, n^o 219.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Moyersoen, p. 1099 (20 juillet 1926).

L'article unique est adopté sans observation, p. 1237.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 106 membres présents, p. 1253 (28 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

BREVETS D'INVENTION, MARQUES DE FABRIQUE ET DE COMMERCE ET PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

Projet portant modifications des lois relatives aux brevets d'invention, aux marques de fabrique et de commerce, aux dessins et modèles industriels et à la propriété industrielle en général. — V. finances. Impôts.

CHÔMAGE DES TUBERCULEUX CURABLES. — V. Hygiène et santé : Tuberculose.

CRÉDIT A L'INDUSTRIE. — V. Finances.

DOUANES. — V. 1^o Finances : Douanes; 2^o Affaires étrangères : Finances : Douanes.

DROITS ÉTABLIS SUR CERTAINS PRODUITS IMPORTÉS OU DE FABRICATION NATIONALE. — V. Finances : Impôts.

DURÉE DU TRAVAIL.

Projet de loi portant approbation de la Convention de Washington tendant à limiter à huit heures par jour et à quarante-huit heures par semaine le nombre des heures de travail dans les établissements industriels. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

Industrie, commerce et travail (suite)

ELECTRICITÉ.

Distribution d'énergie électrique. — Proposition de loi ayant pour objet de compléter la loi du 10 mars 1925, relative aux distributions d'énergie électrique (due à l'initiative de M. Moyersoen et signée par MM. Moyersoen, Mahieu et Lebon.)

Doc. — Développements, n° 114. — Proposition de loi, n° 114.
Rapport fait par M. Carpentier, n° 153.
Projet amendé par la Chambre des représentants, n° 207.
Rapport fait par M. Carpentier sur le texte amendé par la Chambre, n° 213.

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. Moyersoen, p. 849 (6 mai 1926).

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 851.

Dépôt du rapport par M. Carpentier, p. 931 (15 juin 1926).

L'article unique est adopté sans observation, p. 936.

L'ensemble de la proposition de loi est adopté à l'unanimité des 96 membres présents, p. 937 (16 juin 1926). — Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Texte amendé par la Chambre des représentants.

Dépôt, par M. Carpentier, du rapport sur le texte amendé par la Chambre des représentants, p. 1090 (20 juillet 1926).

L'article unique est adopté sans observations tel qu'il est amendé par la Chambre des représentants, p. 1144.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 85 membres présents, p. 1144 (22 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

EMPLOYÉS : VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ. — V. Assurances sociales : Employés.

ENGAGEMENT MARITIME. — V. Marine.

ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS (REPOS HEBDOMADAIRE DANS LES). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Repos hebdomadaire.

HYGIÈNE PROFESSIONNELLE.

Céruse. — *Projet de loi relatif à l'emploi de la céruse et autres pigments blancs de plomb.* — (V. le n° 28 de la session extraordinaire de 1925).

Doc. Rapport fait par M. Rutten, n° 7. — Annexe : Rapport présenté au Sénat par M. Dupret, sur le même objet, le 22 juillet 1909, n° 7.

Ann. Rapporteur M. Rutten.

Discussion générale. Discours de MM. Rongy (qui demande la suppression de l'emploi de la céruse), Dupret (qui estime notamment qu'il n'est pas démontré que la loi du 20 août 1908 a été inopérante, que la loi en discussion porte inutilement entrave à la liberté individuelle et termine son discours en proposant des amendements aux art. 3 et 10), p. 17 à 26. — Interr. de MM. Van Fleteren, Dupret, Rongy, Volckaert, p. 19 à 26. — Discours de MM. Volckaert (qui conclut en demandant que l'on proscrive l'emploi de la céruse), Rutten, rap. (qui demande que le Sénat vote le projet tel qu'il est présenté avec l'amendement proposé par la commission, à l'article 1^{er}, et combat les amendements proposés à l'article 3 et à l'article 19), Lamborelle (qui défend le projet, estimant que le Sénat doit légiférer pour épargner le capital ouvrier), p. 29 à 33. — Interruptions de MM. Dupret, de Brouckère, Rongy, Lekeu, Wauters, m. i. t. p. s., p. 30 à 33. — M. Wauters, m. i. t. p. s., répond aux observations présentées, p. 33 à 35. — Interruptions de MM. Rongy, Volckaert, p. 34, 35.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. M. le président donne lecture du texte du projet et d'amendements présentés : 1^o par la commission; 2^o par M. Dupret, p. 25, 33. — Sont entendus : Le R. P. Rutten (qui prie le Sénat de ne pas s'opposer à l'adoption de l'amendement de la commission), Rongy (qui prie le R. P. Rutten, rap., de renoncer à son amendement), Rutten, rap. (qui maintient l'amendement), p. 36. — Observations de M. Volckaert, p. 36. — L'amendement de la commission est rejeté, p. 36. — M. Dupret déclare retirer son amendement et l'article 1^{er} du projet est adopté tel qu'il est présenté par le gouvernement, p. 36.

Art. 2. Adopté sans observation, p. 36.

Art. 3. M. le président rappelle l'amendement présenté par M. Dupret, p. 36. — M. Dupret déclare, à la suite du vote émis sur l'article 1^{er}, retirer l'amendement qu'il avait présenté, cet amendement étant devenu sans objet, p. 36. — L'article 3 est adopté tel qu'il est présenté par le gouvernement, p. 36.

Art. 4. Adopté sans observation, p. 37.

Industrie, commerce et travail : HYGIÈNE PROFESSIONNELLE.
Emploi de la céruse et autres pigments blancs de plomb (suite)

Art. 5. M. le vicomte Vilain XIII pose une question au sujet de l'emploi du minium dans les faïenceries, etc., et M. Rutten, rap., déclare que la loi n'est pas applicable en l'espèce, p. 37. — L'article 5 est adopté, p. 37.

Art. 6. Adopté sans observation, p. 37.

Art. 6. Le R. P. Rutten indique une erreur d'impression qui s'est glissée dans le texte français, p. 37. — L'article est adopté avec la rectification indiquée par le R. P. Rutten, p. 37.

Art. 8 et 9. Adoptés sans observation, p. 37.

Art. 10. M. le président rappelle le texte de l'amendement de M. Dupret, p. 37. — M. Dupret motive son amendement, qui est destiné à mettre la mise en vigueur de la loi en concordance avec la conférence de Genève, p. 37. — Le R. P. Rutten rappelle les motifs pour lesquels il ne peut se rallier à l'amendement de M. Dupret, p. 37. — L'amendement de M. Dupret est rejeté et l'article est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 37.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix et 1 abstention, p. 37 (25 novembre 1925). — S'est abstenu : M. Dupret, p. 37. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

LICENCES D'EXPORTATION. — V. Finances : Douanes : Marchandises et valeurs.

MARCHANDISES ET VALEURS. — V. Finances : Douanes : Marchandises et valeurs.

MARINE MARCHANDE.

Projet de loi portant revision du Code disciplinaire et pénal pour la marine marchande et la pêche maritime. — V. Marine : Code disciplinaire, etc.

OUVRIERS MINEUR (PENSIONS DES). — V. Assurances sociales.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE. — V. Finances : Impôts : Brevets d'invention, marques de fabrique, etc.

PRUD'HOMMES.

Loi organique. Revision. — *Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes.* (Projet amendé par la Chambre.)

Doc. — Projet amendé par la Chambre des représentants, n° 50.
Rapport fait par M. Rutten, n° 102. — Amendements présentés par la commission, n° 102.

V. pour la présentation, la discussion, la remise, etc. : 1^o La table des *Annales* du Sénat de 1923-1924, p. 61, 62. — 2^o La table des *Annales* du Sénat de 1924, p. 34 à 39.

Ann. — Rapporteur : le R. P. Rutten. Dépôt du rapport : 20 avril 1926.

M. Rutten, rap., demande, par motion d'ordre, que l'examen de ce projet de loi soit remis à la semaine suivante, ne pouvant assister à la séance du lendemain et désirant prendre la parole, p. 779.

Discussion générale. Discours de MM. Van Roosbroeck (qui regrette les exclusions faites par le projet pour les travailleurs agricoles et les gens de maison, mais déclare qu'il votera pourtant le projet, vu l'urgence qu'il y a à le terminer), Wauters, m. i. t. p. s. (qui fait diverses observations et se rallie aux amendements de la commission), le R. P. Rutten, rap. (qui renonce à développer les amendements de la commission, le ministre s'y étant rallié, et se joint à M. Van Roosbroeck pour demander que le projet soit discuté d'urgence à la Chambre des représentants), p. 820, 821.

Les articles sont adoptés sans observations, avec des amendements proposés par la commission aux articles 3, 4, 45, 62, 94 et 124, p. 820 à 842.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre 1, p. 848 (6 mai 1926). — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

RÈGLEMENTS D'ATELIERS.

Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers (due à l'initiative de M. Van Roosbroeck).

Doc. — Développements, n° 10. — Proposition de loi : Annexe au n° 10.

Industrie, commerce et travail : RÈGLEMENTS D'ATELIERS. Modifications de certains dispositifs (suite)

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. Van Roosbroeck, p. 15 (24 novembre 1925). — M. Van Roosbroeck fait remarquer que des modifications ont été apportées à cette proposition de loi, déposée en 1922 et devenue caduque par suite de la dissolution, p. 15.

Discussion sur la prise en considération. M. Van Roosbroeck fait remarquer l'urgence de sa proposition de loi et demande que les commissions chargées de l'examiner soient réunies sans retard, p. 40. — M. le président appuie la demande de M. Van Roosbroeck, p. 40. — Vote et adoption de la prise en considération et renvoi aux commissions réunies de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale et de l'agriculture, p. 40.

REPOS HEBDOMADAIRE.

Projet de loi portant approbation de la convention concernant l'application du repos hebdomadaire dans les établissements industriels, élaborée à Genève par la conférence internationale du travail et signée à Paris, le 28 janvier 1924, par la Belgique et par la France. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

SALAIRES DES OUVRIERS.

Paiement. — Proposition de loi tendant à modifier la loi du 16 août 1887 portant réglementation du paiement des salaires des ouvriers (due à l'initiative de M. Van Roosbroeck).

Doc. — Développements, n° 11. — Proposition de loi : Annexe au n° 11.

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. Van Roosbroeck, p. 15 (24 novembre 1925). — M. Van Roosbroeck fait remarquer que cette proposition de loi a été déposée déjà en 1922, qu'elle est devenue caduque par suite de la dissolution et que des modifications y ont été apportées, p. 15.

Discussion sur la prise en considération : M. Van Roosbroeck fait remarquer l'urgence de la proposition de loi et demande que les commissions chargées de l'examiner soient réunies sans délai, p. 40. — M. le président appuie la demande de M. Van Roosbroeck, p. 40.

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi aux commissions réunies de l'industrie, du travail, de la prévoyance sociale et de l'agriculture, p. 40.

SÉCURITÉ ET SANTÉ DES OUVRIERS.

Proposition de loi portant modification à la loi du 2 juillet 1899 concernant la sécurité et la santé des ouvriers employés dans les entreprises industrielles et commerciales (due à l'initiative de M. Van Roosbroeck).

Doc. — Développements, n° 12. — Proposition de loi : Annexe au n° 12.

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. Van Roosbroeck, p. 15 (24 novembre 1925). — M. Van Roosbroeck fait remarquer que cette proposition de loi a été déposée en 1922, mais qu'elle est devenue caduque par suite de la dissolution; signale que des modifications y ont été apportées, p. 15.

La discussion sur la prise en considération étant ouverte, M. Van Roosbroeck fait remarquer l'urgence de sa proposition de loi et demande que les commissions chargées de l'examiner soient réunies sans retard, p. 40. — M. le président appuie la demande de M. Van Roosbroeck, p. 40.

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi aux commissions réunies de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale et de l'agriculture, p. 40.

SITUATION INDUSTRIELLE DU PAYS.

Projet de loi autorisant le gouvernement à opérer des enquêtes sur la situation industrielle du pays.

Doc. — Projet de loi, n° 90.

Rapport fait par M. Moyersoën, n° 103. — Annexe : Modèle du bulletin questionnaire (à remplir par les établissements occupant normalement 10 ouvriers au moins), n° 103.

Ann. — Rapporteur : M. Moyersoën. — Dépôt du rapport : 20 avril 1926.

Motion d'ordre de M. Moyersoën, rap., qui prie le Sénat de remettre l'examen de ce projet à la semaine suivante, étant

Industrie, commerce et travail : SITUATION INDUSTRIELLE DU PAYS. Enquêtes sur la situation industrielle du pays (suite)

dans l'impossibilité d'assister à la séance du lendemain, p. 779. — M. Carpentier appuie la demande de M. Moyersoën, qui est admise, p. 779.

Discussion générale. Discours de MM. Carpentier (qui demande, notamment, pourquoi le projet ne précise pas la limite des pouvoirs du ministre et estime qu'il ne faut pas énerver le fonctionnement des industries par des lois à caractère inquisitorial), Segers (qui appuie les observations qui viennent d'être faites par M. Carpentier, et prie le ministre de préciser l'esprit du projet en discussion), p. 818, 819. — M. Wauters, m. i. t. p. s., commence par déclarer qu'il se rallie, malgré les inconvénients d'application aux amendements de la commission mais demande pourtant que, à l'article 2, l'on maintienne le texte voté par la Chambre avec une addition qu'il indique, et répond aux observations présentées, p. 819, 820. — Interruptions de MM. Moyersoën, Digneffe et Demoulin, p. 819, 820. — Discours de M. Moyersoën, qui commence par se rallier à l'amendement proposé par M. Wauters, m. i. t. p. s., aux amendements de la commission et termine en déclarant que l'on a employé le mot enquête pour désigner un recensement restreint, p. 820.

Le Sénat prend comme base de la discussion le texte de la commission et les articles sont adoptés sans observation avec ce texte, p. 820.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 94 membres présents, p. 828 (6 mai 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

SOCIÉTÉS BELGES EXPLOITANT EN RUSSIE. — V. 1° Code de commerce : Sociétés. — 2° Finances : Impôts : Exonération en faveur des sociétés belges exploitant en Russie.

TRAITÉ DE COMMERCE. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

INGÉNIEURS (diplômes). — V. Enseignement supérieur : Diplômes légaux.

Inondations.*Motions d'ordre :*

Ann. — Motion d'ordre de M. Digneffe au sujet de la crue de la Meuse qui occasionne dans le pays de Liège une véritable catastrophe. M. Digneffe espère que le gouvernement accordera enfin les crédits sollicités depuis si longtemps pour les travaux de la Meuse, p. 268. — M. François signale les inondations de la Sambre, p. 268. — M. Du Bois signale la situation en Flandre et, en particulier, à Termonde; M. Thiébaud signale la situation dans la région de Charleroi, et M. Piérard s'associe, en son nom et au nom de M. Van Belle, aux observations qui viennent d'être présentées, p. 268. — M. Janssen, m. f., déclare qu'il fera part à ses collègues des travaux publics et de l'intérieur, des observations qui viennent d'être présentées et qu'il ne doute pas qu'ils prendront les mesures nécessitées par la situation, p. 268.

Motion d'ordre de M. le vicomte Berryer, qui signale la situation lamentable dans laquelle se trouve la ville de Liège, par suite de la catastrophe causée par les inondations, p. 277. — M. le baron de Mévius appelle à son tour l'attention du gouvernement sur la situation des populations de Namur et des environs, M. Rongy parle des victimes de l'Entre-Sambre-et-Meuse, M. Secliger appuie les paroles qui viennent d'être prononcées, M. Demoulin adresse un pressant appel au gouvernement en faveur des inondés du pays de Charleroi, M. Thiébaud se joint aux paroles qui viennent d'être prononcées par M. Demoulin, M. le baron Gillès de Pélichy attire l'attention sur les inondations de la vallée de la Lys et son affluent, la Mandel, p. 277, 278. — Est entendu : M. le baron Rolin Jaquemyns, m. i. h., qui, venant de rentrer de Liège et Tilleur, rend compte au Sénat de la gravité et de l'étendue de la catastrophe et lui annonce les mesures qui ont été ou qui vont être prises, p. 278, 279.

Communications de M. le président et du gouvernement au sujet des inondations.

Discours de MM. le président comte F. Kint de Rodenbeker, le vicomte Poulet, p. m., le baron Rolin Jaquemyns, m. i. h., Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., p. 281 à 284 (19 janvier 1926 : séance de rentrée, après les vacances du 1^{er} janvier).

Industrie, commerce et travail : Communications de M. le président et du gouvernement au sujet des inondations (suite)

Voyez pour le surplus la rubrique interpellation : au nom de M. Digneffe : Interpellation adressée par M. Digneffe au gouvernement au sujet des mesures qu'il compte prendre pour faire exécuter d'urgence les travaux, réclamés depuis trente ans, pour mettre le pays de Liège à l'abri des conséquences des inondations, comme celles qui viennent de ravager toute la vallée de la Meuse, ou les pages 284 à 299 des *Annales* du Sénat.

Inscription au rôle et inscription aux cours dans les universités (droit d'). — V. Enseignement supérieur : Universités de l'Etat.

Instruction criminelle. — V. Code d'instruction criminelle.

Intérêt légal (fixation du taux de l'). — V. Code civil.

Intérêts de retard dus par les communes. — V. Communes : Assistance publique.

Interpellations.

de Steenhault de Waerbeek (baron) :

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'agriculture par M. le baron de Steenhault de Waerbeek, sur la politique des licences des produits agricoles, Demande d'interpellation, p. 1088. — M. le président annonce que M. le baron de Steenhault demande l'urgence pour son interpellation et le prie de se mettre d'accord avec le ministre de l'agriculture, p. 1088.

de Vrière :

1° Adressée à M. le ministre des finances par M. le chevalier de Vrière au sujet du grand intérêt qu'il y a à mieux entretenir le cadastre et de la nécessité urgente d'en rendre le double aux communes. Demande d'interpellation, p. 131. — M. le chevalier de Vrière développe son interpellation, p. 337, 338. — M. Janssen, m. f., répond à l'interpellation, p. 338. — M. le chevalier de Vrière remercie le ministre des promesses qu'il vient de faire, p. 338. — L'interpellation est close.

2° Adressée à M. le ministre des travaux publics par M. le chevalier de Vrière, au sujet des heures de travail des pontonniers et du dommage que l'Etat cause à la navigation en établissant des ponts de maçonnerie au lieu des ponts tournants, sur le canal de Gand à la mer, par Bruges. Demande d'interpellation, p. 541 (24 février 1926). — M. le chevalier de Vrière développe son interpellation, p. 752, 753. — M. Laboulle, m. t. p., répond à l'interpellation, p. 753, 754. — M. le chevalier de Vrière fait encore diverses observations, p. 754. — Interr. de M. Delannoy et Volckaert, p. 754. L'interpellation est close, p. 754.

Digneffe.

Ann. — 1° Adressée au gouvernement par M. Digneffe au sujet des mesures qu'il compte prendre pour faire exécuter d'urgence les travaux, réclamés depuis plus de trente ans, pour mettre le pays de Liège à l'abri des conséquences des inondations comme celles qui viennent de ravager toute la vallée de la Meuse.

Voyez d'abord à la rubrique : Inondations : les motions d'ordre de M. Digneffe et de M. le vicomte Berryer, p. 268 et 277, puis la communication de M. le président et du gouvernement au sujet du désastre causé par les inondations, p. 281.

M. Digneffe développe son interpellation, p. 284 à 289. — Interruptions de MM. Lebon, le baron Rolin Jaquemyns, m. i. h., Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., p. 284 à 288. — Discussion de l'interpellation. Discours de MM. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., (qui répond brièvement à M. Digneffe, au nom de M. Laboulle, m. t. p., indisposé), Du Bois, de Cock de Rameyen, le baron van Zuylem, Meyers, Van Belle, Magnette (qui fait quelques suggestions, puis propose que le Sénat envoie, ainsi qu'il a été fait à la Chambre, une délégation qui se rendrait dans le pays de Liège visiter les régions dévastées), p. 289 à 295. — Interruptions de MM. Digneffe, Van Roosbroeck, Huisman-Van den Nest, Lekeu, Rongy, p. 289 à 295. — Pendant le discours de M. Anseele, M. Digneffe lui fait remarquer que l'on pourrait recourir, pour les travaux réclamés, à l'initiative privée, et rappelle qu'il en a été fait ainsi de 1903 à 1905, sous le ministère de M. le comte de Smet de Naeyer, p. 290.

Interpellations : Digneffe (suite)

— M. Digneffe, comme suite à l'idée exprimée par M. Magnette, déclare que la délégation sera accueillie à Liège avec reconnaissance, p. 295. — M. le président estime que le Sénat acceptera unanimement la proposition de M. Magnette, puis propose, ainsi qu'il en a été fait à la Chambre, de déléguer les commissions de l'intérieur et des travaux publics pour faire partie de la délégation, étant entendu que les sénateurs qui le désiraient pourraient se joindre aux membres des dites commissions, p. 295. — Assentiment du Sénat.

Reprise de la discussion de l'interpellation. Discours de M. Hicquet, le baron d'Huart, Demoulin, p. 296 à 298. — M. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., répond brièvement, au nom de M. Laboulle, indisposé, aux nouvelles observations présentées et déclare que son collègue des travaux publics fera l'impossible pour donner satisfaction aux membres du Sénat, p. 298. M. le baron Rolin Jaquemyns m. i. h., prend encore la parole après M. Anseele, afin de déclarer nettement que les sentiments d'intérêt qui ont été exprimés dans les deux assemblées législatives, sont ceux du gouvernement, déclare qu'il serait nécessaire qu'une entente internationale soit établie au sujet d'un service d'information des crues de la Meuse et constate combien les voisins de la Belgique, au nord comme au sud, se sont montrés prêts à assister amicalement la Belgique, p. 298, 299. — Interruptions de MM. le baron van Zuylem, Liebaert, Digneffe et François, p. 298, 299. — Sont encore entendus : MM. Rongy et Demerbes, p. 299, 300. — L'interpellation est close.

2° Adressée à M. le ministre des chemins de fer par M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat. Demande d'interpellation, p. 541 (24 février 1926). — M. le président annonce que M. Digneffe s'est mis d'accord avec le ministre des chemins de fer pour fixer cette interpellation au mardi suivant, après la discussion du projet relatif aux accords de Locarno, p. 541. — M. Digneffe développe son interpellation, p. 589 à 593. — Interruptions de MM. Fraiture, de Brouckere, Van Fleteren Seeliger, Hénault, Huisman Van den Nest, Carton, m. c., Magnette, p. 590 à 593. — Pendant le développement de son interpellation, M. Digneffe a recours à l'autorité du président pour empêcher qu'on l'interrompe constamment p. 590, 592. — M. le vice-président, baron Descamps, estime que l'on ne peut ainsi faire constamment appel à l'autorité présidentielle, et estime encore que vu le caractère agressif du discours de M. Digneffe, il ne doit pas s'étonner d'être assez fréquemment interrompu, p. 592, 593. — M. Feron proteste contre les paroles de M. le vice-président Descamps, et M. le baron Ruzette déclare que la liberté de discussion doit être respectée, p. 593. — MM. Digneffe, Van Overbergh, Seeliger et Van Fleteren font encore diverses observations au sujet de l'incident, p. 593. — Discours de M. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., qui répond à M. Digneffe, p. 593 à 599. — Interr. de MM. Arm. Huysmans, Seeliger, Digneffe, Baeck, Mousty, Renier, p. 594 à 598. — Discours de M. Liebaert (qui rappelle différents points de l'histoire des chemins de fer en Belgique et appuie l'interpellation de M. Digneffe), p. 599, 600. — Interruptions de MM. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., De Visch, François, Baeck, p. 600. — Sont encore entendus : MM. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., Digneffe, p. 600 à 603. — Interruptions de MM. Liebaert, de Brouckere, Solau, Arm. Huysmans, Baeck, Digneffe, p. 600 à 603. — A la proposition de M. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., le Sénat décide de remettre la suite de la discussion à une séance ultérieure, p. 603. — M. Digneffe étant indisposé, la suite de l'interpellation est remise à la semaine suivante, p. 699.

Reprise de la discussion de l'interpellation. Discours de M. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., (qui répond à l'interpellation), p. 725 à 731. — Interruptions de MM. Digneffe, Henricot, Fraiture, Van Roosbroeck, Van Fleteren, p. 725, 730, 731. — Discours de M. Digneffe, qui répond au discours qui vient d'être prononcé par M. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., et analyse certains postes des deux comptes qui ont été opposés l'un à l'autre, comptes dont il résulte que les ateliers de l'Etat peuvent construire à meilleur marché que l'industrie privée, et termine en formant le vœu que le ministre, qui s'est préoccupé de ne pas devoir renvoyer 250 ouvriers des ateliers de l'Etat, se préoccupera de procurer du travail à l'industrie privée qui va se trouver dans l'obligation d'en licencier plusieurs milliers, p. 732 à 735. — Interruptions de MM. Renier, Baeck, Van Roosbroeck, Delannoy, p. 732 à 734. — M. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., répond brièvement à M. Digneffe, p. 735. — Sont encore entendus : MM. Renier, Digneffe, Henricot, Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., Feron, p. 735 à 737. — Interruptions de M. du Four Van Roosbroeck,

Interpellations : Digneffe (suite)

Fraiture Mahieu, Van Fleteren, Seeliger, Digneffe Henricot et Van Overbergh p. 735, 736. — L'interpellation est close p. 737.

3° Adressée par M. Digneffe au gouvernement au sujet de l'organisation d'une exposition internationale pour célébrer le centenaire de l'indépendance de la Belgique, en 1930. — Demande d'interpellation, p. 631. — Motion d'ordre de M. Digneffe, qui demande à pouvoir développer immédiatement son interpellation p. 654. — Cette demande est admise, p. 654. — M. Digneffe développe son interpellation, p. 654 à 656. — Interruptions de MM. Barnich, Moyersoen, p. 656. — Discussion. — Discours de MM. Huisman Van den Nest, Dupret, Tschoffen, Lebon, p. 656 à 660. — Interruptions de MM. Hicguet, Digneffe, le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, le baron Ruzette, Moyersoen, Tschoffen, Huisman Van den Nest, Van Overbergh, Dupret, p. 657 à 660. — M. le vicomte Pouillet, p. m., m. j., m. d. n. *ad interim*, répond à l'interpellation, p. 660, 661. — Est encore entendu : M. Digneffe (qui proteste contre les déclarations qui viennent d'être faites par M. Pouillet, et estime que le gouvernement doit mettre fin à l'état d'incertitude existant et que, quoi qu'il en dise, c'est à lui à prendre position), p. 661. — M. le vicomte Pouillet, p. m., déclare qu'il insistera auprès de M. Wauters, m. i. t. p. s., pour qu'il réunisse le plus tôt possible la commission de conciliation, p. 661. — L'interpellation est close, p. 661.

Motion d'ordre de M. le vicomte Berryer (qui fait une rectification à une imputation faite à son égard par M. Lebon, et déclare que, quoiqu'il ait tenu un propos qui se rapproche de celui cité par M. Lebon, ayant dit : « que l'on réalise les travaux indispensables moyennant quoi on pourrait songer à se passer de l'exposition », il n'a jamais songé à priver son arrondissement d'une exposition, alors que d'autres parties du pays en bénéficieraient, p. 665. — L'incident est clos.

Huisman Van den Nest.

Ann. Adressée à M. le ministre des sciences et des arts par M. Huisman Van den Nest, au sujet de l'enquête prescrite par circulaire ministérielle du 16 novembre 1925. — Demande d'interpellation, p. 338 (26 janvier 1926). — M. le président annonce que M. Huisman Van den Nest propose que son interpellation soit jointe à la discussion du budget des sciences et des arts et cette proposition est admise, p. 338.

M. Huisman Van den Nest développe son interpellation au début de la discussion de ce budget, p. 404 à 406 et 413 à 417. Voyez pour la discussion de l'interpellation et la réponse du ministre, les pp. 417 à 422, 430 à 454. — Puis un discours de M. Lebon, qui revient sur l'objet de l'interpellation, au cours de la discussion générale proprement dite du budget des sciences et arts, p. 468, 469. — Ou la rubrique : Finances : Budgets : Budget des sciences et des arts pour 1926.

Lebon.

Ann. Adressée au gouvernement par M. Lebon, sur les mesures à prendre en présence des krachs financiers qui se succèdent, pour protéger l'épargne contre les entreprises de l'agiotage. — Demande d'interpellation, p. 588. — M. le président propose de remettre au lendemain la décision à prendre quant à la fixation de cette interpellation, p. 588. — Adhésion du Sénat. Motion d'ordre de M. Lebon, qui déclare que, d'accord avec M. le ministre des finances, il prie le Sénat de fixer cette interpellation au mardi suivant, p. 621. — M. le vicomte Pouillet, p. m., m. j., m. d. n. *ad interim*, déclare être d'accord, mais demande, au nom de M. le ministre des finances, que l'interpellation ait lieu au début de la séance, p. 621. — Adhésion du Sénat, p. 621.

M. Lebon développe son interpellation, p. 633 à 635. — M. Janssen, m. f., répond à l'interpellation, p. 635, 636. — Interruptions de M. Lebon p. 635. — Est encore entendu : M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, p. 636. — L'interpellation est close, p. 636.

Van Belle.

Ann. Adressée à M. le ministre de l'industrie, travail et prévoyance sociale, au sujet du grave accident qui s'est produit, le jeudi 26 novembre 1925, au Palais de justice de Liège, et qui a coûté la vie à trois ouvriers peintres. — M. Van Belle annonce cette interpellation au cours de la discussion du budget de l'industrie et du travail, p. 58. — Texte de la demande d'interpellation, p. 58. — M. le président prie M. Van Belle de se mettre d'accord avec M. le ministre de l'industrie, travail et prévoyance sociale, au sujet de la fixation de l'inter-

Interpellations : Van Belle (suite)

pellation, p. 58. — Adhésion de M. Van Belle, p. 58. — M. Van Belle développe son interpellation, p. 423 à 425. — Discussion de l'interpellation. — Discours de MM. Rongy et Longville, p. 425, 426. — Interruptions de M. Volckaert, p. 427. — M. Wauters, m. i. t. p. s., répond à l'interpellation, p. 427 à 429. — Interruptions de MM. Van Roosbroeck, Longville, Van Belle, Lafontaine, p. 428, 429. — M. Van Belle développe encore quelques observations en réponse au ministre, p. 429. — L'interpellation est close.

J

Janssen, ministre des finances, démissionnaire le 20 mai 1926.

Ann. — Fixation de l'ordre du jour le jour de l'ouverture de la session. Annonce que les budgets suivants seront déposés et distribués pendant la semaine en cours : 1° justice; 2° intérieur et hygiène; 3° sciences et arts; 4° agriculture; 5° industrie, travail et prévoyance sociale; 6° finances, p. 6.

Projets financiers (Plan financier du gouvernement dont il fait partie) : M. le président ayant proposé de siéger les 29, 30 et 31 décembre, matin et après-midi, pour discuter et voter les projets financiers et le budget des voies et moyens, déclare estimer, après les discours qui ont été prononcés, que le Sénat comprendra unanimement la gravité de la situation, qu'il s'agit d'une question constitutionnelle, le budget des voies et moyens devant être voté avant la fin de l'année; déclare ensuite que le gouvernement n'a pris aucun engagement vis-à-vis de l'étranger, mais que, tout en restant complètement libre, il estime que le gouvernement avait l'obligation de déposer un budget des voies et moyens qui soit réellement équilibré, que ceci ne pouvait être fait qu'au moyen d'impôts nouveaux et estime que, dans ces conditions, le Sénat fera un grand effort, p. 120, 121. — Discussion générale des projets de lois fiscales. Discours : Commence par rappeler brièvement l'esprit dans lequel les projets en discussion ont été élaborés, puis examine l'ensemble des projets, en répondant aux observations qui ont été présentées, p. 182 à 187.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles. Art. 82. M. le baron de Moffarts ayant proposé, par amendement, la suppression de cet article, annonce qu'une déclaration dans le sens de cet amendement a été faite à la Chambre par M. Brusselfmans, rapporteur du projet, p. 207. — Art. 133 et 134. Discussion, p. 214. — Art. 165. Discussion : Répond aux observations présentées, p. 222, 223.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Discussion des articles. Art. 2bis proposé par amendement par MM. Braffort et consorts. Observations, p. 227. — Art. 7bis proposé par amendement par M. le baron de Moffarts. Observations, p. 229. — Art. 8. Déclare, à regret, que le gouvernement ne peut se rallier à l'amendement de M. le baron de Moffarts et soulève la question des loyers, p. 230. — Art. 24 (taxe sur les automobiles). Observations, p. 234. — Répond à une question posée par M. le baron de Moffarts, au nom de M. Limage, p. 234. — Art. 26. Discussion, p. 235. — Art. 40 (redevance sur les mines). Estime que le texte pourra être interprété de façon large pour l'application, p. 239. — Art. 50. Répond à M. Deswarte au sujet du délai d'application, p. 240, 241. — Art. 51. Répond aux observations de M. du Four, relatives à l'établissement éventuel d'un forfait pour les paris aux courses, p. 241.

Projet de loi portant modification de certains droits d'entrée, d'accise, du droit proportionnel de consommation sur les tabacs fabriqués et établissant un droit de statistique. Discussion des articles. Art. 3 (droits sur les tabacs). Observations, p. 248.

Projet de loi établissant une taxe spéciale de consommation sur les boissons fermentées mousseuses et sur les eaux minérales. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 253.

Projet de loi tendant à prolonger l'existence légale des sociétés belges exploitant en Russie. Discussion générale. Marque l'accord de principe du gouvernement quant à la proposition de M. Liebaert tendant à la restitution des droits fiscaux, etc., aux sociétés qui, depuis le 22 février 1921, ont pris l'initiative de leur prorogation, p. 136.

Projet de loi d'emprunt de 500 millions de francs pour compte de la colonie. Discussion générale. Expose l'urgence qu'il y a à faire l'opération de l'emprunt, p. 267.

Janssen (suite)

Inondations : Motion d'ordre de M. Digneffe au sujet de la crue de la Meuse qui occasionne dans le pays de Liège une véritable catastrophe. Plusieurs membres ayant signalé la situation qui se présente dans diverses régions du pays, déclare qu'il fera part à ses collègues des travaux publics et de l'ingénieur des observations présentées et qu'il ne doute pas que ceux-ci prendront les mesures nécessitées par la situation, p. 268.

Interpellation de M. de Vrière au sujet du grand intérêt qu'il y a à mieux entretenir le cadastre et de la nécessité urgente d'en rendre le double aux communes. Répond à l'interpellation, p. 338.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque Nationale. Discussion générale. Discours : Défend et motive les projets en discussion et termine en formant le vœu que, ainsi qu'il en a été à la commission des finances, les projets soient votés à l'unanimité ou à la quasi-unanimité du Sénat, car il s'agit d'une question nationale sur laquelle les Belges doivent faire trêve aux divisions de parti, p. 543 à 549. — Demande s'il ne serait pas possible que le Sénat terminât l'examen des projets en discussion pendant la semaine écoulée, p. 550. — Reprise de la discussion. Observations, p. 563. — Discussion des articles du projet de loi relatif à l'assainissement de la circulation fiduciaire et à la stabilisation monétaire. Répond à une question posée par M. de Brouckere relativement à la date de la ratification de la convention à intervenir entre le gouvernement et la Banque Nationale au sujet du mode de remboursement du solde de la dette de l'Etat envers la Banque (reprise des marcs) : Déclare notamment que les mots « en tous cas » ont disparu de l'alinéa 2 de l'article 4 de la convention annexée à la loi de stabilisation, p. 567. — Discussion des articles du projet de loi portant prorogation de la durée de la Banque nationale. Art. 6. Répond à une question de M. de Brouckere au sujet du droit d'émission; p. 568. — Répond aux observations de M. le baron de Mévius, p. 568. — Fait encore des observations, p. 568, 569. — Art. 17. Discussion, p. 572. — Art. 3 du projet de loi. M. le baron Houtart ayant signalé que le dernier alinéa de cet article se trouvait en opposition avec une des dispositions inscrites dans la loi, estime que l'on peut laisser subsister le texte tel qu'il est, p. 575.

Interpellation de M. Lebon sur les mesures à prendre en présence des krachs financiers qui se succèdent pour protéger l'épargne contre les entreprises de l'agiotage. Répond à l'interpellation, p. 635, 636.

Projet de loi portant ratification des accords conclus à Londres, le 31 décembre 1925, concernant la consolidation des dettes de la Belgique et de la colonie du Congo envers la Grande Bretagne. Discussion générale. Motive la demande d'urgence qui a été faite pour ce projet, p. 712.

Projet de loi relatif à l'escompte des bons du trésor par la Banque Nationale de Belgique. Discussion générale. Observations, p. 856. — Discours : Défend la politique qu'il a suivie, termine son discours en souhaitant que le gouvernement qui va être constitué fasse renaitre la confiance dans toutes les couches de la population, puis fait une rectification au *Compte rendu analytique* en ce qui concerne le discours qu'il a prononcé à la Chambre, p. 857 à 859. — Discussion des articles. Art. 2. Déclare être d'accord avec M. Huisman Van den Nest au sujet de l'interprétation, p. 859.

Janssens, sénateur suppléant de Malines-Turnhout. Rapport complémentaire sur son élection, p. 10 à 16. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925.

Jaspar, nommé premier ministre, ministre de l'intérieur et de l'hygiène le 20 mai 1926.

Ann. — Annonce du décès de M. A. Du Bois, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas. Discours, p. 872.

Politique du gouvernement. Déclaration de M. Vandervelde, m. a. ét., après la formation du nouveau cabinet. Discussion. Discours : Commence par rendre hommage au Sénat pour la manière dont la déclaration s'y est discutée et développe les motifs pour lesquels sa foi est profonde dans le relèvement de la situation financière; déclare également que la déclaration ministérielle a été brève intentionnellement, et affirme que le nouveau gouvernement ne veut rien connaître des luttes politiques, p. 881 à 883.

Situation financière : Annonce que M. le ministre des finances vient de déposer sur le bureau de la Chambre les projets financiers annoncés dans la déclaration ministérielle, et qui ont pour objet la création d'un fonds d'amortissement, ainsi

Jaspar (suite)

que l'alimentation de celui-ci, p. 892. — Indique les mesures de procédure prises par la Chambre pour voter ces projets sans retard, puis prie le Sénat d'envisager d'avoir à tenir une séance le surlendemain, vendredi, ou bien le samedi, espérant que, en faisant cet effort, la Haute Assemblée consacrerait le vote de confiance émis par elle la veille, p. 892. — A la suite d'observations de M. Lekeu, déclare qu'il allait répondre à la question de M. Liebaert, au sujet de l'utilité de voter immédiatement une loi de cadenas, afin d'empêcher la spéculation, mais demande, sachant que M. le baron Houtart, m. f., comptait parler au Sénat de cette question, à pouvoir se mettre en communication avec lui avant de répondre, p. 892. — Discussion générale d'ensemble des projets financiers qu'il a présentés. Discours : Remercie MM. Barnich et Tschoffen de leur appui, commente le discours de M. Tschoffen, puis déclare accepter l'injonction qui lui est faite de réaliser, étant au pouvoir, les opinions qu'il a défendues dans l'opposition, et espère, quand le moment sera venu, entendre un très beau discours de félicitations sur le travail fait par le gouvernement qui vient d'entrer en fonctions, p. 900.

Annonce du décès de M. le baron de Kerchove d'Ousselghem, sénateur de Gand-Eecloo. Discours, p. 926.

Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. Annonce que ce projet de loi vient d'être déposé sur le bureau de la Chambre, fait remarquer que la situation dans laquelle se trouve le pays exige une procédure rapide, déclare que les sections de la Chambre délibèrent en ce moment sur le projet, que le rapport va être déposé, et demande au Sénat de prévoir qu'il puisse le saisir ce même jour du projet, son caractère, comme l'effet qu'il procurera à l'étranger, ainsi qu'à l'intérieur, devant certainement se doubler de la rapidité avec laquelle il serait voté, p. 1046, 1047. — Insiste pour que le Sénat soit aux cotés du gouvernement, estimant que ses prérogatives et sa réputation ne pourraient qu'en grandir considérablement, p. 1047. — A la suite d'observations de M. Lekeu, déclare que ce n'est point pour le gouvernement mais pour le pays qu'il insiste sur l'examen immédiat, puis adresse un appel personnel à M. Lekeu, p. 1047. — Discussion générale. Discours : Répond aux observations présentées, p. 1085, 1086.

Annonce du décès de M. Vermeersch, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas. Discours, p. 1064.

Projet de loi relatif au statut du personnel des communes et des administrations subordonnées. Déclare, à la suite d'une motion de M. Calonne, qui insiste sur l'urgence qu'il y aurait à terminer la question visée par ce projet de loi, qu'il fera tout ce qui lui sera possible pour faire hâter l'examen de la question par son administration, afin de donner satisfaction à M. Calonne, p. 1100.

Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. M. Volckaert ayant demandé que ce projet de loi soit examiné sans retard, ainsi qu'il en avait été décidé, déclare estimer que le projet sur la Société nationale des chemins de fer présente un caractère d'urgence plus grand, mais déclare que ce projet étant au programme du nouveau gouvernement, sera certainement discuté et pourrait être mis à l'ordre du jour immédiatement après le projet sur la Société des chemins de fer, p. 1100. — Fait encore des observations, p. 1100. — Déclare être d'accord avec M. Lekeu, qui demande que le Sénat prenne l'engagement de discuter ce projet avant de se séparer, p. 1100.

Projet de loi créant la Société nationale des chemins de fer belges. Prie le Sénat de mettre ce projet à son ordre du jour du surlendemain, 22 juillet, les commissions ayant terminé leur examen, et fait remarquer l'urgence du projet, celui-ci devant être voté par le Sénat pour que le gouvernement puisse verser au fonds d'amortissement les actions privilégiées, p. 1099. — M. Volckaert ayant rappelé que le projet relatif à la convention de Washington avait été porté à l'ordre du jour de cette même séance, demande la priorité pour le projet relatif aux chemins de fer, et déclare que la convention de Washington sera certainement votée, car elle figure au programme du nouveau gouvernement, p. 1099. — Discussion générale. Discours : Commence par remercier les commissions sénatoriales des chemins de fer et des finances de l'unanimité avec laquelle elles se sont prononcées en faveur de l'adoption du projet, puis motive le projet et répond aux observations présentées, p. 1135 à 1138.

Proposition de loi modifiant la date des élections communales. Discussion générale. Discours : Commence par faire remarquer que le projet en discussion est d'initiative parlementaire et ne figurait pas au programme du gouvernement précédent,

Jaspar (suite)

pas plus qu'il ne figure à celui du gouvernement qu'il préside, puis donne au Sénat quelques éclaircissements, ainsi que son opinion personnelle, et conclut en déclarant qu'il estimerait que le Sénat ferait chose sage en maintenant la date traditionnelle à laquelle, pendant de nombreuses années, personne n'a fait d'objections, p. 1250.

Jauniaux, sénateur coopté.

Doc. — Proposition de loi relative à la revision des listes électorales (cosign.) n° 69.

Projet de loi apportant des modifications à la loi du 23 juin 1894 sur les sociétés mutualistes. Rapport, n° 93.

Proposition tendant à constituer une commission d'enquête chargée de se rendre compte de l'avis des employeurs et des employés au sujet du maintien, de la revision ou de l'abrogation de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employes. Rapport, n° 182.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite la question des assurances sociales, tant au point de vue des ouvriers que de la loi sur les employés, estimant que cette loi doit être remise sur le métier, p. 40 à 43. — Discussion des articles. Art. 121. Discussion, p. 87 à 89.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Discours : Précise un point du discours de Mme Spaak, en ce qui concerne le développement des colonies pour enfants débiles tuberculeux à créer par les organismes mutualistes p. 690, 691. — Observations, p. 691. — Fait des observations, afin de protester contre la présence, comme fonctionnaires à la tête de l'Œuvre de l'enfance, de personnalités du même parti, p. 692.

Projet de loi apportant des modifications à la loi du 23 juin 1894 sur les sociétés mutualistes. Discussion générale. Discours : Traite deux questions : Comment arriver à l'uniformité dans la réparation des subsides aux mutualités et rapports des mutualités avec les femmes assurées en matière d'indemnité de veuvage, p. 712.

Projet de loi portant modification de l'article 4, 1°, de la loi du 10 mars 1925, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 761. — Discussion générale. Observations, p. 782, 783, 785. — Discours. Ramène l'attention du Sénat sur la question visée par la loi : fixation de la cotisation à un taux unique; motive le vote affirmatif des socialistes sur le projet en discussion, p. 796 à 799.

Politique du gouvernement : Déclaration de M. Vandervelde, m. a. ét., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion : Observations, p. 876. — Discours : Traite la question des assurances sociales; estime qu'il ne faut pas faire la guerre aux anciennes institutions ouvrières, ceci n'étant pas de nature à faire naître chez les travailleurs le désir de collaborer au relèvement national et termine en déclarant que ces explications lui ont paru nécessaires avant d'émettre son vote de confiance au gouvernement, p. 881.

Proposition tendant à constituer une commission d'enquête chargée de se rendre compte de l'avis des employeurs et des employés au sujet du maintien, de la revision ou de l'abrogation de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Dépose le rapport sur cette proposition, p. 1001.

Jeux et paris (Taxe sur les). — V. Finances : Impôts : Contribution foncière, jeux, divertissements publics, etc.

Journée de huit heures. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Durée du travail.

Juge unique. — V. Organisation judiciaire.

Justices de paix. — V. Organisation judiciaire.

K

Koekelberg (Basilique du Sacré-Cœur à). — V. Culte : Basilique nationale du Sacré-Cœur.

Krachs financiers. — V. Interpellations au nom de M. Lebon.

L

Laboulc, ministre des travaux publics, démissionnaire le 20 mai 1926.

Ann. — Interpellation de M. le chevalier de Vrière au sujet des heures de travail des pontonniers et du dommage que l'Etat cause à la navigation en établissant des ponts de maçonnerie au lieu de ponts tournants sur le canal de Gand à la mer, par Bruges. Répond à l'interpellation, p. 753, 754.

Lafontaine, sénateur provincial de Liège, premier vice-président du Sénat.

Doc. — Projet de loi portant approbation de l'adhésion de la Belgique à la compétence obligatoire de la Cour permanente de justice internationale. Rapport, n° 80.

Projet de loi portant ratification des accords conclus, à Londres, le 31 décembre 1925, concernant la consolidation des dettes de la Belgique et de la colonie envers la Grande-Bretagne. Rapport, n° 94.

Projet de loi portant approbation de la convention de Washington tendant à limiter à huit heures par jour et à quarante-huit heures par semaine le nombre des heures de travail dans les établissements industriels. Rapport, n° 203.

Projet de loi approuvant la convention conclue entre la Belgique et les Pays-Bas sur la compétence judiciaire territoriale, sur la faillite, sur l'autorité et l'exécution des décisions judiciaires, des sentences arbitrales et des actes authentiques. Rapport, n° 232.

Ann. — Elu premier vice-président du Sénat, p. 2.

Commission permanente des sociétés mutualistes : Nomination de délégués. Au nom du groupe socialiste, présente la candidature de M. Jauniaux, p. 15.

Vérification complémentaire des pouvoirs de quelques sénateurs suppléants. Observations au sujet de la validation des pouvoirs de M. Houben, sénateur suppléant de Bruxelles, p. 16.

Fixation de l'ordre du jour. Discussion au sujet de l'ordre du jour de la séance du matin du mercredi 30 décembre et de l'heure des votes. Estime que le Sénat devra éventuellement tenir une séance du soir, p. 146.

Proposition de loi tendant à proroger certains délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protêts et par la loi du 28 avril 1851 (art. 443 du Code de commerce). Discussion de l'article unique. Observations, p. 409.

Interpellation de M. Van Belle au sujet de l'accident mortel qui s'est produit au Palais de justice de Liège, le 26 novembre 1925. Discussion. Observations, p. 429.

Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Discours. Traite à nouveau, devant le Sénat, la question du Palais mondial, p. 479 à 484. — Observations, p. 510, 511.

Annonce du décès de MM. le comte de Limburg Stirum et Braffort, sénateurs provinciaux du Luxembourg. Discours, p. 578, 579.

Projet de loi portant approbation des accords de Locarno. Discussion générale. Discours : Développe le bien et le mal qu'il y a à dire du traité de Locarno, p. 579 à 582. — Observations, p. 585.

Projet de loi portant approbation de l'adhésion de la Belgique à la compétence obligatoire de la Cour permanente de justice internationale. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 586. — L'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 588. — Discussion générale. Discours : Répond à certaines objections formulées par M. Feron, au cours de la discussion sur les accords de Locarno, p. 588.

Budget des affaires étrangères pour 1926. Discussion générale. Discours : Commence par proposer de modifier la dénomination du département et de l'appeler, éventuellement : « ministère de l'entente internationale », puis développe le grand rôle qui devrait être joué par la petite Belgique, et traite aussi la question du désarmement, p. 756 à 761. — Observations, p. 776.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 798.

Annonce du décès de M. le baron de Kerchove d'Ousselghem, sén. de Gand-Ecclou. — Discours, p. 926.

Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. Discussion générale. Discours : Tout en déclarant que ce n'est pas sans anxiété que le parti ouvrier consent à donner au gouvernement les pouvoirs requis, indique dans quels sentiments ce parti votera la loi, p. 1084, 1085.

Lafontaine (suite)

- Projet de loi créant la société nationale des chemins de fer belges. Observations au sujet de la mise à l'ordre du jour de ce projet, p. 1100.
- Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 1100.
- Budget de la dette publique pour 1925. Discussion générale. Observations. Discours : Développe la pensée que la dette imposée aux alliés continentaux ne constituait pas une équitable répartition des charges de la guerre, estime qu'il faut provoquer une liquidation de la guerre et esquisse le procès qui devrait être soumis à la Cour de justice internationale, p. 1238 à 1240. — Observations, p. 1240, 1273. — Ajoute quelques considérations à celles qu'il a développées la veille, p. 1274.

Lalemand, sénateur suppléant de Bruxelles.

Rapport complémentaire sur son élection, p. 10. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925.

Lamborelle, sénateur provincial d'Anvers.

- Doc.** — Proposition de loi instituant un fonds national de défense familiale contre les conséquences du chômage des tuberculeux curables (cosign.). Annexe au n° 13.
- Ann.** — Projet de loi relatif à l'emploi de la céruse et autres pigments blancs de plomb. Discussion générale. Discours : Défend le projet, estimant que le Sénat doit légiférer pour épargner le capital ouvrier, p. 33.
- Projet de loi modifiant le tarif des douanes. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 92.
- Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite la question linguistique, p. 485-486.
- Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Discours : Indique brièvement à son tour les motifs pour lesquels il est heureux d'apporter à l'appui de son vote au projet en discussion, p. 1245.

Langue allemande (Emploi de la). — V. Armée : Code pénal militaire.**Lebon, sénateur provincial d'Anvers.**

- Doc.** — Proposition de loi ayant pour objet de compléter la loi du 10 mars 1925 relative aux distributions d'énergie électrique (cosign.), n° 114.
- Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 comprenant le Titre II du Code de procédure pénale militaire. Proposition et amendements, n° 118. — Amendement à l'article 62, n° 119.
- Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyers. Amendement aux articles 4, 15 et 16, n° 156.
- Ann.** — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Discours : Commence par parler de l'octroi des subvendes, par les communes, aux sociétés mutualistes non reconnues, puis attire l'attention du ministre sur l'utilité éventuelle de l'intervention de l'Etat dans l'érection d'un bâtiment servant de bureau pour l'enrôlement des ouvriers; termine en préconisant l'instauration de comités consultatifs au sein du personnel employé et ouvrier, p. 61, 62.
- Interpellation de M. Digneffe relative aux inondations dans le pays de Liège. Observations, p. 284.
- Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 302. — Discours : A la suite de remarques de M. Dens, concernant le port d'Anvers, et désirant ne pas entamer devant le Sénat une discussion qui pourrait sembler locale, prie les amis de M. Dens de porter la question qu'il a traitée devant le conseil communal d'Anvers; parle ensuite de la valeur du port d'Anvers, p. 315-316. — Fait encore des observations, p. 321.
- Proposition de loi tendant à proroger certains délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protêts et par la loi du 28 avril 1851. (Art. 443 du Code de commerce.) Discussion de l'article unique. Discours : Motive son vote affirmatif, p. 411.
- Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huysman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la circulaire ministérielle du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 415, 416, 418, 441, 442,

Lebon (suite)

- 445, 449, 450. — Discussion générale du budget proprement dit. Observations, p. 460, 462, 463. — Discours : Revient sur la question de l'interpellation et exprime l'espoir que M. Huysmans, m. s. a., poursuivra son enquête avec énergie, puis parle des musées et des œuvres qui devraient y figurer, notamment en ce qui concerne le musée d'Anvers; puis demande que l'Opéra flamand d'Anvers soit mis sur un pied d'égalité avec la Monnaie, p. 468-469. — Observations, p. 512.
- Interpelle le gouvernement sur les mesures à prendre en présence des krachs financiers qui se succèdent, pour protéger l'épargne contre les entreprises de l'agiotage. Par motion d'ordre, déclare que, d'accord avec le ministre des finances, il prie le Sénat de fixer cette interpellation au mardi suivant, p. 621. — Développe son interpellation, p. 633 à 635. — Observations, p. 635.
- Interpellation de M. Digneffe au sujet de l'organisation d'une exposition internationale pour célébrer le centenaire de l'indépendance de la Belgique. Discours, p. 659-660.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 688, 689. — Discours : Défend la question de l'amnistie administrative critiquée par M. le vicomte Berryer, p. 690. — Observations, p. 691.
- Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 707. — Discours : Demande si la Chambre flamande créée, comme don de joyeuse entrée, par M. le vicomte Poulet, au moment où il a pris possession du portefeuille de la justice, est établie à titre définitif, p. 745.
- Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 comprenant le Titre II du Code de procédure pénale militaire. M. le président ayant annoncé que ce projet figurait à l'ordre du jour, fait remarquer que le ministre de la justice n'est pas présent, p. 848.
- Situation financière : Projets financiers présentés par le nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar (fonds d'amortissement, etc.). Discussion générale d'ensemble : Déclare renoncer à la parole, p. 902. — Discussion des articles du projet de loi relatif au droit de timbre et majorant les amendes pénales. Art. 9. Déclare qu'il ne votera pas contre cet article, ne voulant pas entraver l'effort du gouvernement, mais qu'il ne votera pas non plus affirmativement, craignant que ce projet, élaboré en dehors des autorités responsables de la prospérité du port d'Anvers, soit de nature à nuire au port national, p. 919.
- Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyers. Discussion des articles. Art. 6. Amendement de la commission relatif au délai de prorogation pour la 3^e catégorie. Rappelle un amendement qu'il avait présenté et qu'il avait retiré, en présence de l'amendement de la commission, p. 955. — Observations, p. 956. — Art. 8. Discussion. Appuie les considérations de M. Vauthier, rap., tendant à faire rejeter l'amendement de M. Asou, p. 965. — Attire à ce moment l'attention du Sénat sur une lacune qui se présente à l'alinéa 3 de l'article en discussion, p. 965, 966. — Art. 12. Développe son amendement, p. 968. — Déclare, en ce qui le concerne, se rallier à l'amendement de M. A. Huysmans, p. 971. — § 2. Déclare se rallier à l'interprétation donnée par M. Deswarte, p. 979. — Déclare retirer un amendement qu'il avait présenté, mais fait diverses observations, p. 979, 980. — Observations au sujet de l'homologation, p. 980. — Art. 15. Se rallie au texte proposé par le gouvernement, mais propose une modification de rédaction, p. 990, 991. — Alinéa 2, dont le gouvernement propose la suppression. Fait remarquer qu'une partie de son amendement se confond avec cette proposition de suppression, p. 991. — Art. 17. Discussion, p. 994. — Propose de remettre le vote sur cet article à la fin de la discussion du projet, p. 996. — Vote en seconde lecture. Art. 2. Discussion. Demande, à la suite de l'adoption, au premier vote, d'un amendement présenté par M. Deswarte, que l'on précise si, oui ou non, le nouveau texte de l'article 2 permet de porter atteinte à des situations acquises, p. 1080. — Fait encore des observations au sujet de l'interprétation de l'amendement de M. Deswarte, p. 1081. — Art. 12, § 2. Discussion au sujet de l'amendement du gouvernement, p. 1094.
- Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. Discussion générale. Discours : Annonce qu'il s'abstiendra et déclare, en son nom comme au nom de quelques-uns de ses amis de la démocratie chrétienne que, sans dénier la nécessité de mesures extraordinaires, il fait cependant des réserves sur la procédure parlementaire et politique qui a été suivie en l'occurrence, p. 1085. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1087.

Lekeu, sénateur provincial du Hainaut.

- Doc.* — Budget des sciences et des arts pour l'exercice 1926. Amendement à l'article 79 (ccs:gn.), n° 84.
Budget de la gendarmerie pour 1926. Rapport, n° 200.
- Ann.* — Annonce du décès de M. Libioulle, sénateur de Charleroi-Thuin. Discours, p. 3, 4.
Annonce du décès de M. le comte Goblet d'Alviella, ancien vice-président du Sénat, survenu pendant les vacances, à la suite d'un accident. Donne lecture d'une lettre qu'il a reçu de M. Lafontaine, président du groupe socialiste du Sénat et qu'il lui adresse des Etats-Unis, p. 4, 5.
Projet de loi relatif à l'emploi de la céruse et autres pigments blancs de plomb. Discussion générale. Observations, p. 31.
Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. Discussion générale. Observations, p. 70, 71, 74, 76. — Discussion des articles. Art. 121. Observations, p. 83, 85, 87. — Demande, au nom de la gauche socialiste, l'appel nominal sur l'amendement présenté par M. le chevalier de Gheilincq d'Elseghem, p. 89. — M. le vicomte Vilain XIII ayant motivé son vote négatif sur les budgets des départements ayant à leur tête des ministres socialistes, fait des observations à cette occasion, p. 91.
Budget de l'agriculture pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 97, 116.
Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Observations, p. 107, 109.
Projets financiers du gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet : Discussion au sujet de l'examen de ces projets, ainsi que du budget des voies et moyens. Observations, p. 120. — Discussion générale de l'ensemble de ces projets fiscaux. Observations, p. 140, 160 à 162, 166 à 168, 181, 187.
Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. M. le président ayant donné lecture d'un amendement présenté par MM. Segers et consorts et une discussion s'étant engagée au sujet de la recevabilité de cet amendement et de l'interprétation du règlement, prie son collègue M. Van Fleteren de ne pas insister, en présence des circonstances devant lesquelles se trouve le Sénat, qui n'a pas une minute à perdre, ayant l'obligation d'examiner des questions qui sont presque de salut public et qui ne peuvent être ajournées, p. 142. — Discussion générale. Observations, p. 143, 154.
Fixation de l'ordre du jour : Observations au sujet de l'ordre du jour de la séance du matin du mercredi 30 décembre, de l'heure d'ouverture de cette séance, ainsi que de l'heure des votes, p. 146.
Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles. Art. 165. Observations, p. 221, 223.
Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Discussion des articles. Art. 40. Observations, p. 238.
Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1926. Discussion générale. Discours : Fait une déclaration afin d'obtenir que le projet de réforme militaire soit incessamment déposé, afin d'arriver par paliers à la nation armée, et termine son discours en soulignant que, grâce à Locarno, on peut espérer se rapprocher de l'heure du désarmement, p. 258, 259. — Observations, p. 259, 260. — Discours : Déclare notamment que c'est la volonté du pays exprimée clairement par le suffrage universel qui aura le dessus, p. 260. — Fait encore des observations, p. 261.
Interpellation de M. Digneffe au sujet des inondations dans le pays de Liège. Discussion, p. 289.
Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899, comprenant le titre II du Code de procédure pénale militaire. — Discussion générale : Appuie la proposition de M. le président quant au renvoi des amendements à la commission, p. 301, 302. — Marque l'assentiment unanime de la gauche socialiste, en ce qui concerne le renvoi des amendements à la commission, et le maintien du projet à l'ordre du jour, comme le propose M. Hénault, p. 302.
Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 341, 343, 368, 370, 374, 375, 381 à 384. — Fait personnel de M. Despret, en ce qui concerne les discours qui ont été prononcés au sujet de la campagne qu'il mène en dehors du parlement. Observations, p. 407, 408. — Insiste pour que la parole soit accordée à M. Renier, qui demande à répondre à M. Despret, p. 412. — Fait encore diverses observations au sujet de cet incident, p. 412.

Lekeu (suite)

- Budget des sciences et des arts pour 1926, et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la circulaire ministérielle du 16 novembre 1925. — Discussion de l'interpellation. Observations, p. 415, 419, 420, 422, 441, 443. — Discours, p. 444 à 446. — Observations, p. 452, 453. — Discussion générale du budget proprement dit. Observations, p. 462, 465, 469, 491 à 493, 509, 510, 512 à 514.
Projet de loi approuvant l'accord conclu à Washington pour le remboursement des dettes de la Belgique envers les Etats-Unis d'Amérique. Discussion générale. Observations, p. 524, 528, 530, 533.
Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Observations, p. 540. — Observations au sujet de la suite de la discussion ainsi que du vote de ces projets, p. 550. — Reprise de la discussion. Observations, p. 553 à 555, 561.
Projet de loi portant approbation des accords de Locarno. Discussion générale. Observations, p. 582. — Discours : Fait diverses observations à l'occasion du discours de M. Digneffe, p. 586.
Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 623, 624.
Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 665, 688, 691.
Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 783, 784, 789.
Travaux du Sénat. M. le président ayant annoncé la démission du cabinet présidé par M. le vicomte Poulet, p. m., et ayant proposé d'ajourner les réunions du Sénat jusqu'à convocation ultérieure, fait des observations au sujet de la réunion des commissions convoquées pour cette même après-midi, p. 851.
Projet de loi relatif à l'escompte des bons du trésor par la Banque nationale de Belgique. Discussion générale. Observations, p. 857, 858.
Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service (Durée du service). Discussion générale. Discours : Défend le projet et estime qu'il est une première étape dans la réduction du temps de service, p. 861, 862. — Observations, p. 863.
Projet de loi accordant à l'Ecole des mines et métallurgie du Hainaut le droit de délivrer des diplômes légaux à ses élèves. Demande que ce projet soit inscrit à l'ordre du jour du début de la semaine suivante, p. 869. — Appuie, au nom de ses amis, une demande faite par motion d'ordre par M. Derbaix, et tendant à ce que la discussion de ce projet soit jointe à celle du projet de loi modifiant l'article 34 de la loi du 10 avril 1890, p. 885. — Discussion générale de ces deux projets de loi. Observations, p. 885, 889. — Discours : Renonce à la parole mais avertit son groupe qu'il y a partie liée entre les deux projets et les engage à les voter tous les deux, p. 889, 890.
Annonce du décès de M. A. Du Bois, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas. Discours, p. 872.
Politique du gouvernement : Déclaration de M. Vandervelde, m. a. ét., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 876. — Discours : Estime que tout débat visant la crise dont l'aboutissement a été la formation du cabinet présidé par M. Jaspar, est devenu inopportuniste et que la constitution du nouveau gouvernement est la réponse vivante et victorieuse aux détracteurs du régime parlementaire, puis se plaît à souligner qu'il ne sera porté aucune atteinte à la législation sociale existante, et acte que le gouvernement de M. Jaspar s'est assigné spontanément un caractère provisoire et a limité sa mission à la restauration financière, p. 876 à 878. — Observations, p. 881.
Situation financière : Projets financiers présentés par le nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar. Demande qu'il soit répondu à la question de M. L'ebaert, au sujet de l'opportunité d'une loi de cadenas, pour empêcher la spéculation, p. 892. — Discussion générale d'ensemble (Fonds d'amortissement, etc.). Observations, p. 897, 899.
Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyers. Discussion générale. Observations, p. 930, 939. — Discussion des articles. Article 6. Discussion, p. 950 à 953. — Demande que le gouvernement fasse connaître son sentiment sur l'amendement de la commission de la justice, p. 953. — M. Segers ayant rappelé que la discussion était close, déclare qu'il n'y a pas d'exemple que l'on ne permette pas au gouvernement de répondre, p. 953. — Amendement de la commission relatif au délai de prorogation pour la 3^e catégorie. Discussion : Appuie la demande de

Lekeu (suite)

M. Hymans, m. j., tendant au maint'en du texte proposé par le gouvernement, p. 955. — Observations, p. 957. — § 4. Observations, p. 959. — Article 12. Discussion au sujet des diverses propositions en présence. Observations, p. 973, 974, 976. — Article 17. Discussion, p. 993, 995. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 1002. — Reprise de la discussion. Article 38. Déclare que M. Deswarte, chargé par son groupe de prendre la parole dans la loi sur les loyers, mérite le même éloge que celui décerné à M. Vauthier, rap., p. 1004. — Observations, p. 1006 à 1008. — Observations au moment du vote sur l'ensemble du projet, p. 1098.

Projet de loi domaniale. Insiste pour que ce projet soit examiné le plus tôt possible, p. 939. — Discussion générale. Observations, p. 1046. — Discours : Combat le discours de M. Moyersoen, rap., et défend la convention avec Schaerbeek, cette convention ne devant profiter qu'à la chose publique, p. 1046. — Reprend son discours; continue à combattre la proposition de disjonction introduite par M. Moeyersoen et refait au Sénat l'historique de la convention avec la commune de Schaerbeek, p. 1065, 1066. — Observations, p. 1067 à 1069, 1071, 1072. — Discours : Combat la proposition d'ajournement introduite par M. le baron de Moffarts, p. 1073. — Demande l'appel nominal sur cette proposition d'ajournement, puis, cette demande rencontrant de l'opposition, y renonce, à condition que, si l'épreuve par assis et levé est douteuse, il y soit procédé, p. 1073. — Au moment du vote en seconde lecture, fait des observations à l'occasion du retrait de l'amendement présenté par MM. Carnoy et consorts, et qui a été admis en première lecture, p. 1079.

Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1010 à 1012, 1037, 1038.

Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. Discours : Déclare être profondément ému, ainsi que ses collègues de la déclaration qui vient d'être faite par M. Jaspar, p. m., annonce qu'ils sont résolus à apporter au gouvernement un concours complet, mais prie le premier ministre de faire confiance au Sénat jusqu'au lendemain, et d'attendre que l'assemblée soit saisie du projet, p. 1047. — Prie à nouveau M. Jaspar de ne pas insister pour le vote immédiat, p. 1047. — Termine son discours, après de nouvelles observations de M. Jaspar, p. 1047. — Observations : déclare que la proposition de M. de Brouckere, tendant à fixer la procédure au cours d'une séance de nuit ne se différencie en rien de la sienne, p. 1048. — Au cours de la séance du soir, convoquée en vue de l'examen de ce projet de loi, tient à constater que le groupe socialiste est le plus nombreux, p. 1049. — Discussion générale. Approuve le discours prononcé par M. Hymans, p. 1086.

Annnonce du décès de M. Vermeersch, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas. Discours, p. 1064.

Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. Demande que le Sénat prenne l'engagement de discuter ce projet avant de se séparer, p. 1100. — Discussion générale. Observations, p. 1176, 1185, 1186, 1188. — A la suite d'un incident au sujet de la limitation du temps de parole et d'un amendement de M. Segers, remercie M. Vandervelde, m. a. ét., des paroles d'apaisement qu'il vient de prononcer et termine en demandant que l'on respecte la décision de limiter le temps de parole; déclare que son parti ne veut nullement étouffer le débat, s'incline devant la proposition de continuer quelque peu la parole à M. Segers, p. 1190, 1191. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 1197.

Projet de loi créant la Société nationale des Chemins de fer belges. Insiste pour que le Sénat s'engage à voter la Convention de Washington avant de se séparer, M. Jaspar, p. m., ayant demandé la priorité pour le projet relatif aux chemins de fer, p. 1100. — Discussion générale. Observations, p. 1133, 1138.

Projet de loi de péremption des pensions. Discussion des articles. Art. 7. Proteste contre la modification introduite par l'article 7, en ce qui concerne le cumul de plusieurs fonctions, p. 1102-1103.

Projet de loi relatif au réajustement des pensions de victimes civiles de la guerre et de certaines pensions militaires. Discussion générale. Observations, p. 1112 à 1114.

Fixation de l'ordre du jour pour la fin de la session. Observations à l'occasion des propositions faites par la commission du travail parlementaire pour la marche des travaux du Sénat, p. 1132.

Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1151, 1152.

Budget de la défense nationale pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1172.

Lekeu (suite)

Budget des dotations pour 1926. Discussion générale. Discours : Fait remarquer que les sénateurs habitant l'agglomération bruxelloise ont été unanimes à proposer au Sénat un amendement les excluant du relèvement de l'indemnité, voulant ainsi assurer le vote du Sénat, en faveur de ceux d'entre eux qui habitent la province et ne sont pas dans une situation qui leur permette de faire face aux charges que leur impose leur mandat, p. 1303.

Lettonie (Traité de commerce et de navigation avec la). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

Lettres de change. — V. Code de commerce : Effets de commerce.

Leurquin, sénateur de Nivelles.

Doc. — Projet de loi domaniale. Amendement à l'article 2 (cosign.), n° 180.

Ann. — Projet de loi modifiant le tarif des douanes. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 92.

Budget de l'agriculture pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite la question de l'élevage chevalin et bovin et la question des betteraves à sucre, p. 93 à 95. — Observations, p. 96. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 131.

Projets de lois fiscales présentées par le gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet. Discussion générale. Discours : Déclare avoir peu de chose à ajouter au discours de M. le baron de Moffarts, en ce qui concerne les impôts frappant l'agriculture, mais reprend pourtant l'exposé d'un amendement présenté à la Chambre par MM. Amelet et Pierco, p. 189.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles. Art. 165. S'abstient au vote sur cet article, p. 223.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite la question des frais de transport pour les produits agricoles, parle de la désinfection des wagons, des coupons de semaine ainsi que des communications entre Wavre et Bruxelles, p. 330.

Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 503.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Discours : S'associe aux considérations émises par M. Vinck, rapporteur, et par M. Carpentier, relativement aux charges qui incombent à certaines communes, du fait de l'occupation allemande, puis proteste contre le discours de M. Genard, en ce qui concerne le commerce du lait; termine en traitant la question des distributions d'eau, p. 689, 690.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 797.

Politique du gouvernement : Déclaration de M. Vandervelde, m. a. ét., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar. S'abstient au vote sur l'ordre du jour de confiance présenté par MM. Magnette, Braun et Lekeu, p. 884.

Projet de loi domaniale. Discussion générale. Discours : Défend son amendement, p. 1071, 1072.

Budget de la défense nationale pour 1926. Discussion générale. Discours : Défend les intérêts du personnel civil militarisé de l'Institut cartographique qui a été exclus du bénéfice de la péréquation accordée, le 1^{er} décembre 1924, aux agents de l'Etat, p. 1205.

Leyniers, sénateur provincial du Brabant.

Doc. — Projet de loi d'emprunt de cinq cents millions de francs pour le compte de la colonie. Rapport, n° 51.

Budget du ministère des colonies pour l'exercice 1926. (Dépenses métropolitaines.) Rapport, n° 223.

Projet de loi allouant des crédits supplémentaires pour services ordinaires au budget du Congo belge de l'exercice 1925, autorisant des régularisations à charge de ce budget, de dépenses ordinaires appartenant à des exercices clos et ouvrant des crédits pour dépenses extraordinaires. Rapport, n° 224.

Projet de loi approuvant des ordonnances du gouverneur général réalisant des transferts et ouvrant des crédits supplémentaires au budget du Congo belge des exercices 1924 et 1925. Rapport, n° 225.

Leylars (suite)

- Ann.** — Projet de loi d'emprunt de 500 millions de francs pour compte de la colonie. Dépose le rapport sur ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence et prie le Sénat de le porter à son ordre du jour de manière à ce qu'il soit discuté avant le 31 décembre, p. 141. — Discussion générale. Discours : Constate l'unanimité de la commission, pour assurer les ressources indispensables à la colonie, puis fait quelques observations quant au taux d'émission des titres ainsi qu'à l'emploi judiciaires des fonds, p. 263. — Observations, p. 264.
- Projet de loi établissant une taxe spéciale de consommation sur les boissons fermentées mousseuses et sur les eaux minérales. Discussion des articles. Art. 1^{er}. Observations, p. 253, 254.
- Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 258.
- Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1121.
- Budget du ministère des colonies pour l'exercice 1926. (Dépenses métropolitaines.) Dépose le rapport sur ce budget p. 1132.
- Projet de loi allouant des crédits supplémentaires pour services ordinaires au budget du Congo belge pour l'exercice 1925. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1132.
- Projet de loi portant approbation des ordonnances du gouverneur général réalisant des transferts et ouvrant des crédits supplémentaires aux budgets du Congo belge. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1132.
- Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations, p. 1242. — S'abstient au vote sur l'amendement de MM. Segers et consorts, p. 1246. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1246.
- Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

Libbrecht (Joseph), sénateur de Gand-Ecclou.

- Ann.** — Annonce du décès de M. le baron de Kerchové d'Ousselghem, sénateur de Gand-Ecclou. Discours, p. 926.

Libbrecht (Jean), sénateur suppléant de Roulers-Thielt.

- Ann.** — Rapport supplémentaire sur son élection. Discussion p. 10 à 16. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925

Libouille, sénateur de Charleroi et Thuin.

- Ann.** — Annonce de son décès, p. 2.

Licences d'exportation. — V. Finances : Douanes : Marchandises et valeurs.**Liebaert, sénateur coopté.**

- Doc.** — Projet de loi tendant à prolonger l'existence légale des sociétés belges exploitant en Russie. Amendement (art. 2 nouveau), n° 32.
- Ann.** — Vérification complémentaire des pouvoirs de quelques sénateurs suppléants. Discussion des conclusions du rapport. Observations, p. 12.
- Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. Discussion générale. Observations, p. 71, 74. — Discussion des articles. Art. 121. Observations, p. 88.
- Projet de loi tendant à prolonger l'existence légale des sociétés belges exploitant en Russie. Discussion générale. Développe l'amendement qu'il a présenté, tendant à la restitution des droits fiscaux, etc., aux sociétés qui, depuis le 22 février 1921 ont pris l'initiative de leur prorogation, p. 136. — Fait encore diverses observations, p. 136.
- Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion générale. Observations, p. 154. — Discussion des articles. Observations à l'occasion d'une discussion au sujet du vote sur un amendement de M. Segers, p. 177.
- Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrés par l'Etat. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.
- Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Liebaert (suite)

- Interpellation de M. Digneffe au sujet des inondations dans le pays de Liège. Discussion, p. 299.
- Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 303, 305, 306, 312.
- Proposition de loi tendant à proroger certains délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protêts et par la loi du 28 avril 1851 (art. 443 du Code de commerce). Discussion de l'article unique. Discours : Motive son vote négatif, p. 408. — Observations, p. 409. — Discours : Termine en déclarant à nouveau que le Sénat ferait chose sage en n'adhérant pas à la proposition en discussion, p. 410-411. — Fait encore des observations, p. 411.
- Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huysman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la circulaire ministérielle du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 435, 437, 439. — Discours, p. 453-454. — Discussion générale du budget proprement dit. Observations, p. 476. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 638.
- Projet de loi relatif à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion des articles. Art. 17. S'abstient au vote sur le deuxième alinéa, p. 573. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 576.
- Projet de loi relatif à l'assainissement de la circulation fiduciaire et à la stabilisation monétaire. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 575.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 692.
- Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat. Discours : Rappelle différents points de l'histoire des chemins de fer en Belgique et appuie l'interpellation de M. Digneffe, p. 599, 600. — Observations, p. 713, 714.
- Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 713, 714.
- Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations du service. Appuie la demande d'urgence faite par M. Pouillet, p. m., p. 853.
- Projet de loi relatif à l'escompte des bons du trésor par la Banque nationale de Belgique. Discussion générale. Observations, p. 856. — Confirme les paroles de M. Janssen, m. f., en ce qui concerne la rectification qu'il a faite au *Compte rendu analytique* de la Chambre, p. 859. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 860.
- Situation financière : Projets financiers présidés par le nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar. Fait remarquer que l'ensemble des mesures de redressement financier que présente le gouvernement comporte notamment un relèvement des douanes et accises et que, en conséquence, il faut éviter la spéculation, p. 892. — Adhère à la demande de M. Jaspar, p. m., au sujet du vote rapide de ces projets, mais soulève la question de l'utilité de voter immédiatement une loi de cadenas pour empêcher la spéculation, p. 892. — Annonce que M. le ministre des finances lui a communiqué un texte dans lequel il est inséré une loi de cadenas rétroactive, de manière à empêcher toute spéculation, que, en conséquence, le Sénat peut avoir tous ses apaisements, p. 892.
- Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 6, § 4, p. 959. — Art. 12, § 2, p. 978. — Art. 13. Discussion, p. 982. — Art. 17. Discussion, p. 995. — Art. 38. Discussion, p. 1000. — Vote en seconde lecture. Art. 12, § 2. Discussion au sujet de l'amendement du gouvernement, p. 1095.
- Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. Pendant le discours de M. le baron Houtart, m. f., au cours de la séance de nuit qui avait été ouverte en vue de l'examen de ce projet, fait remarquer que le Sénat est nombreux, p. 1049.
- Projet de loi domaniale. Discussion générale. Observations, p. 1069.
- Projet de loi créant la Société nationale des chemins de fer belges. Discussion générale. Observations, p. 1137.
- Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer qu'il est et a toujours été partisan de la loi des huit heures, fait remarquer que tel n'est pas l'objet du débat qui se borne à la ratification de la Convention de Washington, développe les motifs pour lesquels il combat ce projet d'internationalisation et termine en déclarant qu'il invoque confondu à la pensée que la Belgique pourrait inviter l'appui de l'étranger contre sa propre souveraineté, n. 1241 à 1243. — S'abstient au vote sur l'amendement de MM. Segers et consorts, p. 1246.
- Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

Liebaert (Joseph), sénateur suppléant de Courtrai-Ypres.

Rapport complémentaire sur son élection, p. 10.
Proclamé sénateur suppléant, le 24 novembre 1925, p. 10.

Ligy, sénateur coopté, secrétaire du Sénat.

Doc. — Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Rapport, n° 22.

Proposition de loi ayant pour objet d'autoriser la fabrique de l'église du Sacré-Cœur de Jésus, à Ganshoren (Koekelberg), à confier la construction d'une église-basilique à l'association sans but lucratif : « Les Amis de la Basilique nationale du Sacré-Cœur, à Koekelberg », sur un terrain que la fabrique possède au plateau de Koekelberg (cosign.). Annexe au n° 31.

Projet de loi modifiant l'article 1^{er}, alinéa 1^{er}, de la loi du 20 juin 1923, et l'article 384 du Code pénal. — Rapport, n° 138.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Amendement à l'article 38 (cosign.), n° 156.

Projet de loi apportant des modifications à la classification des communes. Rapport, n° 161.

Projet de loi modifiant la date des élections communales. Rapport, n° 177.

Projet de loi fixant à 5 p. c. le taux des intérêts de retard dus en exécution de l'article 36 de la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique. Rapport, n° 190.

Projet de loi dispensant temporairement les collèges des bourgmestre et échevins de l'obligation de publier annuellement la liste complète des électeurs. Rapport, n° 199.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.

Vérification complémentaire des pouvoirs de quelques sénateurs suppléants. Discussion des conclusions du rapport. Discours, p. 14, 15. — Observations, p. 15, 16.

Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 46. Discussion générale. Observations, p. 102, 104. — Discours : Rappelle au Sénat les circonstances dans lesquelles est née la loi du 17 mars 1925 que le projet en discussion modifie, p. 105-106. — Observations, p. 106.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 719.

Projet de loi portant modification à la classification des communes. Dépose le rapport de ce projet de loi, p. 968.

Proposition de loi modifiant la date des élections communales. Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 980. — Discussion générale. Observations, p. 1250.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 13. Observations au sujet du vote sur l'amendement subsidiaire de M. Deswarte, p. 990. Art. 17. Discussion, p. 994, 995. — M. Lebon ayant proposé de remettre le vote sur cet article jusqu'à la fin de la discussion du projet, estime qu'il serait utile, afin de ne pas faire perdre de temps au Sénat, de voter l'article immédiatement, sous réserve de révision au second vote, p. 996. — Observations au moment du vote sur l'ensemble du projet, p. 1098. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet, p. 1099.

Projet de loi fixant le taux des intérêts de retard, en vue de l'application de l'article 36 de la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1067.

Projet de loi dispensant temporairement les collèges des bourgmestre et échevins de l'obligation de publier annuellement la liste complète de leurs électeurs. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1087.

Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

Limage, sénateur coopté.

Doc. — Budget de l'agriculture pour l'exercice 1926. Rapport, n° 18.

Ann. — Budget de l'agriculture pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 97, 111. — Discours : Appuie les paroles de M. Braffort au sujet de la réorganisation des cadres administratifs, ainsi qu'au sujet de l'enseignement agricole; parle également de la nécessité de trouver de nouveaux débouchés étrangers pour l'élevage belge, du contrôle du lait, du service des agronomes, de la nécessité d'intervenir auprès de la société nationale des habitations à bon marché pour qu'il existe des types de maisons pour ouvriers agricoles, etc., p. 113 à 115. — Observations, p. 117.

Limites séparatives. — V. Communes.

Lion, sénateur de Huy-Waremme.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 52.

Budget de l'agriculture pour 1926. Discussion générale. Discours : Borne ses observations à prier le Sénat de voter le budget de l'agriculture, sans s'arrêter aux vues de la commission, et réclame, avec le rapporteur, l'application des lois sociales aux ouvriers agricoles, estimant que, jusqu'à présent, ils ont toujours été écartés de leur bénéfice; termine son discours en rappelant une calomnie qui aurait été répandue par le « Journal de Huy », au cours de la campagne électorale, p. 115 à 117.

Projets financiers du gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet : Discussion au sujet de l'examen de ces projets, ainsi que du budget des voies et moyens. Observations, p. 119.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 801.

Projet de loi de péréquation des pensions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1110.

Lippens, sénateur de Gand-Eecloo.

Ann. — Projet de loi modifiant le tarif des douanes. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 92.

Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet. Discussion générale. Discours : Indique, d'après lui, les trois caractères regrettables de l'équilibre du budget belge pour 1926 : 1° Manque d'aucun effort sérieux de compression, sauf en ce qui concerne la défense nationale; 2° arrêt radical des travaux d'ouillage; 3° couverture du déficit par un intense recours à l'impôt, puis apporté au Sénat les suggestions qu'il estime susceptibles de suppléer dans une forte mesure, le recours à l'impôt, p. 172 à 175.

Projet de loi d'emprunt de 500 millions de francs pour compte de la colonie. Discussion générale. Discours : Déclare avoir l'intention d'émettre un vote affirmatif sur ce projet mais fait diverses observations; estime notamment que la colonie ne doit pas devenir trop indépendante de la nation et déclare que, selon lui, rien ne doit être épargné pour développer le Congo belge, p. 262. — Observations, p. 263, 264, 266, 267.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Observations, p. 565.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 812.

Listes. — V. Chambres législatives-Sénat.

Listes électorales. — V. Lois électorales.

Locarno. — V. Affaires étrangères : Locarno.

Locomotives (Construction de). — V. Interpellations, au nom de M. Digneffe.

Loi coloniale. — V. Congo.

Loi domaniale. — V. Finances : Domaine.

Lois électorales.

ELECTIONS COMMUNALES.

Projet de loi modifiant la date des élections communales.

Doc. Projet de loi, n° 162.
Rapport fait par M. Ligy, n° 177.

Ann. Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 980 (6 juillet 1926).

Discussion générale. Discours de MM. Carpentier (qui défend le projet et convie le Sénat à voter le projet à titre d'essai, ainsi que l'a fait la Chambre, le vicomte Berryer (qui combat le discours de M. Carpentier et engage le Sénat, avec l'énergie la plus décidée, à rejeter le projet), Digneffe (qui combat à son tour la modification de date demandée à ce que l'on

Lois électorales : ELECTIONS COMMUNALES. Date des élections communales (suite)

s'en tienne à ce qui existe, la loi organique des élections communales fonctionnant depuis de nombreuses années à la satisfaction générale), Calonne (qui défend le projet, estimant que son adoption est une question de justice, de nombreux ouvriers quittant le pays au mois de septembre pour aller travailler en France), p. 1247 à 1250. — Interruptions de MM. Calonne, Paulsen, Despret, De Visch, Volckaert, Carpentier, le duc d'Ursel, p. 1249, 1250. — M. Jaspar, p. m. i. h., commence par faire remarquer que le projet en discussion est d'initiative parlementaire et ne figurait pas au programme du gouvernement précédent, pas plus qu'il ne figure à celui du gouvernement qu'il préside, puis donne au Sénat certains éclaircissements, ainsi que son opinion personnelle et conclut en déclarant qu'il estimerait que le Sénat ferait chose sage en maintenant la date traditionnelle à laquelle, pendant de nombreuses années, personne n'a fait d'objection, p. 1250. — Interruptions de M. Ligy, p. 1250.

M. le président donne lecture de l'article unique; l'appel nominal est régulièrement demandé et l'article unique est rejeté par 81 voix contre 34 et 1 abstention, p. 1251. — S'est abstenu : M. Dens, p. 1251.

M. le président déclare que ce vote entraîne la disparition du projet lui-même, p. 1251.

LISTES ÉLECTORALES.

Publication. — *Projet de loi dispensant temporairement les colèges des bourgmestres et échevins de l'obligation de publier annuellement la liste complète des électeurs.*

Doc. Projet de loi, n° 194.

Rapport fait par M. Ligy, n° 199.

Ann. Dépôt du rapport fait par M. Ligy, p. 1086 (15 juillet 1926).

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1253, 1254.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 102 membres présents, p. 1254 (28 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Revision. — *Proposition de loi relative à la revision des listes électorales (due à l'initiative de M. Paulsen, et signée par MM. Paulsen, Seeliger, Volckaert et Jauniaux).*

Doc. Développements n° 69. — Proposition de loi, n° 69.

Ann. M. le président annonce le dépôt de cette proposition de loi, p. 422 (4 février 1926).

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de l'intérieur et de l'hygiène, p. 439 (10 février 1926).

VÉRIFICATION DE POUVOIRS. SÉNATEURS SUPPLÉANTS.

Ann. Dépôt des pièces justificatives de l'éligibilité de M. Liebaert, sénateur suppléant de l'arrondissement de Courtrai-Ypres, p. 5.

Sénateurs suppléants. Question de leur éligibilité.

Discussion du rapport complémentaire de la commission permanente de vérification des pouvoirs sur l'éligibilité de certains sénateurs suppléants :

M. le président déclare que la commission propose l'admission de MM. Crockaert, Lalemand, Duchatelet (Médard), De Decker, Storme, Pirard (Georges), Drèze, de Meeus, Sironval et Duchatelet (Louis), comme sénateurs suppléants, et ces conclusions sont admises, p. 10. — M. le président déclare, en outre, que la commission propose de ne pas admettre MM. Liebaert (Joseph), Courtoy et Bellon mais fait observer que, depuis le dépôt du rapport, M. J. Liebaert a fourni les pièces justificatives à son éligibilité p. 10. — M. Carpentier, rap., propose de valider les pouvoirs de M. J. Liebaert et M. Liebaert est proclamé sénateur suppléant, p. 10.

Discussion des conclusions du rapport, Discours de M. Carpentier, rap., qui fait remarquer que le rapport de la commission comporte diverses questions : les unes d'ordre administratif, qui se rapportent à la nature des documents à produire par les élus; les secondes, qui soulèvent la discussion de principes constitutionnels : 1° le mandat prorogé peut-il être assimilé au mandat renouvelé; 2° A quel moment, les conditions d'éligibilité et notamment celles de l'âge, doivent-elles exister; 3° Les candidats suppléants non éligibles d'une liste, seront-ils remplacés par d'autres suppléants de cette liste, et qui

Lois électorales : VÉRIFICATION DE POUVOIRS. SÉNATEURS SUPPLÉANTS. Question de leur éligibilité (suite)

examine ces divers points, p. 10, 11. — Interruptions de M. Van Fleteren, p. 11. — Discours de MM. Volckaert, Van Fleteren, Moyersoen, Carpentier, Ligy, Vinck, p. 11 à 16. — Interruptions de MM. Carpentier, Liebaert, Van Fleteren, Vinck, Moyersoen, Rongy, Ligy Volckaert p. 12 à 16. — D'après la proposition de M. le président, le Sénat décide de voter séparément sur les conclusions du rapport, p. 16.

Les pouvoirs de MM. Courtoy et Bellon ne sont pas validés, les preuves justificatives n'ayant pas été produites, p. 16.

Les pouvoirs de MM. Janssens, Vandewiele (Modeste), Delaunois, Wautelet, Rogister, Toch, Libbrecht, Ohn, Van Houdt et de Ryckere, sont successivement validés, p. 16.

M. le président soumet au Sénat le cas de M. Houben, que la commission propose de ne pas admettre comme sénateur suppléant : Observations de MM. Volckaert, Lafontaine et Carpentier, p. 16. — Les conclusions du rapport sont rejetées, par assis et levé et, en conséquence, M. Houben est proclamé sénateur suppléant, p. 16.

Les conclusions du rapport sont admises en ce qui concerne M. le baron della Faille d'Huyse, dont les pouvoirs ne sont pas validés, p. 16.

M. le président annonce que Mme Stas-Esterbecq a notifié sa démission de membre suppléant du Sénat sans avoir justifié son éligibilité, déclare que la commission estime que cette démission est irrecevable et qu'il y a lieu de ne pas admettre Mme Stas-Esterbecq en qualité de membre suppléant, p. 16. — Les conclusions du rapport sont admises, p. 16.

Le Sénat décide de réserver la question du remplacement des élus suppléants non admis, p. 16.

M. le président indique à nouveau les noms des suppléants dont les pouvoirs ont été validés, ainsi que ceux des sénateurs suppléants invalidés par suite des différentes décisions prises par le Sénat, p. 17.

VÉRIFICATION DE POUVOIRS.

Ann. Vérification des pouvoirs de MM. le baron Delvaux de Fenffe et Pierlot, élus sénateurs provinciaux du Luxembourg, en remplacement de MM. le comte de Limburg Stirum et Brafford, décédés.

Dépôt et lecture, par M. Carpentier, du rapport sur cette vérification de pouvoirs, p. 756. — Les conclusions du rapport sont adoptées et MM. le baron Delvaux de Fenffe et Pierlot sont proclamés membres du Sénat, p. 756. — MM. le baron Delvaux de Fenffe et Pierlot prêtent serment, p. 756.

VÉRIFICATION COMPLÉMENTAIRE DE POUVOIRS.

Ann. Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Matagne, sénateur suppléant de Charleroi-Thuin, appelé à faire partie du Sénat, comme membre effectif, en remplacement de M. Libiouille, décédé. Dépôt et lecture, par M. Carpentier, du rapport sur cette vérification de pouvoirs, p. 1. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 1. — Prestation de serment de M. Matagne, p. 1.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Vermeersch, sénateur suppléant de Termonde et Saint-Nicolas, appelé à faire partie du Sénat comme sénateur effectif, en remplacement de M. Du Bois, décédé. Dépôt et lecture, par M. Hicguet, du rapport sur cette vérification complémentaire de pouvoirs, p. 927. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Vermeersch est proclamé membre du Sénat, p. 927.

Remplacement de M. le baron de Kerchève d'Ousselghem, sénateur de l'arrondissement de Gand-Eecloo. M. le président annonce que M. Bekaert, premier suppléant, renonce au mandat qui lui était dévolu, que M. Rotsaert de Hertaing est décédé, que c'est donc le baron Casier qui est appelé à devenir sénateur effectif. Vérification complémentaire des pouvoirs de M. le baron Casier. Dépôt et lecture, par M. Hicguet, du rapport sur cette vérification complémentaire de pouvoirs, p. 942. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. le baron Casier est proclamé membre du Sénat, p. 942. — M. le baron Casier prête serment, p. 942.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. le vicomte Georges Vilain XIII, appelé à faire partie du Sénat, comme sénateur effectif de l'arrondissement de Termonde et Saint-Nicolas, en remplacement de M. Vermeersch, décédé. Rapport fait par M. Carpentier, p. 1090. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. le vicomte Vilain XIII prête serment, p. 1090.

Loi fiscale. — V. Finances : Impôts : Droits de timbre et de succession.

Loi postale. — V. Postes.

Longville, sénateur d'Anvers.

Ann. — Interpellation de M. Van Belle au sujet de l'accident mortel qui s'est produit au Palais de Justice de Liège, le 26 novembre 1925. Discussion : Discours, p. 426. — Observations, p. 428.

Loyers. — V. Code civil : Bail.

Lys. — V. 1° la rubrique : Inondations. — 2° Affaires étrangères : Inondations.

M

Magnette, sénateur provincial de Liège, deuxième vice-président du Sénat.

Doc. — Projet de loi approuvant l'accord conclu à Washington, le 18 août 1925, pour le remboursement des dettes de la Belgique envers les Etats-Unis d'Amérique. Proposition de résolution concernant cet accord. Développements et proposition de résolution, n° 75.

Demandes de naturalisation ordinaire. Rapports, n° 165.

Ann. — Elu deuxième vice-président du Sénat, p. 2.
Annonce du décès de M. Libioule, sénateur de Charleroi-Thuin. Discours, p. 3.

Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Discussion générale. Discours : Indique, au nom de ses amis politiques, quels sont les motifs qui les empêchent de se rallier, en principe, aux projets gouvernementaux, p. 190, 191.

Interpellation de M. Digneffe au sujet des inondations dans le pays de Liège. Discussion. Discours : Fait quelques suggestions, puis propose que le Sénat envoie, ainsi qu'il en a été fait à la Chambre, une délégation qui se rendrait au pays de Liège visiter les régions dévastées, p. 294, 295.

Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 384.

Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la circulaire ministérielle du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 451. — Discussion générale du budget proprement dit. Observations, p. 488.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Washington pour le remboursement des dettes de la Belgique aux Etats-Unis d'Amérique. Proposition de résolution qu'il a présentée à ce sujet. Discussion sur la prise en considération. Discours : Défend brièvement sa proposition et déclare que s'il l'a présentée sous cette forme et non sous forme d'amendement au projet, c'est que ce projet formait un tout qu'il fallait accepter ou rejeter en bloc, p. 518. — Discussion générale du projet de loi. Discours : Déclare ne pouvoir, à regret, se rallier à la proposition de ratification et estime de son devoir de la combattre de toutes ses forces, p. 522 à 528. — Observations, p. 528, 530, 532.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat, p. 593.

Annonce du décès de M. A. Du Bois, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas. Discours, p. 872.

Politique du gouvernement. Déclaration de M. Vandervelde, m. a. ét., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Discours : Développe brièvement les termes dans lesquels la gauche libérale apportera au gouvernement un concours loyal et patriotique, puis rend hommage à la haute et habituelle clairvoyance de M. le président Brunet, qui a reconnu que la collaboration libérale était un élément indispensable de réussite, p. 878.

Naturalisations. Dépose les rapports sur des demandes de naturalisation et demande que ces demandes soient prises en considération le mardi suivant, p. 954. — En sa qualité de président de la commission des naturalisations, demande, par motion d'ordre, l'assemblée étant nombreuse, de profiter de cette circonstance pour procéder au scrutin pour la prise en considération des demandes de naturalisation soumises au Sénat, ce qui mettrait fin à une situation qui dure depuis longtemps, p. 972.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 13, p. 982.

Mahieu, sénateur de Roulers-Thielt.

Doc. — Proposition de loi ayant pour objet de compléter la loi du 10 mars 1925 relative aux distributions d'énergie électrique (cosign., n° 114).

Ann. — Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 508.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat. Observations, p. 735.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 12. Discussion au sujet des diverses propositions en présence, p. 973.

Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

Maisons d'arrêts. — V. Code d'instruction criminelle : Prisons.

Maladies vénériennes. — V. Affaires étrangères : Marine : Maladies vénériennes.

Marchandises (Conventions relatives au transport des). — V. Affaires étrangères : Chemins de fer.

Marchandises belges à l'étranger (Bonne fin de vente de). — V. 1° Finances : Ducroire gouvernemental. — 2° Industrie, commerce et travail : Bonne fin de vente, etc.

Marchandises et valeurs. — V. Finances : Douanes.

Mariage. — V. Code civil.

Marine.

CODE DISCIPLINAIRE ET PÉNAL POUR LA MARINE MARCHANDE ET LA PÊCHE MARITIME.

Projet de loi portant révision du Code disciplinaire et pénal pour la marine marchande et la pêche maritime (loi du 21 juin 1849).

Doc. — Exposé des motifs, n° 237. — Projet de loi : Annexe au n° 237.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Anseele, m. c. f., m., p., t., t., a., p. 1254 (28 juillet 1926). — Le projet est transmis à la commission compétente.

CONSEIL D'ENQUÊTE MARITIME.

Projet de loi instituant un conseil d'enquête maritime.

Doc. — Projet de loi, n° 122.
Rapport fait par M. Dens, n° 159.

Ann. — Rapporteur : M. Dens. Dépôt du rapport : 16 juin 1926. Avant d'ouvrir la discussion, M. le président signale au Sénat une rectification qui doit être apportée au texte français, p. 1055.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1055 à 1062.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 98 membres présents, p. 1076 (14 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

ENGAGEMENT MARITIME.

Projet de loi portant réglementation du contrat d'engagement maritime.

Doc. — Exposé des motifs, n° 236. — Projet de loi : Annexe au n° 236.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Anseele, m. c. f., m., p., t., t., a., p. 1254 (28 juillet 1926). — Le projet est transmis à la commission compétente.

Marine (suite)**MALADIES VÉNÉRIENNES.**

Projet de loi portant approbation de l'arrangement relatif aux facilités à donner aux marins du commerce pour le traitement des maladies vénériennes. — V. Affaires étrangères : Marine.

TRAITÉ DE COMMERCE ET DE NAVIGATION AVEC LA LETTONIE. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

Marins (facilités à leur donner pour le traitement des maladies vénériennes). — V. Affaires étrangères : Marine : Maladies vénériennes.

Marques de fabrique et de commerce. — V. Finances : Impôts : Brevets d'invention, marques de fabrique et de commerce et propriété industrielle.

Martens (Louis), sénateur de Courtrai et Ypres.

Ann. — Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Discussion générale. Observations, p. 163. — Discours : Réfute le discours de M. le baron de Mévius et estime que le dégrèvement d'impôts en faveur des ouvriers est juste, contrairement à l'avis de M. le baron de Mévius, mais demande quelles mesures l'on compte prendre contre la bourgeoisie, p. 189.

Matagne, sénateur de Charleroi et Thuin, appelé à faire partie du Sénat, comme membre effectif, en remplacement de M. Libioule, décédé.

Doc. — Projet de loi accordant à l'école des mines et de métallurgie du Hainaut le droit de délivrer, à ses élèves, des diplômes légaux de candidat-ingénieur et d'ingénieur civil des mines. Rapport, n° 121.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 1. — Prêserment, p. 1.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Discours : Défend la question de l'amélioration de la situation du personnel des écoles industrielles, p. 58 à 61.

Budget des sciences et arts pour 1926. Discussion générale. Discours : En qualité de membre de la Centrale des instituteurs socialistes, répond quelques mots à M. Segers qui connaît ainsi exactement les idées de cette association, en ce qui concerne l'idée de patrie, puis attire l'attention du ministre sur quelques points des revendications du personnel enseignant, p. 497 à 500.

Projet de loi accordant à l'école des mines et de métallurgie du Hainaut le droit de délivrer à ses élèves des diplômes légaux et projet de loi portant modification de l'article 34 de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891 sur la collation des grades académiques et le programme des études universitaires. Discussion générale. Discours : Estime que l'école de Mons est digne de la faveur réclamée et prie le Sénat d'accorder le privilège demandé sans regret, p. 887 à 889.

Mercier (Funérailles du Cardinal). — V. Cardinal Mercier.

Mertens (Cornelle), sénateur coopté.

Doc. — Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 comprenant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Amendement à l'article 2 (cosign.), n° 30.

Ann. — Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Discussion générale. Observations, p. 164. — Discours : Relève les attaques contenues dans les discours prononcés à la séance du matin, p. 187, 188.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle en faveur des travailleurs de la marine, p. 339-340.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Discours : Plaide la cause des éducateurs et instituteurs des établissements de bienfaisance, p. 647, 648.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Discours : Défend la loi, demande qu'elle soit maintenue et prie le Sénat de voter l'amendement de M. Arm. Huysmans sur la rétroactivité du versement, p. 802-803.

Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Discours : Commence par estimer que le discours de M. le baron Houtart a été une véritable déception pour son parti, que le

Mertens (Cornelle) (suite)

gouvernement n'a fait connaître aucune mesure efficace et n'en a pas prise, mais renonce à développer ces différents points, attendant la déclaration qui doit être faite, ce même jour, par le gouvernement, à la Chambre des représentants, p. 1022. — Déclare encore que la classe ouvrière veut bien avoir confiance, si l'on ne porte pas atteinte à la loi des huit heures, p. 1039.

Projet de loi domaniale. Discussion générale. Observations, p. 1046.

Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. Discussion générale. Discours : Pose une question au gouvernement en ce qui concerne le sixième paragraphe du projet : Coefficients de majoration des impôts, p. 1085.

Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Discours : Exprime son sentiment à raison de sa collaboration au bureau international du travail et convie le Sénat à voter la convention, p. 1183 à 1185. — Observations, p. 1192, 1197, 1198. — Discours : Commence par déclarer inexactes les affirmations disant que la convention en discussion donne aux pays étrangers un droit de regard en Belgique, puis développe les motifs pour lesquels il engage le Sénat à ratifier purement et simplement la convention, p. 1244-1245.

Métallurgie (Ecole des mines et de). — V. Enseignement supérieur : Diplômes légaux.

Meuse. — V. 1° La rubrique Inondations. — 2° Affaires étrangères : Inondations. — 3° La rubrique Interpellations, au nom de M. Digneffe.

Meyers, sénateur de Hasselt et Tongres-Maeseyck.

Ann. — Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.

Interpellation de M. Digneffe au sujet des inondations dans le pays de Liège. Discussion. Discours, p. 292, 293.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle de la loi de cadenas pour la magistrature, demande que la Chambre vote sans retard le projet de loi modifiant la loi sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite et le projet sur la réforme du jury; parle notamment de la suppression du ministère public auprès des juridictions civiles, p. 648 à 650. — Observations, p. 714.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations du service. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 865.

Milice. — V. Armée.

Mines (Ecole des). — V. Enseignement supérieur : Diplômes légaux.

Ministres.

Ann. — Dépêche en date du 10 décembre 1925 par laquelle M. le premier ministre transmet au Sénat la copie des arrêtés royaux portant :

1° Démission de M. Tschoffen de ses fonctions de ministre de la justice;

2° Nomination de M. le vicomte Poulet, p. m., m. a. éc., aux fonctions de ministre de la justice et le déchargeant de ses fonctions de ministre des affaires économiques. Nomination de M. le comte Pierre de Liedekerke aux fonctions de ministre des affaires économiques, p. 39 (15 décembre 1925).

Dépêche en date du 16 janvier 1926 par laquelle M. le premier ministre, ministre de la justice, transmet au Sénat la copie des arrêtés royaux portant :

1° Démission de M. le lieutenant général Kestens, de ses fonctions de ministre de la défense nationale;

2° Nomination de M. le vicomte Poulet, p. m., m. j., aux fonctions de ministre de la défense nationale *ad interim*, p. 281 (19 janvier 1926).

Dépêche en date du 24 février 1926 par laquelle M. le premier ministre, ministre de la justice, transmet au Sénat la copie des arrêtés royaux portant :

1° Acceptation de la démission de M. Aloïs Van de Vyvere, de ses fonctions de ministre de l'agriculture;

Ministres : Copie des arrêtés royaux (suite)

2° Nomination de M. le comte P. de Liedekerke aux fonctions de ministre de l'agriculture, p. 577 (2 mars 1926).

Annnonce de la démission du cabinet présidé par M. le vicomte Pouillet et ajournement du Sénat par suite de cette démission, p. 851. — Observations de MM. Lekeu et Deswarte au sujet de cette proposition d'ajournement, p. 851.

M. le président annonce au Sénat la constitution du nouveau ministère présidé par M. Jaspar, p. 867 (25 mai 1926). — Voyez, éventuellement, l'introduction pour la composition du nouveau cabinet.

Minium. — V. Industrie, commerce et travail : Céruse. Discussion des articles : Art. 5.

Modèles industriels. — V. Finances : Impôts : Brevets d'invention, marques de commerce et de fabrique et propriété industrielle.

Mœurs. — V. Code pénal : Moralité publique.

Monnaie (Stabilisation de la). — V. Finances : a) Assainissement et stabilisation; b) Escompte des bons du trésor; c) Situation financière.

Moralité publique. — V. Code pénal.

Motions d'ordre.

Berryer (vicomte) :

Ann. — 1° Signale la situation lamentable dans laquelle se trouve la ville de Liège, par suite de la catastrophe causée par les inondations, p. 277. — V. la rubrique : Inondations.

2° Relative à une imputation faite, à son égard, par M. Lebon, au sujet de l'exposition à organiser à l'occasion du centenaire de l'indépendance de la Belgique et des travaux urgents à exécuter dans le pays de Liège, p. 665. — Voyez la rubrique : Interpellations au nom de M. Digneffe.

3° N'ayant pas été appelé à voter sur les amendements présentés à l'article 12 du projet de loi relatif aux baux à loyers, proteste contre cette omission, p. 976.

Braun :

Ann. — Demande que le Sénat passe immédiatement à l'examen de la proposition de loi relative à la basilique du Sacré-Cœur, à Koekelberg, proposition qui figure comme troisième objet à l'ordre du jour, p. 621.

Calonne :

Ann. — 1° Rappelle que le projet relatif au statut du personnel des communes et des administrations subordonnées a été voté depuis un an par la Chambre; s'étonne que la commission sénatoriale n'ait pas encore entamé l'examen de ce projet, p. 429, 430. — Nouvelle motion d'ordre au même sujet, p. 1100.

2° Insiste pour que ce projet de loi relatif au Code de procédure pénale militaire soit discuté sans retard, estimant que la question des langues, visées par ce projet amènera une solution apaisante, p. 942.

De Ley :

Ann. — Fait une rectification au *Compte rendu analytique* et déclare qu'il a émis un vote affirmatif sur le projet de loi portant que les funérailles du cardinal Mercier seront célébrées aux frais de l'Etat, p. 366.

Derbaix :

Ann. — Demande que la discussion du projet de loi accordant à l'école des mines et de métallurgie du Hainaut le droit de délivrer des diplômes légaux soit joint à celle du projet relatif à l'institut Saint-Louis (projet modifiant l'article 34 de la loi du 10 avril 1890), p. 885.

Descamps (baron) :

Ann. — Demande l'urgence sur le projet de loi portant approbation de l'adhésion de la Belgique à la compétence obligatoire de la Cour permanente de justice internationale, p. 588.

Motions d'ordre (suite)

Deswarte :

Ann. — Avant l'ouverture de la discussion générale du projet de loi relatif aux baux à loyer, propose, cinquante amendements ayant été déposés, de faire examiner ces amendements par la commission, avant qu'ils ne soient discutés en séance publique; qu'il soit donc procédé immédiatement à la discussion générale et que l'on renvoie tous les amendements à la commission de la justice, le rapport de M. Vauthier ayant été rédigé avant le dépôt de ces nombreux amendements, p. 928.

Dewacle :

Ann. — Déclare avoir émis un vote affirmatif sur le projet de loi relatif à la milice au recrutement et aux obligations du service, fait une rectification au *Compte rendu analytique* qui n'a pas mentionné son nom, p. 884.

Digneffe :

Ann. — 1° Au sujet de la crue de la Meuse qui occasionne, dans le pays de Liège, une véritable catastrophe; espère que le gouvernement accordera enfin les crédits sollicités depuis si longtemps pour les travaux de la Meuse, p. 268. — V. la rubrique : Inondations.

2° Communique au Sénat un avis suivant lequel l'arrivée du prince Léopold, annoncée pour le jour même, est remise au lendemain et que l'assemblée est invitée à la réception qui aura lieu à l'hôtel de ville de Bruxelles, le lendemain, à 2 heures; propose, en conséquence, de retarder l'heure d'ouverture de la séance, p. 312.

3° Demande que la proposition de loi qu'il a présentée, relative aux inondations, en ce qui concerne les protêts, soit inscrite à l'ordre du jour immédiatement après la discussion du budget des chemins de fer, p. 356.

4° Prie le Sénat d'interrompre la discussion du budget de la justice dont la discussion générale ne pourra être terminée ce jour-là, afin de lui permettre de développer son interpellation au sujet de l'organisation d'une exposition internationale pour célébrer le centenaire de l'indépendance de la Belgique, p. 654. — La demande de M. Digneffe est admise, p. 654. — Voyez la rubrique : Interpellation au nom de M. Digneffe.

Dochen :

Ann. — Fait des observations au sujet de la procédure à suivre pour la discussion des projets fiscaux du gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet, et estime que les orateurs qui désirent traiter la question de l'assainissement financier devraient le faire après le vote des nouveaux impôts, p. 141.

Lebon :

Ann. — Déclare que, d'accord avec le ministre des finances, il prie le Sénat de fixer au mardi suivant la discussion de son interpellation relative à l'agiotage, p. 621.

Magnette :

Ann. — En sa qualité de président de la commission des naturalisations demande, l'assemblée étant nombreuse, de profiter de la circonstance pour procéder au scrutin pour la prise en considération des demandes de naturalisation soumises au Sénat, ce qui mettrait fin à une situation qui dure depuis longtemps, p. 972.

Moyersoën :

Ann. — 1° Demande, étant empêché d'assister à la séance du lendemain, que le projet de loi relatif à la situation industrielle du pays, dont il est rapporteur, soit remis à la semaine suivante, p. 779.

2° Estime qu'il est impossible de terminer ce jour-là le débat sur le projet relatif à la Convention de Washington et demande que l'on revienne, vu l'importance de la question en discussion, sur la décision prise de limiter le temps de parole; demande que l'on donne au Sénat le temps de discuter, p. 1190.

Rongy :

Ann. — Demande que la commission de l'industrie et du travail examine le plus promptement possible le projet de loi ratifiant la Convention de Washington relative à la durée du travail, p. 923.

Motlons d'ordre (suite)**Rutten :**

Ann. — Demande, étant empêché d'assister à la séance du lendemain, que le projet de loi portant révision de la loi organique sur les conseils du prud'hommes, soit remis à la semaine suivante, afin de pouvoir présenter ses observations à l'occasion de la discussion de ce projet, p. 779.

Vauthier.

Ann. — Demande, différents projets figurant à l'ordre du jour ayant été remis à la semaine suivante, que le projet relatif à l'expropriation soit inscrit à l'ordre du jour de la séance du lendemain, p. 779.

Wauters.

Ann. — Prie le Sénat de fixer au lendemain 17 décembre la discussion du projet de loi modifiant le tarif des douanes, dont il souligne l'urgence, p. 76.

Mousty, sénateur de Charleroi et Thuin.

Doc. — Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 comprenant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Amendements (cosign.), n° 14.

Projet de loi prorogeant les lois antérieures autorisant le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. Rapport, n° 55.

Ann. — Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Observations, p. 106.

Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion générale. Observations, p. 143, 144.

Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la circulaire ministérielle du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 453. — Discussion générale du budget proprement dit. Discours : Traite la question du fonds des mieux-doués, p. 463 à 467. — Observations, p. 489.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat, p. 598.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 691.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. — Observations, p. 723.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 786.

Politique du gouvernement. Déclaration de M. Vandervelde, m. a. ét., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 875, 876.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 38. Observations, p. 1001, 1007. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1099.

Projet de loi domaniale. Discussion générale. Observations, p. 1071.

Projet de loi de péréquation des pensions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1110.

Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1152.

Moyersoen, sénateur provincial de la Flandre orientale.

Doc. — Projet de loi portant ratification des accords conclus à Londres, le 31 décembre 1925 concernant la consolidation des dettes de la Belgique et de la colonie envers la Grande-Bretagne. Rapport, n° 94.

Projet de loi autorisant le gouvernement à opérer des enquêtes sur la situation industrielle du pays. Rapport, n° 103.

Proposition de loi ayant pour objet de compléter la loi du 10 mars 1925 relative aux distributions d'énergie électrique. Développements, n° 114. — Proposition de loi, n° 114.

Projet de loi domaniale. Rapport, n° 116.

Projet de loi de péréquation des pensions de retraite servies par le trésor public, des pensions à charge des caisses de prévoyance, etc. Rapport, n° 196.

Moyersoen (suite)

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi du 7 avril 1921 autorisant le gouvernement à garantir, jusqu'à concurrence de 250 millions de francs, la bonne fin de vente de marchandises belges à l'étranger. Rapport, n° 219.

Ann. — Vérification complémentaire des pouvoirs de quelques sénateurs suppléants. Discussion des conclusions du rapport. Discours, p. 12, 13. — Observations, p. 14 à 16.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 56, 57. — Discussion des articles. Art. 121. Discussion, p. 84, 85, 88, 89.

Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Observations, p. 108.

Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Discussion générale. Observations, p. 140, 158.

Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion générale. Observations, p. 150. — M. le président ayant prié les sénateurs qui désiraient encore prendre la parole de limiter la durée de leur discours, fait remarquer qu'il s'est inscrit le premier, aussitôt après le dépôt du rapport, que, au terme du règlement, aucune inscription ne doit être accueillie avant ce dépôt et que, cependant, d'autres sénateurs ont pris la parole avant lui, p. 152. — Reprise de la discussion générale. Discours : Traite la question de la crise des logements et suggère des mesures à prendre pour encourager la construction de nouveaux immeubles, p. 152, 153. — Observations, p. 154, 156. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 178.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles. Art. 133 et 134. Discussion. Observations, p. 214, 215. — Déclare qu'il s'abstiendra au vote sur ce projet, afin de protester contre la manière dont un projet aussi important est soumis aux délibérations du Sénat, qui s'est vu privé, en fait, de son droit constitutionnel d'amendement, p. 272. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Discussion des articles. Art. 7bis, proposé par M. le baron de Moffarts. Observations, p. 229. — Art. 40. Proteste contre la façon fâcheuse de légiférer en votant des textes dont l'interprétation est abandonnée à l'administration, p. 239. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 382. — Fait personnel de M. Despret, au sujet des discours qui ont été prononcés en ce qui concerne la campagne qu'il mène en dehors du parlement. Observations, p. 407. — S'abstient au vote sur le texte amendé par la Chambre, p. 1302.

Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 476.

Projet de loi relatif à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion des articles. Art. 6. Observations, p. 568. — Art. 17. Discussion, p. 571, 572. — 2° alinéa. Demande que l'on vote par appel nominal sur cette disposition, p. 573.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 627, 723, 724.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de l'organisation d'une exposition internationale pour célébrer le centenaire de l'indépendance de la Belgique. Observations, p. 656, 659.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 671, 676, 677, 684, 691.

Projet de loi portant ratification des accords conclus à Londres, le 31 décembre 1925 concernant la consolidation des dettes de la Belgique et de la colonie du Congo envers la Grande-Bretagne. Dépose le rapport sur ce projet de loi et en fait remarquer l'extrême urgence, p. 711. — L'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 711. — Discussion générale. Déclare être d'accord avec M. Feron, qui estime que le projet eût pu être voté plus rapidement à la Chambre, p. 712.

Projet de loi relatif aux enquêtes sur la situation industrielle du pays. Par motion d'ordre demande, étant empêché d'assister à la séance du lendemain, que ce projet, dont il est rapporteur, soit remis à la semaine suivante, p. 779. — Discussion générale. Observations, p. 819, 820. — Discours : Commence par se rallier à l'amendement proposé par M. Wauters, m. i. t., p. s., aux amendements de la commission et termine en déclarant que l'on a employé le mot « enquête » pour désigner un recensement restreint, p. 820.

Moyersoen (suite)

Proposition de loi complétant la loi du 10 mars 1925 relative aux distributions d'énergie électrique. Dépose cette proposition de loi, p. 849.

Projet de loi relatif à l'escompte des bons du trésor par la Banque nationale de Belgique. Discussion générale. Observations, p. 856, 857.

Projet de loi domaniale. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 849. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar, demande la remise de cette discussion, n'ayant pas encore reçu les dossiers qu'il a demandés, postérieurement au dépôt de son rapport, par suite des critiques qui ont été formulées au sujet de ce projet, p. 868. — Discussion générale. Discours : Demande notamment que la convention avec Schaerbeeck soit disjointe du projet et remaniée, estimant que l'Etat n'a pas, vu la situation financière difficile dans laquelle se trouve le pays, le droit de céder des terrains sans en retirer le bénéfice qui lui revient, p. 1045, 1046. — Observations, p. 1046, 1066, 1067. — Discours : Déclare estimer avoir rempli son devoir en éclairant le Sénat sur la convention avec Schaerbeeck, p. 1067, 1068. — Observations, p. 1068, 1069. — Au moment où va être abordé le vote en seconde lecture, déclare que M. Carnoy retire son amendement adopté en première lecture, la ville de Bruxelles ayant fait connaître les inconvénients de cet amendement et s'étant engagée à ne pas demander la disparition de l'école supérieure ménagère agricole pendant quinze ans et aussi longtemps que les plans d'urbanisation ne l'exigeront pas; déclare donc que la commission, d'accord avec les auteurs de l'amendement, propose au Sénat de revenir sur son vote, p. 1079.

Politique du gouvernement : Déclaration de M. Vandervelde, m. a. ét., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar, Discussion. Discours : Combat l'inquisition fiscale, estime qu'il faut frapper le luxe, mais favoriser l'épargne et termine en déclarant que toutes les divergences doivent s'effacer devant une préoccupation unique : le salut financier de la Belgique, p. 875-876. — Observations, p. 876.

Projet de loi portant modification aux lois sur la contribution foncières, les taxes sur les jeux et paris, les divertissements publics, les automobiles et la contribution personnelle. Discussion des articles. Art. 3. Espère que le ministre des finances se déclarera d'accord avec la commission et acceptera que le paiement immédiat vaudra forfait et couvrira l'avenir, pour éviter l'effet des fluctuations du revenu cadastral, p. 915.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion générale. Observations, p. 932, 934. — Discussion des articles. Art. 2 : 2^o bis. Observations au sujet de l'amendement de M. De Clercq, p. 944. — Art. 6. Discussion, p. 950 à 953. — Demande que l'on vote par division, p. 953. — Amendement de la commission relatif au délai de prorogation pour la 3^e catégorie. Discussion, p. 956, 957. — Demande que l'on se rallie à la proposition transactionnelle faite par la commission, p. 957. — Art. 8, § 5. Observations, p. 961. — § 6 : Discussion, p. 963. — Art. 12. Discussion. Fait remarquer que M. Deswarte vient de présenter la question des loyers comme un épisode de la lutte des classes, p. 975. — Art. 13. Discussion, p. 981, 983, 989. — Vote en seconde lecture. Art. 2. Discussion : A la suite des explications données par M. Deswarte, prie le Sénat de ne pas maintenir l'amendement adopté au premier vote, p. 1080, 1081. — Fait encore des observations au sujet de l'amendement de M. Deswarte et de son interprétation, p. 1081. — Demande la remise de la suite de la discussion au mardi suivant, p. 1088.

Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1017.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi du 7 août 1921, autorisant le gouvernement à garantir, jusqu'à concurrence de 250 millions de francs, la bonne fin de vente de marchandises belges à l'étranger. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1099.

Projet de loi de péréquation des pensions. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1067. — Discussion des articles. Art. 7. A la suite d'observations de MM. Lekeu et Dochen. Répond au premier que la seconde pension (cumul) ne sera calculée que sur la durée réelle de la seconde fonction et au second que théoriquement « oui », mais pratiquement « non », personne ne devant craindre une diminution de pension, p. 1103.

Projet de loi créant la société nationale des chemins de fer belges. Observations au sujet de la mise à l'ordre du jour de ce projet, p. 1100. — Discussion générale. Observations, p. 1137.

Moyersoen (suite)

Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 1000. — Discussion générale. Observations, p. 1188. — Par motion d'ordre, déclare estimer qu'il est impossible de terminer ce jour-là le débat et demande que l'on revienne, vu l'importance de la question en discussion, sur la décision prise de limiter le temps de parole, demande que l'on donne au Sénat le temps de discuter, p. 1190. — A la suite de diverses observations, rappelle qu'il a demandé la liberté de parole pour tout le monde, p. 1191. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 1193.

Budget de la dette publique pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1274.

Mullie, sénateur de Courtrai et Ypres.

Ann. — Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Déclare notamment qu'il ne pourra voter le projet en discussion que sous certaines déclarations du gouvernement, p. 108.

Budget de l'agriculture pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle de la voirie rurale, de l'entretien des cours d'eau non-navigables ni flottables, de la production des pommes de terre, ainsi que du commerce des produits agricoles, p. 118, 119.

Projet de loi prorogeant la loi du 25 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises et valeurs. Discussion générale. Justifie son vote négatif, p. 131.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Discussion des articles. Art. 26. Discussion, p. 235.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Motive son vote affirmatif, ainsi que celui de M. le baron de Coninck de Merckem et de M. Verheyden, p. 272.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 865.

Politique du gouvernement : Déclaration de M. Vandervelde, m. a. ét., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion : Discours : Parle de la question des exportations et de celle des dommages de guerre, développe notamment les desiderata des agriculteurs, p. 880-881.

Projet de loi portant modification aux lois sur le droit de timbre, et les taxes assimilées au timbre et majorant les amendes pénales. Discussion des articles. Art. 1^{er}. Fait des observations au sujet de l'augmentation de la taxe de transmission sur la viande indigène, alors que la viande frigorifiée entre en Belgique exempte de tous droits, p. 917.

Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle de la situation des producteurs agricoles, en ce qui concerne le commerce du lait et du beurre, p. 1037.

Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Appuie les observations présentées par MM. Van Overbergh et Van Coillie, en ce qui concerne les dommages de guerre, p. 1127.

Mutualité.**SOCIÉTÉS MUTUALISTES.****Commission permanente des sociétés mutualistes.**

Ann. — Communication quant au renouvellement des mandats des délégués du Sénat, p. 5.

Nomination de deux délégués :

M. Lafontaine, au nom du groupe socialiste, présente la candidature de M. Jauniaux, p. 15.

Il est procédé au vote par scrutin secret et MM. le comte l'Kint de Roodenbeke et Delannoy sont élus délégués du Sénat, p. 15.

V. aussi : Assurances sociales : Sociétés mutualistes.

N

Nationalité (Acquisition, recouvrement et perte de la). — V. 1^o Code civil : Indigénat. — 2^o ci-dessous : Naturalisations.

Naturalisations.

GRANDE NATURALISATION AVEC DISPENSE DU DROIT D'ENREGISTREMENT.

Doc. — Rapports faits par M. Spillemaeckers, n^o 166.
Rapports faits par M. de Pierpont Surmont de Volsberghe, n^o 234.
Projets de loi, n^o 125.

GRANDE NATURALISATION AVEC DISPENSE DE LA CONDITION DE RÉSIDENCE.

Doc. — Rapport fait par M. de Pierpont Surmont de Volsberghe, n^o 234.

GRANDE NATURALISATION.

Doc. — Rapports faits par MM. Spillemaeckers, Van Berckelaer, Vanderick, de Pierpont Surmont de Volsberghe, Simonis, n^o 167.
Rapports faits par MM. de Pierpont Surmont de Volsberghe, Simonis, n^o 234.
Projets de loi n^o 126, n^o 127, n^o 128, n^o 129, n^o 130.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Doc. — Rapports fait par MM Simonis, Vinck, le baron de Mévius, n^o 234.
Rapports faits par MM. Berckelaer et Magnette, n^o 165.
Rapports faits par MM. Hénault, Simonis, Vanderick, Van Berckelaer, de Pierpont Surmont de Volsberghe, n^o 168.
Projets de loi n^o 131, n^o 132, n^o 133, n^o 134, n^o 135.

NATURALISATIONS.

Ann. — Dépôt, par M. Magnette, de rapport sur des demandes de naturalisation, p. 954 (30 juin 1926). — M. Magnette demande que la prise en considération de ces demandes soit inscrite à l'ordre du jour de la séance du mardi suivant, p. 954.
Motion d'ordre de M. Magnette, président de la commission des naturalisations, qui demande, l'assemblée étant nombreuse, de profiter de cette circonstance pour procéder au scrutin pour la prise en considération des demandes de naturalisation soumises au Sénat, ce qui mettrait fin à une situation qui dure depuis longtemps, p. 972. — La proposition de M. Magnette est admise, p. 972.
M. le président déclare que le scrutin va avoir lieu et que le Sénat poursuivra son ordre du jour pendant que les scrutateurs se livreront au travail de dépouillement, p. 972.
M. le président indique les noms des sénateurs désignés par le sort pour remplir les fonctions de scrutateurs, p. 972.
Dépôt par M. le baron de Mévius de rapports sur des demandes de grande naturalisation et de naturalisation ordinaire, p. 1126 (27 juillet 1926). — M. le baron de Mévius prie M. le président de faire figurer ces projets à l'ordre du jour de la séance du lendemain, leur vote présentant un grand caractère d'urgence pour certains des intéressés, p. 1196. — Cette demande est admise, p. 1196.

Vote sur la prise en considération de demandes de naturalisation :
Tirage au sort des scrutateurs, p. 972, 1247.

Grandes naturalisations avec dispense des droits d'enregistrement.
Prise en considération des demandes des nommés : Andersen, Bate, Brehm, Carlson, Felder, Feldman, Grube, Hirschmann, Jacquinet, Kirschmann, Koerver, Treger, p. 983. — Mertens et Welda, p. 1270.

Vote des projets de loi accordant la grande naturalisation avec dispense du droit d'enregistrement aux prénommés, p. 1026, 1027 et 1300.

Grande naturalisation avec dispense de la condition de résidence.
— Pris en considération de la demande du nommé Friedmann, p. 1270.

Vote du projet de la loi accordant la grande naturalisation avec dispense de la condition de résidence au prénommé, p. 1300.

Grandes naturalisations.

Prise en considération des demandes des nommés :

Albert, Arnoldi, Asseo, Bielmair, Bloch, Binschok, Byleveld, Boruchovitz, Braunschweig, Baron, Borzykowski, Becker, Braude, Buch, Buskens, Christensin, Conrad, Dries, Durselen, de Lange, Duydt, Diemel, Dieckmann, Etinger, Elias, Ecksteir, Fischman, Feldheim (E.), Feldheim (D.), Flatte, Gillig, Goldmuntz, Grunzweig (H.), Grunzweig (M.), Grunzweig (T.),

Naturalisations : Grandes naturalisations (suite)

Ginsberg, Glass, Goloubkine, Hirschman, Hirschfeld, Halffman, Hoerster, Horsten, Heyland, Hirsch, Jacobs, Jordan, Koerver, Kraitchik, Kaufmann, Kalinowski, Kubowitzki, Katz, Klinger, Kadinsky, Lindner, Longini, Lodner (P.), Lodner (A.), Lodner (M.), Landy, Mahier, Mzrgulies, Monot, Marx, Melkert, Nohle, Nebenzahl, Nebel, Notkovich, Pevtschin, Petersen, Polonini, Poliatchek, Rintels, Reis, Riffaut, Rapoport, Riesin, Russ, Rugemer, Rosenfeld, Rapp, Roszgold, Sorg, Schmitz, Schmidt, Schulze, Silberfeld, Straschun, Strass, Schoenhood, Stern, Salti, Siva (M.), Siva (D.), Trepman, Tolkowsky (M.), Toikowsky (F.-P.), Tolkowsky (A.-E.), Tolkowsky (C.-M.), Tamburrini, Tolowsky (I.), Vozet, Verhert, van Boven, Wilbertz, Wolfers (A.), Wolfers (M.), Wright, Wolff, Wygodski, Wertheimer, Wolf (R.), Wolf (W.), Weingartz, Wolfers (E.), Walk, Zorn, Zinner, p. 983, 984.

Bontemps, Brodsky, Clairvaux, Carlier, Cypres, Dridak, Engelmann, Freedman, Ficq, Ghorassandjian, Keller, Lütkes, Landau, Leunenschloos, Leinkram, Moed, Rocca, Siebert, Schmidt, Schermant (J. H.), Schermant (W.), van Griethuijsen, Welner, Wende, Wirth, p. 1270.

Vote des projets de loi accordant la grande naturalisation aux prénommés, p. 1027, à 1032 et 1300, 1301.

Naturalisations ordinaires.

Prise en considération des demandes des nommés :

Averbouch, Averlant, Bickel, Biltz, Barenboim, Boz, Booleman, Bekker, Bittsanovski, Bellay, Bloch, Bochmann, Buhl, Baudaire, Bellay, Boehme, Burkhard, Benckendorff, Charvel, Cohen, Chlepner, Carl, Citrine, Chivat, Dervichian, Dubois, De Gryse, Dany, de Bondt, de Rubinat, Durieux, Falgoufrettes, Fertman, Flament, Felde, Fontaine, Flament, Fleisch, Gaïnker, Guerman, Gedden, Guillot, Geiger, Guillaume, Geld, Grativol, Hercouët, Heinen, Huijbers, Halffman, Herreman, Hess, Holliande, Jutz, Jacob, Jacobson, Knauff, Kuystermans, Kislak, Kaidanovsky, Kegge, Kagan, Le Gal, Levy, Lipschütz, Löwenstein, Levine, Melis, Moisan, Monthaye, Mundigo, Metzger, Muller, Moëne, Mulczynski, Missirian, Marion, Mirrachie, Nicot, Neugarten, Niederkorn, Nort, Nasielski, Navon, Pals, Pevtschin, Pauly, Prougloff, Pignarre, Pappi, Pollet, Preud'homme, Roos, Ritter, Rosenblat, Rozen, Raigorodsky, Rohmer, Royet, Rutgen, Rradorski, Severeys, Stiel, Sparidans, Symann, Segall, Stern, Thiry, Thoratier (L.), Thoratier (M.), Trachte, van Waterschoot, Verschaffel, van de Vorstenbosch, Van Luik, Van den Hout, Vanstein, van Bommel, Weber, Weiss, Weyssow, Warger, Wertheimer, Wijngaard, Weinberg, Zillikens, Zoundelman, Zertsikel, p. 984, 985. — Bouzou, Bogaart, Deglaire, Dussart, Deneuille, de Meij, Ellémet, Germont, Gerhardy, Herz, Josquin, Kolinsky, Kovarsky, Meyerstein, Morelle, Meerlo, Schmitz, Schroeder, Tant (B.), Tant (M.), Trotzier, Taravant, Weil, Woulbroun, Willekens, p. 1270.

Vote des projets de loi accordant la naturalisation ordinaire aux prénommés, p. 1032 à 1037 et 1300, 1301.

L'ensemble des projets de loi est adopté : premiers feuillets par 107 voix contre 2, p. 1037 (13 juillet 1926). — Seconds feuillets à l'unanimité des 104 membres présents, p. 1301 (29 juillet 1927).

Navigation (Dommages causés à la navigation par la construction de ponts maçonnés au lieu de ponts tournants). — V. Interpellations, au nom de M. le chevalier de Vrière.

Nolf, sénateur d'Anvers.

Ann. — Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Déclare en terminant qu'il attendra les explications du ministre pour décider de son vote, p. 101. — Observations, p. 104, 105. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. S'abstient au vote sur cet article, p. 110. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet, p. 110.
Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite la question du chemin de fer de ceinture au Nord d'Anvers, p. 322, 323.
Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la circulaire ministérielle du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 418, 441, 445.
Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 798.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyers. Discussion générale. Discours : Emet quelques idées objectives sur la question des loyers dans les communes industrielles avoisinant les grandes villes, défend notamment les intérêts des familles nombreuses, tout en déclarant que ce problème est tout à fait distinct du projet en discussion, p. 938 — Discussion des articles. Art. 4.

Noël (suite)

Déclare, au nom de M. Lebon, retirer l'amendement présenté par ce dernier, p. 947. — Art. 6. Discussion, p. 951. — Amendement de la commission relatif au délai de prorogation pour la troisième catégorie. Discussion, p. 956. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1099.

Nominations judiciaires. — V. Organisation judiciaire.

O

Obligations de service. — V. Armée : Milice.

Officiers (Position et avancement des). — V. Armée : Avancement des officiers.

Ohn, sénateur suppléant de Verviers.

Ann. — Rapport complémentaire sur son élection. Discussion, p. 10 à 16. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925.

Organisation administrative.

Service de l'Etat.

Ann. — Rapports sur les résultats des travaux de la commission technique instituée par arrêté royal du 10 mars 1922.

M. le président rappelle que, aux termes de l'article 4 de l'arrêté royal d'institution les travaux de la commission ne peuvent être rendus publics, mais déclare que dans la pensée des auteurs dudit arrêté cette interdiction ne lie que les membres de la commission, que la communication des dits rapports présente un intérêt général et que M. le premier ministre adresse au parlement en double exemplaire la copie des rapports de la commission technique, p. 423.

Rapport général avec conclusions motivées de la commission chargée d'étudier le fonctionnement des services de l'Etat. Transmis par M. le premier ministre conformément à l'arrêté royal du 23 février 1926 instituant cette commission, p. 1090 (20 juillet 1926).

Organisation judiciaire.

Projet de loi modifiant les lois d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure.

Doc. — Exposé des motifs, n° 238. — Rapport du comité permanent de législation, n° 238. — Annexe relative à la compétence, n° 238. — Projet de loi : Annexe au n° 238.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Hymans, m. j., p. 1279 (29 juillet 1926). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice, p. 1279.

ASSISTANCE JUDICIAIRE ET PROCÉDURE GRATUITE.

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. — V. Code de procédure civile.

COURS ET TRIBUNAUX.

Réduction du personnel. — *Projet de loi relatif à la réduction du personnel des cours et tribunaux.*

Doc. — Exposé des motifs, n° 8. — Rapport du conseil de législation, n° 8. — Annexe A : Tableau des justices de paix de Belgique et de leur activité sous le régime actuel, n° 8. — Annexe B : Tableau des justices de paix, après la réforme et du travail qui sera demandé à chacune d'elles, n° 8. — Annexe C : Tableau relatif au travail unitaire des divers tribunaux, n° 8. — Annexe D : Schéma d'une distribution des affaires en Cour d'appel, après la réforme, n° 8. — Annexe E : Proposition du conseil de législation au sujet de la fixation du nombre des greffiers adjoints des cours d'appel et des tribunaux de première instance, n° 8. — *Projet de loi* : Annexe au n° 8. — Tableau des cours d'appel : Tableau des tribunaux de première instance ; Tableau des cantons judiciaires. Annexe au n° 8.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Tschoffen, m. j., p. 14 (24 novembre 1925). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

JUGE UNIQUE.

Projet de loi prorogeant les lois temporaires d'organisation judiciaire et de procédure.

Doc. — Rapport fait par M. Deswarte, n° 189.

Organisation judiciaire : JUGE UNIQUE. Lois temporaires d'organisation judiciaire et de procédure (suite)

Ann. — Dépôt du rapport par M. Deswarte, qui en fait remarquer l'urgence, p. 1087 (15 juillet 1926). L'urgence est déclarée et M. Deswarte donne lecture de son rapport, p. 1087.

M. Hymans, m. j., déclare qu'il n'a rien à ajouter au rapport car il s'agit uniquement de la prorogation indispensable d'une loi, p. 1088.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1088.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 101 membres présents, p. 1088 (15 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

NOMINATIONS.

Surséance. — *Projet de loi de surséance à certaines nominations judiciaires.*

Doc. — Exposé des motifs, n° 120. — Annexe : Rapport du conseil de législation, n° 120. — *Projet de loi*, n° 120.

Rapport fait par M. Braun, n° 141.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Pouillet, p. m., qui demande le renvoi à la commission de la justice, p. 853 (19 mai 1926). — La demande de M. Pouillet, p. m., est admise, p. 853.

Rapporteur : M. Braun. Dépôt du rapport, 2 juin 1926.

Discussion générale. Discours de MM. Braun, rap., qui parle à cette occasion du projet de réduction du nombre des magistrats et termine en déclarant que l'amendement présenté par la commission au projet en discussion est retiré, p. 927. — Discours de M. Hymans, m. j., qui commence par remercier M. Braun de l'appui qu'il a donné au projet présenté par son prédécesseur, le remercie de sa dévouée collaboration aux travaux de la commission de la justice, déclare qu'il n'a rien à ajouter au discours de M. Braun, mais exprime pourtant l'espoir que, malgré l'affirmation de M. Braun, le projet portant réduction des cours et tribunaux sera voté avant la fin de l'année, p. 927, 928.

L'article unique est adopté sans observations, tel qu'il figure au projet. M. Braun ayant renoncé à son amendement, p. 928.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 107 voix et, une abstention, p. 928 (15 juin 1926). S'est abstenu : M. Segers, p. 928. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

Verviers. — *Projet de loi augmentant le personnel du tribunal de première instance à Verviers.*

Doc. — Rapport fait par M. Pirard, n° 136.

Ann. — Rapporteur : M. Pirard. Dépôt du rapport, réunion du 27 mai 1926.

L'article unique est adopté sans observation, p. 891.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 90 membres présents, p. 891 (2 juin 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

VACANCES JUDICIAIRES.

Date. — *Modification.* — *Projet de loi relatif aux vacances judiciaires.*

Doc. — *Projet de loi*, n° 91.

Rapport fait par M. Braun, n° 92.

Ann. — Rapporteur : M. Braun. — Dépôt du rapport, séance du 16 mars 1926.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 700.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 5, p. 705 (17 mars 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Outrages au Drapeau, à l'Hymne national et aux Armes du Royaume. — V. Code pénal.

Ouvriers. — V. Industrie, commerce et travail : a) Règlements d'ateliers ; b) salaires des ouvriers ; c) hygiène professionnelle ; d) sécurité et santé des ouvriers.

Ouvriers (Accident survenu à Liège au palais de justice). — V. Interpellations, au nom de M. Van Belle.

Ouvriers mineurs, vieillesse et décès prématuré. — V. Assurances sociales.

P

Paiement des salaires des ouvriers (Réglementation du). — V. Industrie, commerce et travail : Salaires des ouvriers.

Paris (Jeux et). — V. Finances : Impôts : Contribution foncière, taxe sur les jeux et paris, etc.

Paulsen, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Projet de loi tendant à prolonger l'existence légale des sociétés belges exploitant en Russie. Rapport n° 25.

Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899, comprenant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Amendement à l'article 2, n° 30.

Proposition de loi relative à la révision des listes électorales. Développements, n° 69. — Proposition de loi, n° 69.

Proposition de loi réglant l'emploi de la langue allemande dans la procédure à suivre à l'égard des prévenus militaires d'expression allemande. Développements et proposition de loi, n° 71.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite principalement des questions d'enseignement technique et professionnel, d'hygiène, de mutualité, de la pension des employés et des habitations ouvrières, p. 63, 64. — Observations, p. 74.

Projet de loi tendant à prolonger l'existence légale des sociétés belges exploitant en Russie. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 99.

Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale : Déclare renoncer à la parole, p. 108.

Budget de l'agriculture pour 1926. Discussion générale. Discours : Demande qu'il soit mis un terme à la pratique du gavage des bêtes destinées à l'abatage, p. 117, 118.

Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 concernant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Discussion générale. Motive et défend les amendements qu'il a présentés, p. 137-138.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles. Art. 133 et 134. Discussion. Observations, p. 214. — Art. 165. Discussion, p. 221.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle du problème de la circulation, à l'occasion des travaux de mise à grande section du canal de Charleroi, p. 311, 312. — Observations, p. 369. — Discours : Défend les intérêts de la commune d'Anderlecht, p. 379. — Fait encore des observations, p. 384.

Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la C. M. du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 447, 451, 452. — Discussion générale du budget proprement dit. Observations, p. 462, 463, 467. — Discours : Réfute le discours de M. Segers et estime que ce discours s'inspire surtout du désir de déchirer la majorité gouvernementale, p. 503 à 505.

Proposition de loi réglant l'emploi de la langue allemande dans la procédure à suivre à l'égard des prévenus militaires de langue allemande. Dépose cette proposition de loi, p. 454.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 691. — Discussion des articles. Art. 54 réservé. Discussion. Observations au sujet du discours de M. le vicomte Berryer, p. 703.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 708, 709. Discours. Proteste contre le discours de M. le baron de Moffarts, qui a réclamé des poursuites contre les auteurs d'une circulaire antifasciste, p. 720 à 722. — Observations, p. 724, 739.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 793, 796, 797, 804.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations du service. Discussion générale. Observations, p. 863.

Politique du gouvernement : Déclaration de M. Vandervelde, m. a. ét., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion : Observations, p. 876.

Situation financière : Projets financiers présentés par le nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar (fonds d'amortissement, etc.). Discussion générale d'ensemble. Discours : Fait remarquer que la classe ouvrière n'a aucune responsabilité dans la situation où se trouve le pays et souligne com-

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1925-1926.

Paulsen (suite)

bien les sacrifices demandés à la classe ouvrière sont importants, mais renonce à développer ces questions, afin de ne pas prolonger le débat, p. 902.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 6. Discussion, p. 949, 950. — Déclare reporter ses observations à l'article 38, p. 958. — Art. 13. S'abstient au vote sur le texte du gouvernement, p. 990. — Art. 38. Discussion, p. 1001, 1006.

Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1011.

Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. Discussion générale. Discours : Attire l'attention sur la nécessité de majorer les pensions de vieillesse et déclare qu'il compte que le gouvernement agira avec toute l'énergie nécessaire vis-à-vis des mauvais Belges qui trahissent leur pays; que, s'il en était autrement, il regretterait le vote affirmatif qu'il va émettre, p. 1086.

Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Tout en reconnaissant que la question financière, et en conséquence la question des économies, domine toutes les autres, parle cependant de la question des routes, notamment de la traversée d'Anderlecht, à l'entrée du nouveau pont sur la chaussée de Mons et la rue Wayez, p. 1128-1129.

Proposition de loi modifiant la date des élections communales. Discussion générale. Observations, p. 1249.

Pays-Bas. — V. Affaires étrangères.

Péages sur les voies navigables administrées par l'Etat (Régime des). — V. Finances : Impôts. Droits de timbre, d'enregistrement, etc.

Pêche maritime. — V. Marine : Code disciplinaire et pénal de la marine marchande et de la pêche maritime.

Pensions.

INDEMNITÉ DE VIE CHÈRE.

Projet de loi maintenant l'octroi d'une indemnité de vie chère aux titulaires de pensions.

Doc. — Rapport fait par M. le comte de Limburg Stirum, n° 33.

Ann. — Rapporteur : M. le comte de Limburg Stirum. Dépôt du rapport, 23 décembre 1926.

L'article unique est adopté sans observation, p. 134.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents, p. 145 (29 décembre 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PENSIONS DE LA GUERRE.

Projet de loi modifiant la loi du 23 janvier 1925 instituant une caisse nationale des pensions de la guerre. — V. 1° Guerre : Caisse nationale des pensions de la guerre. — 2° Plus loin : Réajustement : Victimes civiles et pensions militaires : Discours de M. Houtart, m. f.

PÉRÉQUATION.

Projet de loi de péréquation des pensions de retraite servies par le Trésor public, des pensions à charge des caisses de prévoyance, etc.

Doc. — Projet de loi, n° 173.

Rapport fait par M. Moyersoen, n 196.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Moyersoen, p. 1067 (14 juillet 1926).

Discussion des articles. Art. 7. Discussion. MM. Lekeu (qui proteste contre la modification introduite par l'article 7 en ce qui concerne le cumul de plusieurs fonctions), Dochenne (qui pose une question sur le point de savoir s'il est possible qu'une pension acquise soit diminuée), M. Moyersoen, rap., répond à M. Lekeu : la seconde pension ne sera calculée que sur la durée réelle de la seconde fonction et à M. Dochenne que théoriquement « oui », mais pratiquement « non », personne ne devant en conséquence craindre une diminution de pension, p. 1102, 1103. — M. Huysmans, m. s. a., déclare se rallier aux réponses faites par M. Moyersoen, rap., p. 1103. — L'article 7 est adopté, p. 1103.

Les autres articles sont adoptés sans observation, p. 1100 à 1110.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 89 voix contre 1 et 5 abstentions, p. 1110 (20 juillet 1926). — Se sont abstenus : MM. Damas, Danhier, Demoulin, Lion et Mousty, p. 1110. — Le projet de loi est soumis à la sanction royale.

Pensions (suite)**RÉAJUSTEMENT.**

Victimes civiles et pensions militaires. — Projet de loi relatif au réajustement des allocations annuelles des victimes civiles de la guerre et de leurs ayants droit, ainsi que des pensions et allocations visées aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires.

Doc. — Projet de loi, n° 157.

Rapport fait par M. Pierlot, n° 201.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Pierlot, p. 1087 (15 juillet 1926).

Discussion générale. Discours de MM. Van Schoor (qui estime que la loi en discussion répond à une nécessité évidente, mais développe les points sur lesquels il l'estime insuffisante, notamment en ce qui concerne les veuves et les orphelins de la guerre), Pierlot, rap. (qui estime que l'on ne peut, à ce moment de situation financière grave, demander des dépenses nouvelles, que si le Sénat amende le projet, celui-ci devra retourner à la Chambre, ce qui retardera la solution attendue, contrairement au vœu des intéressés, déclare pourtant que le projet n'est pas satisfaisant, et souhaite que le gouvernement partage cette manière de voir), p. 1111 à 1113. — Interr. de M. Lekeu, p. 1112, 1113. — M. le baron Houtart répond brièvement aux observations présentées, rappelle que le gouvernement a trouvé le projet en discussion dans l'héritage de ses prédécesseurs, déclare que la question s'est posée pour le nouveau gouvernement de savoir s'il pouvait faire voter ce projet qui entraîne des charges considérables, mais que les invalides étant des créanciers privilégiés, le gouvernement a pris l'initiative de faire voter le projet malgré sa situation financière, puis répond notamment à certaines questions relatives à la caisse nationale des pensions de la guerre en ce qui concerne l'amélioration de la situation), p. 1113, 1114. — Interr. de MM. le baron de Mévius, Van Overbergh et Lekeu, p. 1113, 1114.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1114 à 1117.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 111 membres présents, p. 1143 (22 juillet 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Péréquation des pensions. — V. Pensions.

Personnel des communes. — V. Communes.

Personnel des cours et tribunaux. — V. Organisation judiciaire :
a) Cours et tribunaux; b) Nominations : Surséance.

Personnel du tribunal de première instance de Verviers. — V. Organisation judiciaire : Tribunaux de première instance.

Perte de la nationalité. — V. Code civil : Indigénat.

Pétitions.

Pétitions sur lesquelles la commission a statué.

Feuilleton au 3 février 1926, n° 68.

Pierlot, élu sénateur provincial du Luxembourg en remplacement de M. Braffort, décédé.

Doc. — Projet de loi relatif au réajustement des allocations annuelles des victimes civiles de la guerre et de leurs ayants droit, ainsi que des pensions et allocations visées aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Rapport, n° 201.

Projet de loi modifiant la loi du 23 janvier 1925 instituant une caisse nationale des pensions de la guerre. Rapport, n° 216.

Projet de loi portant dérogation à l'article 2 de la loi du 10 août 1921, organisant la liquidation de la dotation des combattants. Rapport, n° 217.

Ann. — Vérification de ses pouvoirs, p. 756. — Prête serment, p. 756.

Projet de loi portant des modifications sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Discours : Motive son vote négatif, p. 862. — Observations, p. 863.

Projet de loi relatif au réajustement des allocations annuelles des victimes civiles de la guerre et de leurs ayants droit, ainsi que des pensions et allocations visées aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1087. — Discussion générale. Discours : Estime que l'on ne peut, à ce moment de situation financière grave, demander des dépenses nouvelles, que si le Sénat amende le projet, il devra retourner à la Chambre, ce qui retardera la solution attendue, contrairement aux vœux des intéressés, mais déclare pourtant que le projet n'est pas satisfaisant et souhaite que le gouvernement partage cette manière de voir, p. 1112, 1113.

Pierlot (suite)

Projet de loi modifiant la loi du 23 janvier 1925 instituant une caisse nationale des pensions de la guerre. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1144.

Projet de loi portant dérogation à l'article 2 de la loi du 10 août 1921, organisant la liquidation de la dotation des combattants. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1144. Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

Pigments blancs de plomb. V. Industrie, commerce et travail : Hygiène professionnelle.

Pirard (Louis), sénateur de Verviers.

Doc. — Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 comprenant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Amendement à l'article 2 (cosign.), n° 30.

Proposition de loi réglant l'emploi de la langue allemande dans la procédure à suivre à l'égard des prévenus militaires d'expression allemande (cosign.), n° 71.

Projet de loi augmentant le personnel du tribunal de première instance à Verviers. Rapport, n° 136.

Ann. — Inondations : A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Digneffe à ce sujet, s'associe en son nom et au nom de M. Van Belle, aux observations qui viennent d'être présentées par divers membres, p. 268.

Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle des revendications des instituteurs des régions rédimées d'Eupen-Malmédy, p. 502-503.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 701. — Discours : Attire l'attention sur la question de la législation sur les loyers dans les cantons d'Eupen et Malmédy et termine en déclarant que les avocats du barreau de Verviers doivent apprendre la législation allemande pour plaider certains procès, le Code civil n'étant pas appliqué, p. 719, 720. — Au nom de M. Deswarte, rap., qui s'est trouvé dans l'obligation de quitter la séance, commence par l'excuser de cette absence, puis fait une rectification aux *Annales parlementaires* en ce qui concerne le discours prononcé par M. Deswarte le 17 mars (p. 706, 1^{re} colonne), p. 737. — Reprise de la discussion. Observations, p. 738.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Article 13. Observations, p. 981.

Pirard (Georges), représentant suppléant de Liège.

Rapport complémentaire sur son élection, p. 10. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925.

Plomb (pigments blancs de). V. Industrie, commerce et travail : Hygiène professionnelle.

Polet, sénateur provincial de Liège.

Doc. — Projet de loi approuvant le traité de commerce et de navigation entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Lettonie. Rapport, n° 178.

Ann. — Projet de loi approuvant le traité de commerce et de navigation avec la Lettonie. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 972.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 12. S'abstient au vote sur les majorations proposées par M. Segers et par la commission pour l'année 1927-1928, p. 976. — Amendement de la commission (majoration de 200 p. c.). S'absteint au vote sur cet amendement, p. 977.

Politique du gouvernement.

Cabinet présidé par M. Jaspar et formé après la démission du cabinet présidé par M. le vicomte Pouillet.

Déclaration du gouvernement après la constitution du nouveau cabinet : M. Vandervelde, m. a. ét., donne lecture de cette déclaration, qui explique que le gouvernement est né de la crise financière et monétaire que traverse le pays, ce qui motive sa composition, comme elle conditionne l'objet de son activité, les trois grands partis politiques représentés au parlement ayant fait trêve à leurs divisions, afin de réunir leurs efforts devant le péril, y faire face et le vaincre, et annonce le dépôt des projets de loi qui formeront l'ensemble du plan financier du nouveau gouvernement, p. 867, 868. — A la proposition de M. le président, le Sénat décide, dans le cas où l'assemblée estimerait devoir ouvrir une discussion sur la déclaration, de remettre celle-ci, suivant l'usage, jusqu'au moment où le débat serait terminé à la Chambre des représentants, p. 868.

Politique du gouvernement : Cabinet présidé par M. Jaspar et formé après la démission du cabinet présidé par M. le vicomte Pouillet (suite)

Discussion de la déclaration :

Discours de M. Segers (qui prononce un discours d'union et termine en souhaitant que tous se haussent à la hauteur des événements et pratiquent ensemble une politique, non de classe ou de caste, mais d'intérêt national), Moyersoen (qui combat l'inquisition fiscale, estime qu'il faut frapper le luxe; mais favoriser l'épargne, et termine en déclarant que toutes les divergences doivent s'effacer devant une préoccupation unique : le salut financier de la Belgique), Lekeu (qui estime que tout débat visant la crise dont l'aboutissement a été la formation du cabinet présidé par M. Jaspar est devenu inopportun et que la constitution du nouveau gouvernement est la réponse vivante et victorieuse aux détracteurs du régime parlementaire, puis se plaint à souligner qu'il ne sera porté nulle atteinte à la législation sociale existante et acte que le gouvernement de M. Jaspar s'est assigné spontanément un caractère provisoire et a limité sa mission à la restauration financière), Magnette (qui développe brièvement les termes dans lesquels la gauche libérale apportera au gouvernement un concours loyal et patriotique et rend hommage à la haute et habituelle clairvoyance de M. le président Brunet, qui a reconnu que la collaboration libérale était un élément indispensable de réussite), Van Overbergh (qui, au nom de ses amis de la droite démocratique du Sénat et en parfait accord avec ses amis de la Chambre et avec la Ligue des travailleurs chrétiens, explique l'esprit dans lequel ses amis et lui voteront au Sénat la confiance au nouveau gouvernement), Arm. Huysmans (qui estime que la déclaration faite par M. Magnette reflète parfaitement le sentiment de la gauche libérale du Sénat et ne prend la parole que pour attirer l'attention du gouvernement sur quelques questions touchant au problème financier), p. 872 à 879. — Interr. de MM. Vandervelde, m. a. ét., Van Fleteren, Beauquin, Van Overbergh, Tschoffen, le vicomte Berryer, Mousty, Seeliger, Jauniaux, Lekeu, Feron, Paulsen, Cools, p. 873 à 876. — M. Braun déclare qu'il renonce à la parole, M. Segers ayant éloquemment exprimé la confiance que la droite a dans le gouvernement qui vient d'être constitué, puis donne lecture de l'ordre du jour de confiance qu'il présente avec MM. Magnette et Lekeu, p. 879, 880.

M. le président comte d'Kint de Roodenbeke, estimant désirable que la discussion sur la déclaration ministérielle soit épuisée ce jour-là, prie les orateurs encore inscrits de limiter le plus possible leurs observations, p. 880.

Discours de MM. Mullie (qui parle de la question des exportations et de celle des dommages de guerre, développe notamment les desiderata des agriculteurs), Jauniaux (qui traite la question des assurances sociales, estime qu'il ne faut pas faire la guerre aux anciennes institutions ouvrières, ceci n'étant pas de nature à faire naître chez les travailleurs le désir de collaborer au relèvement national et termine en déclarant que ces explications lui ont paru nécessaires avant d'émettre son vote de confiance au gouvernement), p. 880, 881. — Discours de M. Jaspar, p. m., m. i. h. (qui commence par rendre hommage au Sénat pour la manière dont la déclaration s'y est discutée et développe les motifs pour lesquels sa foi est profonde dans le relèvement de la situation financière; déclare également que la déclaration ministérielle a été brève intentionnellement et affirme que le nouveau gouvernement ne veut rien connaître des luttes politiques), p. 881 à 883. — Interr. de MM. Lekeu et Van Overbergh, p. 883. — Discours de M. Clesse (qui déclare que si le salut de la patrie ne dépend que du concours des ouvriers et des paysans, celle-ci sera certainement sauvée et répond que si le gouvernement qui vient d'être constitué veut favoriser les initiatives en faveur d'une classe de producteurs indispensables au relèvement du pays, il pourra compter sur leur loyal concours), p. 883, 884.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour présenté par MM. Braun, Lekeu et Magnette : « Le Sénat, approuvant la déclaration ministérielle et attendant les projets qu'elle annonce en vue du redressement financier et monétaire, fait confiance au gouvernement et passe à l'ordre du jour », p. 884. — Cet ordre du jour est adopté par 92 voix et 2 abstentions, p. 884 (1^{er} juin 1926). — Se sont abstenus : MM. A. Huysmans et Leurquin, p. 884. — Voyez, pour les projets financiers du nouveau gouvernement, la rubrique Finances : Situation financière.

Pontonniers (Heures du travail des). — V. Interpellations, au nom de M. de Vrière.

Ponts sur le canal de Gand à la mer (Ponts maçonnés et ponts tournants). — V. Interpellations, au nom de M. le chevalier de Vrière.

Position des officiers. — V. Armée : Avancement des officiers.

Postes.**LOI POSTALE.**

Projet de loi modifiant et complétant la loi postale du 30 mai 1879.

Doc. — Rapport fait par M. Fraiture, n° 105.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Fraiture, p. 762 (27 avril 1926).

Les articles sont adoptés sans observation, p. 847.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 89 membres présents, p. 848. — Le projet est soumis à la sanction royale.

UNION POSTALE UNIVERSELLE.

Colis postaux. — Projet de loi approuvant l'arrangement de l'Union postale universelle, signé à Stockholm, le 28 août 1924, concernant les colis postaux et son règlement d'exécution. — V. Affaires étrangères : Postes.

Pouillet, représentant de Louvain, premier ministre et ministre des affaires économiques, déchargé de ce portefeuille et nommé ministre de la justice le 10 décembre 1925, chargé *ad interim* du portefeuille de la défense nationale le 16 janvier 1926. Démissionnaire le 20 mai 1926.

Ann. — Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 concernant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Discussion générale. Propose l'ajournement de la discussion, des amendements nécessitant l'étude des départements de la justice et de la défense nationale ayant été présentés, p. 136. — Insiste sur l'ajournement, les amendements déposés engageant des questions de principe graves, p. 137. — Fait encore des observations, p. 137. — Reprise de la discussion générale. M. Du Bost, rap., ayant proposé le renvoi de tous les amendements présentés, estime qu'en se ralliant à la proposition de renvoi il y aurait avantage à ce que les amendements fussent préalablement mais brièvement développés devant le Sénat, p. 301.

Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion générale. Observations, p. 149. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 149 à 152. — Fait encore des observations à l'occasion du discours de M. Digneffe, p. 152. — Discussion des articles. Amendement de MM. Segers et consorts. Rappele les déclarations qu'il a faites, tant au cours de la discussion générale au Sénat qu'à la Chambre, déclarations annonçant la décision du gouvernement de déposer un projet de révision de la loi sur les loyers pendant la session en cours et de faire voter ce projet avant que la Chambre ne se sépare, p. 176.

Projets de loi fiscales présentés par le gouvernement qu'il préside. Discussion générale. Observations, p. 168, 171.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1926. Discussion générale. Discours : Répond aux observations présentées et déclare que, conformément à la déclaration ministérielle, le parlement sera saisi au cours des vacances, spontanément et non sur l'injonction de n'importe qui, d'un projet de loi réduisant le temps de service, p. 259, 260.

Projet de loi autorisant le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. Discussion générale. Répond au discours de M. Deswarte, en lieu et place de M. le ministre de l'agriculture, empêché, p. 271.

Inondations. Communication du gouvernement à ce sujet. Discours : Déclare notamment que la principale préoccupation du gouvernement sera de prendre les mesures nécessaires pour empêcher le retour de pareille calamité, p. 282.

Proposition de loi tendant à proroger certains délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protêts et par la loi du 28 avril 1851 (art. 443 du Code de commerce). Discussion de l'article unique. Discours : Déclare que le gouvernement n'entend pas demander formellement au Sénat de rejeter la proposition en discussion, qu'il s'en réfère à l'appréciation des sénateurs et renseigne l'assemblée sur les résultats d'une consultation qu'il a prise auprès des procureurs généraux et des bâtonniers des barreaux, p. 409.

Interpellation de M. Lebon au sujet des mesures à prendre en présence des krachs financiers qui se succèdent pour protéger l'épargne contre les entreprises de l'agiotage. M. Lebon ayant demandé, par motion d'ordre, que cette interpellation soit fixée au mardi suivant, déclare être d'accord, mais demande, au nom de M. le ministre des finances, qu'elle ait lieu au début de la séance, p. 621.

Proposition de loi ayant pour objet d'autoriser la fabrique de l'église du Sacré-Cœur de Jésus à Ganshoren (Koekelberg), à confier la construction d'une église-basilique à l'association sans but lucratif : « Les Amis de la Basilique nationale du Sacré-Cœur à Koekelberg », sur un terrain que la fabrique possède au plateau de Koekelberg. Discussion générale : Déclare être d'accord avec M. Vauthier, rap., qui estime que le min. de la justice ne fait aucune opposition, p. 621.

Poullet (vicomte) (suite)

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 631, 643. — Prie le Sénat d'interrompre le surlendemain jeudi la discussion du budget de la justice, devant se trouver ce jour-là à la Chambre, pour la discussion du projet de loi relatif aux vacances judiciaires, p. 645. — Reprise de la discussion. Observations, p. 652, 653. — Répond aux observations présentées, p. 713 à 719. — A la suite d'observations faites au sujet du choix des ministres qui forment le cabinet qu'il préside, déclare que ce cabinet a été formé d'après les principes constitutionnels, mais que, selon la tradition, les candidats ministre ont consulté leurs amis politiques avant d'accepter, p. 723, 724. —

Discours : Fait l'examen des critiques prononcées au Sénat à l'occasion de la discussion de ce budget, p. 737 à 739 et 741 à 744. — Répond aux dernières observations présentées, p. 745. — Discussion des articles. Chapitre IX. Office de la protection de l'enfance. Institutions publiques de l'Etat. Déclare admettre l'amendement de M. Rutten en faveur des écoles de service social, à condition que des amendements qu'il propose réduisant d'autres postes pour une somme équivalente soient acceptés, p. 748.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de l'organisation d'une exposition internationale pour célébrer le centenaire de l'indépendance de la Belgique. Répond à l'interpellation, p. 660, 661. — A l'occasion d'observations de M. Digneffe, déclare qu'il insistera auprès de M. Wauters, m. i., t., pr. s., pour qu'il réunisse le plus tôt possible la commission de conciliation, p. 661.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Dépose ce projet de loi, p. 770

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Rappelle l'urgence de ce projet et demande qu'il soit discuté immédiatement après les projets financiers qui viennent d'être présentés : crédits provisoires et escompte des bons du Trésor, p. 853. — Discussion générale. Justifie brièvement le projet en discussion, p. 863 à 865.

Projet de loi de surséance à certaines nominations judiciaires. Dépose ce projet de loi et en demande le renvoi à la commission de la justice, p. 853.

Président du Sénat.

Ann. — M. le comte d'Kint de Roodenbeke est élu président, p. 2.

M. Lafontaine est élu premier vice-président, p. 2.

M. Magnette est élu deuxième vice-président, p. 2.

M. le baron Descamps est élu troisième vice-président, p. 2.

M. le comte d'Kint de Roodenbeke prononce un discours en prenant possession du fauteuil de la présidence, p. 2.

Annonce au Sénat le décès de M. Libioule, sénateur de Charleroi-Thuin, et prononce un discours à cette occasion, p. 2-3.

Prononce quelques mots à l'occasion du décès de M. le comte Goblet d'Alviella, survenu pendant les vacances, à la suite d'un accident, p. 4.

Fait une communication au sujet de la nomination de la commission du travail parlementaire, qui doit être reconstituée pour la session de 1925-1926. Rappelle que les différents groupes sont chargés de déléguer deux de leurs membres et indique le nom des sénateurs qui seront adjoints au bureau et à la questure pour former cette commission, p. 6.

Fixation de l'ordre du jour, le jour de l'ouverture de la session : Propose de fixer la prochaine séance du Sénat au mercredi suivant, 18 novembre, p. 6. — Déclare, à la suite de diverses observations, que les commissions se réuniront la semaine suivante pour l'examen des budgets et que la prochaine séance du Sénat est fixée au mardi 24 novembre, p. 6.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. M. le vicomte Berryer ayant demandé à prendre la parole pour motiver le vote qu'il vient d'émettre sur ce budget, déclare que, le règlement étant formel à cet égard, il ne peut accorder la parole à M. le vicomte Berryer, p. 92.

Projets financiers du gouvernement présidé par M. le vicomte Poullet. Au cours de la séance du 23 décembre, annonce que la commission du travail parlementaire propose au Sénat de siéger la semaine suivante les mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 décembre, matin et après-midi, afin de discuter et de voter les projets financiers et le budget des voies et moyens, p. 119. — Annonce que plusieurs membres du Sénat l'ont prié d'ouvrir, dès la séance en cours, la discussion générale de ces projets de loi, p. 138. — A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Dochen au sujet de la procédure à suivre pour la discussion, déclare que cette motion sera examinée au moment où l'on reprendra le débat sur les projets de loi fiscaux, p. 141. — A la suite de protestations de M. Digneffe au sujet de la manière dont le Sénat doit examiner ces projets importants, déclare que le Sénat a été saisi régulièrement des projets d'impôt, que seul le budget des voies et moyens doit encore venir de la Chambre, p. 165. — Avant la reprise de la discussion générale, fait appel aux orateurs pour qu'ils condensent leurs observations, p. 179. — M. Ryckmans ayant

Président du Sénat (suite)

fait diverses observations au sujet du moment où l'on votera, lui répond qu'il a été entendu que l'on votera pendant toute la durée de la séance, p. 179.

Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Donne lecture d'un amendement présenté par MM. Segers et cons., p. 141. — M. Van Fleteren ayant déclaré que cet amendement n'est pas recevable, fait des observations au sujet de la recevabilité de cet amendement ainsi qu'au sujet de l'interprétation du règlement, p. 142. — Après des observations de divers sénateurs, déclare l'incident clos, p. 142. — Discussion générale. Propose de prolonger éventuellement la séance du 29 décembre afin d'épuiser la discussion, p. 146. — Prie les sénateurs qui voudraient encore prendre la parole de limiter la durée de leurs discours, p. 152. — M. Moyersoen ayant fait remarquer qu'il s'était inscrit le premier après le dépôt du rapport, que, aux termes du règlement, aucune inscription ne doit être accueillie avant ce dépôt, et que cependant, d'autres orateurs ont pris la parole avant lui, déclare que c'est par suite d'une erreur du greffe que la chose s'est produite, p. 152. — Discussion des articles. Rappelle au Sénat qu'il ne se trouve plus en présence que du texte du gouvernement, transmis par la Chambre, et d'un amendement de M. Segers, dont il donne lecture, p. 175. — Une vive discussion ayant surgi au sujet du vote du projet, et le tumulte étant à son comble à l'extrême gauche, suspend la séance, p. 177. — Rappelle les termes de l'amendement de M. Segers, p. 177.

Fixation de l'ordre du jour. Au cours de la séance de l'après-midi du 29 décembre propose de prolonger éventuellement la séance jusque six heures afin d'épuiser la discussion du projet de loi sur les loyers, le vote sur les amendements et sur le projet aurait lieu le lendemain après-midi, la discussion des projets de lois fiscales serait continuée le lendemain matin, p. 146, 147.

Travaux du Sénat. Au moment de lever la séance le 31 décembre, le Sénat partant en vacances pour le 1^{er} janvier, rend hommage à la bonne volonté et à l'assiduité du Sénat, grâce à laquelle il a été possible d'achever, en temps utile, la lourde tâche qui devait être accomplie. Remercie également les services législatifs et administratifs ainsi que tous les employés du Sénat pour le dévouement dont ils ont fait preuve. Exprime le très vif regret que le Sénat n'ait pu discuter dans des conditions meilleures les importants projets qui lui ont été soumis et prie le gouvernement de mettre tout en œuvre pour que la situation fâcheuse faite au Sénat, et qui ne s'est que trop fréquemment renouvelée, ne se reproduise plus, p. 279.

Inondations. Fait une communication à ce sujet et prononce un discours à l'occasion de ce désastre national, p. 281, 282.

Interpellation de M. Digneffe au sujet des inondations dans le pays de Liège. Estime que le Sénat acceptera unanimement la suggestion de M. Magnette d'envoyer une délégation dans la région inondée et propose, ainsi qu'il en a été fait à la Chambre, de déléguer les commissions de l'intérieur et des travaux publics pour faire partie de la délégation, étant entendu que les sénateurs qui le désiraient pourraient se joindre aux membres des dites commissions, p. 295.

Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 concernant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Discussion générale. Le renvoi des amendements ayant été proposé, estime que, conformément à la procédure habituellement suivie, lorsque des amendements soulevant des problèmes importants sont présentés, il conviendrait de renvoyer les amendements à la commission en la priant de faire diligence, p. 301. — A la suite d'observations de M. Calonne, fait remarquer à celui-ci que le président est seul chargé de diriger les débats, p. 302. — Déclare que M. le premier ministre est également d'accord sur le renvoi et prie M. Braun, président de la commission de la justice, de réunir celle-ci sans retard, p. 302.

Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes et téléphones pour 1926. Discussion générale. M. Renier ayant demandé à ne pas prendre la parole, très peu de membres étant en séance, estime la demande de M. Renier très regrettable, vingt minutes restant encore avant l'heure habituelle de la levée des séances; estime qu'il doit consulter le Sénat et que, si le Sénat admettait la demande de M. Renier, il ne faudrait pas que cela constitue un précédent, p. 323. —

M. Du Bois ayant demandé à prendre la parole, déclare que, dans ces conditions, il ne se verra pas obligé de consulter l'assemblée, p. 323. — Pendant le discours de M. Renier, lui fait remarquer qu'il sort de la discussion du budget, p. 382. — Fait personnel de M. Despret, après le vote du projet, au sujet des discours prononcés et des attaques dirigées contre lui en ce qui concerne la campagne qu'il a entreprise en dehors du parlement. M. Renier ayant demandé la parole pour répondre à M. Despret, déclare qu'un fait personnel ne peut être discuté, p. 412. — M. Lekeu ayant insisté pour que la parole soit accordée à M. Renier, déclare que, d'après la tradition, il est obligé de consulter le Sénat, puis, personne ne faisant opposition, accorde la parole à M. Renier, mais estime qu'il doit être entendu que M. Despret pourra répondre, p. 412. — M. Fraiture ayant demandé la parole, le prie de ne pas insister, puis déclare l'incident clos, p. 412.

Président du Sénat (suite)

Annnonce au Sénat le décès de S. E. le cardinal Mercier, prononce un discours à cette occasion et propose à l'assemblée de ne pas siéger le jeudi suivant, jour des funérailles, en signe de deuil, p. 325, 326.

Défilé des drapeaux des régiments dissous : Annonce qu'il comptait proposer au Sénat d'interrompre la séance quelques instants pour assister à ce défilé, qui devait passer devant le Palais des Nations, afin de permettre aux sénateurs de saluer ces glorieux drapeaux de la guerre; informe le Sénat que l'itinéraire a été changé au dernier moment, exprime son regret de cette décision et déclare être convaincu que ce regret sera partagé par toute l'assemblée, p. 428.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Propose de réunir la discussion générale de ces deux projets, p. 535. — Observations et propositions au sujet de la suite de la discussion de ces projets, p. 550. — Demande, dans le cas où le Sénat entendrait terminer le jour même la discussion, que la séance soit prolongée au delà de 6 heures, p. 564.

Annnonce au Sénat le décès de MM. le comte de Limburg Stirum et Braffort, sénateurs provinciaux du Luxembourg, et prononce un discours à cette occasion, p. 577, 578.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat. Pendant le développement de son interpellation, M. Digneffe ayant recours à l'autorité du président pour empêcher que l'on interrompe constamment, estime que l'on ne peut ainsi faire sans cesse appel à l'autorité présidentielle et que, vu le caractère agressif du discours de M. Digneffe, celui-ci ne doit pas s'étonner d'être assez fréquemment interrompu, p. 592, 593.

Vacances de Pâques. Annonce que la commission du travail parlementaire propose au Sénat de s'ajourner après la séance en cours jusqu'à convocation par le bureau, convocation qui n'aurait pas lieu avant le 20 avril, p. 752. — M. Van Fleteren ayant protesté contre cette proposition, estimant que le Sénat doit examiner le projet de loi sur la pension des employés avant de partir en vacances, fait remarquer à M. Van Fleteren que, même si la Chambre transmettait ce jour-là au Sénat le projet sur la pension des employés, la commission devrait l'examiner préalablement à l'examen en séance publique, p. 752.

Travaux du Sénat. Donne lecture à l'assemblée d'une lettre M. le vicomte Poulet, p. m., annonçant la démission du ministère, et propose au Sénat de s'ajourner jusqu'à convocation ultérieure, p. 851.

Projet de loi allouant des crédits provisoires sur des budgets de l'exercice 1926 et projet de loi relatif à l'escompte des bons du Trésor par la Banque nationale de Belgique. Annonce que la Chambre vient de transmettre ces deux projets et que le gouvernement (cabinet démissionnaire présidé par M. le vicomte Poulet) demande l'urgence pour ces projets; propose, en conséquence, au Sénat de suspendre la séance afin de permettre à la commission de se réunir et de faire rapport immédiatement, p. 853.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Inflige un rappel à l'ordre à M. Calonne, celui-ci ayant continué à interrompre, malgré les observations qu'il lui a faites à ce sujet, p. 862.

Annnonce au Sénat le décès de M. Du Bois, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas, et prononce un discours à cette occasion, p. 871, 872.

Politique du gouvernement : Déclaration de M. Vandervelde, m. a. ét., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Estimant désirable que cette discussion soit épuisée ce jour-là, prie les orateurs encore inscrits de limiter le plus possible leurs observations, p. 880.

Situation financière : Projets financiers présentés par le nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar (fonds d'amortissement, etc.). A la suite d'observations de M. le baron Houtart, m. f., au sujet des indiscretions de la presse en ce qui concerne le texte des projets à discuter, exprime l'espoir que pareil fait, qu'il allait relever, ne se renouvellera plus, et annonce que des protestations lui sont parvenues à ce sujet, p. 893. — Discussion générale d'ensemble de ces projets. Après le discours de M. Jaspar, p. m., fait remarquer qu'il y a encore neuf orateurs inscrits, les prie de résumer leurs observations, vu la nécessité de terminer le débat ce même jour, p. 900.

Annnonce au Sénat le décès de M. le baron de Kerchove d'Ousselghem, sénateur de Gand-Eecloo, et prononce un discours à cette occasion, p. 925, 926.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. A la suite de la décision prise de renvoyer tous les amendements à l'examen de la commission de la justice, prie les membres qui voudraient encore déposer des amendements de le faire avant le surlendemain, jeudi, la commission devant se réunir ce jour-là, p. 928. — Avant d'aborder la discussion des articles, fait appel à tous les auteurs d'amendements, afin qu'ils développent ceux-ci aussi

Président du Sénat (suite)

brèvement que possible, de sorte que l'examen du projet en première lecture puisse être terminé le lendemain, p. 943. — Discussion des articles. Art. 6. Une discussion ayant surgi sur le point de savoir si le gouvernement pouvait encore prendre la parole, la discussion étant close, déclare qu'il donnera la parole au ministre au moment où l'amendement de la commission sera mis aux voix, p. 953. — Au moment de voter sur les dispositions en présence, la priorité ayant été demandée pour l'amendement de la commission, estime que le texte du gouvernement étant le plus étendu, aurait dû être mis aux voix en premier lieu, mais admet la demande qui vient d'être formulée, le Sénat étant unanime à l'appuyer, p. 957. — Au cours de la discussion sur le § 4, demande que l'on abrège les observations présentées afin que le Sénat puisse aboutir, p. 959. — Art. 12. Amendement proposé par la commission (majoration de 200 p. c.). Annonce que le dénombrement des voix donne 58 pour et 57 contre; estime que, dans ces conditions, l'amendement est adopté, p. 976. — De violentes protestations s'étant élevées à l'extrême gauche, celle-ci estimant que l'épreuve est douteuse, et réclamant l'appel nominal, déclare l'épreuve douteuse et met l'amendement aux voix par appel nominal, p. 976. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 1002. — Déclare, ainsi que le prescrit l'article 54 du règlement, que le projet sera soumis à l'examen de la commission de la justice et propose de fixer le second vote au jeudi de la semaine suivante, p. 1009. — Avant d'ouvrir la discussion pour le vote en seconde lecture, rappelle que l'article 54 du règlement stipule que seuls les amendements adoptés et les articles rejetés en première lecture seront soumis au vote en seconde lecture, p. 1080.

Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. Une discussion ayant surgi au sujet de la procédure à suivre pour l'examen de ce projet, encore en discussion à la Chambre, propose au Sénat de se réunir à 20 h. 30 et estime que le Sénat n'hésitera pas à siéger aussi longtemps qu'il le faudra pour accomplir sa tâche, p. 1048. — Propose que les commissions des finances et de la justice se réunissent le lendemain 15 juillet, à 1 h. 1/2, afin de désigner leurs rapporteurs et de hâter ainsi l'examen du projet, p. 1077. — Annonce que le président de la Chambre vient de lui faire savoir que le projet relatif aux pleins pouvoirs vient d'être adopté par la Chambre par 135 voix contre 9 et 4 abstentions, et propose, afin que les commissions des finances et de la justice puissent se réunir immédiatement, que le Sénat suspende sa séance, p. 1084.

Annnonce au Sénat le décès de M. Vermeersch, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas, et propose un discours à cette occasion, p. 1064.

Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Fait remarquer qu'il y a encore neuf orateurs inscrits et les prie de condenser leurs observations, p. 1126.

Fixation de l'ordre du jour. Annonce que la commission du travail parlementaire vient de se réunir et que, étant donné le grand nombre d'objets encore à l'ordre du jour, elle propose au Sénat de siéger la semaine suivante, le mardi, le mercredi et le jeudi, matin et après-midi, et, éventuellement, encore le vendredi, la commission du travail parlementaire propose, en outre, de limiter le temps de parole à vingt minutes pour les projets importants, et à dix minutes pour les autres, p. 1132.

Budget de la défense nationale pour 1926. Discussion générale. Rappelle la décision prise de limiter le temps de parole à vingt minutes, p. 1171.

Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. Avant d'ouvrir la discussion générale, rappelle que le temps de parole est limité à vingt minutes et exprime l'espoir que le projet sera voté pendant la séance en cours, p. 1176. — Discussion générale. Pendant le discours de M. Segers, lui fait remarquer à plusieurs reprises qu'il a épuisé son temps de parole, puis, une prolongation du temps de parole ayant été accordée à M. Segers et celui-ci ne terminant pas son discours, lui retire la parole et suspend la séance, p. 1188, 1190. — Au moment de la reprise de la séance, annonce qu'il a appris que M. Segers n'avait pas entendu qu'il lui retirait la parole; déclare qu'il n'a aucun reproche à faire à M. Segers; propose ensuite de décider que le débat sera clos ce jour-là en prolongeant, au besoin, la séance, p. 1190. — Met aux voix la proposition de M. Moyer-son tendant à ce que le temps de parole soit illimité pour tout le monde, p. 1191. — Déclare que, par exception, M. Segers pourra achever son discours, p. 1191. — Déclare que la discussion sera continuée le lendemain et devra être poursuivie sans interruption jusqu'à ce que le vote soit acquis, p. 1197.

Prévenus militaires. — V. Armée : Code pénal militaire.

Prince Léopold (Retour du). — V. Cour.

Prisons. — V. Code d'instruction criminelle.

Procédure civile.

ASSISTANCE JUDICIAIRE ET PROCÉDURE GRATUITE. — *Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite.* — V. Code de procédure civile.

ORGANISATION JUDICIAIRE, COMPÉTENCE ET PROCÉDURE. — *Projet de loi modifiant les lois d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure.* — V. Organisation judiciaire.

ORGANISATION JUDICIAIRE : JUGE UNIQUE. — *Projet de loi prorogeant les lois temporaires d'organisation judiciaire et de procédure.* — Voyez Organisation judiciaire : Juge unique.

Procédure d'urgence en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique. — V. Expropriation.

Procédure gratuite. — V. Code de procédure civile : Assistance judiciaire et procédure gratuite.

Procédure parlementaire. — V. Chambres législatives-Sénat.

Procédure pénale militaire. — V. Armée : Code de procédure pénale militaire.

Projets et propositions de loi dont le Sénat est saisi. — V. Chambres législatives-Sénat : Projets et propositions de loi.

Propriété industrielle. — V. Finances : Impôts : Brevets d'invention, marques de fabrique et de commerce et propriété industrielle.

Protection des animaux. — V. Code pénal.

Protection des bois et forêts. — V. Eaux et forêts : Bois et forêts.

Protêts. — V. Code de commerce : Effets de commerce.

Provinces.

FISCALITÉS PROVINCIALE ET COMMUNALE. — V. Finances.

Prud'hommes. — V. Industrie, commerce et travail.

Publication des listes électorales. — V. Lois électorales : Listes électorales.

Publications obscènes. — V. Code pénal : Moralité publique.

Q

Quinchon, sénateur de Mons et Soignies.

Ann. — *Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 12, p. 975.*

Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations, p. 1186.

R

Recouvrement de la nationalité. — V. Code civil : Indigénat.

Recrutement. — V. Armée : Milice.

Réduction du personnel des cours et tribunaux. — V. Organisation judiciaire.

Réglementation du paiement des salaires des ouvriers. — V. Industrie, commerce et travail. Salaires des ouvriers.

Règlements d'ateliers. — V. Industrie, commerce et travail.

Règlement du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat.

Régularisations. — V. Congo : Finances : Budgets.

Remboursement des sommes dues par la Belgique. — V. Finances : Dettes de la Belgique.

Renier, sénateur provincial de Liège.

Ann. — Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 311, 322. — Demande à ne pas prendre la parole à ce moment, très peu de membres étant en séance, p. 323. — Discours : Répond à certains points du discours de M. le comte de Limburg Stirum et termine en déclarant que le parti socialiste a l'impression que l'on voudrait importer en Belgique le système français, en transformant les régies en sociétés anonymes, que les socialistes considérant la propriété de la collectivité comme chose sacrée, ce parti défendra cette propriété envers et contre tous, p. 326 à 329. — Observations, p. 335, 370, 375. — Discours : Revient, vu l'ampleur prise par la discussion, sur un point qu'il n'avait fait qu'effleurer au sujet de la campagne menée par M. Despret et termine ses observations en désavouant l'attitude de M. Despret et en affirmant que son parti combattrait cette politique qu'il considère comme criminelle, p. 380 à 382. — Fait personnel de M. Despret, au sujet des appréciations émises à son sujet. Demande la parole pour répondre à M. Despret, p. 412. — Répond à M. Despret, p. 412.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque Nationale. Discussion générale. Observations, p. 555.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat, p. 598, 732 à 734. — Remercie et félicite le ministre de son attitude, p. 735, 736.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 739.

Projet de loi créant la Société nationale des chemins de fer belges. Discussion générale. Observations, p. 1134. — Discours : Commence par déclarer que la situation financière du pays rend obligatoire l'acceptation du projet, mais estime que l'on aurait dû songer à mobiliser également une partie des richesses acquises par les particuliers, puis exprime des craintes au sujet de la constitution d'une société des téléphones et des télégraphes; finit en déclarant que ses amis, sous les réserves qu'il vient de formuler, voteront le projet, p. 1134, 1135.

Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations, p. 1197, 1199.

Réparation des dommages résultant des accidents du travail. — V. 1° Industrie, commerce et travail : Accidents du travail; 2° Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Accidents du travail.

Repos hebdomadaire dans les établissements industriels. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Repos hebdomadaire.

Retour du Prince Léopold. — V. Cour.

Retraite (Pensions de). — V. 1° Pensions; 2° Assurances sociales.

Revision des listes électorales. — V. Lois électorales : Listes électorales.

Revision du traité de 1839. — V. Affaires étrangères : Traité entre la Belgique et les Pays-Bas.

Rolin Jaequemyns (Baron), ministre de l'intérieur, démissionnaire le 20 mai 1926.

Ann. — *Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Appelle l'attention du Sénat sur l'urgence qu'il y aurait à voter ce projet de loi, au point de vue de l'établissement des budgets et des comptes des communes, p. 91, 92. — Discussion générale. Observations, p. 106. — Discours : Répond aux diverses observations présentées, p. 106 à 108.*

Inondations : Motion d'ordre de M. le vicomte Bertier qui attire l'attention du Sénat sur la situation lamentable dans laquelle se trouve la ville de Liège, par suite des inondations. Rend compte au Sénat de la gravité et de l'étendue de la catastrophe et lui annonce les mesures qui ont ou vont être prises à ce sujet, p. 278, 279. — A l'occasion d'une communication de M. le président et de M. Pouillet, p. m., au sujet des inondations, prononce encore un discours, notamment afin de rendre hommage aux services remarquables rendus par l'armée, la gendarmerie et la Croix-Rouge, en ce qui concerne les secours aux inondés, p. 282, 283.

Interpellation de M. Digneffe au sujet des mesures que compte prendre le gouvernement pour exécuter d'urgence les travaux, réclamés depuis plus de trente ans, pour mettre le pays de Liège à l'abri des conséquences des inondations, comme celles qui viennent de ravager toute la vallée de la Meuse. Observations, p. 285. — Prend encore la parole après M. Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., afin de déclarer nettement

Rolin Jaequemyns (baron) (suite)

que les sentiments d'intérêt qui ont été exprimés dans les deux assemblées législatives sont ceux du gouvernement, déclare encore qu'il serait nécessaire qu'une entente internationale soit établie au sujet d'un service d'information des crues de la Meuse et constate combien les voisins de la Belgique, au Nord comme au Sud, se sont montrés prêts à assister amicalement la Belgique, p. 298, 299.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Le Sénat ayant décidé d'interrompre la discussion du budget de la justice pour entamer l'examen du budget de l'intérieur et de l'hygiène, déclare être à la disposition du Sénat, mais fait remarquer que le rapport vient seulement d'être distribué et estime ne pas pouvoir réunir pour le surlendemain la documentation administrative nécessaire, p. 646. — Discussion générale. Répond à certaines observations, notamment en ce qui concerne la mortalité infantile, les infirmières visiteuses, le contrôle des denrées alimentaires, la question des logements, etc., p. 668 à 671. — Répond par diverses observations et par un discours concis aux observations présentées par M. Vinck, p. 675, 676. — Discours : Commence par remercier la commission du Sénat, particulièrement le rapporteur, pour leur appréciation bienveillante sur les efforts qu'il a faits pour réaliser des économies sur le budget de l'intérieur, puis répond aux observations présentées, et termine son discours en déclarant qu'il a mis à l'étude, dans son département, le retour aussi large que possible à l'autonomie communale, p. 679 à 686. — Répond aux dernières observations présentées, p. 686, 691, 692.

Rongy, sénateur provincial de Namur.

Ann. — Vérification complémentaire des pouvoirs de quelques sénateurs suppléants. Discussion des conclusions du rapport. Observations, p. 14.

Projet de loi relatif à l'emploi de la céruse et autres pigments blancs de plomb. Discussion générale. Discours : Demande la suppression de l'emploi de la céruse, p. 17 à 22. — Observations, p. 22 à 26, 30 à 35. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Prie le R. P. Rutten de renoncer à son amendement, p. 36.

Projets de lois fiscales présentées par le gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet. Discussion générale. Observations, p. 140, 171.

Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion des articles. Amendement de MM. Segers et consorts, p. 177.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Discussion des articles. Art. 24. Observations, p. 234.

Inondations. A l'occasion d'une motion d'ordre de M. le vicomte Berryer à ce sujet, parle des victimes de l'Entre-Sambre et Meuse, p. 277, 278.

Interpellation de M. Digneffe au sujet des inondations dans le pays de Liège. Observations, p. 924. — Discours, p. 299, 300.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 318. — Discours : Déclare la réintroduction de la céruse dans les travaux de peinture de l'administration des chemins de fer, p. 320, 321. — Observations, p. 322, 327, 344.

Interpellation de M. Van Belle au sujet de l'accident mortel qui s'est produit au palais de justice de Liège, le 26 novembre 1925. Discussion. Discours, p. 425, 426.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 796 à 798, 811, 814.

Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Par motion d'ordre demande que la commission de l'industrie et du travail examine ce projet le plus promptement possible, p. 923.

Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1010 à 1013, 1015, 1016.

Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Rappelle certains travaux à faire sur la route de Gembloux et à la chaussée de Perwez, p. 1131.

Budget de la défense nationale pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1206.

Register, sénateur suppléant de Liège.

Ann. — Rapport complémentaire sur son élection, p. 10 à 16. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1926.

Ronvaux, sénateur de Namur et Dinant-Philippeville.

Ann. — Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la circulaire ministérielle du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 450. — Discussion générale du budget proprement dit. Observations, p. 463, 496, 505, 514.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 653, 737.

Ronvaux (suite)

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 783.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1099.

Budget de la défense nationale pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1175. — Discours : Suggère certaines mesures aux fins d'utiliser les bâtiments existants à Salzinnes et créés avant la guerre pour y transférer l'hôpital militaire de Namur, p. 1175.

Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations, p. 1185.

Russie (Sociétés belges exploitant en). — V. 1^o Code de commerce : Sociétés; 2^o Finances : Impôts : Exonération en faveur des sociétés belges exploitant en Russie.

Rutten, sénateur coopté.

Doc. — Projet de loi relatif à l'emploi de la céruse et autres pigments blancs de plomb. Rapport, n^o 7.

Budget de la justice pour l'exercice 1926. Amendement à l'article 47, n^o 85.

Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. (Texte amendé par la Chambre.) Rapport, n^o 102.

Proposition de loi relative à la protection des animaux (cosign.). Annexe au n^o 113.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Amendement à l'article 38 (cosign.), n^o 156.

Ann. — Projet de loi relatif à l'emploi de la céruse et autres pigments blancs de plomb. Discussion générale. Discours : Demande que le Sénat vote le projet de loi tel qu'il lui est présenté, avec l'amendement proposé par la commission à l'article 1^{er}, puis combat les amendements proposés à l'article 3 et à l'article 10, p. 31. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Prie le Sénat de ne pas rejeter l'amendement de la commission, p. 36. — Déclare maintenir cet amendement, p. 36. — Art. 5. M. le vicomte Vilain XIII ayant posé une question au sujet de l'emploi du minium dans les faïences, etc., déclare que la loi n'est pas applicable en l'espèce, p. 37. — Art. 6. Indique une erreur d'impression qui s'est glissée dans le texte français, p. 37. — Art. 10. Rappelle les motifs pour lesquels il ne peut se rallier à l'amendement de M. Dupret, p. 37.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 53. — Discours : Demande notamment que le recensement de l'industrie et du commerce soit fait simultanément avec le recensement général de la population; parle également de l'entretien des locaux du ministère, de la situation du corps professoral industriel et professionnel, puis répond au discours de M. Van Berkelaer, quant à l'inspection du travail, p. 55, 56. — Fait encore des observations, p. 65, 70 à 72, 75. — Discussion des articles. Art. 121. Discussion : Propose un sous-amendement à l'amendement du gouvernement, p. 83. — Observations, p. 84. — Défend à nouveau son sous-amendement, p. 85, 86. — Fait encore diverses observations en réponse à M. Wauters, m. i., t., p. s., p. 87.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Précise la portée du vote affirmatif qu'il va émettre, p. 272.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Discours : Estime inutile d'interpellier le ministre au sujet des réformes réclamées par le personnel, la commission paritaire étant saisie de ces questions et demande donc que les travaux de cette commission soient activés et rappelle, vu les sacrifices imposés aux personnes de condition moyenne, la nécessité absolue des économies, p. 317.

Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Discours : Demande notamment que le ministre s'efforce d'augmenter dans le budget de l'année suivante les crédits alloués aux institutions d'enseignement supérieur, puis ajoute quelques mots aux discours de M. Segers en ce qui concerne la durée de présence des enfants à l'école, p. 495, 496.

Budget de la justice pour 1926. Discussion des articles. Chapitre IX. Office de la protection de l'enfance. Institutions publiques de l'Etat. Défend un amendement qu'il a proposé en faveur des écoles de service social, p. 748.

Projet de loi portant révision de la loi organique sur les conseils de prud'hommes. Par motion d'ordre, demande, étant empêché d'assister à la séance du lendemain et désirant prendre la parole, que ce projet de loi soit remis à la semaine suivante, p. 779. — Discussion générale. Discours : Renonce à développer les amendements de la commission, le ministre s'y

Rutten (suite)

- étant rallié et se joint à M. Van Roosbroeck pour demander que le projet soit discuté d'urgence à la Chambre des représentants, p. 821.
- Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Discours : Résume les points acquis et engage le Sénat à voter le projet en discussion, qui ne préjuge rien, p. 816.
- Projet de loi accordant à l'école des mines et de métallurgie du Hainaut le droit de délivrer à ses élèves des diplômes légaux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 890.
- Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Discours : Explique, au nom de ses collègues représentant plus particulièrement les organisations ouvrières chrétiennes, le vote affirmatif qu'ils vont émettre, p. 1180 à 1182.

Ruzette (Baron), sénateur de Bruges.

- Doc.* — Proposition de loi ayant pour objet d'autoriser la fabrication de l'église du Sacré-Cœur, à Ganshoren (Koekelberg), à confier la construction d'une église-basilique à l'association sans but lucratif Les Amis de la Basilique nationale du Sacré-Cœur, à Koekelberg, sur un terrain que la fabrique possède au plateau de Koekelberg, (cosign.). Annexe au n° 31.
- Projet de loi relatif à la protection de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. Rapport, n° 109.
- Projet de loi domaniale. Amendement à l'article 2 (cosign.), n° 180.
- Ann.* — Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 178.
- Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1926. Observations, p. 258. — Discussion générale. Discours : Demande si le gouvernement est d'accord sur la déclaration qui vient d'être faite par MM. Volckaert et Lekeu et déclare que, sur les bancs dont il fait partie, l'on est prêt à tous les sacrifices nécessaires à la défense du pays et au maintien de son indépendance, p. 259. — Observations, p. 260, 261.
- Projet de loi autorisant le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. Discussion générale. Observations, p. 270.
- Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles. Art. 133 et 134. Discussion, p. 214. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.
- Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.
- Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 482.
- Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat. M. Digneffe ayant fait appel à l'autorité du président au sujet des interruptions continuelles faites pendant son discours, et M. le vice-président Descamps ayant estimé que, vu le caractère agressif du discours de M. Digneffe, celui-ci ne devait pas s'étonner d'être interrompu, déclare que la liberté de la discussion doit être respectée, p. 593.
- Interpellation de M. Digneffe au sujet de l'organisation d'une exposition internationale pour célébrer le centenaire de l'indépendance de la Belgique. Observations, p. 658.
- Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 739.
- Projet de loi relatif à la protection de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 770.
- Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1037.
- Projet de loi domaniale. Discussion générale. Discours : Défend l'amendement qu'il a présenté avec MM. Carnoy et Leurquin, au sujet de l'école supérieure ménagère agricole de Laeken, p. 1070, 1071. — Observations, p. 1073.
- Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. Discussion générale. Discours : Au nom du groupe agricole, déclare que ce groupe est disposé à voter au gouvernement des pouvoirs extraordinaires, mais sous réserve que le gouvernement n'imposera aucune entrave à l'industrie agricole, p. 1084.
- Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1124. — Observations au sujet des barrages-réservoirs susceptibles de produire de l'énergie électrique, p. 1150.
- Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations au sujet de la limitation du temps de parole, p. 1190, 1191.
- Projet de loi créant la Société nationale des chemins de fer belges. Discussion générale. Observations, p. 1137.

Ruzette (suite)

- Budget de la défense nationale pour 1926. Discussion générale. Discours : Déploie, en se plaçant au point de vue de l'utilité civile, la suppression du corps des torpilleurs et marins, p. 1203-1204.
- Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.
- Ryckmans, sénateur d'Anvers, secrétaire du Sénat.**
- Ann.* — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.
- Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. M. le président, ayant donné lecture d'un amendement présenté par MM. Segers et cons., fait des observations quant à la recevabilité de cet amendement ainsi qu'au sujet de l'interprétation du règlement, p. 142.
- Projets de lois fiscales présentées par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Discussion générale. Fait diverses observations au sujet du moment où l'on votera, p. 179.
- Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle de l'Institut supérieur des beaux-arts d'Anvers, p. 477-478.
- Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Discours : Appuie le discours de M. le chevalier de Ghellinck, en ce qui concerne les questions de moralité publique; s'élève surtout contre les publications obscènes, p. 629 à 631. — Reprend son discours qu'il termine en demandant au ministre de prendre des mesures pour défendre la jeunesse et l'enfance contre les mauvaises suggestions, p. 636 à 638. — Observations, p. 722, 723.
- Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 6. Déclare renoncer à la parole mais constate qu'il était inscrit, p. 960. — Art. 17. Discussion, p. 995.
- Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

S

Salaires des ouvriers. — V. Industrie, commerce et travail.

Sambre. — V. : 1° la rubrique Inondations. — 2° Affaires étrangères : Inondations.

Santé des ouvriers. — V. Industrie, commerce et travail : Sécurité et santé des ouvriers.

Succession (Droits de). — V. Finances : Impôts : Droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, etc.

Secrétaires du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat.

Sécurité et santé des ouvriers. — V. Industrie, commerce et travail : Sécurité et santé des ouvriers.

Seeliger, sénateur de Liège. Secrétaire du Sénat.

- Doc.* — Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Rapport n° 47.
- Proposition de loi relative à la révision des listes électorales (cosign.), n° 69.
- Proposition de loi relative à la protection des animaux. Développements, n° 113. — Proposition de loi : Annexe au n° 113. Budget des dotations pour 1926. Rapport, n° 230.

- Ann.* — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.
- Budget de l'agriculture pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 97.
- Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Défend à nouveau le principe de l'autonomie communale, p. 101-102. — Observations, p. 106.
- Projets de lois fiscales présentées par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Discussion générale. Observations, p. 159, 161, 165, 167, 168.
- Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles. Art. 1^{er}. Signale au Sénat les quelques erreurs qui se sont glissées dans le rapport par suite du peu de temps dont il a disposé pour le mettre complètement au point, la Chambre n'ayant voté les articles en seconde lecture que l'avant-veille au soir,

Seeliger (suite)

- p. 191 à 194. — Art. 82. Observation au sujet d'un amendement proposé par M. le baron de Moffarts, p. 207. — Art. 133 et 134. Discussion, p. 214. — Art. 165. Observations, p. 223. Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 259.
- Inondations. A l'occasion d'une motion d'ordre de M. le vicomte Berryer à ce sujet, appuie les paroles qui viennent d'être prononcées, p. 277.
- Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 318 à 320, 333, 336, 384.
- Proposition de loi tendant à proroger certains délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protêts et par la loi du 28 avril 1851 (art. 443 du Code de commerce). Discussion de l'article unique. Discours : Explique comment il est amené à défendre contre le gouvernement qu'il soutient une proposition de loi émanant d'un membre avec lequel il n'est généralement pas d'accord, p. 408-409. — Observations, p. 410.
- Budget des sciences et des arts pour 1923 et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par le C. M. du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 418, 433.
- Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Discours : Soutient le projet du gouvernement; estime que tous les bons citoyens doivent soutenir les efforts du gouvernement et déclare que lui et ses amis émettront un vote affirmatif sur les projets en discussion, p. 541 à 543.
- Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat, p. 590, 592. — Observations au sujet d'un incident soulevé par M. Digneffe qui a invoqué l'intervention du président en ce qui concerne les interruptions continues à son discours, p. 593. — Reprise de la discussion. Observations, p. 594, 595, 735.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1923. Discussion générale. Observations, p. 685.
- Budget des affaires étrangères pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 758, 759.
- Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 782. — Discours : Combat le projet présenté par M. Pecher à la Chambre, déclare qu'il votera la proposition du gouvernement et fait diverses observations, notamment au sujet de l'organisation en régie de l'assurance-pension, p. 786 à 788, 791. — Observations, p. 792, 805, 806, 811 à 814.
- Proposition de loi relative à la protection des animaux. Dépose cette proposition de loi, qui est devenue caduque par suite de la dissolution, fait remarquer qu'il l'avait présentée au cours de la session précédente, avec M. Wittemans, et qu'elle est contresignée cette fois par le R. P. Rutten, p. 800.
- Politique du gouvernement : Déclaration de M. Vandervelde, m. a. ét., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion : Observations, p. 875, 876.
- Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1011, 1023, 1024, 1026, 1038.
- Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations au sujet de la limitation du temps de parole, p. 1190. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 1192.

Segers, sénateur coopté.

- Doc.** — Projet de loi portant revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyers. Amendements : Développements, n° 147. Texte des amendements, n° 147. Amendements proposés en remplacement d'amendements antérieurs aux mêmes articles, n° 169.
- Projet de loi portant approbation de la convention de Washington tendant à limiter à huit heures par jour et à quarante-huit heures par semaine le nombre des heures de travail dans les établissements industriels. Amendement à l'article unique, n° 226.
- Ann.** — Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Observations, p. 107.
- Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion générale. Discours : Développe les raisons qui, malgré son désir de témoigner sa sympathie au ministre de la justice, ne lui permettent pas d'émettre un vote approbatif sur le projet, p. 148-149. — Observations, p. 150 à 152. — Fait des observations au sujet d'une protestation de M. Moyersoen quant à l'ordre des inscriptions, p. 152. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 154 à 156. — Discussion des articles. Une discussion ayant surgi au sujet du vote de ce projet, propose de former bloc et demande si le Sénat est unanime pour faire fond sur les paroles de M. le p. m., qui promet le dépôt

Segers (suite)

- rapide d'un projet de loi sur les loyers, p. 176. — M. Van Flateren ayant déclaré que la gauche socialiste ne prend aucun engagement, déclare que, si telle est l'attitude de la gauche socialiste, il ne pourra pas retirer son amendement, p. 177. Prie M. Deswarte, en sa qualité de rapporteur, de faire connaître au Sénat les intentions de la gauche socialiste, p. 177. Veut répondre à M. Deswarte et, à la suite d'une interruption de M. Rongy et de protestations de la gauche socialiste, déclare que l'extrême gauche ne lui permettant pas de s'expliquer, il maintient son amendement, p. 177.
- Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles. Art. 165. Motive son vote négatif sur cet article, p. 221, 222. — Observations, p. 222, 223. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet, de loi, p. 273.
- Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.
- Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 336, 337, 340, 342, 343, 364. — Discours : Répond aux observations présentées la semaine précédente par M. Fraiture, réfute les imputations formulées par M. Fraiture contre M. Delville, ancien ingénieur de l'administration des télégraphes et téléphones, actuellement échevin de la ville de Liège; fait remarquer combien est parfaite la régie des chèques postaux, puis développe la nécessité d'arriver à ce que la Belgique occupe, au point de vue de la téléphonie, le rang qui lui revient, p. 366 à 374. — Observations, p. 374, 375, 380, 382 à 386.
- Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par le C. M. du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 431. — Discussion générale du budget proprement dit. Observations, p. 476. — Discours : Se félicite du discours prononcé par M. de Brouckere en ce qui concerne la liberté d'enseignement, fait part au gouvernement de quelques-unes des appréhensions qu'il éprouve malgré la largeur d'esprit de ce discours et termine en demandant à M. Huysmans, m. s. a., de respecter la liberté de la droite, dans le cadre de la législation existante, en affirmant le désir qu'a la droite de respecter la liberté de ses adversaires, p. 487 à 491. — Observations, p. 505, 512 à 514. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 638.
- Projet de loi portant revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion générale. Discours : Commence par estimer que tout le monde est d'accord sur l'idée qui est à la base du projet : ménager par des mesures transitoires le retour au droit commun, puis estime notamment que la loi va encore beaucoup trop loin dans la restriction du droit de propriété et met en lumière divers points, en développant les amendements qu'il a présentés, p. 629 à 931. — Observations, p. 932, 935. — Discussion des articles. Art. 4. Discussion : Défend les amendements qu'il présente, p. 947. — Fait encore diverses observations puis retire son amendement, p. 948. — Art. 5. Déclare être d'accord avec M. le président qui estime que son amendement vient à disparaître, p. 948. — Art. 6. Discussion : Défend ses amendements, p. 949. — M. Hymans, m. j., voulant répondre à une demande de M. Lekeu, fait remarquer que la discussion est close, p. 953. — A la suite du vote sur l'amendement de la commission, M. le président ayant estimé que la seconde partie de l'amendement qu'il avait présenté venait à disparaître, déclare maintenir cette partie et demande l'appel nominal, p. 953. — Au moment du vote par division, M. Braun ayant demandé que l'on donne la priorité à l'amendement de la commission, déclare qu'il doit en être ainsi, estimant que, sans cela, le droit d'amendement serait inopérant, p. 957. — Art. 8, § 5. Défend son amendement, p. 961. — Art. 12. Discussion, p. 969. — Observations à l'occasion d'un amendement de M. A. Huysmans, p. 970. — Discussion au sujet de son amendement : Défend sa proposition et déclare qu'elle ne concerne que les petits propriétaires, p. 972. — Observations, p. 973. — Art. 13. Discussion, p. 982.
- Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 717. — M. le baron de Moffarts ayant soulevé la question de la création des « Gardes rouges », et M. Deswarte ayant protesté à ce sujet, estime que M. Deswarte ne pourrait pas soutenir que le mouvement fasciste, en Belgique, justifie la création de milices rouges, p. 724. — Observations, p. 739.
- Budget des affaires étrangères pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 773.
- Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Discours : Rappele combien la loi a été votée hâtivement, à la veille des élections de 1925, déclare qu'il votera la proposition de M. Henricot, tendant à la constitution d'une commission d'enquête sénatoriale, développe un ensemble de griefs dont il

Segers (suite)

demande qu'il soit tenu compte de façon à ce que, avant le 1^{er} janvier, une nouvelle loi soit votée, basée sur plus de justice et de liberté, p. 788 à 793. — Observations, p. 793, 807, 816. — Discussion des articles. Art. 2. Observations à l'occasion du discours prononcé par M. Feron pour motiver son vote, p. 817.

Projet de loi relatif aux enquêtes sur la situation industrielle du pays. Discussion générale. Discours : Appuie les observations qui viennent d'être faites par M. Carpentier et prie le ministre de préciser l'esprit du projet en discussion, p. 819.

Projet de loi instituant une procédure d'urgence en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il votera le projet, mais fait remarquer, en soulignant une observation de M. Vauthier, rap., qu'il serait peut-être désirable de sauvegarder mieux les droits des expropriés, le projet en discussion étant conçu dans l'intérêt de l'expropriant, et suggère différents remèdes à cette situation, p. 843 à 845. — Observations, p. 845, 846.

Projet de loi relatif à l'escompte des bons du Trésor par la Banque nationale de Belgique. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il ne vote le projet que vu la nécessité urgente de sauver le crédit de l'Etat, mais déclare que ce vote ne peut, en aucune manière, être considéré comme une approbation de la politique financière du gouvernement démissionnaire, p. 856.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Déclare renoncer à la parole, p. 862. — Observations, p. 864.

Politique du gouvernement. Déclaration de M. Vandervelde, m. a. étr., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar. Discours : Parle de la nécessité de l'union et termine son discours en souhaitant que tous se haussent à la hauteur des événements et pratiquent ensemble une politique non de classe ou de caste, mais d'intérêt national, p. 872 à 874.

Projet de loi accordant à l'école des mines et de métallurgie du Hainaut le droit de délivrer à ses élèves des diplômes légaux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 890.

Situation financière : Projets financiers présentés par le nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar (fonds d'amortissement, etc.). Discussion générale d'ensemble. Observations p. 899.

Projet de loi de surséance à certaines nominations judiciaires. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 928.

Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations, p. 1184. — Discours : Défend un amendement qu'il a présenté et dont le rapport de M. Lafontaine ne fait pas mention, puis déclare qu'il reste sceptique sur l'empressement que l'Allemagne mettra à ratifier la convention, p. 1185 à 1190. — A la suite d'un incident survenu à l'occasion de la prolongation de son discours, son temps de parole étant épuisé et le Sénat étant unanime à lui permettre de prolonger quelque peu son discours, remercie le Sénat de sa décision, mais déclare renoncer aux observations qu'il comptait présenter, celles-ci n'ayant plus trait au fond de la question; déclare que, après ce qui vient d'être dit au banc du gouvernement, il désire se concerter avec ses amis, p. 1191. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 1191, 1192, 1194, 1245.

Projet de loi portant révision du traité signé à Londres, le 19 avril 1839, entre la Belgique et les Pays-Bas. Discussion générale. Discours : Exprime l'espoir que le traité sera unanimement admis par le Sénat, exprime sa satisfaction de se rencontrer, en cette circonstance, avec M. Vandervelde, m. a. étr., rend hommage aux hommes d'Etat hollandais qui ont donné à la Belgique des marques de sympathie et de bienveillance au cours des négociations et termine en souhaitant que le traité soit un trait d'union définitif entre la Belgique et les Pays-Bas, p. 1297.

Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes pour 1926. (Texte amendé par la Chambre.) S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1302.

Budget des dotations pour 1926. Discussion générale. Discours : Déclare que le budget des dotations comprenant le crédit nécessaire pour l'augmentation des députés, et étant donnée la décision prise par le Sénat tendant à augmenter également l'indemnité des membres de la haute assemblée, il émettra un vote négatif, considérant l'augmentation qui vient d'être décidée comme contraire à la Constitution, p. 1303. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

Semaine de quarante-huit heures. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Durée du travail.

Sénat. — V. Chambres législatives-Séant.

Sénateurs suppléants. — V. Lois électorales : Vérification de pouvoirs.

Sentences arbitrales. — V. Affaires étrangères : Droit international.

Services administratifs de l'Etat. — V. Organisation administrative.

Simonis, sénateur de Verviers.

Doc. — Demandes de grande naturalisation. Rapports, n^{os} 167 et 234.

Demande de naturalisation ordinaire. Rapports, n^{os} 168 et 234.

Ann. — Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion des articles. S'abstient au vote sur un amendement de M. Segers, p. 177. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 178.

Projet de loi établissant une taxe spéciale de consommation sur les boissons fermentées mousseuses et sur les eaux minérales. Discussion des articles. Article 1^{er}. Observations, pp. 253, 254. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 275.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 466. — Discours : Attire l'attention du ministre sur la situation des instituteurs des cantons rattachés à la Belgique, p. 467.

Projet de loi relatif à la prorogation du privilège de la Banque Nationale. Discussion des articles. Article 17. S'abstient au vote sur l'alinéa 2, p. 573. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 576.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Motive son vote affirmatif mais exprime le vœu que l'on puisse soustraire à la loi les employés qui ont précédemment fait preuve de prévoyance, et que l'on puisse allouer une pension de survie aux ascendants vivant avec l'employé décédé avant eux, p. 806. — Observations, p. 810. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet, p. 818.

Projet de loi relatif à l'escompte des bons du trésor par la Banque Nationale de Belgique. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 860.

Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1246.

Sironval, sénateur suppléant d'Arlon-Marche-Bastogne et Neufchâteau-Virton.

Rapport complémentaire sur son élection, p. 10. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925.

Situation financière. — V. Finances.

Situation industrielle du pays. — V. Industrie, commerce et travail.

Sociétés belges en Russie. — V. 1^o Code de commerce : Sociétés — 2^o Finances : Impôts : Exonération en faveur des sociétés belges exploitant en Russie.

Sociétés civiles. — V. Code civil et Code de commerce.

Sociétés commerciales. — V. Code de commerce.

Sociétés mutualistes. — V. 1^o Assurances sociales; 2^o Mutualité.

Société nationale des chemins de fer belges. — V. Chemins de fer.

Société nationale de crédit à l'industrie. — V. Finances : Crédit à l'industrie.

Solau, sénateur de Bruxelles.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. Discussion générale. Observations, p. 69.

Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion générale. Observations, p. 143.

Projets de lois fiscales présentées par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Discussion générale. Observations, p. 167.

Solau (suite)

Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 488.
Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat, p. 601, 602.
Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations, p. 1194.

Soutiers (âge minimum d'admission). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Convention de Genève.

Spaak (Mme), sénatrice cooptée.

Doc. — Budget des sciences et des arts pour l'exercice 1926. Amendement à l'article 79, n° 84.

Ann. — Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Discours : Demande notamment l'organisation d'un crédit pour organiser les vacances des enfants anormaux, p. 501, 502. — Observations, p. 515.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Discours : Signale certaines réformes qui pourraient être apportées à l'asile maternité d'Uccle, où certaines économies pourraient être réalisées tout en développant l'œuvre, puis plaide la cause des maisons maternelles, p. 640 à 642. — Observations, p. 644.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observation, p. 669. — Discours : Déclare qu'elle aurait renoncé à la parole après le discours si documenté de M. Carnoy, si la conclusion du débat n'avait été la réduction d'un million sur le crédit prévu pour les œuvres de l'enfance, tenant à combattre elle-même cette réduction, p. 686 à 688.

Spectacles et divertissements publics. — V. Finances : Impôts : Contribution foncière, taxes sur les jeux et paris, spectacles ou divertissements publics, etc.

Spillemaeckers, sénateur d'Anvers.

Doc. — Demandes de grande naturalisation avec dispense des droits d'enregistrement. — Rapports, n° 166.

Demandes de grande naturalisation. Rapports, n° 167.

Ann. — Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Attire l'attention sur la situation fâcheuse du pont à péage de Boom, ainsi que sur divers autres travaux urgents, p. 1152, 1153.

Stabilisation du franc. — V. Finances : a) Assainissement et stabilisation; b) Impôts; c) Situation financière.

Statistique (Droit de). — V. Finances : Impôts : Droits d'entrée, d'accise, de consommation sur les tabacs et droit de statistique.

Statut des employés des communes. — V. Communes : Personnel.

Statuts des sociétés commerciales. — V. Code de commerce : Sociétés commerciales.

Storme, sénateur suppléant de Courtrai-Ypres.
Rapport complémentaire sur son élection, p. 10. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925.

Succession (Droit de). — V. Finances : Impôts.

Surséance à certaines nominations judiciaires. — V. Organisation judiciaire : Nominations : Surséance.

Suspension de séance. — V. Chambres législatives-Sénat.

T

Tabacs fabriqués (Droits sur les). — V. Finances : Impôts : Droits d'entrée, d'accise, de consommation sur les tabacs fabriqués, etc.

Tarif des chemins de fer (Conventions relatives au). — V. Affaires étrangères : Chemins de fer.

Tarif des correspondances télégraphiques. — V. Télégraphes : Correspondances télégraphiques.

Tarifs des douanes. — V. Finances : Douanes.

Taux du droit d'inscription dans les universités. — V. Enseignement supérieur : Université de l'Etat.

Taux de l'intérêt légal. — V. Code civil : Intérêt légal.

Taxes. — V. Finances : Impôts.

Télégraphes.

CORRESPONDANCES TÉLÉGRAPHIQUES.

Projet de loi prorogeant jusqu'au 31 décembre 1931 les dispositions de la loi du 1^{er} mars 1851 concernant les tarifs et règlements des correspondances télégraphiques.

Doc. — Rapport fait par M. Fraiture, n° 212.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Fraiture, p. 1090. (20 juillet 1926.) L'article unique est adopté sans observation, p. 1295.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 91 membres présents, p. 1310. (29 juillet 1926.) — Le projet est soumis à la sanction royale.

Temps scolaire. — V. Enseignement primaire : Durée du temps scolaire.

Tschéco-Slovaquie. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Traité de commerce avec la Tchéco-Slovaquie.

Theunis, sénateur coopté.

Doc. — Proposition de loi exonérant les sociétés belges constituées pour l'exploitation d'entreprises industrielles ou commerciales sur le territoire de l'ancien empire russe de l'obligation d'acquitter la taxe annuelle prévue par la loi du 2 janvier 1926 (cosign.), n° 97.

Projet de loi portant modification à la loi fiscale du 2 janvier 1926. Rapport, n° 171.

Ann. — Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Observations, pp. 537, 554. — Discours : Déclare ne prendre la parole que parce qu'on le lui a demandé, estimant que tout le monde est pratiquement d'accord, si pas sur les moyens, du moins sur le but à atteindre, puis passe rapidement en revue certains aspects de l'histoire monétaire du pays et termine en répétant ce qu'il a dit devant le Sénat le 4 mars 1925, c'est-à-dire en préconisant la prudence et la sagesse, p. 560 à 564.

Projet de loi relatif à l'ecompte des bons du trésor par la Banque nationale de Belgique. Discussion générale. Discours : Motive le vote affirmatif qu'il va émettre sur ce projet de loi, mais déclare que le premier devoir du gouvernement qui va être constitué devra être, d'essayer de guérir le pays du poison de l'inflation qui va être voté par la force des circonstances, p. 855, 856.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il votera contre le projet, qu'il trouve dangereux pour la sécurité du pays, p. 863. — Observations, p. 863.

Situation financière : Projets financiers présentés par le nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar (fonds d'amortissement et projets d'impôts). En sa qualité de rapporteur général, fait remarquer au Sénat dans quelles conditions il doit délibérer, déclare que la commission l'a autorisé à faire rapport verbalement, prie le Sénat de l'autoriser à faire immédiatement cet exposé, à la suite duquel l'assemblée pourrait commencer immédiatement la discussion générale, p. 893. — Fait l'exposé des différents projets, commence par estimer que, comme sa commission, le Sénat décidera sans doute que, dans les circonstances spéciales que traverse le pays, il faut accepter une procédure spéciale, et déclare que la commission a entendu avec un grand intérêt l'exposé de la situation de la trésorerie, exposé fait par M. Francqui, ainsi que les vues du gouvernement au sujet du fonctionnement de la caisse d'amortissement, puis, pour le détail des questions techniques, les explications d'un certain nombre de hauts fonctionnaires du ministère des finances, au sujet de la portée de certaines dispositions fiscales; conclut en disant que le but des projets est un but d'intérêt national et que c'est dans un esprit national qu'il convie le Sénat à voter, p. 893 à 896. — Discussion des articles du projet de loi portant modification aux lois sur le droit de timbre et majorant les amendes pénales. Art. 1^{er}. Estime que le doublement de la taxe sur la viande indigène est légitime, p. 917.

Projet de loi portant modification à la loi fiscale du 2 janvier 1926 (droits de timbre et de succession). Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 943.

Thiébaud, sénateur de Charleroi et Thuin.

Doc. — Projet de loi portant approbation de la convention de Washington tendant à limiter à huit heures par jour et à quarante-huit heures par semaine le nombre des heures de travail dans les établissements industriels. Amendement (cosign.), n° 223.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. Discussion générale. Observations, p. 74. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 91.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Inondations. A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Digneffe, à ce sujet, signale la situation dans la région de Charleroi, p. 278. A l'occasion d'une motion d'ordre de M. le vicomte Berryer à ce sujet, se joint aux paroles qui viennent d'être prononcées par M. Demoulin en faveur des inondés du pays de Charleroi, p. 278.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 348. — Discours : Fait diverses observations quant à l'exploitation des chemins de fer et fait un appel au ministre en ce qui concerne la nécessité des tarifs spéciaux, p. 377, 378. — S'abstient au vote sur le texte amendé par la Chambre, p. 1332.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 691. — Motive son vote négatif sur l'ensemble du budget, p. 704.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 792, 802. — Discours : Demande le rejet du projet et le renvoi à une commission d'études, p. 803-804. — Observations, p. 812, 816.

Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Discours : Déclare que le gouvernement demande le vote de la convention sans attendre les résultats de l'enquête sur les huit heures et termine en estimant qu'il conviendrait de ne pas voter la convention, p. 1243-1244.

Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

Timbre (Droit de). — V. Finances : Impôts.

Van de Roodenbeke (Comte), sénateur de Gand-Ecclou, président du Sénat.

Ann. — Elu président du Sénat, p. 2.

Prononce un discours en prenant possession du fauteuil de la présidence, p. 2.

Commission permanente des sociétés mutualistes : est élu comme délégué du Sénat à cette commission, p. 15.

Annonce au Sénat le décès de S. E. le cardinal Mercier, prononce un discours à cette occasion et propose à l'assemblée de ne pas siéger le jeudi suivant, jour des funérailles, en signe de deuil, p. 325, 326.

Toch, sénateur coopté et sénateur suppléant de Gand-Ecclou.

Ann. — Rapport complémentaire sur son élection, p. 10 à 16. — Ses pouvoirs comme membre suppléant sont validés le 24 novembre 1925.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du Sénat sur la nécessité de placer des appareils de sécurité aux passages à niveau non gardés, et parle du repos dominical des agents de postes, puis traite la question du pilotage, p. 309 à 311.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 653.

Projet de loi créant la Société nationale des chemins de fer belges. Discussion générale. Discours : Déclare que les chemins ainsi qu'il en a toujours été dans les moments tragiques, sont prêts à donner tout ce qu'il est possible pour aider le pays, mais défend pourtant les droits de ceux-ci et exprime leurs craintes à certains sujets, p. 1132-1133.

Transit. — V. Finances : Douanes : Marchandises et valeurs.

Transport des voyageurs, marchandises et bagages (Conventions relatives au). — V. Affaires étrangères : Chemins de fer.

Travail. — V. Industrie, commerce et travail.

Travaux publics.

BASILIQUE NATIONALE DU SACRÉ-CŒUR A KOEKELBERG. — V. Culte.

PONTS ET CHAUSSÉES. — V. Interpellation de M. de Vrière au sujet des ponts sur le canal de Gand à la mer.

Tribunaux. — V. Organisation judiciaire.

Tschoffen, sénateur coopté, ministre de la justice. Démissionnaire le 10 décembre 1925.

Doc. — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyers. Amendements : Développements et amendement à l'article 38, n° 156.

Ann. — Fixation de l'ordre du jour le jour de l'ouverture de la session. A l'occasion d'observations de M. Huisman-Van den Nest, déclare que le projet de loi sur les loyers sera prochainement déposé, mais qu'il ne peut préciser si ce sera à la Chambre ou au Sénat, p. 6.

Projet de loi réprimant les outrages au drapeau national, à l'hymne national et aux armes du royaume. Dépose ce projet de loi, en son nom et au nom de M. le ministre de l'intérieur, p. 6.

Projet de loi portant réduction du personnel des cours et tribunaux. Dépose ce projet de loi, p. 14.

Projet de loi portant modification de l'article 603 du code d'instruction criminelle. Dépose ce projet de loi, p. 14.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Discours : Fait remarquer que chaque fois qu'un ministre essaie de diminuer les charges de l'Etat il est critiqué et défend la suppression de certaines exploitations agricoles annexées aux établissements d'éducation de l'Etat, pp. 653, 654.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de l'organisation d'une exposition internationale pour célébrer le centenaire de l'indépendance de la Belgique. Discours, pp. 658, 659. — Observations, p. 659.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, pp. 783, 792. — Discours : Développe les motifs pour lesquels il estime que les principes de la loi n'ont pas été compris, bien que ces principes soient heureux et doivent être maintenus; estime que, en attendant mieux, il faut accepter le projet réduisant la retenue et pour le surplus examiner les suggestions qui seront faites, pp. 793, 794. — Observations, p. 812.

Politique du gouvernement : Déclaration de M. Vandervelde, m. a. t. après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion : Observations, p. 874.

Situation financière : Projets financiers présentés par le nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar (fonds d'amortissement, etc.). Discussion générale d'ensemble. Discours : au nom des sénateurs qui s'inquiètent le plus particulièrement de la défense des travailleurs chrétiens, développe ce qu'ils pensent du problème qui préoccupe le Sénat et le pays, pp. 898, 899. — Observations, p. 900.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 6, § 4. Discussion, pp. 959, 960. — Art. 8, § 5. Prie M. Vauthier, rap. de s'expliquer sur les motifs qui ont inspiré la proposition de la commission, p. 962. — Discussion : Combat la proposition de la commission, pp. 962, 963. — Art. 13. Discussion, p. 982. — Art. 17. Discussion, p. 993, 995. Demande que l'on se prononce en premier lieu sur le § 2 du projet avant de statuer sur le changement de date proposé par M. Deswarte, p. 996. — Art. 38. Discussion : Défend l'amendement qu'il a présenté avec MM. Rutten et consorts, pp. 1000, 1001. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 1002. — Reprise de la discussion de l'art. 38 Observations, p. 1004, 1005. — Estime que l'opposition faite à son amendement est due au manque de clarté des développements qu'il a présentés, s'efforce d'expliquer la portée de cet amendement, pp. 1006 à 1008. — Voté en seconde lecture. Art. 12, § 2. Discussion au sujet de l'amendement du gouvernement, p. 1094, 1095. — Art. 17. Discussion : Combat l'amendement du gouvernement (rétablissement de l'article), p. 1095, 1096. — Art. 38. Se rallie à l'amendement de la commission, p. 1097.

Tuberculose. — V. Hygiène et santé.

U

Union postale universelle. — V. Affaires étrangères : Postes.

Université de l'Etat. — V. Enseignement supérieur.

V

Vacances judiciaires (Modification de date). — V. Organisation judiciaire.

Vacances (date des). — V. Enseignement primaire : Durée du temps scolaire.

Valeurs. — V. Finances : Douanes : Marchandises et valeurs.

Van Belle, sénateur de Liège.

Doc. — Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises et valeurs. Rapport, n° 24.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 30 décembre 1924, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des ouvriers mineurs. Rapport, n° 215.

Ann. — Projet de loi prorogeant la loi du 25 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit de marchandises et valeurs. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 46.

Interpelle M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale au sujet du grave accident qui s'est produit le jeudi 26 novembre 1925, au palais de justice de Liège, et qui a coûté la vie à trois ouvriers peintres. Annonce son interpellation au cours de la discussion générale du budget de l'industrie et du travail, p. 58. — M. le président l'ayant prié de se mettre d'accord avec le ministre de l'industrie et du travail au sujet de la discussion de son interpellation, marque son adhésion, p. 58. — Développe son interpellation, p. 423 à 425. — Discussion : Observations, p. 429. — Développe encore quelques observations en réponse au ministre, p. 429.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Discours : Profite de la discussion du budget pour annoncer son intention d'interpeller le ministre au sujet de l'inspection du travail, en ce qui concerne l'industrie du bâtiment, p. 58. — Discussion des articles. Art. 121. Observations, p. 88.

Projets de lois fiscales présentées par le gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet. Discussion générale. Observations p. 169.

Interpellation de M. Digneffe au sujet des inondations dans le pays de Liège. Discussion. Discours, p. 293, 294.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations p. 812.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 30 décembre 1924 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des ouvriers mineurs. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1099.

Van Berckelaer, sénateur d'Anvers.

Doc. — Demandes de naturalisation ordinaire. Rapports, n° 165, n° 168.

Demandes de grande naturalisation. Rapports, n° 167.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite notamment la question du logement et des conditions de travail des ouvriers, ainsi que des agissements de la Société des habitations à bon marché de la province d'Anvers, p. 53. — Observations, p. 56. — Discours : Commente certains points des discours du R. P. Rutten et de M. De Ley, p. 65, 66. — Fait encore des observations, p. 75.

Budget des sciences et arts pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle notamment du développement des bibliothèques publiques, p. 497.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Discours : Demande que l'on mette fin à la routine existante en ce qui concerne la naturalisation des diamantaires, puis traite la question de l'admission en Belgique d'ouvriers étrangers, p. 650-651.

Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Discours : Commence par protester parce que aucun représentant du capital n'a demandé la parole dans le débat en cours et termine en déclarant que le seul remède contre l'asservissement du peuple belge aux banquiers du pays et de l'étranger est un prélèvement sur le capital, p. 1019 à 1022.

Van Coillie, sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. Discussion générale. Observations, p. 65.

Budgets des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Discours : Demande, dans l'intérêt de l'Etat comme dans celui de la ville de Roulers, que les travaux de surélévation de la voie ferrée au centre de cette ville soient exécutés le plus promptement possible, p. 316-317.

Van Coillie (suite)

Situation financière : Projets financiers présentés par le nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar (fonds d'amortissement, etc.). Discussion générale d'ensemble. Discours : Parle principalement de la question de la simplification des taxes, p. 901, 902.

Projet de loi relatif à certaines mesures à prendre en vue de l'amélioration de la situation financière. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1087.

Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Proteste contre la suppression du ministère des affaires économiques, souhaite de voir bientôt organiser un ministère de commerce et de l'industrie, puis parle de la situation malheureuse de nombreux sinistrés, p. 1123.

Vande Moortele, sénateur de Louvain.

Ann. — Situation financière : Projets financiers présentés par le nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar (fonds d'amortissement, etc.). Discussion générale d'ensemble. Déclare renoncer à prononcer un discours, mais fait remarquer la situation grave dans laquelle va être placée l'industrie cigarière, p. 901.

Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite la question du tabac, notamment au point de vue de l'industrie cigarière, p. 1026. — Observations, p. 1038.

Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du gouvernement sur la situation malheureuse dans laquelle se trouvent un grand nombre de personnes appartenant à la classe moyenne, puis intercède en faveur de la ville de Louvain, pour le règlement de ses dommages de guerre, p. 1124-1125.

Vanderick, sénateur de Charleroi et Thuin.

Doc. — Demandes de grande naturalisation. Rapports, n° 167.

Demandes de naturalisation ordinaire. Rapports, n° 168.

Vandervelde, ministre des affaires étrangères.

Ann. — Annonce du décès de M. Libiouille, sénateur de Charleroi-Thuin. Discours, p. 3.

Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : en l'absence de M. Pouillet, p. m., empêché par son état de santé de défendre ce projet au Sénat, déclare qu'il est désirable que les deux assemblées législatives poursuivent en commun, avec un même souci du bien public, l'adoption des projets fiscaux du gouvernement, que c'est pour ce motif que le gouvernement tout entier est solidaire dans la discussion en cours, p. 108. — Fait diverses observations au sujet de l'interprétation donnée à ses paroles par MM. le vicomte Berryer et Huysman Van den Nest et déclare qu'il n'est nullement mandaté par le gouvernement pour poser la question de cabinet, p. 109, 110.

Notification du décès de Mgr Mercier, archevêque de Malines. S'associe, au nom du gouvernement, aux paroles prononcées par M. le président et annonce qu'il proposera ce jour même aux Chambres de faire à Mgr Mercier des funérailles nationales, s'inspirant du fait que Mgr Mercier a rendu au pays des services exceptionnels, pendant la grande guerre, p. 321.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Washington pour le remboursement des dettes de la Belgique envers les Etats-Unis d'Amérique. Proposition de résolution de M. Magnette, relative à cet accord. Discussion au sujet de la prise en considération. Discours : Ne s'oppose pas, sous les réserves les plus formelles, à la prise en considération de la résolution de M. Magnette, estimant que, en ce faisant, il fait gagner du temps, permettant ainsi au Sénat d'examiner la proposition de M. Magnette en même temps que l'accord, puis déclare qu'il ne considère cette proposition que comme une simple note de la minorité, p. 518. — Discussion générale du projet de loi. Observations, p. 523, 528. — Discours. Combat le discours de M. Magnette, dont il s'est senti froissé dans ses sentiments de fierté pour la Belgique, et termine en déclarant que, selon lui, l'on n'arrivera à la paix nécessaire au relèvement du pays que en réglant aussi équitablement que possible les problèmes en suspens, p. 528 à 530.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Observations, p. 551.

Annonce du décès de MM. le comte de Limburg Stirum et Braffort, sénateurs provinciaux du Luxembourg. Discours, p. 573.

Projet de loi portant approbation des accords de Locarno. Discussion générale. Discours : Répond aux discours qui viennent d'être prononcés et défend les accords de Locarno, p. 583-584.

Projet de loi portant approbation de l'adhésion de la Belgique à la compétence obligatoire de la Cour permanente de justice

Vandervelde (suite)

internationale. Appuie la demande faite par motion d'ordre par M. le baron Descamps, tendant à obtenir l'urgence pour ce projet, afin qu'il soit discuté immédiatement, p. 588.

Budget des affaires étrangères pour l'exercice 1926. Discussion générale. Observations, p. 7-8. — Discours : Répond aux observations présentées et termine son discours en déclarant que les socialistes ont raison quand ils disent qu'il y a dans le monde deux grandes forces de pacification : la classe ouvrière socialiste et les églises, tout au moins les églises qui n'ont pas un caractère étroitement national, p. 770 à 775. — Répond brièvement au discours de M. Féron, qu'il estime être plutôt adressé à M. Lafontaine qu'à lui-même, p. 776.

Politique du gouvernement. Donne lecture de la déclaration du gouvernement, après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar, déclaration qui explique que ce gouvernement est né de la crise financière et monétaire que traverse le pays, ce qui motive sa composition comme il conditionne l'objet de son activité, les trois grands partis politiques représentés au sein du parlement ayant fait trêve à leurs divisions, afin de réunir leurs efforts devant le péril; y faire face et le vaincre, annonce également le dépôt des projets qui forment l'ensemble des projets financiers du nouveau gouvernement, p. 867, 868. — Discussion de cette déclaration. Observations, p. 873.

Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. A la suite d'observations au sujet de l'opportunité d'une séance de nuit pour l'examen de ce projet, encore en discussion à la Chambre, affirme que le gouvernement n'a pas l'intention de prendre la nuit même des décisions d'une importance capitale, mais prie le Sénat de réfléchir aux conséquences d'un ajournement et au contraire à l'effet moral d'une décision qui serait unanime, si vraiment le Sénat est disposé à faire confiance au gouvernement, p. 1048.

Projet de loi créant la Société nationale des Chemins de fer belges. Discussion générale. Observations, p. 1134, 1136.

Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. A la suite d'observations de M. Moyersoen relatives à la limitation du temps de parole, estime que, quant à l'incident qui a surgi, il ne peut y avoir aucun doute, la décision de limitation pouvait être appliquée à M. Segers, mais demande d'autre part que l'on accorde à M. Segers le moment de répit qu'il avait demandé pour achever, puis attire l'attention du Sénat sur la gravité du débat, fait remarquer que l'amendement de M. Segers est le contrepied du vote de la Chambre, rappelle que la ratification fait partie du programme du gouvernement, estime qu'il faut laisser parler le ministre de l'industrie et du travail et espère que, après cela, l'accord se fera entre la Chambre et le Sénat sur la ratification sans réserves, p. 1190.

Projet de loi portant révision du traité signé à Londres, le 19 avril 1839, entre la Belgique et les Pays-Bas. Discussion générale. Discours : Estime, le Sénat ayant lu le rapport de M. le baron Descamps, qui complète si bien le rapport fait par M. Van Cauwelaert, que l'assemblée trouvera inutile qu'il reproduise sous une autre forme les déclarations qu'il a faites récemment à la Chambre, fait remarquer que, aux Pays-Bas, on a bien voulu reconnaître que ces déclarations avaient été nettes et sincères, termine en déclarant que ce sera à l'honneur des gouvernements des deux pays d'avoir effacé les malentendus et préparé une coopération toujours plus intime entre les deux nations, p. 1296-1297.

Van de Vyvere, ministre de l'agriculture démissionnaire le 24 février 1926.

Budget de l'agriculture pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 96, 111. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 122 à 124. — Discussion des articles, Art. 12. Déclare, à ce moment, qu'il propose une réduction de crédit à cet article et, par contre, une majoration de crédit aux art. 23 et 55, p. 124, 125. — Art. 82. A l'occasion d'un amendement présenté par M. le baron de Moffarts, fait remarquer que le crédit pour la voirie agricole a déjà été majoré et, estimant qu'il vaut mieux ne plus modifier les chiffres du budget, déclare que si, à la fin de l'année, les recettes sont bonnes, M. le baron de Moffarts pourra revenir à la charge, p. 130.

Vandewiele (Modeste), sénateur suppléant de Termonde et Saint-Nicolas.

Rapport complémentaire sur son élection, p. 10 à 16. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925.

Van Fleete, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

Ann. Fixation de l'ordre du jour, le jour de l'ouverture de la session. Observations. Rappelle la question de la réglementation des loyers afin que la discussion au Sénat ne soit pas viciée, p. 6.

Van Fleteren (suite)

Vérification complémentaire des pouvoirs de quelques sénateurs suppléants. Discussion. Observations, p. 11, 12. Discours, p. 12. Observations, p. 13 à 15.

Projet de loi relatif à l'emploi de la céruse et autres pigments blancs de plomb. Discussion générale. Observations, p. 19.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. Discussion des articles, Art. 121. Observations, p. 85.

Budget de l'agriculture pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 96 à 98.

Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Observations, p. 107, 109.

Projets financiers présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Observations au sujet de la procédure à suivre pour leur discussion, ainsi que pour celle du budget des voies et moyens. Observations, p. 119, 120. — Discussion générale des projets de lois fiscales. Observations, p. 185, 190.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles, Art. 165. Observations, p. 221, 222.

Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. M. le président ayant donné lecture d'un amendement présenté par MM. Segers et consorts, fait remarquer que cet amendement n'est pas recevable, p. 142. — Fait encore des observations à ce sujet, ainsi qu'au sujet de l'interprétation du règlement, p. 142. — Discussion générale. Observations, p. 143, 144, 147 à 151, 153, 155. — Discussion des articles. Fait diverses observations et finit par déclarer, en réponse à M. Segers, que la gauche socialiste ne prend aucun engagement, p. 176, 177. — Déclare qu'il n'est pas question de faire bloc avec M. Segers, ainsi que celui-ci le propose, p. 177.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1926. Fait une déclaration pour motiver son vote, ainsi que celui de M. Van Schoor, p. 275, 276.

Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 comprenant le Titre II du Code de procédure pénale militaire. Discussion générale. Demande le renvoi immédiat des amendements à la commission, ainsi que le propose M. Du Boët, rap., p. 301.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 319, 320, 368, 381, 385, 387. — Fait personnel de M. Despret en ce qui concerne les discours qui ont été prononcés au sujet de la campagne qu'il mène en dehors du parlement. Observations, p. 407.

Proposition de loi tendant à proroger certains délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protêts, et par la loi du 28 avril 1851 (art. 443 du Code de commerce). Discussion de l'article unique. Discours : Soutient la proposition de loi, p. 409. — Observations, p. 409.

Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huisman Van den Nest, au sujet de l'enquête prescrite par la circulaire ministérielle du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 452. — Discussion générale du budget proprement dit. Observations, p. 460, 468, 476, 489, 491.

Projet de loi approuvant l'accord conclu à Washington pour le remboursement des dettes de la Belgique envers les Etats-Unis d'Amérique. Discussion générale. Observations, p. 534.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Observations, p. 541, 554 à 557, 561, 565.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat, p. 590, 591. — Observations au sujet d'un incident soulevé par M. Digneffe, qui a invoqué l'intervention du président à la suite des interruptions faites à son discours, p. 593. — Reprise de la discussion. Observations, p. 731, 735.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 624, 644. — Observation au sujet d'une demande de M. Poulet, m. j. *ad interim*, tendant à interrompre la discussion de ce budget, p. 646. — Reprise de la discussion. Observation, p. 714, 722, 723, 739, 743.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 680.

Vacances de Pâques. M. le président ayant annoncé que la commission du travail parlementaire propose au Sénat de s'ajourner jusqu'à convocation par le bureau, proteste contre cette proposition, estimant que le Sénat doit examiner le projet de loi sur la pension des employés, avant de partir en vacances, p. 752.

Van Fleteron (suite)

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 781 à 786, 792, 802, 803, 806.

— Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1926. Discussion générale. Observations, p. 854.

Projet de loi relatif à l'escompte des bons du trésor par la Banque nationale de Belgique. Discussion générale. Observations, p. 856.

Politique du gouvernement : Déclaration de M. Vandervelde, m. a. ét., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 874.

Situation financière : Projets financiers présentés par le nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar (fonds d'amortissement, etc.). Discussion générale d'ensemble. Observations, p. 898, 899. — Discussion des articles du projet de loi relatif aux taxes sur les jeux et paris, spectacles et divertissements publics, à la contribution foncière, etc. Art. 6. Observations, p. 916.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Se rallie à la proposition de M. Deswarte tendant au renvoi des amendements à l'examen de la commission de la justice, p. 928. — Discussion générale. Observations, p. 931, 935, 937. — Discours : Défend les droits des locataires et déclare que, si ce n'était la discipline que lui impose la constitution du nouveau gouvernement, il ne se serait pas contenté d'une résistance forcément platonique, p. 938. — Observations, p. 939. — Discussion des articles. Art. 4. Discussion, p. 947. — Art. 6. Discussion, p. 953. — Amendement de la commission relatif au délai de prorogation pour la troisième catégorie. Discussion, p. 956. — Art. 12. Discussion, p. 975. — Observations, p. 979. — Motive son vote sur le § 3 de l'article en discussion, déclare qu'il n'a pas voulu faire un effort qu'il savait voué à l'insuccès et qui n'aurait fait que prendre du temps au Sénat, mais déclare, en son nom personnel, qu'il eut mieux valu ne faire qu'une majoration unique, et plus modeste que celles prévues dans l'article 12, p. 980. — Art. 13. Discussion, p. 988, 989. — Demande l'appel nominal sur l'amendement subsidiaire de M. Deswarte tendant à la suppression de l'article 13, p. 989. — Proteste contre le vote émis et déclare que l'appel nominal a été régulièrement demandé, p. 989, 990. — Art. 17. Discussion, p. 992, 994 à 996. — Art. 38. Discussion, p. 1006. — Vote en seconde lecture. Art. 2 : 2^o bis. Discussion, p. 1083. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 1088.

Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1010, 1013, 1017.

Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. Pendant la séance de nuit convoquée en vue de l'examen de ce projet tient, étant donné le débat qui s'est produit lorsque la séance du soir a été annoncée, à faire remarquer que le groupe socialiste est présent au grand complet, et que ce groupe est décidé à aller jusqu'au bout pour terminer l'examen du projet, p. 1049.

Projet de loi créant la Société nationale des chemins de fer belges. Discussion générale. Observations, p. 1136.

Van Houdt, sénateur suppléant de Malines-Turnhout.

Ann. — Rapport complémentaire sur son élection. Discussion, p. 10 à 16. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925.

Van Ormelingen, sénateur provincial du Limbourg.

Ann. — Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1246.

Van Overbergh, sénateur provincial du Brabant.

Doc. — Budget des finances pour l'exercice 1926. Rapport, n° 155. Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Amendement à l'article 38 (co-sign.), n° 156

Van Overbergh (suite)

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. Discussion générale. Observations, p. 70, 71, 72. — Discussion des articles. Art. 121. Observations, p. 83, 85, 87, 88.

Projets financiers présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet : M. le président ayant proposé de siéger les 29, 30 et 31 décembre, afin de discuter et de voter les projets financiers et le budget des voies et moyens. Estime, vu la nécessité devant laquelle se trouve le Sénat, qu'il doit au besoin siéger la nuit ou même le jour de Noël, afin d'examiner soigneusement les projets qui lui sont soumis, p. 120. — Discussion générale de l'ensemble de ces projets de loi. Observations, p. 185.

Projets financiers : M. le président ayant proposé de siéger les 29, 30 et 31 décembre, afin de discuter et de voter les projets financiers et le budget des voies et moyens. Estime, vu la nécessité devant laquelle se trouve le Sénat, qu'il soit au besoin siéger la nuit ou même le jour de Noël, afin d'examiner soigneusement les projets qui lui sont soumis, p. 120. Projets de lois fiscales. Discussion générale. Observations, p. 185.

Projet de loi d'emprunt de 500 millions de francs pour compte de la colonie. Discussion générale. Discours : Annonce qu'il émettra un vote affirmatif et indique les motifs de son vote. p. 262. — Observations, p. 264, 266.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 346, 352, 374.

Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la circulaire ministérielle du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 416, 418, 419, 422, 431, 442, 444 à 452. — Discussion générale du budget proprement dit. Observations, p. 462, 463, 465, 475 à 477, 482, 488, 490, 496, 508 à 510, 512, 514 à 516.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque Nationale. Discussion générale. Observations, p. 543, 548. — Observations au sujet de la suite de la discussion ainsi que du vote de ces projets, p. 550. — Reprise de la discussion. Observations, p. 555, 557.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 630, 631, 714, 716, 718.

interpellation de M. Digneffe au sujet de l'organisation d'une exposition internationale pour célébrer le centenaire de l'indépendance de la Belgique, p. 659.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat. Observations à l'occasion d'un incident soulevé par M. Digneffe, qui a invoqué l'intervention du président en ce qui concerne les interruptions continues faites à son discours, p. 593. — Reprise de la discussion de l'interpellation. Observations, p. 735.

Budget des affaires étrangères pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 759. — Discours : Pose deux questions au gouvernement sur le point de savoir : 1° pourquoi le traité de travail avec la France n'a pas encore été voté par le parlement français; 2° où en est la question des conventions de travail avec les autres pays, notamment avec le Grand-Duché de Luxembourg, la Pologne, l'Italie et la Tchécoslovaquie, p. 763. — Observations, p. 768 à 770, 772.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 784, 785, 798, 811, 812.

Projet de loi relatif à l'escompte des bons du trésor par la Banque Nationale de Belgique. Discussion générale. Observations, p. 856, 857.

Politique du gouvernement : Déclaration de M. Vandervelde, m. a. ét., après la formation du cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 874. — Discours : Au nom de ses amis de la droite démocratique du Sénat et en parfait accord avec ses amis de la Chambre et avec la ligue des travailleurs chrétiens, explique l'esprit dans lequel ses amis et lui voteront au Sénat la confiance au nouveau gouvernement, p. 878, 879. — Observations, p. 883.

Budget des finances pour 1926. Dépose le rapport sur ce budget, p. 927. — Discussion générale. Discours : S'attache à concentrer l'attention sur la politique financière au sujet de laquelle le pays attend des déclarations de la part du gouvernement, p. 1009 à 1012. — Observations, p. 1013, 1015, 1038.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyers. Discussion générale. Observations, p. 934. — Discussion des articles. Art. 6. Amendement de la commission relatif au délai de prorogation pour la

Van Overbergh (suite)

- 3^e catégorie, p. 957. — Art. 8 : § 6. Discussion, p. 962, 963. — § 8. Discussion, p. 964. — Art. 17, p. 994. — Art. 38. Discussion, p. 1004.
- Projet de loi domaniale. Discussion générale. Fait des observations, au moment du vote en seconde lecture, à l'occasion du retrait de l'amendement de MM. Carnoy et consorts relatif à l'école supérieure ménagère agricole de Laeken, p. 1079.
- Projet de loi relatif au réajustement des pensions de victimes civiles de la guerre et de certaines pensions militaires. Discussion générale. Observations, p. 1114.
- Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1123. — Discours : Se borne à poser deux questions au ministre des affaires économiques : 1^o relative au montant des crédits pour le paiement en argent des sinistrés; 2^o au sujet de la part affectée aux sinistrés dans les réparations payées à ce moment par l'Allemagne, p. 1126. — Développe à nouveau les questions qu'il a posées au sujet des sommes à consacrer en réparation aux sinistrés, p. 1149. — Observations, p. 1152.
- Projet de loi créant la Société nationale des chemins de fer belges. Discussion générale. Observations, p. 1137.
- Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations au sujet de la limitation du temps de parole, p. 1190.
- Budget de la dette publique pour 1926. Discussion générale. Discours : Répète les questions qu'il a déjà posées au cours de la discussion du budget des finances et auxquelles il n'a été répondu que de façon très vague : 1^o sort qui sera fait aux titres de la dette publique belge consolidée; 2^o mesures prises en vue de la revalorisation des rentes belges, p. 1237, 1238. — Observations, p. 1271 à 1275.
- Budget des colonies pour 1926. (Dépenses métropolitaines.) Discussion générale. Déclare, étant données les circonstances, renoncer à la parole, p. 1304.

Van Roosbroeck, sénateur de Malines-Turnhout, secrétaire du Sénat.

- Doc.* — Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Développements, n^o 10. — Proposition de loi : Annexe au n^o 10.
- Proposition de loi tendant à modifier la loi du 16 août 1887 portant réglementation du paiement des salaires des ouvriers. Développements, n^o 11. — Proposition de loi : Annexe au n^o 11.
- Proposition de loi portant modification à la loi du 2 juillet 1899 concernant la sécurité et la santé des ouvriers employés dans les entreprises industrielles et commerciales. Développements, n^o 12. — Proposition de loi : annexe au n^o 12.
- Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 comprenant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Amendement à l'article 2 (cosign.), n^o 30.
- Ann.* — Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'atelier. Dépose cette proposition de loi, fait remarquer qu'elle a été déposée en 1922, mais est devenue caduque par suite de la dissolution et signale que des modifications y ont été apportées, p. 15.
- Proposition de loi tendant à modifier la loi du 16 août 1887 portant réglementation du paiement des salaires des ouvriers. Dépose cette proposition de loi, fait remarquer qu'elle a été déposée en 1922, mais est devenue caduque par suite de la dissolution et signale que des modifications y ont été apportées, p. 15. — Discussion sur la prise en considération : fait remarquer l'urgence de sa proposition de loi et demande que les commissions chargées de l'examiner soient réunies sans retard, p. 40.
- Proposition de loi portant modification de la loi du 2 juillet 1899 concernant la sécurité et la santé des ouvriers employés dans les entreprises industrielles et commerciales. Dépose cette proposition de loi, fait remarquer qu'elle a déjà été déposée en 1922, mais est devenue caduque par suite de la dissolution et signale que des modifications y ont été apportées, p. 15. — Discussion sur la prise en considération : fait remarquer l'urgence de sa proposition de loi et demande que les commissions chargées de l'examiner soient réunies sans retard, p. 40.
- Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite la question de l'enseignement technique et dit également quelques mots au sujet de l'inspection du travail, p. 56 à 58. — Discussion des articles. Art. 72. Pose une question au sujet du paiement des frais d'interprète aux conseils de prud'hommes, p. 80. — Art. 121. Discussion, p. 84, 86, 88.

Van Roosbroeck (suite)

- Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Discussion générale. Observations, p. 162.
- Interpellation de M. Digneffe au sujet des inondations dans le pays de Liège. Discussion, p. 289.
- Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 385.
- Interpellation de M. Van Belle au sujet de l'accident mortel qui s'est produit au Palais de justice de Liège, le 26 novembre 1925. Discussion. Observations, p. 428, 429.
- Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 476.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 680.
- Interpellation de M. Digneffe au sujet de la mise en construction de locomotives dans les ateliers de l'Etat. Observations, p. 731, 733, 735.
- Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 738, 739. — Discours : Proteste contre des nominations exclusivement catholiques qui viennent d'être faites dans les commissions administratives des écoles de bienfaisance, p. 745.
- Budget des affaires étrangères pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 773.
- Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 784, 805, 811, 813, 814.
- Projet de loi portant révision de la loi organique sur les conseils de prud'hommes. Discussion générale. Discours : Regrette les exclusions faites par le projet, pour les travailleurs agricoles et les gens de maison, mais déclare qu'il votera pourtant le projet, vu l'urgence qu'il y a à en terminer, p. 820-821.
- Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 4. Observations, p. 948. — Art. 6, paragraphe 4. Discussion, p. 959.

Van Schoor, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

- Doc.* — Budget des sciences et des arts pour 1926. Amendement à l'article 79 (cosign.), n^o 84.
- Ann.* — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 54.
- Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Discours : Rappelle la situation précaire de l'enseignement moyen à Termonde, puis parle de la crise que traverse l'enseignement primaire officiel, en Flandre, p. 455 à 457.
- Budget de la justice pour l'exercice 1926. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur les infractions qui se commettent dans l'application de la nouvelle loi sur l'assistance publique; demande l'intervention énergique de l'autorité compétente, afin que cette loi, qui jouit de la sympathie générale et dont le Sénat a raison d'être fier, ne reste pas lettre morte; termine en soumettant au ministre divers points, au nom des anciens orphelins, p. 622. — Observations, p. 714, 723.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite la question de la crise du logement, décrit notamment la situation désastreuse au point de vue sanitaire, telle qu'elle existe dans l'arrondissement de Termonde, p. 663 à 665. — Observations, p. 671, 675, 676.
- Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Discours : Estime que la loi est l'aurore de l'émancipation des travailleurs intellectuels et déclare, en résumé, qu'il voudrait voir augmenter la cotisation patronale, p. 807, 808.
- Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1011. — Discours : Se fait l'écho des critiques qui se font jour dans le public au sujet de la situation financière et réclame une enquête sur les infractions commises afin d'établir les responsabilités, p. 1023 à 1026.
- Projet de loi relatif au réajustement des allocations annuelles des victimes civiles de la guerre et de leurs ayants droit, ainsi que des pensions et allocations visées aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Discussion générale. Discours : Estime que la loi en discussion répond à une nécessité évidente, mais développe les points sur lesquels il l'estime insuffisante, notamment en ce qui concerne les veuves et orphelins de la guerre, p. 1111-1112.
- Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budgets des affaires économiques pour 1926. Discussion générale.

Van Schoor (suite)

Observations, p. 1128. — Discours : Défend les intérêts de Termonde, notamment au point de vue des dommages de guerre et du transfert du tribunal à Gand, p. 1129 à 1131. — Observations, p. 1151, 1152.

Budget de la défense nationale pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle de la situation dans laquelle se trouve la ville de Termonde, par suite des nécessités issues de la guerre, et termine en proposant au gouvernement la nomination d'une commission instituée par les ministres de la défense nationale et des finances, avec le concours, par exemple, de l'Union des villes, afin que l'on étudie les questions relatives à l'aménagement de la ville de Termonde, p. 1201 à 1203.

van Zuylen (baron), sénateur de Liège.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble de ce budget, p. 91.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Interpellation de M. Digneffe au sujet des inondations dans le pays de Liège. Discussion. Discours, p. 292, 299.

Budget des sciences et des arts pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 638.

Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Fait remarquer la richesse des forêts et déclare que, par déférence pour le Sénat, il renonce à déposer un amendement rétablissant un crédit pour l'agrandissement du domaine privé de l'Etat, puis proteste contre la discussion des budgets dans la bousculade des fins de session, p. 1125-1126.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. (Texte amendé par la Chambre des représentants.) S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1302.

Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

Vauthier, sénateur coopté.

Doc. — Proposition de loi instituant un fonds national de défense familiale contre les conséquences du chômage des tuberculeux curables (cosign.). Annexe au n° 13.

Proposition de loi ayant pour objet d'autoriser la fabrique de l'église du Sacré-Cœur de Jésus, à Ganshoren (Koekelberg), à confier la construction d'une église-basilique à l'association sans but lucratif : Les Amis de la Basilique nationale du Sacré-Cœur, à Koekelberg, sur un terrain que la fabrique possède au plateau de Koekelberg. Rapport, n° 66.

Budget de la justice pour l'exercice 1926. Amendement à l'article 47 (cosign.), n° 85.

Projet de loi instituant une procédure d'urgence en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique. Rapport, n° 100.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyers. Rapport, n° 140. — Rapport complémentaire, n° 163. — Rapport sur le texte adopté par le Sénat au premier vote, n° 188.

Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. Rapport, n° 202.

Projet de loi concernant l'acquisition, le recouvrement et la perte de la nationalité. Rapport, n° 210.

Ann. — Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Motive son vote favorable au projet et déclare qu'il n'est pas d'accord avec les conclusions du rapport de la commission de l'intérieur, p. 100.

Projet de loi portant modification des lois relatives aux brevets d'invention, aux marques de fabrique et de commerce, aux dessins et modèles industriels et à la propriété industrielle en général. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 146.

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1925-1926.

Vauthier (suite)

Projet de loi portant prorogation de lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion générale. Discours : Combat le projet et motive son attitude nettement désapprobative, p. 147, 148. — Observations, p. 155. — Discussion des articles. S'abstient au vote sur un amendement présenté par M. Segers, p. 177. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 178.

Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Pouillet. Discussion générale. Observations, p. 164.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 273.

Projet de loi portant modification de certains droits d'entrée, d'accise, du droit proportionnel de consommation sur les tabacs fabriqués et établissant un droit de statistique. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 274.

Projet de loi établissant une taxe spéciale de consommation sur les boissons fermentées moussueses et sur les eaux minérales. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 275.

Budget des voies et moyens pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 275.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1926. Discussion générale. Discours : En présence des sommations qui viennent d'être adressées par deux membres du groupe socialiste, déclare que, si le gouvernement ne répond pas, il entend conserver sa complète indépendance et se trouvera obligé de voter contre le contingent, p. 259. — Fait de nouveau quelques observations au sujet de la sommation adressée au gouvernement par l'extrême gauche, mais annonce que, après la déclaration de M. Pouillet, p. m., il émettra un vote favorable sur le contingent, p. 260, 261. — Observations, p. 261.

Proposition de loi ayant pour objet d'autoriser la fabrique de l'église du Sacré-Cœur de Jésus, à Ganshoren (Koekelberg), à confier la construction d'une église-basilique à l'association sans but lucratif « Les Amis de la Basilique nationale du Sacré-Cœur à Koekelberg », sur un terrain que la fabrique possède au plateau de Koekelberg. Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 408. — Discussion générale. Observations : Estime que le ministre de la justice ne fait aucune opposition, p. 621.

Proposition de loi tendant à proroger certains délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protêts, et par la loi du 28 avril 1851 (art. 443 du Code de commerce). Discussion de l'article unique. Discours : Estime que l'autorité la plus compétente pour se prononcer dans les cas visés par la proposition de loi est le pouvoir judiciaire, alors que les auteurs de la proposition voudraient substituer l'autorité du gouvernement à celle du tribunal, p. 409, 410.

Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la circulaire ministérielle du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Discours : p. 446 à 448. — Observations, p. 448. — Discussion générale du budget proprement dit. Discours : Exprime le désir que les musées soient rendus plus accessibles à la population, p. 494.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Discours : Motive brièvement le vote affirmatif qu'il va émettre sur les deux projets, p. 549, 550. — Discussion des articles du projet de loi relatif à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Art. 17. S'abstient au vote sur l'alinéa 2, p. 573.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite la question de la moralité publique surtout au point de vue de la jeunesse, déclare être d'avis qu'il faut faire quelque chose dans le sens signalé par MM. Ryckmans et de Ghellinck, mais estime que ce qu'il y a de plus fâcheux, est le débordement de sensualité que l'on constate partout, dans la littérature, dans les théâtres et dans l'art; préconise une protestation publique des pères de famille, p. 644, 645.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion des articles. Art. 54 réservé. S'abstient au vote sur l'amendement de Mme Spaak, p. 704.

Vauthier (suite)

Projet de loi instituant une procédure d'urgence en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique. Par motion d'ordre, demande, différents projets figurant à l'ordre du jour ayant été remis à la séance suivante, que ce projet soit inscrit à l'ordre du jour de la séance du lendemain, p. 779. — Discussion générale. Discours : Déclare estimer que la procédure en vigueur doit être améliorée en faveur des expropriés combat les observations de M. Segers en ce qui concerne les expropriations par zones, ces expropriations étant d'intérêt général, p. 845.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyers. Discussion générale. Observations, p. 931. — Discours : En sa qualité de rapporteur répond aux considérations d'ordre général présentées par M. Segers, sans entrer dans la question des amendements, ceux-ci devant être renvoyés à la commission, d'après la décision qui vient d'être prise, p. 931, 932. — Observations, p. 934. — Observations sur le point de savoir si la loi en discussion sera la dernière loi d'exception sur les loyers, p. 935. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 938. — Discussion des articles. Art. 2 : 2^{bis}. Combat l'amendement de M. De Clercq et répète au Sénat ce qui a été dit à la commission de la justice, p. 944, 945. — 5° Se rallie aux observations de M. Deswarte, p. 945. — M. Deswarte ayant fait remarquer que son amendement est reproduit au § 1^{er} de l'article 12, déclare être d'accord, p. 945. — Art. 3bis nouveau, proposé par M. Deswarte. Combat cet amendement et conjure le Sénat de ne pas l'adopter, p. 946. — Art. 4. Discussion. Prie le Sénat de ne pas admettre les amendements de M. Segers, p. 947. — Observations, p. 948. — Déclare que la commission est d'accord au sujet d'une modification indiquée par M. De Clercq pour le premier alinéa de l'article en discussion, p. 948. — Art. 6. Combat les amendements de M. Segers, p. 949. — Amendement de la commission au sujet du délai de prorogation pour la 3^e catégorie. Discussion, p. 955, 956. — § 4. Prie le Sénat de ne pas émettre d'opinion en ce qui concerne le commentaire produit par M. A. Huysmans au sujet de son texte, p. 958, 960. Art. 8, paragraphe 5. Discussion : Tout en compatissant aux situations visées par M. Segers, prie le Sénat de ne pas adopter son amendement, p. 961. — Déclare être d'accord avec M. Deswarte au sujet de l'amendement qu'il maintient et qui a été admis en commission, p. 961. — Paragraphe 6. A la demande de M. Tschoffen, s'explique sur les motifs qui ont inspiré la proposition de la commission, p. 962. — Discussion, p. 962, 963. — Paragraphe 8. Fait le commentaire d'un amendement de M. Casterman, et demande s'il a bien mesuré les conséquences de son amendement, p. 964. — Amendement de M. Asou tendant à ajouter un paragraphe 11 à cet article. Développe certaines considérations qu'il estime être de nature à faire rejeter l'amendement de M. Asou, p. 965. — Art. 9. Prie instamment le Sénat de ne pas admettre l'amendement de M. A. Huysmans, p. 967. — Art. 11. Déclare estimer que l'amendement de M. A. Huysmans procède d'une idée juste, et déclare être disposé à s'y rallier, p. 967. — Art. 12. Prie le Sénat de ne pas admettre les amendements de MM. Lebon et A. Huysmans, et de se rallier au texte de la commission, p. 969. — Déclare admettre l'amendement de M. A. Huysmans, p. 971. — Fait remarquer au Sénat qu'il se trouve devant deux catégories d'amendements : ceux de la commission de la justice, tendant à majorer quelque peu les chiffres d'augmentation proposés par le gouvernement, et ceux de M. Segers tendant à majorer encore plus cette augmentation, et propose au Sénat d'écarter les amendements de M. Segers et de s'en tenir aux amendements de la commission, p. 972. — Discussion. Combat à nouveau les amendements de M. Segers, p. 972. — Répond à MM. Deswarte et Croquet, p. 974, 975. — Amendement de M. A. Huysmans, tendant à ajouter une disposition à la fin du paragraphe 1^{er}. Prie le Sénat de ne pas se rallier à cet amendement et motive sa demande, p. 977. — Paragraphe 2. Discussion. Tout en déclarant qu'il peut se tromper, estime que l'amendement présenté par M. Deswarte devrait être rejeté dans l'intérêt des locataires eux-mêmes, p. 978. — Défend l'amendement présenté par la commission, p. 979. — Prie le Sénat de rejeter l'amendement de M. A. Huysmans tendant à ajouter une disposition additionnelle à ce paragraphe, p. 980. — A la suite d'observations de M. Deswarte au sujet de l'homologation, déclare ne pas attacher grande importance à cette mesure, et déclare ne pas s'opposer à la proposition de M. Deswarte, si elle peut faciliter la solution des questions, p. 980. — Art. 13. Discussion, p. 983. — Combat l'amendement de M. Deswarte, et essaie de convaincre le Sénat de la hardiesse des sophismes émis par M. Deswarte à l'appui de son am-

Vauthier (suite)

dement, p. 987. — Art. 15. Déclare, tout en préférant le texte de la commission, admettre l'amendement du gouvernement, p. 990, 991. — Se rallie aux observations de M. Lebon, sous réserve de révision avant le second vote, p. 991. — Art. 16. Se rallie à l'amendement de M. A. Huysmans, p. 991. Art. 17. Discussion, p. 992 à 996. — Déclare se rallier, en son nom personnel, à l'amendement de M. Deswarte tendant à remplacer la date du 1^{er} janvier 1923 par celle du 24 octobre 1919, p. 996. — Art. 32. Demande le maintien du texte du projet, p. 998. — Art. 38. Discussion. Estime que la question soulevée par l'amendement de M. Tschoffen est exceptionnellement embarrassante, p. 1000. — S'abstient au vote sur cet amendement, p. 1008. — Disposition transitoire présentée par amendement par M. Digneffe. Estime qu'il y a confusion, l'amendement de M. Digneffe ayant déjà été adopté par le Sénat et ayant été rattaché à l'article 9, p. 1008. — Vote en seconde lecture. Art. 2. Discussion. A la suite d'observations de M. Lebon au sujet du respect des situations acquises, estime que c'est seulement pour l'avenir que la loi dispose, p. 1080. — Donne au Sénat son interprétation du texte discuté et demande, dans le cas où son interprétation ne serait pas admise, que le Sénat ne maintienne pas l'amendement de M. Deswarte, p. 1081. — Tenant à éviter toute équivoque, estime que les considérations émises par M. Deswarte ne doivent aucunement influencer les juges de paix au sujet des situations créées avant la loi nouvelle, l'amendement de M. Deswarte ne pouvant avoir d'effet rétroactif, p. 1081, 1082. — 2^{bis}. Proposé par M. De Clercq, et qui a été adopté au premier vote. Déclare se rallier aux considérations émises par M. Hymans, m. j., et prie le Sénat de ne pas maintenir l'amendement de M. De Clercq, p. 1083. — Art. 11. Se rallie à l'amendement proposé par le gouvernement, tout en faisant remarquer qu'il ne s'agit que d'une question de rédaction, p. 1093. — Art. 12. Paragraphe 2. Discussion au sujet de l'amendement du gouvernement, p. 1094. Art. 17. Engage le Sénat à rétablir cet article supprimé au premier vote, avec le nouveau texte proposé par le gouvernement, p. 1096. — Art. 38. Motive l'amendement de la commission de la justice, qu'il considère comme un amendement de conciliation, p. 1097.

Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. Dépose le rapport sur ce projet de loi et, en raison du caractère du projet, demande l'urgence, p. 1084. — L'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 1084.

Projet de loi concernant l'acquisition, le recouvrement et la perte de la nationalité. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1090.

Verbrugge, sénateur de Bruges.

Ann. — Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle de l'application de l'article 8 de la loi sur les accidents du travail, p. 66, 67.

Verheyden, sénateur de Louvain.

Ann. — Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

Vérification de pouvoirs. — V. Lois électorales.

Vermeersch, sénateur suppléant de Termonde et Saint-Nicolas, appelé à faire partie du Sénat comme membre effectif, le 15 juin 1926, par suite du décès de M. Du Bois.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 926. Annonce de son décès, p. 1064.

Vermeylen, sénateur coopté.

Doc. — Proposition de loi réglant l'emploi de la langue allemande dans la procédure à suivre à l'égard des prévenus militaires d'expression allemande (cosign.), n° 71.

Ann. — Budget des sciences et des arts pour 1926, et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la circulaire ministérielle du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Discours, p. 417 à 420. — Observation, p. 440, 441, 443, 448, 451. — Discussion générale du budget proprement dit. Observations, p. 462, 508.

Verviers (personnel du tribunal de première instance de). — V. Organisation judiciaire : Tribunaux de première instance.

Victimes civiles de la guerre (allocations des). — V. Pensions : Réajustement.

Vie chère (indemnité de). — V. Pensions.

Viellissement et décès prématuré. — V. Assurances sociales.

Vilain XIII (vicomte Adrien), sénateur de Mons et Soignies.

Ann. — Projet de loi relatif à l'emploi de la céruse et autres pigments blancs de plomb. Discussion des articles. Art. 5. Pose une question au sujet de l'emploi du minium dans les faïenceries, etc., p. 37.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Motive son vote négatif sur les budgets des départements ayant à leur tête des ministres socialistes, p. 91. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 91.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Motive son vote négatif, estimant que le programme suivi par le gouvernement n'est inspiré que par continuation du programme socialiste, p. 272.

Budget des voies et moyens pour l'exercice 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 275.

Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1926. Discussion générale. Discours : Traite la question des six jours de congé payés pour le personnel, ainsi que la question de l'augmentation éventuelle des tarifs téléphoniques, puis fait remarquer une récente et inutile nomination à l'administration de l'aéronautique, p. 311. — Observations, p. 341, 362. — S'abstient au vote sur le texte amendé par la Chambre, p. 1302.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Discours : Motive le vote négatif qu'il va émettre, afin de protester contre l'attitude du gouvernement qui n'a pas fait respecter la liberté du travail, lors des dernières grèves dans la métallurgie, p. 689.

Budget des affaires étrangères pour 1926. Discussion générale. Discours : Demande des explications au ministre des affaires étrangères au sujet de conversations en cours entre le gouvernement belge et le gouvernement soviétique, p. 767.

Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1246.

Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

Vilain XIII (vicomte Georges), sénateur suppléant de Termonde-Saint-Nicolas, appelé à faire partie du Sénat comme membre effectif, le 20 juillet 1926, par suite du décès de M. Vermeersch.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 1090. — Prête serment, p. 1090.

Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Attire l'attention de M. Baels, m. a. t. p., sur l'état déplorable de la route de Tamise à Cruybeke, p. 1148.

Projet de loi approuvant la convention de Washington relative à la durée du travail. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1246.

Projet de loi portant révision du traité signé à Londres, le 19 avril 1839, entre la Belgique et les Pays-Bas. Discussion générale. Discours : Parle de l'écoulement des eaux des deux Flandres belges par les polders, tant belges que hollandais, et termine en faisant remarquer combien il importe que les délégués belges à la commission hollando-belge s'inspirent des intérêts généraux de la Belgique en tenant compte des engagements pris, p. 1299.

Budget des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1926. (Texte amendé par la Chambre des représentants.) S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1302.

Budget des dotations pour 1926. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 1304.

Villeroux-Blammont. — V. Communes : Limites séparatives : Chastre-Villeroux-Blammont.

Vinck, sénateur provincial du Brabant, questeur du Sénat.

Doc. — Budget de la justice pour l'exercice 1926. Amendement à l'article 47 (cosign.), n° 85.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Rapport, n° 86. Demandes de naturalisation ordinaire. Rapports, n° 234.

Ann. — Vérification complémentaire des pouvoirs de quelques sénateurs suppléants. Discussion des conclusions du rapport. Observations, p. 12. — Discours, p. 15-16.

Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Estime que le Sénat devrait être au moins presque unanime à approuver le retour à une autonomie que ne doivent craindre que ceux qui n'ont pas confiance dans les institutions belges, p. 102 à 105. — Observations, p. 106, 107.

Fixation de l'ordre du jour de la séance du 30 décembre : Observations au sujet de l'heure d'ouverture de cette séance, ainsi qu'au sujet de l'heure des votes, p. 146.

Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Discussion générale. Observations, p. 190.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession, ainsi qu'au régime des péages sur les voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles. Art. 165. Observations, p. 222.

Proposition de loi tendant à proroger certains délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protêts et par la loi du 28 avril 1851 (art. 443 du Code de commerce). Discussion de l'article unique. Observations, p. 409. — Discours. Estime qu'en adoptant le projet et l'amendement portant que les zones sinistrées seront déterminées par arrêté royal, le Sénat aura rendu un vrai service au pays, en facilitant la procédure aux régions déjà si éprouvées par les inondations, p. 410. — Fait encore des observations, p. 411.

Budget des sciences et des arts pour 1926. Discussion générale. Discours : Exprime sa satisfaction de la question traitée dans l'introduction du rapport de M. Carnoy et insiste avec lui sur la nécessité de la formation de l'âme démocratique, p. 469-470. — Prononce, au nom de M. Lafontaine appelé à Genève, un discours en réplique à M. Huysmans, m. s. a., p. 609-610.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour l'exercice 1926. Dépose le rapport sur ce budget, p. 631. — Observations, p. 669. — Discussion générale. Discours : Sans vouloir faire la paraphrase de son rapport, développe le passage concernant la statistique des ménages et des maisons, p. 674 à 677. — Observations, p. 683 à 685. — Signale une réponse qu'il a reçue d'Ypres, faisant remarquer une erreur commise dans la statistique officielle, quant au nombre de maisons et au nombre de ménages, p. 686. — Observations, p. 691.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Discours : Défend un amendement qu'il a présenté avec MM. Vauthier et Rutten à l'article 47 du budget, afin de permettre la péréquation des traitements du personnel des écoles de service social, p. 654.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 811.

Projet de loi relatif à l'escompte des bons du trésor par la banque nationale de Belgique. Discussion générale. Observations, p. 856, 859.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion générale. Observations, p. 930. — Discours : Commence par estimer que le point de vue développé par M. Deswarte doit être celui de tous ceux de son parti, puis adresse une prière au gouvernement, tendant à ce que, avant l'expiration de la loi qui va être votée, il soit dressé une statistique pour le pays entier, p. 937. Discussion des articles. Art. 12. Observations à l'occasion d'un amendement de M. A. Huysmans, p. 970. — Discussion au sujet des divers amendements en présence. Observations, p. 975, 976.

Situation financière : Projets financiers présentés par le nouveau gouvernement présidé par M. Jaspar. Propose que la commission des finances se réunisse le lendemain pour l'examen de ces projets, p. 892.

Vinck (suite)

- Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1011, 1012.
- Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1130.
- Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Observations, p. 1185.

Voies navigables administrées par l'Etat (régime des péages sur les).
— V. Finances : Impôts : Droits de timbre, d'enregistrement, etc.

Volckaert, sénateur de Mons et Soignies, questeur du Sénat.

Doc. — Proposition de loi relative à la revision des listes électorales (cosign.), n° 69.

Projet de loi approuvant le traité de commerce entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Tchéco-slovaquie. Rapport, n° 222.

Ann. — Fixation de l'ordre du jour pour l'ouverture de la session. Observations, p. 6.

Vérification complémentaire des pouvoirs de quelques sénateurs suppléants. Discussion. Discours : Observations au sujet du cas de M. Houben, p. 11-12. — Observations, p. 13, 15. — Nouvelles observations au sujet de la validation des pouvoirs de M. Houben, p. 16.

Projet de loi relatif à l'emploi de la céruse et autres pigments blancs de plomb. Discussion générale. Observations, p. 23 à 26. Discours. Conclut en demandant que l'on proscrive l'emploi de la céruse, p. 29 à 31. — Observations, p. 35. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Observations, p. 36.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 43, 71. — Discussion des articles. Art. 121. Observations, p. 88. — Observations à l'occasion des paroles de M. le vicomte A. Vilain XIII, qui motive son vote négatif sur les budgets des départements ayant à leur tête des ministres socialistes, p. 91.

Projet de loi portant modification de l'article 4 de la loi du 17 mars 1925 sur la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Observations, p. 106.

Budget de l'agriculture pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 123.

Projet de loi tendant à prolonger l'existence légale des sociétés belges exploitant en Russie. Discussion générale. Observations, p. 136.

Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion générale. Observations, p. 143, 144, 154.

Fixation de l'ordre du jour. Observations au sujet de l'ordre du jour de la séance du matin du mercredi 30 décembre. Demande qu'il soit décidé qu'on votera n'importe à quelle heure, p. 146.

Projets de lois fiscales présentés par le gouvernement présidé par M. le vicomte Poulet. Discussion générale. Observations, p. 190.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession ainsi qu'au régime des péages des voies navigables administrées par l'Etat. Discussion des articles. Art. 133 et 134. Observations, p. 214. — Art. 165. Observations, p. 223.

Projet de loi modifiant la législation en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées. Discussion des articles. Art. 7bis. Proposé par M. le baron de Moffarts. Observations, p. 229.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1926. Discussion générale. Discours : Fait une déclaration au nom du groupe socialiste et réclame la réduction du temps de service, p. 258. — Observations, p. 259.

Projet de loi d'emprunt de 500 millions de francs pour le compte de la colonie. Discussion générale. Déclare qu'il émettra un vote affirmatif sur le projet mais fait quelques réserves au sujet de la modalité de l'emprunt, p. 265. — Observations, p. 266.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 304, 322, 368, 373. — Fait personnel de M. Despret au sujet de discours qui ont été prononcés en ce qui concerne la campagne qu'il mène en dehors du parlement. Observations, p. 407, 408, 412.

Volckaert (suite)

Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellations de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la C. M. du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation, p. 415, 421, 442. — Discussion générale du budget proprement dit. Observations, p. 482, 488, 490, 512, 515, 516.

Interpellation de M. Van Belle au sujet de l'accident mortel survenu au Palais de justice de Liège, le 26 novembre 1925. Observations, p. 427.

Projets de loi relatifs : 1° à l'assainissement de la circulation fiduciaire; 2° à la prorogation du privilège de la Banque nationale. Discussion générale. Observations, p. 548, 549. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 550. — Reprise de la discussion. Observations, p. 553, 556, 558, 561, 563.

Projet de loi portant approbation des accords de Locarno. Discussion générale. Observations, p. 586.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 683.

Budget de la justice pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 715, 716. — Discours : Se joint à M. Deswarte pour protester contre la facilité avec laquelle on expulse les ouvriers étrangers, p. 720-721. — Observations, p. 722, 723, 737 à 739.

Interpellation de M. le chevalier de Vrière au sujet des heurts de travail des pontonniers et du dommage que l'Etat cause à la navigation en établissant des ponts de maçonnerie au lieu de ponts tournants, sur le canal de Gand à la mer, par Bruges, p. 754.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 797.

Budget des finances pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1039.

Projet de loi relatif aux pleins pouvoirs. Proteste contre la demande d'urgence faite par le gouvernement à moins que celui-ci n'ait à prendre pendant la nuit des décisions d'une réelle importance, p. 1048.

Projet de loi portant revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Observations au moment du vote sur l'ensemble, p. 1098. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1099.

Projet de loi créant la Société nationale des chemins de fer belges. Déclare ne pas s'opposer à la demande d'urgence faite par M. Jaspar, p. m., qui propose de porter cet objet à l'ordre du jour de la séance du 22 juillet, mais rappelle que le Sénat avait mis à l'ordre du jour de cette même séance, la ratification de la Convention de Washington et insiste pour que ce dernier projet soit voté avant que le Sénat ne se sépare, p. 1099. — Observations, p. 1100. — Discussion générale, p. 1133, 1136, 1139, 1140.

Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Rappelle que la Convention de Washington avait été fixée à ce même jour, p. 1099. — Fait encore des observations, p. 1100. — Discussion générale. Observations, p. 1185, 1159.

Projet de loi approuvant le traité de commerce conclu avec la Tchécoslovaquie. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1127.

Budget extraordinaire, budget des travaux publics et budget des affaires économiques pour 1926. Discussion générale. Discours : Commence par protester contre la manière dont les budgets sont examinés dans la précipitation d'une fin de session et développe ses protestations, p. 1128. — Observations, p. 1151, 1152.

Budget de la défense nationale pour 1926. Discussion générale. Discours : Parle des nombreux changements de garnison imposés aux officiers et des frais occasionnés par ces déplacements, au point de vue budgétaire, parle aussi de la situation au camp de Beverloo, de la situation de l'armée d'occupation et du grand nombre de soldats d'ordonnance détachés du service de l'armée, p. 1204-1205.

Proposition de loi modifiant la date des élections communales. Discussion générale. Observations, p. 1249.

Budget de la dette publique pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1273.

Projet de loi allouant des crédits supplémentaires pour services ordinaires au budget du Congo pour l'exercice 1925. Discussion générale. Fait des observations au sujet de certains crédits et proteste contre la manière dont leur examen est

Volckaert (suite)

soumis au parlement; annonce que, quoique président de la commission des colonies, il s'abstiendra au vote sur ce projet, p. 1282.

Budget des dotations pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 1303.

Budget du ministère des colonies pour 1926. (Dépenses métropolitaines.) Discussion générale. Discours : Emet diverses critiques : Situation du petit personnel du musée colonial de Tervueren, présence d'un administrateur général de la colonie en remplacement d'un ministre, abus des crédits supplémentaires dont la plupart sont ouverts directement par le gouverneur du Congo; puis appelle l'attention du Sénat sur le fait que l'on n'a pas de budget général pour la colonie, pour l'année en cours, p. 1304-1305. — Observations, p. 1306-1307.

Voyageurs (Conventions relatives au transport des). — V. Affaires étrangères : Chemins de fer.

W

Wautelet, sénateur suppléant de Charleroi-Thuin.

Ann. — Rapport complémentaire sur son élection, p. 10 à 16. — Ses pouvoirs sont validés le 24 novembre 1925.

Wauters, ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.

Ann. — Projet de loi relatif à l'emploi de la céruse et autres pigments blancs de plomb. Discussion générale. Observations, p. 32. — Répond aux observations présentées, p. 33 à 35. Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 51. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 68 à 76. — Discussion des articles. Art. 121. Discours, p. 86, 87.

Projet de loi modifiant le tarif des douanes. Par motion d'ordre, fait remarquer l'urgence de ce projet de loi et demande que la discussion en soit portée à l'ordre du jour du lendemain, 17 décembre, p. 76.

Interpellation de M. Van Belle au sujet du grave accident qui s'est produit, le jeudi 26 novembre 1925, au palais de justice de Liège et qui a coûté la vie à trois ouvriers peintres. Discours : Répond à l'interpellation, p. 427 à 429.

Projet de loi portant modification de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 783 à 785, 790 à 794, 801, 802. — Discours : Rappelle que le projet n'avait qu'une portée restreinte, puis répond et commente les observations qui ont été présentées à cette occasion sur l'ensemble de la question de l'assurance des employés et déclare que la loi est remise sur le métier, p. 809 à 816. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Répond à des observations de M. Digneffe au sujet de la modification de la base des versements, p. 817.

Wauters (suite)

Projet de loi relatif aux enquêtes sur la situation industrielle du pays. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer qu'il se rallie, malgré les inconvénients d'application, aux amendements de la commission, puis demande pourtant que, à l'article 2, l'on maintienne le texte voté par la Chambre, avec une modification qu'il indique, et répond aux observations présentées, p. 819, 820.

Projet de loi portant révision de la loi organique sur les conseils de prud'hommes. Discussion générale. Discours : Fait diverses observations et se rallie aux amendements de la commission, p. 821.

Projet de loi instituant une procédure d'urgence en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique. Discussion générale. Discours : N'entre pas dans les considérations juridiques, mais fait remarquer que ce projet, voté au Sénat, puis amendé par la Chambre, n'est qu'un projet épisodique, puis développe son avis personnel sur la question, p. 845-846.

Projet de loi relatif à la protection de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. Déclare être d'accord au sujet de la remise à la semaine suivante, p. 847.

Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 concernant le Titre II du Code de procédure pénale militaire. M. le président avant annoncé que ce projet figurait à l'ordre du jour, déclare n'être pas prêt à en soutenir la discussion au nom du gouvernement, p. 848.

Fait diverses observations quant à la suite de l'ordre du jour étant seul représentant du gouvernement au Sénat à la séance du jeudi 6 mai, p. 848.

Projet de loi approuvant la Convention de Washington relative à la durée du travail. Discussion générale. Discours : Défend la question de la limitation de temps de parole, tout en déclarant qu'il comprend le fondement de certaines hésitations, p. 1191 à 1196. — Observations, p. 1197 à 1199, 1242.

Weyler, sénateur d'Anvers.

Ann. — Projet de loi portant prorogation des lois sur les loyers des 20 février 1923 et 27 décembre 1924. Discussion des articles. S'abstient au vote sur l'amendement présenté par M. Segers, p. 177. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 178.

Budget des chemins de fer, marine, postes et télégraphes pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 302.

Budget des sciences et des arts pour 1926 et interpellation de M. Huisman Van den Nest au sujet de l'enquête prescrite par la circulaire ministérielle du 16 novembre 1925. Discussion de l'interpellation. Observations, p. 415, 419, 431. — Discours : Termine son discours en affirmant sa confiance dans la fermeté de M. Huysmans, m. s. a., espérant que celui-ci empêchera que l'on ne francise Bruxelles, ce qui porterait un coup à l'unité de la Belgique, Bruxelles étant le trait d'union entre Flamands et Wallons, p. 417 à 420. — Observations, p. 508, 512.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES ANNALES PARLEMENTAIRES DU SENAT.

SESSION ORDINAIRE DE 1925-1926.